HISTOIRE

DE LA

MÉDECINE GRECQUE

DEPUIS ESCULAPE

JUSQU'A HIPPOCRATE EXCLUSIVEMENT.

OUVRAGE DE M.-S. HOUDART

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE.

Études historiques et critiques sur la vie et la doctrine d'Hippocrate, et sur l'état de la médecine avant lui. Seconde édition corrigée et augmentée. Paris, 1840, in-8° de 580 pages.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

HISTOIRE

DE LA

MÉDECINE GRECQUE

DEPUIS ESCULAPE

JUSQU'A HIPPOCRATE EXCLUSIVEMENT

PAR

M.-S. HOUDART,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
EX-MÉDECIN DE LA FONDERIE IMPÉRIALE DE RUELLE,
ET ANCIEN AIDE-MAJOR DE LA GARDE D'HONNEUR.

Οὔτοι ἀπ' ἀρχῆς πάντα θεοὶ θνητοῖς ὑπέδειξαν,
ἀλλὰ χρόνῳ ζητοῦντες ἐφευρίσκουσιν ἄμεινον.
(*Xenophan. reliquiæ*, éd. S. Karsten, p. 53.)



A PARIS

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
Rue Hautefeuille, 19;

Londres, H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET;
New-York, H. BAILLIÈRE, 290, BROADWAY;
MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11.

1856

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS.

Madame Houdart m'a confié le soin de publier le présent ouvrage, dont son mari dictait les dernières pages quand la mort est venue l'enlever à la médecine et aux lettres, qu'il cultivait avec opiniâtreté depuis plus de trente ans, au milieu de souffrances presque continues (1).

J'ai toujours professé une grande admiration pour les hommes en qui la vie des petites villes n'a pas complétement éteint le goût de l'étude, l'amour de l'érudition et la curiosité pour les œuvres littéraires; je suis toujours disposé à une indulgence particulière pour les livres qui nous arrivent de province, lors même qu'ils portent l'empreinte d'un travail solitaire. Si l'on veut bien songer à la centralisation chaque jour plus envahissante, si l'on veut bien se rappeler que c'est à Paris seulement qu'on trouve à la fois une excitation efficace au travail et les ressources nécessaires pour s'y livrer avec fruit, on comprendra cette admiration et cette indulgence.

M. Houdart est un des hommes qui méritent le plus la sympathie des savants de Paris, et je me hâte d'ajouter, qui a le moins besoin d'indulgence.

(1) Dès 1827, M. Houdart a été frappé d'une attaque d'apoplexie; il lutta énergiquement, mais en vain, contre les suites de cette terrible affection: il vit peu à peu ses forces lui manquer, et finit même par perdre la faculté d'écrire.

Né le 24 juin 1785, à Civray (Vienne), M.-S. Houdart commença ses études quand l'instruction publique, violemment arrachée des mains ecclésiastiques, n'était pas encore réorganisée dans celles des laïques. Élevé à la campagne par un prêtre échappé aux massacres de la Terreur, il profita si bien des leçons de son maître, qu'avant 1807 il était en état de suivre des cours de médecine. Incorporé plus tard dans la garde d'honneur en qualité d'aide-major, il ne reprit ses études qu'en 1817. Le 28 août 1821, il soutint sa thèse sur Hippocrate, et cette dissertation fut le point de départ de tous ses travaux ultérieurs, travaux qui lui ont valu le titre de Membre correspondant de l'Académie impériale de médecine.

Esprit hardi et indépendant, M. Houdart attaqua sans hésiter les fables débitées sur le vieillard de Cos. Il est peut-être le premier en France qui ait examiné avec une critique sévère la légende hippocratique. M. Littré a cité avec éloge les *Études* de M. Houdart *sur la vie et la doctrine d'Hippocrate*, et j'ai eu moi-même l'occasion de reconnaître plus d'une fois tout le mérite qu'il y a dans ce livre, et d'en rendre témoignage. Je n'oserais pas cependant affirmer que M. Houdart ait entièrement déblayé le terrain, ni que sa foi soit toujours suffisamment éclairée; je voudrais même effacer de la *Vie d'Hippocrate* bien des traits que notre savant confrère y a laissés, par un respect trop scrupuleux pour des textes sans authenticité ou sans valeur.

Il ne faut pas oublier que dans les éditions successives des *Études*, M. Houdart s'est toujours amendé, et que toujours il s'est empressé de corriger les erreurs qui avaient

pu lui échapper, ou de réformer ses jugements. Avide d'apprendre, il ne négligeait aucune occasion d'acquérir des connaissances nouvelles, et son honorable libraire, M. J.-B. Baillière, pourrait mieux que personne dire avec quelle ardeur M. Houdart se tenait au courant de tout ce qui se publiait d'important en médecine et en philosophie.

Les *Études sur la vie d'Hippocrate* ne sont qu'un fragment d'un grand ouvrage qui devait comprendre une histoire de la médecine grecque depuis Esculape jusqu'à Hippocrate exclusivement, les études sur la vie et la doctrine d'Hippocrate, enfin une dissertation sur les écrits du médecin de Cos et sur leur authenticité. Malheureusement la mort n'a pas permis à M. Houdart de rédiger cette dernière dissertation, et l'*Histoire de la médecine grecque avant Hippocrate* offre plusieurs lacunes regrettables.

L'ouvrage que nous publions aujourd'hui forme néanmoins un ensemble à peu près complet, fort intéressant et très instructif. Poursuivant son œuvre de critique, M. Houdart a voulu, après plusieurs autres auteurs, démontrer dans cet ouvrage qu'Hippocrate n'est pas, comme on le croit généralement, le *père de la médecine;* il établit par de solides arguments et souvent, avec une certaine vivacité de style, qu'avant Hippocrate la science était déjà dans un état florissant, qu'elle possédait une littérature, et qu'elle a laissé à l'histoire des noms qu'il importe de ne pas oublier.

L'épigraphe que M. Houdart a tirée de Xénophane indique assez l'idée générale qui a présidé à ses recher-

ches. Rien de grand, rien de parfait ne se produit que par le travail lent et successif des générations ; les hommes de génie n'apparaissent guère que si tout est préparé pour les recevoir ; la marche des sciences est graduelle et progressive. Aussi Hippocrate est-il précédé par le long enseignement des Asclépiades, par tous les philosophes de l'école ionienne, et par une suite non interrompue de médecins. La collection hippocratique elle-même renferme des traces nombreuses d'une polémique vive entre les écoles rivales ; enfin, le médecin de Cos, par ses citations ou ses allusions, par ses critiques ou ses éloges, nous reporte vers une époque éloignée de la sienne, et nous montre la médecine déjà soumise à une méthode et pratiquée par des hommes considérables. Telle est l'économie du livre de M. Houdart.

Le manuscrit nous a été remis après une première révision de M. Houdart lui-même. Nous avons donc borné notre tâche à relire les épreuves, à vérifier quelques citations qui nous paraissaient douteuses, mais celles-là seulement ; enfin à confronter sur les originaux un certain nombre de textes latins défectueux. Mais, sans doute par suite de quelque faute de copiste dans les indications, il ne nous a pas toujours été possible de retrouver ces textes dans les auteurs auxquels M. Houdart renvoie.

Nous aurions voulu faire plus pour la mémoire d'un homme que nous avions appris à estimer par ses livres et à aimer par un long échange de lettres.

Ch. DAREMBERG.

Paris, 1er novembre 1855.

HISTOIRE

DE LA

MÉDECINE GRECQUE

AVANT HIPPOCRATE

LIVRE PREMIER.

DE LA MARCHE ORDINAIRE DES SCIENCES. — DES AUTEURS QUI AURAIENT PU FOURNIR A L'HISTORIEN DE LA MÉDECINE GRECQUE DES RENSEIGNEMENTS PRÉCIEUX, MAIS QUI, MALHEUREUSEMENT, NE SONT PAS ARRIVÉS JUSQU'A NOUS.

L'origine de la médecine se perd, comme les sources du Nil, dans une obscurité lointaine et profonde. Sans chercher à soulever le voile qui l'a, pour ainsi dire, dérobée jusqu'ici aux yeux les plus clairvoyants, et regardant même comme vaine et entièrement infructueuse toute tentative dirigée vers ce but, nous passerons tout de suite à des recherches d'un autre intérêt, et, sans aucun doute, d'un résultat plus fécond et plus profitable. Ces recherches, continuées durant de longues années avec de persévérants et de patients efforts, ont pour but, dans le pré-

sent ouvrage ([1]), de nous apprendre si la médecine a suivi ou non les diverses phases que parcourent ordinairement les autres sciences, et surtout d'exposer les travaux scientifiques des devanciers d'Hippocrate avec des développements sinon suffisants, du moins aussi complets que le permettent les rares documents parvenus jusqu'à nous; car, on ne doit pas l'oublier, nous sommes ici en présence des débris d'un grand naufrage.

Si vous voulez pressentir l'opinion générale sur ce point, demandez d'abord à un philosophe qui aura médité sur les difficultés sans nombre que les hommes rencontrent dans la recherche de la vérité, si les sciences et les arts peuvent être portés soudainement à la perfection, ou s'ils n'y arrivent que par une marche lente, graduelle et progressive. Je gage que ce philosophe vous répondra, en s'appuyant sur l'exemple des siècles passés, qu'aucun art ni aucune science ne peuvent se fonder qu'après une multitude d'essais longtemps incertains et infructueux, et seulement par les efforts réunis de plusieurs grands hommes qui se succèdent dans la même carrière. Demandez ensuite à ce médecin ce qu'Hippocrate a fait pour l'art de guérir : il y a gros à parier qu'il vous dira qu'avant le vieillard de Cos la médecine n'était qu'un aveugle empirisme; que c'est lui qui l'a le premier réduite en art, et que, par la seule force de son génie, il l'a portée soudainement au plus haut degré d'éclat et de per-

([1]) Ces recherches comprennent également nos *Études historiques et critiques sur la vie, les écrits et la doctrine médicale d'Hippocrate*, 2 vol. in-8°.

fection (1). Comme on le voit, le philosophe et le médecin sont ici d'opinions entièrement contraires; car, suivant l'un, l'esprit humain n'arriverait à la vérité dans les sciences qu'à force de tâtonnements et par une route longue et tortueuse, et, suivant l'autre, un homme heureusement organisé, dédaignant les écueils qui se trouvent sur son passage et qui ont causé tant de naufrages à scs prédécesseurs, arriverait au même but à pas de géant et sans avoir besoin d'autre guide que son propre génie. Assurément il serait difficile que dans des opinions aussi opposées la vérité fût des deux côtés; mais si quelqu'un, comme on n'en peut douter, a tort dans cette occasion, à mon avis ce n'est pas le philosophe.

Pour vous en convaincre, ouvrez les annales de l'antiquité, suivez les progrès successifs des sciences; que d'efforts vagues et vains! que de pas rétrogrades! Combien les acquisitions ont été lentes et pénibles! « Les arts » et les sciences, dit Montaigne, ne se jettent pas en moule, » ains se forment et figurent peu à peu en les maniant et » polissant à plusieurs fois, comme les ours forment leurs » petits en les léchant à loisir. » A cette autorité, joignons celle du célèbre la Harpe. « Il n'existe aucun art, dit » aussi cet habile critique, qui n'ait été développé par » degrés; tous ne se sont perfectionnés qu'avec le temps. » Un homme a ajouté aux travaux d'un homme, un siècle a » ajouté aux lumières d'un siècle, et c'est ainsi qu'en per» pétuant leurs efforts, les générations, qui se reproduisent

(1) Voyez les considérations préliminaires de la *Nosologie naturelle* d'Alibert, page 7.

» sans cesse, ont balancé la faiblesse de notre nature, et
» que l'homme, qui n'a qu'un moment d'existence, a pro-
» longé dans l'étendue des siècles la chaîne de ses con-
» naissances et de ses travaux. » Cette marche lente et progressive des sciences est si incontestable, qu'il serait tout à fait superflu de s'arrêter davantage sur ce point. Tout le monde, je pense, conviendra avec Zimmermann que ces mêmes sciences sont plutôt filles du temps que du génie, et que, quelque brillantes qu'elles soient à leur naissance, elles n'auront jamais plus d'éclat qu'après avoir reçu des siècles toute leur perfection.

Ce que je viens de dire des sciences en général, pourquoi ne le dirais-je pas de la médecine en particulier? N'est-ce pas partout même route ténébreuse à parcourir, mêmes obstacles à surmonter? Cependant, à entendre les apologistes d'Hippocrate, la médecine serait sortie toute parfaite de son cerveau, avec moins d'efforts peut-être qu'autrefois Minerve naquit tout armée de la tête de Jupiter. La merveille serait grande, il faut l'avouer; mais comme le prodigieux n'étonne pas certaines gens, on doit être peu surpris s'il s'en trouve un aussi grand nombre qui n'ont jamais songé à élever le plus léger doute là-dessus. On a dit depuis des siècles que le divin vieillard était le père, le créateur de l'art de guérir : il était bien naturel d'y croire et de le répéter sur parole. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que toutes les erreurs se perpétuent? Toutefois je ne puis disconvenir que, examiné abstractivement en lui-même, c'est-à-dire en l'isolant des lumières de son siècle, Hippocrate ne présente un juste sujet d'étonnement et d'admiration. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris si

tous ceux qui ont écrit l'histoire de la médecine, sans doute éblouis par le vif éclat dont il a brillé dans l'antiquité, ont été jusqu'à présent beaucoup plus occupés à l'admirer qu'à chercher la véritable cause de ses vastes connaissances dans les antécédents qui ont préparé et amené leur développement.

Cependant Sprengel avait dit : « Si l'on réfléchit aux immenses progrès que les arts et les sciences avaient faits du temps d'Hippocrate, l'apparition de ce célèbre médecin cesse d'être un problème surnaturel, et l'on ne voit plus dans la réforme salutaire opérée par ce grand homme qu'une suite nécessaire d'un concours infini de circonstances. » Mais, qui le croirait? Sprengel ne donne aucun développement à cette réflexion judicieuse, qui se trouve même comme jetée au hasard dans son grand ouvrage sur l'histoire de la médecine [1]. Quelle que soit la cause de son silence à cet égard, j'ai essayé d'y suppléer dans ma dissertation inaugurale, en cherchant à prouver, contre la façon ordinaire de penser, qu'Hippocrate n'avait pu tirer tout de son propre fonds, et que les progrès qu'il fit faire à la médecine, il les devait sans nul doute autant aux découvertes de ses devanciers et aux lumières de son siècle, qu'à la fécondité de son génie.

Ai-je réussi alors à porter dans l'esprit de mes juges le degré de conviction dont j'étais moi-même pénétré? C'est ce qu'il me serait peut-être permis de penser, si j'en croyais la manière obligeante avec laquelle MM. les pro-

[1] *Hist. de la médec.*, trad. par A.-J.-L. Jourdan, t. Ier, Paris, 1815, introd., p. 5.

fesseurs accueillirent mon faible travail; car, quelque témérité qu'il y eût, de la part d'un récipiendaire, d'oser attaquer de la sorte une idole en l'honneur de laquelle l'encens brûle depuis tant de siècles, soit bienveillance de la part de mes juges, soit succès dans mon entreprise, toujours est-il que je reçus alors les éloges les plus flatteurs et sur le choix de mon sujet et sur la manière dont je l'avais traité. Ce n'est pas assurément que je veuille ici me prévaloir d'un suffrage de cette importance, et que j'ai sans doute si peu mérité. Ma seule intention, en rapportant ces éloges, a été uniquement de déclarer que, les regardant comme un simple encouragement, je ne m'étais jamais trompé sur l'intention des célèbres professeurs qui daignèrent me donner ces marques de bienveillance, et que, pour y répondre dignement, j'avais bien compris que je devais désormais consacrer tous les instants de ma vie à méditer et à approfondir la plus noble comme la plus utile des sciences.

Mais cette science, si utile à l'humanité, serait-il vrai qu'elle n'existât pas comme telle avant Hippocrate? Je ne saurais le croire. Le besoin de remédier à ses souffrances étant une des nécessités les plus impérieuses de l'homme, la médecine naquit du sein même de ses infirmités, et dut être par cette raison une des premières conquêtes de l'esprit humain (1). « Les sciences dont on

(1) « Necessitate homines coacti artem medicam invenerunt et investigarunt. » (Hippocrat. *Opera omnia*, t. I, p. 25, édit. Kühn.)

Damoxenus, poëte comique, dit dans le même sens :

..... Natura omnium artium
Primigenia et primæva parens.

(Athen., *Deipnos.*, lib. III, p. 76, Lugduni, 1583.)

» aura eu le plus de besoin, dit le savant Goguet [1], sont » celles qu'on aura cultivées les premières. On ne peut donc » douter que la médecine, l'arithmétique, l'astronomie » et la géométrie, n'aient une origine fort ancienne. » — « L'homme, par sa nature, dit aussi le célèbre Destutt » de Tracy [2], tend toujours au résultat le plus prochain et » le plus pressant; il pense d'abord à ses besoins, ensuite à » ses plaisirs; il s'occupe d'abord de médecine, de guerre, » de politique pratique, puis de poésie, d'arts et de philo- » sophie [3]. » Ainsi, dans l'ordre successif des inventions humaines, la médecine a eu la priorité, et chacun sent que cela devait être ainsi. La santé étant le bien le plus précieux dont l'homme jouisse ici-bas, il dut songer de bonne heure aux moyens de porter remède à tout ce qui pouvait l'altérer. Malgré la justesse de ces réflexions, nos adversaires insistent et répètent encore tous les jours qu'avant Hippocrate, la médecine n'avait pas fait assez de progrès pour mériter le beau titre de science. A les entendre, parmi les connaissances variées qu'avait alors acquises le genre humain, l'art si naturel de soulager ses infirmités était à peine connu. Pour l'honneur même de cet art, peut-être ne devrait-on pas les en croire. On aurait donc

[1] *Origine des arts, des sciences*, etc., t. Ier, liv. III, p. 211. Paris, 1820.

[2] *Elém. d'idéologie*, préface, p. 14.

[3] « Duo memorantur, dit le chevalier Marsham, primorum temporum » utilissima inventa, medicina atque architectura. Inter artes, quas ferc » omnes Ægyptus peperit, illæ primum enatæ sunt, quibus obstetricavit » necessitas; subsidia vitæ contra infirmitates corporis, contra injurias » cœli dictante natura, comparata sunt. Hinc præmaturum medicandi » ædificandique studium. » (*Canon chron. ægypt.*, p. 43, Londini, 1672, petit in-folio.)

bâti des villes comme Babylone, Ninive, Thèbes, Memphis, Tyr, etc.; on y aurait élevé des monuments éternels d'architecture civile et militaire; on y aurait fait des lois, cultivé le commerce, la navigation, les arts, réglé l'année, marqué les points fixes des saisons; en un mot, on aurait eu la société formée avec toutes ses dépendances pour le bonheur des États et pour celui des particuliers, pour les besoins de goût et de luxe ([1]), et tout cela sans que la médecine, cet art si nécessaire à l'humanité, eût fait aucun progrès! De bonne foi, une pareille opinion est-elle soutenable?

Peut-être même ne l'aurais-je pas discutée plus longtemps, si je ne l'avais trouvée reproduite dans un ouvrage moderne aussi remarquable par son luxe typographique que par l'élégance du style : je veux parler de la *Nosologie naturelle* du professeur Alibert. Dans les considérations préliminaires, on lit que la médecine paraît avoir commencé d'une manière plus glorieuse que les autres sciences; que la plupart n'offrant à leur aurore que des efforts superflus et des tâtonnements incertains, la médecine fut, au contraire, portée soudainement au plus haut degré d'éclat et de perfection. On y lit, en outre, que l'art de guérir, fondé sur un aveugle empirisme, était avant Hippocrate tout à fait indigne du nom de science. Or, voilà précisément ce que je conteste dans son ouvrage.

D'abord, remarquons-le bien, il est tout à fait invraisemblable qu'une science qui ne tire ses véritables principes que de la marche extrêmement lente de l'observation ait pu être créée et perfectionnée par le même homme.

([1]) Batteux, *Hist. des causes prem.*

En effet, pour peu que l'on connaisse les pénibles développements de l'esprit humain, ses faibles progrès, ses retours sur lui-même, ses erreurs multipliées, on concevra sans peine que la perfection, en quelque genre que ce soit, ne saurait être l'apanage d'un seul individu. Alibert l'a dit lui-même dans un autre ouvrage : « Les sciences » ne s'achèvent, remarque-t-il (1), que par les travaux » réunis des observateurs qui se succèdent dans la durée » des siècles, et il n'est pas donné à un seul homme d'ap- » profondir entièrement un point quelconque des connais- » sances humaines. » Après un tel aveu, on comprendra difficilement comment ce médecin célèbre a pu avancer plus tard qu'Hippocrate avait tiré la médecine de l'enfance, et qu'il l'avait portée soudainement à la perfection. Quoi qu'il en soit, je n'essaierai point de concilier ici deux passages qui se contredisent d'une manière aussi manifeste; seulement, je ferai remarquer qu'en soutenant que le vieillard de Cos devait tout à son génie et rien à ses devanciers, Alibert n'a fait que suivre l'opinion généralement admise. En effet, dans presque tous les dictionnaires biographiques qui ont été publiés jusqu'à ce jour, dans tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de notre art, partout enfin où il est question des progrès qu'Hippocrate a fait faire à la science, vous y verrez qu'avant l'apparition de ce grand homme, la médecine était à peine au berceau (2); que c'est lui qui, le premier, l'a revêtue d'une forme scientifique, et que, sans autre secours que la force de son génie, il l'a élevée au plus haut degré de perfection.

(1) *Traité des fièvres pernicieuses*, 4e édit., avant-propos, p. 12.

(2) C'est ainsi que Barthez a dit qu'avant Hippocrate on n'avait sur les

Cette opinion, à notre grand étonnement, n'avait rien perdu de sa force à l'époque de la publication de la *Biographie médicale*. A l'article Hippocrate, fait par A.-J.-L. Jourdan et Boisseau, deux médecins d'un mérite distingué, on trouve ce passage remarquable : « S'il est vrai qu'avant » Héraclite aucun Grec n'ait écrit en prose, il n'est pas » impossible non plus qu'Hippocrate, contemporain de ce » grand homme, n'ait eu aucun modèle dans la carrière » que son vaste génie lui fit parcourir à pas de géant. » Quelques écrivains à courte vue ont beaucoup parlé de

moyens de guérir les maladies que des notions populaires et extrêmement bornées. (*Génie d'Hippocr.*, p. 5.)

Meibomius avait déjà dit aussi : « Hippocrates, quum felicissimo et » divinissimo esset ingenio, medicinam rudem, quæque id temporis in» star fœtus recens concepti habebat, primis fere lineamentis tantum » adumbrata, felicius omnibus excoluit, primusque in artis formam » redegit. » (*Comment. in jusjur. Hippocrat.*, p. 8.)

Nous retrouvons encore cette manière de voir dans Pujol : « Une cir» constance, dit cet habile médecin, qui fait surtout un grand honneur » à la sagacité et à la pénétration d'Hippocrate, c'est que pour faire tant » d'utiles découvertes, il eut besoin de s'élever infiniment au-dessus de » son siècle ; c'est que pour trouver les vérités sublimes et innombrables » qu'il nous a révélées, il fut obligé de marcher seul, sans précurseur et » sans modèle. A considérer Hippocrate, fait observer Pujol, sous ce point » de vue, il faut en convenir, cet homme est le génie le plus étonnant » qui ait jamais existé. » (*Œuvres diverses de médec. pratiq.*, t. III, p. 349, 1re édit.)

Mercuriali partageait cette opinion : « Tempore Hippocratis erat » medica ars rudis admodum et vix nata. » (*Adnot. in lib. De vict. acut. morb.*, class. 1re, p. 240, note 1re.)

Il répète plus loin : « Hippocratis ætate rudis admodum medicina e » atque inculta. » (*Adnot. in Veter. med.*, class. 4e, p. 31, note 1re.)

Mais remarquez l'inconséquence : ce même Mercuriali qui vient de dire qu'avant Hippocrate la médecine était tout à fait grossière et inculte, ajoute ce qui suit (même page, note 6) : « Nullam artem principio totam » simul inventam ac perfectam esse, sed primo minimam cujuslibet

» son érudition; mais que pouvait être l'érudition dans un » temps où il n'y avait encore pour tous livres que des » poëmes? » Ce qui veut dire bien clairement qu'avant Hippocrate, il n'existait en Grèce aucun ouvrage en prose dans quelque genre que ce fût, et que, par conséquent, le divin vieillard, n'ayant aucun modèle à imiter, a créé tout ce qu'il nous a transmis sur la médecine.

Je ne m'arrêterai point ici à rechercher s'il est vrai qu'avant Héraclite il n'existait en Grèce aucun ouvrage en prose; j'en ferai de préférence la matière d'une note (1).

» partem repertam, paulatim variis temporibus, atque diversis hominum » ingeniis magnos progressus magnaque incrementa cœpisse ita clarum » est, ut controversiam revocari non expediat. »

De nos jours, c'est-à-dire en 1842, certains médecins n'avaient pas encore changé d'opinion : « Hippocrate, dit M. Dubois, d'Amiens, est » obligé d'aller recueillir, dans les temples de la Grèce, des faits infor- » mes et nécessairement incomplets, altérés; des notions empiriques » sorties de la bouche du peuple; il est obligé de demander à ses pro- » pres aïeux quelques observations tronquées, disparates et confuses : » avec tout cela, cependant, et par la seule force de son génie, il va jeter » les premiers fondements de l'art de guérir. » (*Frag. d'un trav. inéd. sur la pers. et sur les écrits de Galien*, dans le *Bullet. de l'Acad. de médec.*, t. VII, 11 décembre 1841, p. 283.)

« Avant Hippocrate, dit aussi M. Double, grand partisan des anciens, » tout se bornait probablement à quelques notions empiriques de l'art, » à des systèmes bizarres de philosophie plus propres à éloigner de la » vérité qu'à y conduire. Un grand nombre d'observations éparses, une » multitude de cas particuliers constituaient avant lui toutes les connais- » sances, et c'est de cette matière brute, informe, que son génie a fait » jaillir la science.

» Hippocrate seul, sans antécédents, ajoute le même auteur, sans rien » emprunter aux siècles qui l'avaient précédé, puisqu'ils n'avaient rien » produit, ouvre à l'esprit humain la route de la bonne philosophie. » (Même *Bulletin*, t. VII, 1841, p. 323 et 331.)

(1) Meiners est le seul auteur dans lequel j'ai vu qu'Héraclite d'Ephèse est le premier philosophe de la Grèce qui écrivit en prose

Ce qu'il m'importe le plus d'examiner en ce moment, c'est de savoir si avant le vieillard de Cos la médecine n'existait pas encore, ou plutôt si elle n'était pas déjà réduite en science et si elle n'en portait pas tous les caractères.

(*Hist. des sciences dans la Grèce*, t. III, p. 18, trad. de Laveaux). Il appuie son dire sur Phérécyde, du moins dans la traduction française; mais, ne sachant de quel Phérécyde il veut parler ni de quel ouvrage il a tiré le passage qui confère cet honneur à Héraclite, je n'ai pu vérifier l'exactitude de cette citation. Je me trouve donc dans l'impossibilité de donner à cette assertion un entier assentiment. D'un autre côté, si je consulte les auteurs anciens, les renseignements que j'en recueille tiennent mon esprit en suspens et me font hésiter à embrasser l'opinion du célèbre allemand, en admettant toutefois que le traducteur ait rendu fidèlement sa pensée. D'abord, je lis dans Aulu-Gelle, que « le tyran » Pisistrate passe pour avoir fondé à Athènes la première bibliothèque » publique dans laquelle il rassembla les différents livres sur les sciences » libérales (*libros disciplinarum liberalium*), et que dans la suite les » Athéniens augmentèrent cette bibliothèque avec beaucoup de zèle en » l'enrichissant d'un très grand nombre de volumes, jusqu'aux temps où » Xercès, s'étant rendu maître de leur ville, fit transporter en Perse cette » précieuse collection qui, plusieurs années après, fut rendue tout » entière aux Athéniens par Séleucus Nicanor. » (*Noct. attic.* lib. VI, p. 17.)

A ce témoignage joignons-en un autre non moins positif. « Laurentius, » dit Athénée, possédait une telle quantité d'anciens livres grecs, qu'on » ne peut mettre en parallèle avec lui aucun de ceux qui ont réuni avec » tant de peine les plus fameuses bibliothèques de l'antiquité, tels que » Polycrate de Samos, Pisistrate, tyran d'Athènes, Euclide l'Athénien, » Nicocrate de Chypre, etc. » (*Deipnosoph.*, p. 2, Lugduni, 1583.)

Pisistrate et Polycrate florissaient tous les deux vers la 50e olympiade, c'est-à-dire vers l'an 560 avant J.-C., cent ans avant la naissance d'Hippocrate. Ils avaient, ainsi qu'on vient de le voir, formé chacun une bibliothèque, l'un à Athènes et l'autre à Samos. Or, je le demande, ces bibliothèques ne renfermaient-elles aucun ouvrage en prose, et tous ces livres sur les sciences libérales que le tyran d'Athènes avait réunis n'étaient-ils que des poëmes? On le pense généralement aujourd'hui; mais G. Nitzsch, en disant que c'est à peine si Pisistrate put rassembler d'autres livres que ceux des poëtes : *Alios præter poeta-*

Comme on vient de le voir, on pense généralement le contraire; aussi serai-je peu surpris si j'éprouvais quelque difficulté à faire partager mon opinion là-dessus; car, m'a-t-on dit souvent, pourquoi ne voulez-vous pas

rum libros colligere ille vix potuit (*De hist. Homeri*, etc., p. 159, fasc. prior.), nous fait pressentir clairement que, suivant lui, des ouvrages en prose, quoique très rares, figuraient dans la bibliothèque des Pisistratides. Sans croire trop accorder aux conjectures, nous ne faisons nulle difficulté d'embrasser cette opinion.

Ensuite dans la lettre que Darius, fils d'Hystaspe, écrivait à Héraclite lui-même, on remarque ces mots : « Vous avez écrit un livre sur la » nature, mais en termes si obscurs et si couverts, qu'il est difficile de le » comprendre, et par conséquent difficile de le faire comprendre aux » autres..... On est arrêté à la lecture de la plupart des passages, de sorte » que ceux qui ont parcouru le plus de volumes sont embarrassés pour » en saisir le sens. » (*Diog. Laërce*, liv. IX, chap. Ier.) Darius eût-il parlé de cette manière, s'il n'y avait eu de son temps pour tout livre en prose que le seul ouvrage d'Héraclite; et ces mots : *ceux qui ont parcouru le plus de volumes*, n'indiquent-ils pas clairement que l'on avait déjà écrit sur la philosophie ?

Je n'ai lu dans aucun auteur ancien qu'Héraclite avait le premier écrit en prose. Tantôt ils font cet honneur à Phérécyde de Syros, tantôt à Anaximandre, tantôt à Alcméon, d'autres fois enfin à Anaxagore ; mais jamais ils ne nomment Héraclite. Meiners est, à ma connaissance, le premier parmi les modernes qui ait émis cette opinion. Il se fonde sur ce que, au temps où Héraclite écrivait, c'est-à-dire à la 70e olympiade, on n'avait encore trouvé dans la Grèce aucun signe pour indiquer les pauses plus ou moins longues des discours suivis, et distinguer les diverses parties des périodes (*ouv. cit.*, p. 19, t. III). Meiners ajoute que ce défaut de ponctuation rendait le style du philosophe d'Éphèse très difficile à comprendre, ce qui lui attira le surnom d'*obscur* ou de *ténébreux*. Mais si l'obscurité qui fait le caractère distinctif d'Héraclite dépendait de cette cause, et si surtout les signes de la ponctuation n'avaient point été découverts de son temps, pourquoi cette absence de ponctuation n'a-t-elle pas été remarquée chez ceux qui avaient écrit avant lui ? Pourquoi n'a-t-elle pas été signalée, par exemple, dans Parménide, qui était son contemporain ? Pourquoi enfin aucun des poëtes ni aucun des prosateurs qui ont vécu avant ou en même temps qu'Héraclite, n'ont-ils

qu'Hippocrate ait fait pour la médecine ce qu'Homère a fait pour l'épopée, et Newton pour la philosophie de la nature? Sans avoir ici l'intention de ternir la gloire de noms si justement célèbres, qu'il me soit néanmoins per-

jamais été accusés d'obscurité? Est-ce qu'en écriture, la même cause cesserait de produire le même effet?

Je veux bien croire qu'Héraclite n'était pas très exact à ponctuer, ou plutôt qu'il négligeait la ponctuation, puisque Aristote, qui connaissait son livre dont il cite une phrase, le dit d'une manière positive (tome II, p. 589, édit. Duval, 1629). Mais de ce fait, attesté également par le faux Démétrius de Phalère (*De elocut.*, p. 78, édit. Schneider), je suis loin de conclure, comme Meiners, que les signes de la ponctuation n'existaient pas de son temps, et surtout que la prose n'était pas encore connue. Si je m'avisais de soutenir une pareille opinion, l'histoire serait là pour me donner un démenti. Simplicius dit que Thalès écrivit le premier une histoire de la nature (*In Arist. Phys.*, p. 5). Diogène de Laërte assure, de son côté, que, suivant quelques-uns, il a laissé deux traités, l'un sur le solstice, et l'autre sur l'équinoxe (liv. I[er], chap. I, p. 15, édit. Huebner). Saint Augustin nous apprend de plus qu'il mit ses leçons par écrit afin de propager sa doctrine (*Civit. Dei*, lib. VIII, cap. II). Galien va encore plus loin : il cite textuellement un passage en prose, tiré d'un traité de Thalès, qui portait le titre *De principiis* (*In lib. Hipp. de humorib. comment.* 1[er], t. VIII, p. 513, édit. Chartier). Mais Ménage, Harles, Fréret, Meiners et beaucoup d'autres, ont jeté des doutes sur l'authenticité de ces différents ouvrages; cela me suffit pour ne pas m'en servir à étayer ma thèse actuelle. Tout en renonçant à cet appui, je n'irai pas bien loin pour en trouver un autre plus solide. Selon Diogène de Laërte (liv. II, chap. I), Anaximandre, disciple de Thalès, déposa ses opinions dans un écrit qui passe avec raison, dit Ritter (*Hist. de la phil. anc.*, t. I[er], p. 234), pour le premier ouvrage philosophique en prose. Meiners, quoique porté à envelopper ce livre d'Anaximandre dans sa proscription générale, est forcé de lui être favorable, en avouant que plusieurs écrivains, et particulièrement un ancien, rapportent ces opinions comme tirées de l'ouvrage de ce philosophe. D'où il faut conclure, ajoute Meiners, qu'ils ont eu cet ouvrage sous les yeux (*Orig. des sciences dans la Grèce*, t. I[er], p. 332, note 53).

Mais si Meiners a été en quelque sorte contraint de reconnaître l'au-

mis de rechercher s'il est bien vrai que ces deux grands hommes ne doivent qu'à leur génie seul la grande renommée qu'ils ont acquise, l'un par son admirable poésie, et l'autre par ses précieuses découvertes. Pour Newton,

thenticité de ce livre, il n'en est pas de même du traité que Diogène de Laërte attribue à Anaximènes. Ce même Diogène dit que ce traité était écrit en dialecte ionien d'un style simple, et dépourvu de figures (liv. II, chap. II). Là-dessus Meiners déclare ce livre apocryphe, disant, dans la note citée, qu'on ne doit point attendre un pareil style d'un contemporain de Phérécyde. Je ne sais si cette raison est suffisante pour rejeter un livre dont la légitimité n'a été contestée ni par Casaubon ni par Ménage. Je puis dire, quant à moi, qu'elle ne m'a nullement satisfait. Sait-on au juste où en était la langue grecque au temps d'Anaximènes? Et puis, qui peut prescrire des bornes au génie d'un écrivain?

Phérécyde de Syros doit aussi être réuni à ceux qui ont précédé Héraclite dans la prose. Théopompe, Pline, Strabon, Suidas, Apulée, etc., lui accordent même l'honneur d'avoir adopté le premier ce genre d'écrire. Faut-il croire, avec Fréret, que, lorsque Pline dit : *Prosam orationem Pherecydes Syrius instituit,* il n'a point voulu entendre que personne avant lui n'avait jamais écrit en prose; mais que ces mots signifient qui fut le premier qui s'appliqua à donner à la prose cette espèce de cadence qui lui est propre dans les langues dont les syllabes reçoivent des accents ou des ports de voix sensiblement variés? (*Œuv. compl.*, t. Ier, p. 94, édit. de Septchênes.) Je ne me hasarderai point à décider si la conjecture de Fréret est fondée; mais j'acquiesce de bon cœur à ce qu'il ajoute sur Cadmus de Milet, dont Pline avait dit également : *Prosam primus condere instituit.* Cadmus de Milet, remarque-t-il, avait écrit une histoire d'Ionie en quatre livres depuis la fondation de Milet; et comme c'était la plus ancienne histoire écrite en prose avec art et méthode que les Grecs eussent connue, ceux de Milet qui cherchaient à faire honneur à leur ville, déjà très célèbre pour avoir été le berceau de la philosophie et de l'astronomie grecque, lui attribuèrent l'invention de l'art historique, et même celle de la prose harmonieuse et élégante. Ce Cadmus, poursuit Fréret, n'était pas même le premier qui eût écrit des histoires en prose : Pausanias parle d'une histoire de Corinthe, attribuée à un Eumelus, que la chronique d'Eusèbe place à la 2e olympiade; et nous voyons que l'usage des ouvrages en prose commençait à être commun dans la Grèce, puisque Épiménide de Crète

du moins, il est hors de doute qu'il a été préparé à ses immortels travaux par eeux de ses devaneiers. Il suffit, pour s'en eonvainere, de lire le passage suivant : « La » nature, dit un savant astronome [1], en douant Newton » d'un profond génie, prit encore soin de le placer à » l'époque la plus favorable. Deseartes avait changé la » faee des sciences mathématiques par l'application féeonde » de l'algèbre à la théorie des eourbes et des fonetions » variables. La géométrie de l'infini, dont eette théorie » renfermait le germe, commençait à pereer de toutes » parts : Wallis, Wren et Huygens venaient de trouver » les lois du mouvement; la déeouverte de Galilée sur la » ehute des graves, et eelle d'Huygens sur les développées » et la force eentrifuge, conduisaient à la théorie du mou- » vement dans les eourbes; Kepler avait déterminé celles » que décrivent les planètes et entrevu la gravitation uni- » verselle [2]. Enfin, Kook avait très bien vu que leurs » mouvements sont le résultat d'une foree de projeetion

composa, outre plusieurs poëmes, deux traités en prose, l'un des sacrifices, et l'autre du gouvernement de Crète ; l'un et l'autre dans l'ancien dialecte des Crétois : car ce dialecte était une des marques à quoi l'on distinguait les véritables ouvrages d'Épiménide de ceux qui lui étaient supposés. (Tome cité, p. 96 et suiv.)

Ainsi, d'après Fréret, Phérécyde et Cadmus ne sont point, comme on l'a répété si souvent, les inventeurs de la prose ; seulement ils l'ont rendue plus harmonieuse, ils ont écrit d'une manière plus pure, plus élégante ; en un mot, ils sont de ceux qui ont contribué à fixer leur langue. A ce titre, ils ont mérité les honneurs de l'invention.

[1] Laplace, *Système du monde*, 2e édition, p. 332.

[2] Conf. *Orig. des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens, 4e édit., t. Ier, chap. VI, p. 154 et suiv.

Rapprochez de ce chapitre la note 104 du commentaire de M. Martin sur le *Timée* de Platon (t. II, p. 272 et suiv.)

» combinée avec la force attractive du soleil. La méca-
» nique céleste n'attendait ainsi, pour éclore, qu'un
» homme de génie qui, en généralisant ces découvertes,
» sût en tirer la loi de la pesanteur : c'est ce que Newton
» exécuta dans son immortel ouvrage des principes ma-
» thématiques de la philosophie naturelle. »

Ce que je viens de dire de Newton, je le dirai également d'Homère; car le poëte a eu, comme le philosophe, des prédécesseurs qui lui ont également frayé la route. Toutefois je n'ignore pas que Velleius Paterculus a dit de ce poëte illustre, que ce qu'il y avait de plus grand en lui, c'était qu'il n'eût point de modèles, et qu'il ne s'était trouvé encore personne capable de l'imiter : « *In quo hoc maximum est, quod neque ante illum, quem ille imitaretur, neque post illum, qui eum imitari possit, inventus est* [1]. » Le célèbre Wolf a fort bien remarqué, à ce sujet, que, pour justifier ce mot de Paterculus, il faudrait que le génie fût descendu du ciel dans l'entendement d'Homère, et qu'il eût déroulé devant lui le tableau tout entier des connaissances divines et humaines [2]. En effet, vouloir qu'Homère ait tout à la fois inventé et perfectionné le genre épique, autant vaudrait dire, comme quelques anciens, qu'il fut inspiré de la divinité et qu'il écrivit sous la dictée des dieux. Nous ne voyons pas cependant qu'une pareille opinion ait eu beaucoup de crédit tant chez les anciens que chez les modernes. Chacun semble, au con-

(1) *Hist. roman.*, édit. Lemaire, p. 12.

(2) « Cœlo demissum ingenium demus Homero, altissimarum capax » cogitationum, quibus divinarum et humanarum rerum omnium scien- » tiam exhauserit. » (*Proleg. ad Homer.*, p. 109.)

traire, s'être évertué à expliquer de quelle manière le divin Homère était parvenu à composer ses poëmes immortels. Depuis Ptolémée Héphestion jusqu'à Schubarth, il n'est sorte de conjectures que l'on ait imaginées là-dessus. Suivant l'un ([1]), Homère, dans un voyage qu'il

([1]) Ptolémée Héphestion avait fait un ouvrage dont Photius a donné un extrait, et qui avait pour titre : *Ad variam parandam eruditionem novæ historiæ libri septem.* Dans le cinquième livre on lisait ce qui suit : « Phantasiam aiunt quandam Memphitida, Nicarchi filiam, ante Homerum » Iliacum bellum et narrationem de Ulysse composuisse, depositumque » opus Memphide. Homerum ergo profectum eo, a Phanite sacro scriba » commodato illud accepisse, ejusque esse ordinem insecutum. » (*Bibl.* Codex, 190.)

Bryant, célèbre érudit anglais, a renouvelé ce paradoxe dans un opuscule intitulé : *Dissertation sur la guerre de Troie.* Il y établit qu'Homère, né sur les bords du Nil, se serait approprié les poëmes que Phantasia avait déposés parmi les archives du temple d'Isis, poëmes qui retraçaient sous le voile de l'allégorie des événements passés anciennement en Égypte, mais dont l'adroit plagiaire, pour mieux cacher son larcin, aurait transporté la scène dans la Troade, et aurait habillé les héros à la grecque.

Voici maintenant le jugement que porte de ce paradoxe M. de Choiseul-Gouffier : « Bryant, se jouant de son érudition et de son esprit, semble » avoir voulu reconnaître les limites de la faveur à laquelle peuvent » prétendre les plus bizarres systèmes. » (*Voyage pittoresq. de la Grèce*, t. II, p. 199, grand in-folio.)

Peut-être Zoega a-t-il compris Bryant dans les paroles suivantes : « Fuere qui poesin ex Ægypto in Græciam migrasse putarent, ipsumque » Homerum Iliada et Odysseam ab Ægyptiis mutuatum fabularentur. » (*De orig. et usu obeliscorum*, p. 506, not. 25, Romæ, 1797.)

M. Champollion-Figeac a tâché tout récemment de faire revivre parmi nous cette opinion dans son ouvrage sur l'Égypte ancienne, page 117 jusqu'à la page 120. S'appuyant sur le récit d'Hérodote (liv. II, § 113 et suiv.), il raconte « qu'Homère, qui avait voyagé en Égypte, avait appris » de la bouche des prêtres l'histoire de la guerre de Troie, qu'il en » avait fait une épopée, et que son génie en créa tout le merveilleux, » et en composa un ouvrage peut-être sans modèle et certainement sans » rival. »

fit en Égypte, aurait, par l'entremise de Phanit, scribe sacré, dérobé du temple de Vulcain, à Memphis, les poëmes que Phantasia avait composés sur la guerre de Troie et sur le périple d'Ulysse, et y aurait puisé les matériaux de ses inimitables ouvrages. Suivant un autre [1], l'*Iliade* et l'*Odyssée* auraient été originairement écrites dans un dialecte à demi-barbare, et un insulaire de Chio, du nom de Cynéthus, en aurait accommodé le style au goût de son siècle. Selon Wolf, dans ses fameux *Prolégomènes*, Homère n'était qu'un rapsode par excellence, dont l'ouvrage aurait été continué par d'autres jusqu'à l'époque où Pisistrate, rassemblant tous ces chants épars, et de tant de poëtes divers, leur donna une forme épique à laquelle le premier n'aurait jamais songé [2]. Enfin,

(1) Klotz, Allemand, a défendu cette opinion dans un ouvrage imprimé à Leipsick, 1788.

(2) Voyez, dans le résumé très bien fait du système de Wolf par Caillard, la page 221 du *Magasin encyclopédique*, t. III, 3e année. Voyez aussi la page 109 et suivantes de l'*Essai sur cette question*, *si Homère a connu l'écriture*, etc., par Franceson, qui n'a fait, pour ainsi dire, que traduire en français les *Prolégomènes* de Wolf. Il n'y a en effet dans son opuscule rien qui ne se retrouve dans le célèbre professeur de Halle. Il en est presque de même de l'*Histoire des poésies homériques* par Dugas-Montbel; ce qui est une preuve que Wolf a épuisé la matière, et qu'il reste peu d'espoir de dire du nouveau à celui qui serait tenté de reprendre ce sujet, à moins qu'il ne considère la question homérique sous une nouvelle face.

Cependant j'apprends que M. Guill. Müller, bibliothécaire à Dessau, a repris, dans un ouvrage publié en 1824, le système de Wolf, et qu'il a fait une grande dépense d'érudition et d'esprit pour populariser l'hypothèse de son maître. Il paraît que ce savant s'est appliqué par une critique judicieuse à détruire les objections soulevées contre l'opinion de Wolf par ses antagonistes. N'ayant jamais lu cet ouvrage, je ne puis dire jusqu'à quel point M. Müller a réussi dans son entreprise.

d'après Schubarth ([1]), Homère aurait réellement existé et serait Troyen de nation et de cœur, ce qui, à son dire, est facile à deviner par la prédilection toute patriotique du barde pour ses ancêtres asiatiques. C'est dans l'ouvrage lui-même qu'il faut voir les preuves dont le savant allemand a étayé sa conjecture, et que nous ne pouvons reproduire ici sans dépasser les bornes d'une simple digression. Nous ne nous attacherons point à faire valoir l'une ou l'autre de ces opinions, dont l'avant-dernière surtout a été défendue par Wolf lui-même et M. Guill. Müller avec un rare talent et une profonde érudition. Nous ferons seulement remarquer qu'on a soupçonné depuis longtemps qu'Homère n'avait pu tirer de son génie seul la grande perfection de ses ouvrages, et qu'il a eu

([1]) *Ideen Ueber Homer und sein Zeitalter*, von K.-E. Schubarth. Breslau, 1821.

Lechevalier, auteur du *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*, a publié en 1829, sous le nom de Constantin Koliadès, un ouvrage qui a pour titre : *Ulysse-Homère*, *ou du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée.* « Dans cet ouvrage, dit M. Champagnac (*Moniteur univ.* du » 15 octobre 1845), Lechevalier a cherché à prouver qu'Ulysse lui-même » était l'auteur des poëmes nommés plus haut. Cette opinion, toute paradoxale qu'elle pouvait paraître, réunit en sa faveur une foule de probabilités qui devaient finir par triompher des préjugés qui lui étaient » contraires... Lechevalier nous semble, ajoute M. Champagnac, avoir » prouvé, autant que cela était possible, que le véritable auteur des » poëmes attribués à Homère est Ulysse lui-même, l'un des héros des » grands faits qu'il a chantés. Si Lechevalier n'a pas résolu définitivement le problème, solution qui semble être au-dessus des facultés de » l'homme, on ne peut nier qu'il ait du moins répandu beaucoup de » lumières sur une foule de points accessoires...... Lechevalier a réparé » de la sorte l'affligeant silence de l'antiquité sur le véritable auteur » de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* en replaçant sur le front d'Ulysse le triple » diadème du roi d'Ithaque, du vainqueur de Troie et du prince des » poëtes. »

nécessairement des devanciers dans sa glorieuse carrière. « Tel est le sort de toutes choses, dit Cicéron, que rien » n'a été inventé ni perfectionné en même temps; on ne » peut donc douter qu'il n'y ait eu des poëtes avant » Homère [1]. » Si, en effet, il n'en était pas ainsi, que l'on nous apprenne de quelle manière on parviendrait à expliquer l'apparition subite, au milieu d'un peuple barbare, d'un génie sublime, créant un chef-d'œuvre devenu tout à la fois l'admiration et le désespoir des siècles? On est donc en quelque sorte forcé d'admettre que l'époque qui vit naître l'*Iliade* a dû nécessairement appartenir à un siècle très éclairé, puisque le langage de la Grèce a dans ce poëme une beauté et une richesse qui ne peuvent être que le résultat très lent de grands progrès dans la civilisa-

[1] « Nihil est simul inventum et perfectum; nec dubitari debet quin » fuerint ante Homerum poetæ. » (*Brut.*, § 18.)

« Sans doute, remarque à son tour M. Bignan, l'*Illiade* est le plus » beau monument des temps héroïques; mais tout chef-d'œuvre entraîne » l'idée de beaucoup d'essais antérieurs; et cette langue même dont le » poëte s'est servi avait acquis alors assez de perfection pour donner » lieu de croire qu'elle s'était déjà enrichie d'un grand nombre de tra- » vaux poétiques. » (*Essai sur l'épopée homérique*, p. 30.)

Le savant Goguet avait déjà fait la même remarque : « Il faut, fait-il » observer, que l'abus d'écrire aussi rarement qu'on le faisait dans les » temps héroïques n'ait pas continué, et que l'écriture ait dû néces- » sairement devenir commune entre l'espace de temps qui s'est écoulé » depuis la guerre de Troie jusqu'au siècle d'Homère. Le degré de per- » fection où nous voyons que, du temps de ce poëte, la langue grecque » était déjà portée, en est un sûr garant : elle avait dès lors tous les » caractères d'une langue riche, polie, régulière, susceptible, en un mot, » de tous genres d'écrire. Mais la langue grecque ne serait jamais par- » venue à cette pureté et à cette élégance, si, depuis la guerre de Troie jus- » qu'au siècle d'Homère, les Grecs n'eussent beaucoup écrit. » (*De l'orig. des lois, des arts et des sciences*, liv. II, 2e époque, 2e sect., chap VI.

Buffon, ce peintre sublime de la nature, partageait cette manière de

tion. Quand je n'aurais pas d'autre preuve de cette assertion que l'*Iliade* elle-même, sortie si parfaite de la nuit des temps, avec un tel ouvrage à la main, je m'écrierais : Non, on ne devient pas géant en un jour [1].

Cette opinion, ou, si l'on aime mieux, ce paradoxe, qu'Homère n'est pas l'auteur, ou du moins le seul auteur de l'*Iliade*, a trouvé partout des apologistes. Soutenu avec des succès variés, mais presque toujours avec talent, il a été défendu en France par l'abbé d'Aubignac, Perrault, et, tout nouvellement, par Dugas-Montbel et M. Bignan; en Italie, par Vico et ses partisans; en Angleterre, par Robert Wood et Richard Bentley; en Allemagne, par

penser, comme on peut le voir dans le passage suivant : « La langue » grecque, dit-il, qu'on doit regarder comme la plus parfaite et la plus » abondante de toutes, était, du temps d'Homère, portée jusqu'à un » grand point de perfection, ce qui suppose nécessairement une ancien- » neté considérable avant le siècle même de ce grand poëte; car on » pourrait estimer l'ancienneté ou la nouveauté d'une langue par la » quantité plus ou moins grande de mots et la variété plus ou moins » nuancée des constructions. Or, nous avons dans cette langue les noms » d'une très grande quantité de choses qui n'ont aucun nom en latin ou » en français. » (*Manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle*, t. I, p. 42. Paris, 1749, in-4°.)

Bode, dans ses questions sur les poëmes orphiques, dit de même : « Illis seculis (c'est-à-dire dans le siècle d'Orphée) non ea linguæ facilitas et orationis volubilitas expectanda est, quæ apud Homerum, » longo haud dubie poetarum usu et operosa exercitatione ad talem » perfectionis gradum adducta, apparet. » (*Quæst. de antiq. carmin. orphicorum ætate, patria atque indole*, p. 8. Gottingæ, 1838.)

On lit encore dans le même auteur (page 63) ce qui suit : « Nos » certissimum putamus, ipsam ætatem heroicam magnum epicorum » carminum proventum tulisse; Thamyrin, Phemium, Demodocum, » quorum ætas ad belli Trojani tempora assurgit, epicos fuisse poetas, » neque inania tantum Homerici ingenii simulacra, ecquis negaverit? »

(1) De deux choses l'une : ou l'*Illiade* a appartenu à un siècle de

F. Wolf, Heyne, C. David Ilgen, M. Guill. Müller, etc. Si la généralité d'une opinion était un motif suffisant pour y croire, on ne saurait nier que celle-ci ne méritât quelque confiance; aussi a-t-elle été accueillie avec une grande faveur tant en France qu'à l'étranger. Mais comme il s'est trouvé des hommes d'un grand mérite qui ont résisté au torrent ([1]), ne voulant pas admettre que l'écriture fût inconnue au temps d'Homère, on doit croire que la question est loin d'être définitivement résolue ([2]). Il me semble, au surplus, assez facile de démontrer que la poésie était, avant Homère, cultivée en Grèce avec succès. Pline, ce célèbre auteur romain qui fit des recherches si étendues

lumières, ou elle est l'œuvre successive de plusieurs poëtes et écrivains qui, à force de limer et de polir, ont peu à peu fait disparaître la rudesse native de ce poëme, lui ont donné de plus grandes dimensions, et l'ont enfin, d'une manière ou d'une autre, rendu tel que nous l'avons maintenant. Ce travail d'émendation, si je puis m'exprimer ainsi, commencé peut-être par les Homérides et les Rapsodes, mais bien certainement continué par les Diaskevastes et les Diorthontes, a été repris avec une nouvelle ardeur sous les Ptolémées par les critiques alexandrins, surtout par Aristophane et Aristarque, ce qui fait dire à Wolf : « Habemus nunc Homerum in manibus, non qui viguit in ore Græcorum suorum, sed inde a Solonis temporibus usque ad hæc Alexandrina mutatum varie, interpolatum, castigatum et emendatum. » (*Proleg.*, p. 264.)

Il suffit de dire ici, pour prouver d'un seul mot combien l'*Iliade* d'Homère a subi d'interpolations et d'altérations, que Knight a cru devoir retrancher de son édition critique de ce poëme plus de deux mille vers, et que ces nombreux retranchements sont presque tous fondés sur de bonnes raisons.

([1]) Tels que de Villoisin, Sainte-Croix, Larcher, Clavier, Mme Dacier, Knight, Fortia d'Urban, Alexis Pierron, etc., etc.

([2]) M. Eugène Bareste promet (Introduction à sa belle traduction de l'*Iliade*, p. 1re, note) un travail étendu où seront traitées à fond les importantes questions de l'histoire, de la composition, de l'unité des

sur l'antiquité, dit, à la vérité, que l'on ne connaît pas au juste l'époque qui vit naître les premiers poëtes, mais qu'il est certain qu'il y eut des poëmes avant la guerre de Troie ([1]). On peut voir dans Tatien ([2]), dans Sextus Empiricus ([3]), et surtout dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, les noms des poëtes qui ont précédé Homère; on y apprendra, non sans étonnement, sans doute, que le nombre en est assez considérable ([4]). Hérodote, je le sais, semble contredire cette opinion quand il s'exprime ainsi : « Je ne crois pas qu'Hésiode et Homère aient existé plus » de quatre cents ans avant moi. Ce sont eux qui ont fondé » dans leurs vers la théogonie des Grecs, qui ont donné des » noms aux dieux, qui ont partagé entre eux l'invention des » arts et distribué les honneurs; enfin, qui ont décrit leurs

poëmes d'Homère, travail qui l'occupe depuis longtemps. Le monde savant attend avec une vive impatience cette œuvre de critique où le fidèle traducteur d'Homère ne peut manquer de répandre un nouveau jour.

([1]) *Hist. nat.*, lib. VII, cap. LVII, t. III, p. 246, édit. Lemaire.

([2]) *Orat. ad Græcos*, p. 275. Parisiis, 1742.

([3]) *Adv. mathem.*, p. 259, édit. J.-Alb. Fabricius.

([4]) Fabricius ne compte pas moins de soixante-dix poëtes antérieurs à Homère (*Biblioth. græc.*, t. I, p. 4 et seq., édit. Harles). « Combien de poëtes que nous ne connaissons pas, dit la Harpe, et qui » avaient écrit avant qu'Homère fît son *Iliade!* » (Introduct., p. 4, Paris, 1816.) « Ne croyons pas, ajoute la Motte Houdard, que le poëme » soit né avec la consistance et les proportions de ceux d'Homère...... » ni même que Théocrite, quoique dans un genre plus simple, n'ait pas » été aidé par les fautes et les beautés de ses prédécesseurs : l'imagi» nation des premiers hommes ne va pas si loin. » (*Discours sur le diff. mérite des ouvrages d'esprit*, p. 304.)

Joignons à ces témoignages celui de P. Foucher : « Nous n'avons » plus, dit cet habile académicien, d'ouvrages antérieurs à ceux d'Ho» mère, mais on ne peut pas douter qu'il n'y en ait eu. Les arts ne débutent » point par la perfection, et les premiers essais ne furent jamais des chefs» d'œuvre. Les muses grecques ont dû balbutier longtemps avant de

» figures. A l'égard des poëtes qui passent, ajoute Héro- » dote, pour avoir vécu avant ceux que je viens de nommer, » mon opinion est qu'ils ne vécurent qu'après (1). » Ce passage renferme deux assertions d'une fausseté manifeste. La première, à savoir, qu'Hésiode et Homère sont les créateurs de la théogonie grecque, a été combattue avec succès par Foucher (2), Blackwell (3), et par quantité d'autres (4). La seconde, c'est-à-dire celle qui établit qu'il n'a existé aucun poëte avant Homère, n'a pas rencontré moins d'opposants, au nombre desquels je dois placer en première ligne Hérodote lui-même, dont le passage suivant est une contradiction de celui déjà cité : « Homère » ou les poëtes qui vivaient avant lui ont inventé le mot » *Océan* et l'ont fait passer dans leurs vers (5). » Cette con-

» prendre le ton de l'*Iliade.* » (*Mémoires de l'Acad. des inscript. et belles-lett.*, t. XXXV, p. 4.)

La même réflexion s'était déjà présentée à l'esprit des anciens. Pindarion avait dit : « Nous n'avons rien de plus ancien que la poésie d'Ho- » mère. » Là-dessus Sextus Empiricus lui répond : « Mais tous ne » conviennent pas qu'Homère soit le plus ancien des poëtes; car ils di- » sent qu'il a été précédé de plusieurs siècles par Hésiode, Linus, Orphée, » Musée et plusieurs autres. En effet, ajoute Sextus, il est probable » qu'il y eut des poëtes avant Homère, mais ils ont été tous effacés par » l'éclat dont il a brillé. » (*Adv. grammat.*, lib. I, cap. x, p. 259, édit. J. Alb. Fabricius.)

(1) Lib. II, § 53, p. 90, édit. F. Didot.

(2) *Mémoires de l'Académ. des inscript. et belles-lettres*, t. XXXV, p. 5 et suiv.

(3) *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, p. 103, traduct. française.

(4) Bode, *Quæst. de antiquiss. carmin. orph. œtate*, etc., p. 48, not. IV. Bode, dans cette longue note, a omis de citer Thomas Robinson, qui, a, lui aussi, très bien réfuté le sentiment erroné du père de l'histoire (*Dissert. de Hesiod.*, p. 48, etc.).

(5) Lib. II, § 23, p. 79, édit. F. Didot.

tradiction est trop évidente pour avoir pu échapper aux yeux de tout lecteur attentif; aussi a-t-on essayé depuis longtemps de la faire disparaître. Comme il était impossible de nier qu'il y eût des poëtes avant Homère, c'est sur le premier passage qu'a porté la correction. Selon Bode, Hérodote n'aurait voulu y dire autre chose, sinon que de tous les poëmes qui étaient parvenus jusqu'à lui, les plus anciens étaient ceux d'Homère ([1]). Hérodote, interprété de cette façon, ne serait plus en contradiction avec lui-même; car il n'aurait voulu parler que des poëmes qui avaient survécu, donnant ainsi à entendre que les autres, chantés ou écrits avant Homère, avaient tous péri. Aristote fait la même remarque à l'égard du genre comique ou satirique : « Nous n'avons rien, dit-il, dans » ce genre de plus ancien qu'Homère, quoique, selon toute » apparence, il y ait eu de ces ouvrages avant lui ([2]). »

Mais est-il bien vrai que de tous les poëmes épiques qui avaient précédé ceux d'Homère aucun n'ait survécu à Hérodote? Voici un passage de Bode qui pourrait aider à résoudre la question : « Outre les poëmes d'Homère, dit- » il, il y en avait une grande quantité d'autres, les uns du » même temps, et les autres d'un âge antérieur. Combien » existaient de poëmes épiques qui portaient faussement le » nom célèbre d'Homère? Par exemple, les *Vers cypriens*, » les *Épigones*, la *Petite Iliade*, la *Phocaïde*, l'*Amazonide*, » la *Guerre de Sicile*, Νόστοι ou les *Retours*, etc. ([3]). » Or, si ces poëmes existaient avant et du temps d'Homère, on

([1]) *Quæst. de antiquiss. carmin. orphicor. ætate*, etc., p. 52.

([2]) *Liber de Poetica*, cap. IV, p. 652, t. II. Lutetiæ, 1629, édit. Duval.

([3]) *Ouv. cit.*, p. 90. Voyez, sur presque tous ces poëmes, C.-G. Müller,

ne peut pas dire qu'ils étaient perdus au siècle d'Hérodote, puisque nous en lisons des fragments dans des auteurs qui ont vécu plusieurs siècles après lui.

Je n'insisterai pas sur cet argument qui ne présente pas toute la solidité désirable, manquant peut-être par la base. Mais je réunirai ici, en grande partie du moins, ce que la tradition vraie ou fausse nous a transmis sur les poëmes antérieurs à ceux d'Homère. On ne connaît plus, outre de rares fragments épars, que les titres de quelques-uns dont je vais indiquer les principaux. Indépendamment des chantres sacrés, tels qu'Orphée, Musée, etc., qui avaient composé des cosmogonies et des théogonies, œuvres, suivant Blackwell, d'un savoir profond et d'un travail immense (1), Diodore de Sicile nous apprend que Linus avait écrit en caractères pélasgiques un poëme sur l'histoire du premier Dionysius, et que Thymœtès, contemporain d'Orphée, avait composé sur le même sujet un ouvrage en vers appelé *Poëme phrygien* (2). Selon Pausanias (3), les Grecs possédaient de vieilles poésies intitulées *Eumolpie*, et qu'ils attribuaient à Musée, fils d'Antiophémos. Ces poésies, remarque Bode (4), surpassent de beaucoup l'âge d'Homère. A en croire Plutarque, Phémios, maître d'Homère, chanta le retour des Grecs qui avaient accompagné Agamemnon au siége d'Ilion (5), et Démo-

De cyclo Græcorum epico, etc., p. 79 et seq., 66 et seq., 102 et seq., 65 et seq., 126 et seq.

(1) *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, trad. franç., p. 104.

(2) *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, t. Ier, liv. III, p. 179.

(3) Lib. X, cap. v, p. 494, édit. F. Didot.

(4) *Quæst. de antiquiss. carm. orphic. ætate*, etc., p. 69 et seq.

(5) *Opera moral. : De musica*, édit. F. Didot, t. II, p. 1384.

docos mit en vers les noces de Vénus et de Vulcain, ainsi que la guerre de Troie (¹). Tamyris paraît avoir été un poëte non moins fécond; il était de Thrace, et précéda Homère de huit générations, suivant les uns, et seulement de cinq, selon d'autres. Indépendamment des hymnes qui lui sont attribués (²), il écrivit un poëme sur la guerre des Titans contre les dieux (³), et un autre sur la cosmogonie (⁴). Ces deux poëmes étaient d'une dimension considérable, le dernier surtout, qui n'avait pas moins de cinq mille vers. Pausanias (⁵) et Élien (⁶) parlent, l'un de Pamphos et l'autre d'Orœbantios, comme de poëtes antérieurs à Homère, sans nous apprendre sur quoi ils exercèrent leur talent. Mais Mélisander de Milet chanta le combat des Lapithes et des Centaures dans un poëme qui fit grand bruit dans l'ancien temps (⁷), et qui paraît avoir fourni une ample matière aux jeunes poëtes de la Grèce (⁸). Au rapport de Pausanias (⁹), l'antiquité possédait une *Thébaïde* que Calinus et quantité d'auteurs non moins célèbres attribuaient à Homère, et dont la poésie, au jugement de Pausanias lui-même, égalait presque en beauté celle de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Créophile de

(1) *Opera moralia: De musica*, édit. F. Didot, t. II, p. 1384.

(2) Platon, *Lois*, liv. VIII, t. III, p. 94, trad. de M. Cousin.

(3) Plutarque, *De Musica*, édit. F. Didot, p. 1384, t. II.

(4) Bode, *Quæst. de antiquiss. carmin. orphicor. ætate*, etc., p. 71.

(5) Lib. VIII, cap. XXXVII, p. 413, édit. F. Didot.

(6) *Hist. variæ*, lib. XI, cap. II.

(7) *Idem*, ibidem.

(8) Blackwell, *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, p. 101, trad. franç. par Quatremère-Roissy. Paris, an VII.

(9) Lib. IX. cap. IX, p. 446 et seq., édit. F. Didot.

Samos passe pour avoir reçu des mains d'Homère la *Prise d'Œchalie*, qu'il publia ensuite comme une production de son génie; mais Callimaque nous apprend le contraire dans l'épigramme suivante : « Je suis l'ouvrage » (c'est le poëme qui est censé parler) de ce Samien qui » reçut chez lui le divin Homère; je pleure les malheurs » d'Eurythus et de la blonde Éolée. On me qualifie de » poëme homérique, ô Jupiter! Quel sujet de gloire pour » Créophyle [1]! »

Pausanias [2] attribue de plus à Créophyle une *Héracléide* qui, selon d'autres, serait l'œuvre d'Homère, comme s'il ne pouvait y avoir eu que ce poëte illustre capable de créer quelque chose de bien. Les *Épigones* ont également porté son nom; mais Hérodote, qui en parle le premier [3], ne peut dire si le chantre d'Achille en fut véritablement l'auteur. Cette impossibilité où s'est trouvé le père de l'histoire de se prononcer sur ce point témoignera toujours, de quelque manière qu'on l'interprète, de l'ancienneté de ce poëme, qui peut-être même était réel-

(1) Strabon, *Géog.*, t. IV, liv. XIV, chap. 1er, p. 283, 2e partie, trad. franç.

Payne-Knight ne compte pas moins de vingt poëmes mis faussement sur le compte d'Homère (*Proleg. ad Homerum*). (C.-F. Fabricius, *Bibl. græc.*, t. Ier, p. 278.)

Alexandre Politi, clerc régulier, cite un ancien écrivain grec, auteur d'une *Vie d'Homère*, qui s'exprime très catégoriquement au sujet des ouvrages faussement imputés au poëte d'Ionie : « On ne doit rien attri- » buer à Homère, dit-il, à l'exception de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Tous » les autres poëmes qui ont été mis sous son nom lui sont étrangers. » (Trad. des *Comment.* d'Eusthate, p. 16 de la *Vie d'Homère*, t. II, Florence, 1732, in-folio.)

(2) Lib. IV, cap. II, p. 173. Parisiis, 1845, édit. F. Didot.

(3) Lib. IV, § 32, p. 193, F. Didot.

lement, comme le dit Bode ([1]), du nombre de ceux qui existaient avant Homère, et qu'on a décorés de ce grand nom parce que l'on croyait, dans la haute antiquité, que tout chef-d'œuvre en ce genre ne pouvait sortir que de son génie. Quoi qu'il en soit, je dirai, en définitive, qu'affirmer que la poésie des Grecs a débuté par l'*Iliade*, c'est, à mon sens, soutenir que l'architecture a commencé par le temple de Jupiter Olympien, et la sculpture par l'Apollon du Belvédère ([2]).

Dans Maxime de Tyr, Démodocus ([3]) s'écrie : « Je ne » dois qu'à moi-même ce que je sais, et je ne tiens des dieux » que la voix. — Excellent chanteur ! lui répond le philo- » sophe, ne parles-tu pas comme ces enfants qui, recueillant » de parents fortunés un riche patrimoine, disent : Ces ri- » chesses nous viennent d'elles-mêmes, elles ne sont le fruit » d'aucun travail ni d'aucune industrie ([4])? » O Homère! géant du monde poétique, tes chants sont sublimes! Tous, à ce titre, te décernent la palme. Mais si tu t'étais avisé de tenir le même langage que Phémios, sois-en sûr, une voix se serait élevée, ne fût-ce que la mienne, pour te répéter : Non, tu n'es pas sorti, comme Tagès, du sein

([1]) *Quœst. de antiquiss. carmin. orphicor. œtate*, etc., p. 90.

([2]) Toute perfection, en quelque genre que ce soit, suppose nécessairement une multitude d'essais antérieurs. C'est ce qui a fait dire à Reid ce qui suit : « On ne peut admettre qu'un livre aussi parfait que les » *Éléments* d'Euclide ait été l'ouvrage d'un seul homme, sans faire de » cet homme un être surnaturel. Évidemment Euclide eut des antécé- » dents. » (*Œuvres complètes*, t. V, p. 161, trad. par Jouffroy.)

([3]) Démodocus est mis ici par Maxime de Tyr pour Phémios (voy. l'*Odyss.*, lib. XXII, v. 347 et seq.) : c'est un lapsus de mémoire dont Maxime n'a pas toujours su se garantir.

([4]) *Dissert.* XXXVIII, p. 148 et seq., édit. F. Didot.

de la terre, l'esprit tout formé [1]; non, l'*Iliade* n'est pas le fruit spontané de ton cerveau; non, encore une fois, un poëme aussi parfait n'a pu y germer et y arriver à maturité sans culture. Je pense comme Horace, et je dis comme lui : « On a demandé si un bon poëme devait plus à l'art » qu'à la nature. Pour moi, dit-il, je ne vois pas ce que » serait l'étude sans une veine heureuse, ni le génie sans » l'étude. Ce sont deux choses qui ont besoin l'une de » l'autre, et dont l'alliance ne peut qu'être heureuse [2]. »

S'il fallait en croire Élien [3], ce serait Siagros qui aurait chanté le premier la guerre de Troie. Le même auteur assure que Darès de Phrygie avait également fait avant Homère une *Iliade* qui existait encore de son temps [4]. Ajoutez qu'au dire de Suidas [5], Corinos avait traité ce sujet dans un poëme qu'il composa pendant la guerre de Troie, et que, selon Tzetzès [6], Sizyphe, compagnon d'armes de Teucer, et Dictys de Crète, avaient aussi écrit sur la même matière un poëme qui, de même que ceux de Darès et de Corinos, avait servi de modèle à Homère [7]. Ainsi, on le voit maintenant, si aucun doute ne s'élevait contre la plupart de ces traditions, rien ne serait plus mal

(1) Cicer. *Divinat.*, lib. II, § 23, p. 584, édit. Lemaire.

(2) *Art. poet.*, vers. 408.

(3) *Hist. var.*, lib. XIV, cap. XXI.

(4) *Hist. var.*, lib. XI, cap. II.

(5) *Lexicon*, t. II, p. 350, édit. Kuster.

(6) *Hist. Chilias V*, p. 352, dans *Poetæ græci veteres.* Coloniæ Allobrogum, 1614.

(7) Je sais tout ce qui a été écrit contre l'authenticité des ouvrages dont je viens de parler : je ne prétends point m'en constituer le défenseur. J'ai pris ces traditions comme je les ai trouvées; je les donne ici pour ce qu'elles valent.

fondé que l'opinion de Paterculus; car non-seulement, comme on vient de le lire, l'épopée aurait existé avant Homère, mais encore son poëme ne serait qu'une imitation, et nullement une composition originale. Pour ce qui regarde la question de savoir si l'*Iliade* que nous lisons aujourd'hui est un ouvrage parfait dans son genre, nous renvoyons ceux qui seraient curieux d'examiner cette matière au *Discours sur Homère* et aux *Réflexions sur la critique*, de la Motte Houdard. En lisant ces deux ouvrages, où brillent à la fois la finesse des réflexions et l'élégance du style, on est tellement frappé des remarques pleines de sel de l'auteur, que l'on est, en quelque sorte, tenté d'admettre qu'Homère n'est peut-être pas aussi grand qu'il nous paraît l'être. Quoi qu'il en soit, ce poëte est si loin d'avoir inventé le genre épique, qu'il paraît positif, à en croire du moins certains écrivains, qu'il avait fait des emprunts considérables à ceux qui l'avaient précédé. Qu'on prenne la peine de jeter les yeux sur l'ouvrage de Clément d'Alexandrie (1), on y verra, non sans surprise peut-être, que toutes ces imitations ont été regardées par ce Père de l'Église comme de véritables plagiats.

Ne nous y trompons pas, tout ce que nous venons de dire ici frappe peut-être plus directement au but qu'on ne pourrait le croire au premier abord; car, en prouvant par deux exemples remarquables, que ceux-là même auxquels on accorde le plus de génie doivent une partie de leur gloire à leurs devanciers, il devient incontestablement

(1) *Strom.* lib. VI, p. 738 et seq. — Cf. Saint Justin, *Ad Græcos cohort.*, p. 19 et 20; — Athénagore, *Legatio pro christianis*, p. 294.

plus facile de résoudre la question qui fait l'objet de cet ouvrage. Mais il faut en faire l'aveu, il règne sur la médecine des peuples de la haute antiquité une obscurité telle qu'il est bien difficile aujourd'hui de faire luire au sein de ténèbres aussi profondes quelques traits de lumière. Tous les documents historiques qui auraient pu nous instruire, le temps nous les a impitoyablement ravis. Cependant, au milieu des débris qui nous restent, nous pouvons encore marcher assez sûrement : il ne s'agit que de former un faisceau de ces lueurs éparses pour en faire jaillir la vérité. Nous ne nous dissimulerons pas pourtant toute la difficulté d'une pareille entreprise. Outre qu'un grand nombre de siècles nous séparent d'Hippocrate, nous avons à déplorer la perte de plusieurs ouvrages qui auraient pu répandre une vive clarté sur cette matière. Ces livres étaient évidemment autant de sources abondantes où nous eussions pu puiser une foule de matériaux d'une très grande utilité; mais ces sources sont taries depuis longtemps. Néanmoins, nous allons en faire l'énumération; on appréciera mieux par là l'étendue des pertes qu'a faites l'histoire de notre art; car les anciens, eux aussi, avaient senti de bonne heure le besoin de rassembler dans des recueils spéciaux les opinions diverses qui déjà régnaient en médecine.

Nous plaçons en première ligne, autant par son importance que par son ordre chronologique, l'ouvrage de Ménon, divisé en plusieurs livres et intitulé *Collection médicale*. Ménon était disciple d'Aristote et vivait, par conséquent, dans un temps bien voisin d'Hippocrate, si même il ne fut pas son contemporain. Cette collection

avait d'abord été attribuée à Aristote lui-même, ce qui témoigne de son grand mérite; mais il était reconnu, du temps de Galien, que Ménon était l'auteur de ces livres, appelés, pour cette raison, par quelques-uns, *Livres ménoniens*. Le disciple d'Aristote avait recherché soigneusement les ouvrages conservés de son temps des anciens médecins, dont il avait réuni les opinions dans le recueil qui nous occupe ici. Ce recueil paraissait à Galien si important pour connaître les doctrines médicales des anciens, qu'il en recommandait expressément la lecture([1]). De notre côté, nous sentons également tout le prix d'un ouvrage qui avait été composé presque du temps d'Hippocrate, et qui devait nécessairement renfermer les opinions de ses prédécesseurs. Que de renseignements précieux! que de richesses perdues pour l'histoire de la médecine! On peut dire, sans exagération, que pour l'importance des détails, les annales de l'art de guérir n'ont pas fait de plus grande perte, surtout quand on songe que, de tous les livres de l'antique littérature médicale, presque aucuns n'ont survécu et ne peuvent, par conséquent, suppléer à la disparition de cet ouvrage à jamais regrettable.

Après Ménon vient Hermippe, qui doit, lui aussi, partager nos regrets sous le rapport des matériaux intéressants qu'il aurait pu nous fournir. Né à Smyrne ([2]), il suivit les leçons de Callimaque ([3]), qui enseignait, sous

([1]) Gal. *De nat. homin.; Hipp. Comment.* 1us, édit. Chartier, t. III, p. 99. — Plutarque avait déjà cité les *Livres ménoniens* (*Sympos.* lib. VIII, quæst. XI, édit. F. Didot, t. II, p. 894).

([2]) Athén., *Deipnos.*, lib. VIII et XV.

([3]) Suidas, *voce* CALLIM.

Philadelphe, à Eulésine, bourg voisin d'Alexandrie. A l'exemple de son maître, qui avait composé une histoire littéraire en cent vingt livres, il écrivit, sur la vie de ceux qui s'étaient illustrés dans les lettres, un ouvrage cité tantôt sous le simple titre *De vitis* (1), tantôt sous celui *De viris illustribus* (2). On lui attribue également plusieurs biographies particulières, telles que celles de Pythagore (3), d'Aristote (4), de Théophraste (5), d'Hipponax (6), des disciples d'Isocrate (7), etc.; mais je ne puis dire si ces différentes biographies étaient autant de traités séparés, ou si elles n'étaient que des parties détachées de son grand ouvrage sur les hommes célèbres. Quoi qu'il en soit, les historiens de la médecine regrettent surtout le traité qu'Hermippe avait composé sur les médecins illustres. L'existence de ce précieux ouvrage

(1) Diog. Laert. lib. I, cap. I, édit. Huebner, t. I, p. 21.

(2) Saint Jérôme, *De scriptoribus ecclesiast.*, præf.

(3) Diog. Laert., *Pythag.* lib. VIII, cap. I, édit. G. Huebner, t. II, p. 246 et 274.

(4) Athén., *Deipnos.*, t. V, l. XIII, p. 102. — Denys d'Halicarnasse, *Exam. critiq. des plus célèbres écrivains de la Grèce*, trad. par M. Gros, t. Ier, p. 243.

(5) Diog. Laert., *Xenoph.*, lib. II, cap. VI, édit. G. Huebner, t. I, p. 131.

(6) Athén., *Deipnos.*, trad. franç., t. III, liv. VII, p. 202.

Pline nous apprend qu'Hipponax, poëte iambique, vivait dans la soixantième olympiade, sous Darius. Il était, ajoute-t-il, d'une difformité rare. Bupale et Athénis s'amusèrent à sculpter son visage et l'exposèrent à la risée maligne du public. Le poëte indigné fit contre eux des vers si mordants que, suivant quelques auteurs, ils se pendirent de désespoir. (*Hist. nat.*, lib. XXXVI, cap. IV.)

(7) Athén., *Deipnos.*, même trad., t. III, liv. VIII, p. 268. — Denys d'Halicarnasse, *Exam. critiq. des plus célèbres écrivains de la Grèce*, trad. de Gros, t. Ier, p. 243.

nous est révélée par une note du manuscrit sur lequel le cardinal Maï a publié les *Fragments d'Oribase* (1). Dans cette note se trouve mentionné le cinquième livre de ce traité, ce qui prouve qu'il avait une étendue proportionnée à l'importance du sujet. Hermippe, qui florissait sous Ptolémée Évergète, et que Joseph nommait *diligentissimus circa omnem historiam indagator* (2), avait écrit ses ouvrages, selon toute apparence, à Alexandrie, devenue de son temps la métropole des belles-lettres, et qui renfermait tous les trésors de la littérature, tant grecque que barbare. Cette circonstance rehausse singulièrement le mérite de son travail, et le rend tout à fait digne de nos regrets, malgré le jugement défavorable que Meiners a porté de l'auteur (3).

Andréas de Caryste, ville de l'Eubée, ou, suivant d'autres, de Palerme en Sicile (4), doit également tenir rang parmi les auteurs anciens que nous sommes fâchés de ne pouvoir plus consulter. Il avait écrit un ouvrage intitulé : *De la filiation des doctrines médicales* (5). Quoique l'on ne connaisse pas le sentiment des anciens sur ce livre, la matière que l'auteur avait choisie nous intéresse trop vivement pour ne pas regretter de ne l'avoir plus à

(1) M. Littré, trad. des *Œuvres compl. d'Hipp.* Paris, 1841, t. III, p. 4, note Ire.

(2) *Cont. Apion.*, lib. I, cap. VIII. — Denys d'Halicarnasse, à l'endroit cité, vante aussi son exactitude.

(3) *Hist. de l'orig. et des prog. des sciences dans la Grèce*, trad. par Laveaux, t. Ier, p. 184 et suiv.

(4) Mongitor, chanoine de Palerme, où il naquit en 1663, a soutenu cette opinion dans sa *Bibliotheca sicula*, etc.

(5) Soranus, *De Hipp. gen. et vit.*, t. III, p. 851, édit. G. Kühn.

notre disposition. Andréas écrivait, lui aussi, dans un temps où les richesses de l'antique littérature étaient toujours abondantes. Le Clerc ([1]) et Schulze ([2]) disent qu'il fut médecin de Ptolémée Philopator, mieux nommé *Tryphon* par les Alexandrins, à cause de ses crimes et de ses débauches ([3]). Polybe rapporte, en effet, que Théodote, Étolien et gouverneur de la Cœlosyrie, voulant tuer Ptolémée, frappa, croyant entrer dans la tente du roi, Andréas, son médecin, qu'il prit pour lui, et qui périt ainsi misérablement sous le fer de l'assassin ([4]). Ce passage, tout en prouvant qu'Andréas était réellement médecin de Philopator, nous montre en même temps que, de même qu'Hermippe, il habita Alexandrie, si célèbre par ses bibliothèques, où il dut trouver d'abondants matériaux pour son ouvrage. Cette remarque justifie pleinement nos regrets sur la perte de son livre, dont on avait pris jusqu'ici une idée peu avantageuse, parce qu'il y était dit qu'Hippocrate s'était enfui de sa patrie après avoir mis le feu à la bibliothèque de Cnide. On a soupçonné que, disciple d'Hérophile, Andréas avait hérité des sentiments malveillants de son maître contre Hippocrate, et qu'il avait poussé la malignité jusqu'à répandre ce bruit calomnieusement. Je ne sais jusqu'à quel point Andréas haïssait le vieillard de Cos, et nul, je pense, n'est à présent plus instruit que moi là-dessus; mais ce que je puis dire, c'est que cette imputation me paraît moins une calomnie

([1]) *Hist. de la médecine*, la Haye, 1729, p. 324.
([2]) *Hist. medicinæ*, p. 384.
([3]) Perizonius, *Ad Æliani Hist. var.*, lib. XIV, cap. XXXI.
([4]) *Hist.*, lib. V, § 81, édit. F. Didot, Parisiis, 1839, p. 316.

qu'une tradition puisée par le médecin de Philopator dans quelque ouvrage antérieur, et recueillie par lui avec trop d'empressement, ou, si l'on aime mieux, avec trop de légèreté.

C'est peut-être cette imputation, dont le médecin de Caryste n'était que l'écho, qui a porté Galien, saisissant toujours avec avidité l'occasion de répandre son fiel sur ceux regardés par lui comme les ennemis d'Hippocrate, à appeler Andréas *hominem rudem, temerarium, prorsusque ab Hippocratis gravitate alienum* (1). Quoi qu'il en soit, je ne terminerai point ce qui regarde Andréas sans rappeler ici qu'il employait contre la névralgie frontale un moyen (2) qui a été, il y a quelques années, indiqué comme nouveau par un médecin d'Angoulême sous une annonce plus séduisante que vraie (3). Ce moyen consiste à exercer une compression avec le pouce sur le trajet du nerf affecté. Au reste, ce procédé était déjà connu avant Andréas. Athénée rapporte qu'Aristote, dans ses *Érotiques*, et Ariston, le péripatéticien, natif de Chio, dans son deuxième livre de ses *Entretiens érotiques*, racontaient que les anciens ayant observé qu'un lien fortement serré autour des tempes les soulageait dans les céphalalgies avec tension causées par le vin, imaginèrent de recourir au même moyen en pareilles circonstances.

Ischomaque avait composé un ouvrage en plusieurs

(1) *De subfigur. empir.*, édit. Chartier, cap. x, t. II, p. 344.

(2) Athén., *Deipnosoph.*, liv. XV, trad. franç., t. V, p. 385.

(3) *Découverte du vrai siége de la migraine et du moyen de la guérir sans remède, en* 10, 20 *et* 30 *secondes*, par le docteur Bouniceau, Angoulême, 1834.

livres sur la secte d'Hippocrate ([1]). Un traité sur un semblable sujet offrait sans nul doute un très grand intérêt et devait renfermer des détails importants sur la doctrine d'Hippocrate, ainsi que sur celle de ses disciples. Du reste, Ischomaque est un auteur entièrement inconnu ([2]). Par le titre de son livre, on est tenté de le croire médecin; aussi passe-t-il généralement pour l'être. Mais de même qu'il est impossible d'avoir là-dessus une opinion bien arrêtée, de même aussi il est impossible de dire en quel temps il vécut. Comme il est cité par Soranus d'Éphèse, le biographe d'Hippocrate, on en conclut tout naturellement qu'il florissait avant lui ou qu'il était au moins son contemporain.

Ce même Soranus d'Éphèse, surnommé *le Jeune*, dont nous nous occupons plus particulièrement dans notre *Vie d'Hippocrate*, avait, lui aussi, écrit sur le célèbre médecin de Cos. Quoiqu'on s'aperçoive facilement, par

([1]) Soranus, *De gen. et vit. Hipp.*, édit. Kühn, p. 850.

([2]) Quoique l'histoire ne fournisse aucuns détails sur cet Ischomaque, elle nous apprend néanmoins que ce nom était loin d'être rare dans l'antiquité. Sans parler d'Ischomaque mentionné par Érotien, dans son *Glossaire*, édit. Chartier, page 120 (parce que l'on ignore si c'était le même que l'auteur du livre sur la *Secte d'Hippocrate*), en voici d'autres que mes lectures m'ont fait connaître : 1° Ischomaque, crieur public, qui se mit en tête d'imiter Cléon, célèbre mime italien, et qui y réussit si bien, qu'il devint fameux à son tour (Athen., *Deipnosoph.*, lib. X, Lugduni, 1582, p. 337); 2° Ischomaque qui est donné par Clément d'Alexandrie comme un agronome (*Stromat.* VII); 3° Ischomaque dont Callias, fils d'Hipponicus, épousa la femme et la fille (Andocide, *Discours sur les mystères*); 4° Ischomaque de Crotone, qui remporta le prix de la course en la 68e olympiade (Denys d'Halicarnasse, *Antiq. rom.*, lib. V, cap. I); 5° Ischomaque dont parle Xénophon, dans le 7e chapitre de son *Économique*; 6° Ischomaque, père de Charidème, dont Démosthène fait mention dans son plaidoyer contre Théocrinès, etc.

ce qu'il en dit, qu'il manquait de critique, son ouvrage intitulé *De la vie et des sectes des médecins* [1], n'en est pas moins regrettable. On y trouvait sans doute des renseignements plus ou moins circonstanciés sur les prédécesseurs d'Hippocrate, ce qui aurait été d'un grand secours pour nous. On devait y trouver également l'exposition de leurs doctrines médicales; car donner l'histoire des sectes qui divisaient la médecine, c'était faire connaître les diverses opinions qui y régnaient. Le Clerc en a bien saisi l'esprit et en fait sentir tout le prix, quand il dit que cet ouvrage était à peu près dans le genre du sien [2].

Tels sont les cinq auteurs connus qui, par leur disparition, laissent dans l'histoire de notre art une lacune immense pour ce qui regarde les temps antérieurs à Hippocrate. Malheureusement, rien ne peut présentement combler ce vide; car nous ne savons jusqu'à quel point pourrait servir à ce but Ben-Casen, dont parle Hottinger dans ses *Analecta historico-theologica* [3]. Ce Ben-Casen était un médecin arabe, sur lequel nous ne connaissons d'autres renseignements que ceux bien courts fournis par M. Kühnholtz [4]. Selon Hottinger, il écrivit un livre qui, à en juger par ses nombreuses divisions, ne peut être qu'intéressant pour l'historien de notre art. Dans cet ouvrage, le médecin arabe traite successivement : 1° de l'origine de la médecine; 2° des premiers médecins; 3° des médecins grecs de la race d'Esculape; 4° des disci-

(1) Suidas, *Lexic.*, édit. Kuster, t. III, p. 354.
(2) *Histoire de la méd.*, la Haye, 1729, p. 453.
(3) *Dissert.* VI, p. 292.
(4) *Cours d'hist. de la méd.* Montpellier, 1837, p. 359.

ples d'Hippocrate ; 5° des médecins depuis Galien, etc... On voit, seulement par ces cinq divisions, de quelle utilité serait pour nous une pareille histoire ; mais comme elle est restée inédite, il nous est impossible d'en apprécier le mérite, ni de dire jusqu'à quel point elle aurait pu suppléer aux ouvrages perdus des anciens sur cette matière.

Dans l'inventaire des sources où nous eussions pu puiser, nous ne devons pas omettre les successeurs plus ou moins immédiats d'Hippocrate, tels que Thessalus et Draco, ses fils, Polybe, son gendre, Apollonius et Dioxippe, ses disciples, Proxagoras et Dioclès, les derniers Asclépiades, Philotime, Dieuchès, Plistonicus, Mnésithée d'Athènes, dont Galien a dit non-seulement qu'il était très instruit dans toutes les parties qui regardent l'art de guérir, mais encore qu'il ne le cédait à nul autre dans la pratique (1). Tous ces anciens médecins avaient publié de nombreux ouvrages sur leur art ; ils durent conséquemment, dans un but ou dans un autre, y faire entrer des passages qui appartenaient aux prédécesseurs d'Hippocrate ou à ses contemporains, et qui auraient pu jeter du jour sur leurs opinions médicales. C'est à ce titre que nous, historien de l'antique médecine grecque, nous devons vivement regretter de ne les avoir plus à notre disposition. Nous en dirons autant des livres que renfermaient les bibliothèques de Cos et de Cnide, dont l'existence nous est attestée par Tzetzès (2) et Andréas (3). Ces deux

(1) *De medendi meth.*, lib. I, cap. I, édit. Chartier, t. X, p. 345.
(2) *Hist. Chil.* 8, Basileæ, in-folio, p. 139.
(3) Soranus, *In vit. Hipp.*, édit. Kühn, t. III, p. 851.

bibliothèques, en admettant qu'elles aient réellement existé, contenaient sans nul doute toutes les richesses de la science à l'époque de leur formation. Ces richesses étaient-elles considérables? — Nous ne pouvons l'assurer. Cependant, comme nous le dirons plus tard d'après Xénophon (1), il y avait déjà du temps de Socrate beaucoup d'ouvrages sur la médecine, indépendamment de ceux d'Hippocrate.

Mais que de regrets surtout la perte de la bibliothèque d'Alexandrie ne doit-elle pas inspirer aux savants, quand on songe que sept ou huit cent mille volumes y étaient réunis par les soins infatigables des Ptolémées! Cette riche et immense collection, nous dit-on (2), devint en un

(1) *De fact. et dict. memorabil.*, lib. IV, cap. II.

(2) Dion Cassius, *Hist. romaine*, lib. XLII, cap. XXXVII et XXXVIII; — Plutarq., *Vit. Cœsar.*; — Aulu-Gelle, *Noct. attic.*, lib. VI, cap. XVII; — Ammien Marcell., lib. XXII, cap. XVI.

Il ne faut pas croire que les volumes ou rouleaux des anciens étaient aussi considérables que les volumes d'aujourd'hui. Didyme, surnommé le Chalcenterus, en composa trois mille cinq cents, suivant Suidas (*Lexic.*, t. Ier, p. 574), et, suivant Sénèque (*Epist.* 88), quatre mille, d'où lui est venu, au rapport d'Athénée, le surnom de *Bibliolathès*, qui lui a été donné par Démétrius de Trœzène, et qui signifie oublieur de ses propres ouvrages (*Deipnosoph.*, lib. IV). Selon Ptolémée Philadelphe, dans sa biographie d'Aristote, le philosophe de Stagyre en écrivit plusieurs milliers (*Hist. de l'école d'Alexandrie*, par M. J. Simon, t. Ier, p. 183); Origène, six mille; Callimaque, huit mille (Suidas). Comment concevoir une aussi prodigieuse fécondité si l'on juge les volumes des anciens d'après les nôtres? Ne sait-on pas d'ailleurs que les *Métamorphoses d'Ovide*, qui ne contiennent que la matière d'un mince volume, en formaient anciennement jusqu'à dix-huit? En partant de cette donnée, on voit qu'il y a beaucoup à rabattre sur le nombre des volumes qui périrent dans la guerre d'Alexandrie.

D'un autre côté, il y avait dans cette ville célèbre, deux bibliothèques: l'une la bibliothèque mère, composée de quatre cent mille volumes, à

instant la proie des flammes. S'il en fut ainsi, jamais incendie n'a été plus fatal aux sciences et ne ruina plus de monuments littéraires que celui qui anéantit, avec la flotte égyptienne, le palais des Lagides. Parmi les pertes irréparables que firent alors toutes les branches du savoir humain, les médecins ont particulièrement à regretter une multitude de livres que Démétrius de Phalère y avait réunis sur la médecine. A ce sujet, rapportons textuellement ce passage de saint Épiphane : « Ptolémée, dit ce » père de l'Église, chargea Démétrius de Phalère d'ac- » quérir des ouvrages de tout genre et de toute la terre. » Il écrivit aux rois, et les pria instamment de lui en- » voyer ce qu'il y avait dans leurs pays d'écrits de poëtes, » de logographes, d'orateurs, de sophistes, de médecins, » de médico-sophistes, d'historiographes, etc. ([1]). » Si nous jouissions de ces antiques richesses littéraires, nous serions mieux à même de juger du véritable état de la

l'est, dans le quartier appelé *Bruchium*, situé à l'orient du grand port, du côté de la porte Canope, quartier où était bâti le palais des *Lagides*, dont le musée faisait partie ; et l'autre, sa fille (ainsi nommée parce qu'elle n'était que le dégorgement de la première, ou peut-être parce qu'elle ne contenait que trois cent mille volumes), à l'ouest, dans le quartier de *Rhacotis*, où se trouvait le *Serapeum*. Et comme le *Bruchium* fut seul incendié, la grande bibliothèque devint la proie des flammes. Ainsi il périt à peu près quatre cent mille volumes. Cette perte, à la vérité, était immense, mais elle fut en grande partie réparée par les deux cent mille volumes qu'Antoine tira, à la prière de Cléopâtre, de la bibliothèque de Pergame pour en gratifier celle d'Alexandrie (Plutarq., *in vit. M.-Anton.*).

Ainsi, tout bien considéré, les sept ou huit cent mille volumes qui composaient les deux bibliothèques d'Alexandrie n'ont pas été anéantis tant par l'incendie du Bruchium que par d'autres causes qu'il serait trop long de faire connaître ici.

([1]) *De mensuris et pond.*, p. 9.

médecine avant Hippocrate, par conséquent du point d'où il est parti et des progrès qu'il a fait faire à la science; et dès lors on reconnaîtrait que c'est une erreur manifeste de regarder le médecin de Cos comme le père de l'art de guérir, et de placer le berceau et les développements de cet art dans la Grèce, dans cette Grèce qui, tout admirable qu'elle est, n'en fut pas moins reconnue par toute l'antiquité pour avoir emprunté ses sciences des nations barbares, particulièrement des Égyptiens.

LIVRE II.

DE LA MÉDECINE CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Cette disparition de documents que, tout en la regrettant, nous venons de signaler, nous laisse dans une grande incertitude sur les progrès de la médecine grecque avant Hippocrate. La même incertitude, faute d'annales, règne sur l'état de l'art de guérir chez les peuples de la haute antiquité. Toutefois, comme de grands progrès dans la civilisation impliquent nécessairement de pareils progrès dans les sciences et surtout dans les arts de première nécessité, tels que l'art de conserver la santé par exemple, il est rationnel de penser que partout où il a existé des empires florissants, comme le furent autrefois ceux des Assyriens, des Babyloniens, des Phéniciens, etc., la médecine dut suivre les acquisitions successives de la civilisation. En vain nous opposerait-on le témoignage d'Hérodote et celui de Strabon, qui disent que chez ces mêmes peuples tout l'art de guérir consistait à exposer les malades dans les rues afin de recueillir des passants quelque soulagement à leurs maux, nous répondrions que cette pratique, portant avec elle le caractère d'une grande antiquité, ne peut être citée que comme un exemple de la manière dont on a commencé chez eux à exercer la médecine. En effet, comment croire que des nations,

d'ailleurs si éclairées sur leurs besoins, sont toujours restées, par rapport au plus précieux comme au plus nécessaire des arts, dans la plus grossière ignorance? Encore une fois, une pareille supposition passe toute vraisemblance.

Je n'ignore pas que l'on pourrait, à l'encontre de mon opinion, citer l'exemple des anciens Romains, qui, au dire de Pline [1], étaient restés six cents ans sans médecins : preuve évidente, conclurait-on, qu'une nation peut arriver à un assez haut degré de civilisation sans que l'art de guérir y soit exercé par des hommes spécialement adonnés à cette profession. Mais ne suis-je pas ici en droit de demander si cette assertion de Pline est bien véritable, ou plutôt si elle ne ressemble pas à mille autres également fausses dont fourmille l'ouvrage du naturaliste romain? Pour mon compte, j'ai beaucoup de peine à croire qu'un peuple policé, continuellement en guerre, et exposé par conséquent, outre les maladies communes, à des blessures graves et fréquentes, se soit passé aussi longtemps de médecins. Nous voyons que, dans cette partie de l'Italie appelée la *Grande Grèce*, la médecine y était cultivée dès la plus haute antiquité. On en trouve la preuve dans une loi de Zaleucus ainsi conçue : « Si quel-» qu'un d'entre les Locriens-Epizéphyriens, étant malade, » se permet de boire du vin pur sans l'ordre du médecin, » quand bien même le malade viendrait à se rétablir, il » sera puni de mort [2]. » D'un autre côté, l'école de

(1) *Hist. nat.*, lib. XXIX, cap. v, édit. Lemaire, t. X, p. 195.

(2) Æliani *Hist. var.*, lib. II, cap. XXXVII. — Athénée (*Deipnos.* lib. X, p. 120, Lugduni, 1583) rapporte cette loi fort différemment.

Pythagore renfermait dans son sein, ainsi que nous le prouverons quand il sera question de cette école, plusieurs habiles médecins; pourquoi quelques-uns, attirés par la nombreuse population de la ville, n'auraient-ils pas eu l'idée d'aller se fixer à Rome, surtout après la dissolution de leur institut? Ce qui nous ferait croire qu'il en a été ainsi, c'est que d'abord nous lisons dans Diogène de Laërte que l'on comptait plusieurs jeunes Romains parmi les disciples du philosophe de Samos [1], et qu'ensuite les doctrines pythagoriciennes pénétrèrent dans Rome, ainsi que nous l'apprend ce passage de Cicéron : « Plusieurs choses me portent à croire, dit l'orateur romain, que nos pères tirèrent leurs sciences d'ailleurs, » et que, après les avoir goûtées, il les cultivèrent avec » succès; ils avaient presque sous les yeux le grand, le » sage Pythagore, car il vivait en Italie du temps que » Brutus mit fin à l'esclavage de sa patrie. Or je suis

« Chez les Locriens-Epizéphyriens, dit-il, il y avait une loi de Za- » leucus, par laquelle il était défendu, sous peine de mort, de boire » du vin, à moins que ce ne fût par ordre du médecin, afin de recouvrer » la santé. »

Je lis dans Hayne (*Opusc. academ.*, t. II, p. 36) la réflexion suivante sur cette loi : « Voilà une loi mahométane avant Mahomet, et sous un » ciel différent. Il est probable, fait-il observer, qu'elle tire son ori- » gine de la même cause. En effet, le législateur n'a pas voulu, pour » avoir occasion de punir, attendre que le vin eût produit de mauvais » effets : il aima mieux en proscrire l'usage, voulant couper le mal dans » sa racine. Car ce qui fait la force des lois et des institutions humaines, » c'est la durée de l'austérité des mœurs qu'elles ont établie. Quand la » contagion du luxe gagne du terrain, il est nécessaire que la corruption » des bonnes habitudes suive de près. »

[1] Lib. VIII, édit. H.-G. Huebner, t. II, pag. 249; — Jambl., *De Pythag. vit.*, t. Ier, p. 473; — Porphyr., *De vit. Pythag.*, édit. Th. Kiessling, p. 53.

» persuadé, continue-t-il, que comme la doctrine de » Pythagore se répandit de tous côtés, elle parvint jus- » qu'à Rome; et outre que cela est de soi-même assez » probable, il reste d'ailleurs des vestiges qui ne permet- » tent guère d'en douter. Peut-on en effet se figurer que » pendant tout le temps que les Grecs eurent des établis- » sements si considérables dans cette partie de l'Italie » appelée la Grande Grèce, nos Romains n'entendirent » parler ni de Pythagore lui-même, ni de ses disciples, » dont les doctes leçons firent tant de bruit (1)? » Et ailleurs Cicéron ajoute que l'Italie était pleine autrefois des élèves de Pythagore, lorsqu'une partie de ce pays s'appelait la Grande Grèce (2).

Dans le royaume d'Albe il y avait aussi des médecins, comme le prouve ce passage de Denys d'Halicarnasse : « Amulius, roi des Albains, soupçonnant que Rhéa, fille » de Numitor et prêtresse de Vesta, était enceinte, envoya » près d'elle des médecins de confiance pour s'assurer de » la vérité (3). » Et comme Albe était pour ainsi dire aux portes de Rome, je ne vois pas pourquoi les médecins de la première ville n'auraient pas passé dans l'autre, surtout quand celle-ci eut soumis les Albains. On en peut dire autant de la vieille Étrurie qui, ainsi que le rapporte Eschyle dans Théophraste (4), était très fertile en médi-

(1) *Tuscul. quæst.* in *Oper. phil.*, lib. IV, § 1, édit. Lemaire, t. III, p. 351.

(2) *De oratore*, lib. II, § 37, édit. Lemaire, p. 210.

(3) *Antiq. rom.*, liv. I, chap. XVII, trad. de Bellanger.

(4) Æschylus in Elegiis copiam medicaminum..... Hetruriæ tribuit. (Théoph., *Hist. plant.*, lib. IX, cap. XV, p. 187.)

« Le pays des Étrusques, dit aussi Creuzer, était riche en plantes salu-

caments et qui, comme on le sait, transmit aux Romains sa religion, ses arts et ses sciences. Mais sans nous arrêter à ces conjectures, qui, on ne saurait le nier, présentent une grande vraisemblance, nous trouvons dans l'histoire deux faits qui décident sans réplique la question : « Lucius Pinarius et Publius Furius étant consuls, il » éclata, dit Denys d'Halicarnasse (¹), une maladie pes- » tilentielle qui désola toute l'Italie, quoiqu'elle ne fût » nulle part aussi meurtrière qu'à Rome. Du moment » qu'on en était atteint, tous les secours humains étaient » inutiles. Les personnes dont on prenait le plus de soins » ne mouraient pas moins que celles qui étaient mal soi- » gnées. La contagion n'épargna ni âge, ni sexe, ni forts, » ni faibles. La science des médecins, et tous les remè-

» taires, dont ils surent de bonne heure découvrir et appliquer les pro- » priétés. Aussi le même renom qu'avaient les Égyptiens en Orient d'avoir » été les inventeurs de la médecine, les Étrusques le possédaient en Occi- » dent; et l'Étrurie, ainsi que l'Égypte, passait dans l'antiquité pour » la patrie des médicaments; plusieurs sources de la première de ces » contrées étaient fameuses par leurs vertus curatives et ses habitants » en tiraient grand parti..... Il est probable, ajoute Creuzer, que l'arus- » picine, en lisant l'avenir dans les entrailles des animaux, ne fut pas » sans influence sur l'anatomie. » (*Symboliq.*, trad. franç., t. II, 1re partie, p. 467.) M. Guigniaut renvoie (note 3 de la même page), d'après O. Müller, au traité de Ph.-Jac. Hartmann, *De origine anatomiæ*, comme répandant beaucoup de lumières sur ce sujet.

Au reste, pour connaître au juste le degré de civilisation qu'atteignirent les Étrusques, appelés par Niebuhr les sages de l'ancienne Rome (*Hist. romaine*, t. Ier, p. 345), il faudrait surtout posséder leur littérature; mais comme si un peuple aussi distingué par sa culture et son génie ne devait laisser aucune trace de son passage, le glaive du Romain, dit Herder, a tout effacé pour jamais, jusqu'à son inscription tumulaire. (*Idées sur la phil. de l'hist. de l'humanité*, t. III, p. 8.)

(¹) *Antiquités romaines*, liv. IX, chap. X, trad. de Bellanger.

» des qu'on emploie ordinairement pour soulager les » malades, n'étaient d'aucun secours contre cette cruelle » maladie. » Ainsi il y avait donc dès ce temps-là des médecins à Rome, c'est-à-dire en 282 de la fondation de cette ville. Voici l'autre fait puisé à la même source : « Trois cents ans après la fondation de Rome, neuf ans » plus tard, sous le consulat de Publius Horatius et de » Sextus Quintilius, Rome fut affligée de nouveau d'une » maladie contagieuse, plus terrible que toutes celles » qu'on avait vues jusqu'alors. La contagion emporta » presque tous les esclaves, et environ la moitié des au- » tres citoyens. Enfin le nombre des malades devint si » grand qu'il n'y avait pas assez de médecins pour les » traiter [1]. » Ajoutez à ces deux faits cet autre non moins positif, à savoir, que Plutarque, dans la vie de Caton l'ancien, parle d'un ambassadeur romain envoyé au roi de Bithynie, lequel ambassadeur avait un grand vide à la tête pour avoir été trépané. Or, une pareille opération suppose des connaissances assez étendues en chirurgie; d'où l'on doit inférer qu'il y avait à Rome dans ce temps-là des chirurgiens fort habiles.

Ces préliminaires établis, portons maintenant les regards sur la vieille et vénérable Égypte, ce sanctuaire mystérieux de la civilisation antique, sur cette nation jadis si fameuse, décorée par Macrobe du titre glorieux de mère des arts [2], et regardée de tout temps comme le berceau de la sagesse et comme l'une des premières

[1] *Même ouvrage*, lib. X, chap. x.
[2] *Saturn.*, t. I, lib. I, cap. xv, p. 271. Biponti.

écoles du genre humain. Ici les ténèbres commencent à se dissiper : nous ne sommes plus comme tout à l'heure réduits à de simples conjectures ; et quoique le temps ait détruit une grande partie des monuments superbes qui décoraient le sol de l'Égypte, les débris nombreux qui en ont été rassemblés dans ces derniers temps, tout en ne formant qu'un corps mutilé, n'en excitent pas moins dans l'âme une haute admiration, et nous font voir dans les Égyptiens un peuple très éclairé et parvenu par conséquent à une grande civilisation. En vain quelques contempteurs outrés ont-ils cherché à prouver le contraire ; c'est aux ruines de Thèbes que nous les transporterons pour les faire revenir de leur erreur. Qu'ils y contemplent à loisir ces portiques somptueux, ces magnifiques péristyles, ces statues colossales, ces obélisques élégants, ces longues avenues de sphinx, ces hypogées où se montrent entre autres choses, aux regards étonnés, les usages de la vie civile et domestique de ce peuple, ces bas-reliefs où l'art égyptien a déployé tant de richesses d'expression, en un mot tous ces restes imposants de palais et de temples magnifiques ; et qu'ils nous disent, après avoir médité sur tous ces chefs-d'œuvre, si des ruines d'une aussi grande magnificence ne décèlent pas l'existence d'un grand peuple. Toutefois nous n'ignorons pas tout ce que Goguet, l'abbé Guasco, Winckelmann, etc., ont écrit sur l'imperfection de l'art en Égypte ; mais il nous paraît évident que ces auteurs célèbres ont porté dans cette circonstance un jugement au moins prématuré. Si, en effet, ils avaient pu avoir connaissance des travaux de l'institut d'Égypte et de l'ou-

vrage vraiment monumental sorti des mains de cette illustre compagnie, ils auraient reconnu, ainsi que le dit un orientaliste du plus grand mérite, Champollion le jeune [1], que les Grecs et les Romains, qui se sont plu à vanter l'antiquité, la sagesse et les connaissances scientifiques des Égyptiens, ne nous ont point fait de ce peuple de rapports exagérés ou dictés par l'enthousiasme, mais que ce qu'ils ont écrit est même au-dessous de la réalité. C'est dans le grand et magnifique ouvrage de la *Description de l'Égypte*, et dans ceux de Champollion lui-même, qu'on trouvera des preuves irrécusables de cette assertion. Il serait d'ailleurs assez étrange, il faut en convenir, que les Grecs et les Romains, qui certes s'y connaissaient en matière de goût, eussent rendu sur le compte des Égyptiens cette foule de témoignages flatteurs, si leur admiration pour ce peuple n'eût été bien fondée; car non-seulement ils ont reconnu les Égyptiens pour leurs maîtres, mais ils ont de plus vanté l'excellence de leurs institutions et admiré leurs chefs-d'œuvre en architecture. « Les lois des Égyptiens, dit Diodore de Sicile [2], » n'ont pas été révérées d'eux seuls, les Grecs même les » ont admirées : de sorte que les plus habiles d'entre eux » se sont fait honneur de venir jusqu'en Égypte pour y

(1) *L'Égypte sous les Pharaons*, introd., p. 3.

(2) *Biblioth. hist.*, édit. de Wesseling, in-8°, t. I, lib. I, p. 206. Conférez Isocrate (Eloge de Busiris) où il est dit que, quant à l'ordre qui anime et vivifie le royaume d'Égypte, il est si admirable que les philosophes les plus célèbres, dans leurs discussions sur la meilleure forme du gouvernement, ont pris pour exemple celui des Égyptiens, et que le régime de Lacédémone n'est si beau que parce qu'il est une faible imitation de celui d'Égypte, etc., etc.....

» apprendre les maximes et les coutumes de cette nation » fameuse. » — « Nul pays, rapporte Hérodote ([1]), ne ren- » ferme autant de merveilles de la nature que l'Égypte, » et il n'en est pas non plus où l'on voie autant d'ouvra- » ges de l'art qui surpassent tout ce que l'on en peut dire. » J'ai vu, ajoute le même écrivain ([2]), le Labyrinthe » d'Égypte, ce monument magnifique que j'ai trouvé supé- » rieur à sa réputation ; je crois même, remarque Hérodote, » qu'en réunissant tous les bâtiments construits, tous » les ouvrages exécutés par les Grecs, on resterait encore » au-dessous de cet édifice, et pour le travail et pour la » dépense, quoique le temple d'Éphèse et celui de Samos » soient justement célèbres. » — « Des quatre principaux » temples de Thèbes, dit Diodore de Sicile ([3]), le plus » ancien est une merveille en grandeur et en beauté. » Tous les ornements de ce temple, et par la richesse de » la matière et par la finesse de ce travail, répondent à la » magnificence de l'édifice. » Voilà ce que les Grecs disaient des lois et de l'architecture des Égyptiens. Quant à la sculpture, la plupart des modernes en ont conçu une idée peu avantageuse ; mais il paraît qu'en cela ils sont encore dans l'erreur : du moins les deux passages qui suivent le prouvent assez clairement. « C'est, disent » MM. Jollois et Devilliers, une remarque importante à » faire, qu'on s'est en général mépris sur l'état de la » sculpture chez les anciens Égyptiens : on en a jugé par » cette multitude de figures égyptiennes qui servaient

([1]) Parisiis, 1844, édit. F. Didot, lib. II, § 35, p. 83.
([2]) Édit. F. Didot, lib. II, § 148, p. 120.
([3]) *Biblioth. hist.*, édit. Wesseling, t. I, lib. 1, p. 144.

» d'amulettes, et que l'on fabriquait en si grand nombre
» et avec si peu de soin, pour satisfaire la superstition des
» Égyptiens et leur empressement à se les procurer. Ces
» figures inondent, pour ainsi dire, les cabinets de
» l'Europe. Porter d'après elles un jugement sur l'état de
» l'art en Égypte, c'est comme si l'on voulait juger chez
» nous de l'avancement de la peinture et de la sculpture
» par cette multitude de figures et d'images de saints,
» qui sont entre les mains de tous les gens du peuple.
» Pour se faire une juste idée de la sculpture égyptienne,
» il faut la considérer dans les beaux morceaux que nous
» avons trouvés au milieu des ruines des anciennes villes,
» tels que la superbe tête du tombeau d'Osymandias, le
» torse d'Abydus et celui de Semenhoud, qui est mainte-
» nant déposé à la Bibliothèque impériale. Il faut surtout
» considérer la sculpture dans ses rapports avec l'archi-
» tecture : c'est alors qu'elle paraît vraiment grandiose et
» monumentale. Quoi de plus magnifique et de plus ma-
» jestueux en effet que ces masses colossales placées en
» avant de masses plus colossales encore ! Elles ne sédui-
» sent pas par ce charme, cette grâce, ce mouvement,
» qui plaisent chez les Grecs ; mais l'immobilité et la tran-
» quillité de leur pose, ainsi que la régularité de leurs
» proportions, ont quelque chose de grave et d'imposant
» qui caractérise éminemment le peuple qui les a fait
» élever : on y retrouve la trace de quelques-unes de ces
» grandes pensées qui dominaient les Égyptiens ; et ce
» qui n'avait d'abord semblé qu'un effort naissant de
» l'art, finit par en paraître une des perfections. Aucun
» peuple n'a mieux entendu cette sculpture extérieure,

» qui, pour être en rapport avec l'architecture, doit être
» surtout monumentale ([1]). »

« Accoutumés à voir des monuments égyptiens d'une
» très petite proportion, et travaillés avec peu de soins et
» une extrême négligence, ou ne possédant que quelques
» fragments de bas-reliefs symboliques, les savants de
» l'Europe, dit Champollion le jeune ([2]), n'ont pu avoir
» jusqu'ici que des idées obscures et défavorables de l'art
» de la sculpture chez les Égyptiens. On a cherché à fixer
» le degré de perfection auquel ils l'avaient porté, d'après
» des bas-reliefs religieux qui étaient exécutés selon un
» type convenu, dont les artistes ne pouvaient nullement
» s'écarter. On a eu dès lors une opinion peu avantageuse
» de l'habileté des sculpteurs égyptiens, et l'on n'a pas
» fait cette réflexion bien naturelle qu'il n'était pas raison-
» nable d'attribuer à l'ignorance des artistes les formes
» vicieuses qu'on remarque ordinairement dans le peu de
» figures humaines que possèdent les divers cabinets de
» l'Europe, lorsque ces mêmes artistes ont saisi d'une
» manière admirable le caractère et le beau idéal des ani-
» maux qu'ils ont sculptés de ronde bosse. C'est sur les
» lions du Capitole, sur les sphinx et les statues de Thè-
» bes, qui seront publiés dans la *Description de l'Égypte*,
» qu'il faut étudier la sculpture égyptienne; c'est à la vue
» de ces monuments que les idées qu'on s'est faites de
» l'art égyptien se rectifieront, qu'on appréciera la cor-
» rection de dessin et le savoir d'exécution des Égyptiens,

([1]) *Antiq. descript. de Thèbes*, p. 83 et 84.
([2]) Ouvrage cité, t. Ier, p. 357.

» lorsqu'ils ont pu s'abandonner entièrement à l'impulsion
» de leur génie. On aura une connaissanee approximative
» de ees perfections en étudiant le torse de basalte noir
» donné par S. M. l'Empereur et Roi au Cabinet des anti-
» ques de la Bibliothèque impériale (1). »

Telles sont les réflexions extrêmement judicieuses de Champollion le jeune touchant les causes qui, jusqu'à ce jour, ont trompé les savants sur le véritable état de la seulpture en Égypte. Or, je le demande iei, est-il eroyable qu'un peuple qui avait fait de si grands progrès dans les arts, n'ait pas cultivé les seiences avec le même succès? Cette question, pour être traitée eonvenablement, demanderait, j'en eonviens, de grands développements, mais ehacun sent que la nature de notre travail ne saurait comporter de pareils détails (2). Je dirai seulement qu'à en juger par l'empressement avec lequel les philosophes de la Grèee eouraient en Égypte pour s'y enriehir des connaissances

(1) Voyez du même auteur les deux lettres à M. le duc de Blacas, relatives au Musée de Turin, surtout pages 28 et suiv. de la première lettre où il donne la description de la statue de Thoutmosis II; et la page 69 et suiv. (même lettre) où se trouve décrite la statue de Ramsès le Grand ou Sésostris, véritable chef-d'œuvre de la sculpture égyptienne.

(2) On trouvera là-dessus des détails suffisants : 1° dans l'*Égypte ancienne* de M. Champollion-Figeac; 2° dans l'*Égypte pharaonique* de M. Henry, Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

Il est très fâcheux que M. Jomard, l'un des illustres collaborateurs de la grande *Description d'Égypte*, n'ait pas rempli le programme qu'il avait tracé dans la *France littéraire* (t. IV, p. 48 et 49); nous aurions un tableau complet des connaissances que possédait l'Égypte ancienne soit dans les sciences, soit dans les arts libéraux et industriels. Ce savant avait visité lui-même les monuments, et, à l'aide des découvertes récentes, il n'eût pas manqué de faire un travail qui nous aurait tenu lieu de tout.

des prêtres (1), on ne peut s'empêcher de partager l'admiration de l'antiquité pour ce peuple si célèbre. Au dire de Diodore de Sicile (2), les prêtres de cette nation comptaient au nombre de leurs disciples Orphée, Musée, Dédale, Homère, Lycurgue, Solon, Pythagore, Démocrite, Platon, Eudoxe et Œnopidès. Quelle apparence que tant

(1) « Nul doute, dit M. Guigniaut, que la caste sacerdotale des Égyp- » tiens n'eût en dépôt d'assez vastes connaissances, fruit de l'expérience » des âges, du besoin de soutenir une domination fondée en grande » partie sur la supériorité des lumières, et des loisirs qu'une vie exempte » de tous les soins vulgaires livrait aux méditations du génie : de là ce » concours des étrangers, des philosophes grecs surtout, avides d'aller » puiser la science égyptienne à sa source antique. C'est là, ce nous » semble, ajoute M. Guigniaut, la plus forte preuve que l'on puisse allé- » guer en faveur de la réalité des lumières et des connaissances généra- » lement attribuées par les anciens aux Égyptiens. » (Creuzer, *Symb.*, t. Ier, 2e partie, p. 797.)

« Les Grecs qui ont le plus honoré leur patrie par leur savoir, dit » aussi M. Lafaist, ancien élève de l'École normale, dans sa dissertation » sur la philosophie atomistique, la tradition veut qu'ils se soient instruits » d'abord à l'école des sages de l'Égypte, de l'Inde ou de la Perse. On » ne peut méconnaître, remarque l'auteur, dans cette circonstance, la » conviction profonde où était l'antiquité que toute la lumière venait de » l'Orient; que là toutes les sciences avaient été blanchies par le temps, » selon la belle expression de Platon, tandis qu'en deçà de la mer Égée, » elles sortaient à peine du berceau. » (P. 47 et suiv.) — Cf. dans la grande *Description d'Égypte* le mémoire de M. Jomard, intitulé *Système métrique des anciens Égyptiens.*

La même réflexion s'était déjà présentée à l'esprit de la Peyrère, qui s'exprimait ainsi : « Quid dicam de tot viris egregiis, et tanti nominis » philosophis, non minus prudentia, quam eruditione præstantibus, » qui ad sacerdotes confluebant, ut Ægyptiorum mores doctrinæque » genus cognoscerent, cum tanta opinione religionis et sapientiæ » Ægyptiæ ? » (*Preadamitæ*, etc., p. 159, anno salutis 1665.) Cf. sur le même sujet, *Hist. de l'école d'Alexandrie*, 2e édit., par Matter, t. Ier, p. 13 et 14.

(2) *Bibl. hist.*, t. I, lib. I, édit. Wesseling., in-8°, p. 281. Cf. Ammian. Marcel., lib. XXII, cap. XVI.

d'illustres Grecs aient été en Égypte recueillir des leçons s'ils n'y avaient été attirés par la haute réputation dont jouissaient les sages de cette contrée? Comme tout le monde le sait, les sciences étaient dans l'antique Égypte le partage exclusif de la caste sacerdotale. On ne peut douter que leur marche, ainsi que le dit le célèbre Volney, ne dût y être rapide, parce que la curiosité oiseuse des prêtres physiciens n'avait pour aliment, dans la retraite des temples, que l'énigme toujours présente de l'Univers, et que, dans la division politique qui longtemps partagea cette contrée, chaque État eut son collége de prêtres, qui, tour à tour auxiliaires ou rivaux, hâtèrent par leurs disputes les progrès des sciences et des découvertes. Ces progrès, toute l'antiquité les a reconnus. L'Ecriture, pour faire l'éloge de Moïse, dit qu'il fut instruit dans toutes les sciences des Égyptiens (1). Aristote nous apprend que non-seulement les mathématiques furent inventées en Égypte (2), mais encore que les Grecs avaient reçu de ce pays des connaissances certaines sur l'astronomie (3). Hérodote rend aux Égyptiens cette justice, qu'ils ont déduit la longueur de l'année plus habilement que les Grecs (4). Strabon dit de plus, conjointement avec Dio-

(1) In act. 7, v. 22; — Clement. Alexand., *Stromat.*, édit. Potter, t. Ier, p. 413; — Saint Justin, *Ad Græcos cohort.*, Parisiis, 1742, p. 14.

(2) *Metaphys.*, Lutetiæ, 1629, édit. Duval, t. II, p. 840a.

(3) *De cœlo*, t. I, p. 464b, (même édition). Cf. Theon, *Ad Arat. Phænom.*, p. 181.

(4) Lib. II, § 4, Parisiis, 1844, édit. F. Didot, p. 73. — Cf. Strabon, *Geograph.*, lib. XVII, p. 1171, Amstelodami, 1707, édit. Casaubon; — Diodor. Sicul., *Bibl. hist.*, lib. I, § 50, Parisiis, 1842, édit. F. Didot, p. 41; — Macrob., *Saturn.*, t. I, lib. I, cap. XIV, Biponti, p. 268; — Biot, *Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne;*

dore de Sicile ([1]), qu'ils excellèrent aussi bien dans la philosophie que dans l'astronomie ([2]). Ajoutez que le même Diodore, d'accord avec Héron le géomètre ([3]), Servius ([4]), etc., fait naître l'arithmétique et la géométrie en Égypte, où ces deux sciences reçurent de grands développements. Enfin Chérémon, qui fut bibliothécaire d'Alexandrie, et qui se livra particulièrement à la connaissance des antiquités égyptiennes, comme le prouvaient ses deux ouvrages, l'un connu sous le titre d'*Hieroglyphica*, et l'autre sous celui d'*Ægyptica*, dépose en leur faveur ce témoignage important, « qu'éloignés des affaires et des » soins du monde, ils se tenaient toujours enfermés dans » leurs temples, où ils n'étaient occupés qu'à chercher la » nature et les causes des choses; que le temps qu'ils ne » consacraient pas aux cérémonies sacrées, ils l'em- » ployaient à l'étude de l'arithmétique, de la géométrie, » de l'astronomie, de la philosophie, et qu'ils étaient si » occupés à faire des découvertes et des expériences, » qu'ils passaient les nuits à ces sortes d'exercices. Il » ajoute qu'ils s'abstenaient soigneusement de vin et de » viande, afin de conserver à leur esprit toute sa force et

Recherches sur l'année vague des Égyptiens dans les *Mémoires de l'Institut*, t. XIII, p. 547 et suiv.; *Dissert. sur la période sothiaque*, dans le *Moniteur* du 3 décembre 1845; — M. Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 95 et suiv., et p. 234 et suiv.; — M. Henry, *Égypte pharaonique*, t. II, p. 1 et suiv.

([1]) *Bibl. hist.*, lib. I, édit. Wesseling, p. 150 et seq.

([2]) *Geog.*, édit. Casaubon, liv. XVII, Amstelodami, 1707, p. 1159 et 1171.

([3]) *In analect. græc.*, Parisiis, 1532.

([4]) *Ad Eclog. Virg. III*, v. 41, Parisiis, 1532, p. 16.

» sa liberté (1). » Avec de pareilles précautions et une si grande application au travail, on trouvera tout naturel qu'ils aient pénétré bien avant dans la connaissance des mystères de la nature. C'est sans doute ce qui a fait dire à Aulu-Gelle ce qui suit : « Il est constant que les anciens » Égyptiens furent à la fois habiles dans la découverte » des arts, et pleins de sagacité pour étudier et pour ap- » profondir la nature : « *Veteres Ægyptios constat et in* » *artibus reperiendis solertes exstitisse, et in cogitatione* » *rerum indaganda sagaces* (2). »

Ce fut dans l'*Encyclopédie hermétique* que les prêtres égyptiens consignèrent le résultat de leurs immenses travaux; mais malheureusement ce recueil précieux est perdu pour nous depuis longtemps : *Jamdudum perierunt genuini Hermetis libri : jamdudum irrepserunt suppositiii*, dit le chevalier Marsham (3). A ce sujet, nous ferons cette demande : Parce que l'on a supposé des livres sous le nom d'Hermès, est-ce un motif pour croire que l'*Encyclopédie hermétique* dont parle Clément d'Alexandrie était elle-même apocryphe? Sprengel le pense; mais nous ne saurions partager sa manière de voir à cet égard. Ce savant médecin s'est étayé dans cette occasion de l'autorité de Jamblique et de celle de Galien; et si nous avons bien cherché, Jamblique et Galien ne disent rien de tout cela. L'un rapporte que les livres qui ont été

(1) Sanct. E. Hieronym. *adv. Jovinian.*, lib. II, Parisiis, 1706, t. IV, p. 206. — Conf. Porphyre, *Abstin. des viandes*, p. 268 et suiv., trad. par Burigny.

(2) *Noct. attic.*, lib. II, cap. XVIII.

(3) *Canon ægypt.*, Londini, 1672, p. 234.

publiés sous le nom de Mercure contenaient ses opinions, quoiqu'on y trouvât souvent le langage des philosophes grecs; car, fait-il observer, ils ont été traduits de l'égyptien par des hommes instruits en philosophie ([1]). L'autre

([1]) « Scripta quæ sub Mercurii nomine circumferuntur, continent quidem opiniones, licet lingua sæpe utantur græcorum philosophorum, nam a viris philosophiæ peritis translata sunt ex lingua ægyptiaca. » (*De myst. ægypt.*, édit. Th. Gales, section 8, cap. IV, p. 160.)

Il faut lire ce passage avec des yeux prévenus, je dirai presque fascinés, pour y trouver, comme Sprengel (*Hist. de la médec.*, t. Ier, p. 41), que l'Encyclopédie égyptienne passait dans l'esprit de Jamblique pour *fort peu authentique.* Tirer de ce passage une pareille induction, c'est évidemment donner aux mots une valeur compréhensive qu'ils n'ont pas, c'est leur faire dire ce qu'ils ne signifient nullement.

Mais ce Mercure ou Hermès, qu'était-il ? On a émis bien des opinions là-dessus. Toutefois je me contenterai de faire connaître seulement celle du célèbre Benjamin Constant, tirée de son savant ouvrage sur la religion (t. II, p. 121), parce qu'elle me paraît la plus raisonnable.

« L'instinct du sacerdoce, dit-il, l'avertissait de ne jamais permettre à » aucune individualité de se faire jour. Ce que nous avons pris pour » des noms propres d'écrivains Chaldéens, Phéniciens, n'était proba- » blement que la désignation d'une classe. Le mot Sanchoniaton signifiait » chez les Phéniciens un savant, un philosophe, c'est-à-dire un prêtre. » Beaucoup d'Indiens ont assuré le chevalier Jones que Boudda était un » nom générique. En Égypte, tous les ouvrages sur la religion et les » sciences portaient le nom de Thôth ou d'Hermès. Dans toute l'histoire » égyptienne, dit un auteur allemand (Vogel, *Religion des Égypt.*), on » n'entend jamais parler des talents ou du mérite d'un prêtre en parti- » culier; il n'y a point d'inventeur qui se fasse connaître. Cette supré- » matie de la corporation, et cette absence de toute prééminence indi- » viduelle, ne peuvent être un effet du hasard. Le sacerdoce avait » réfléchi que les qualités éminentes de quelques-uns nuiraient à la con- » sidération du reste; il voulait jouir en commun de la vénération natio- » nale; il voulait la léguer ainsi collective à ses successeurs. Tout devait » en conséquence se rapporter à l'ensemble. Nul n'avait le droit de se » distinguer pour son propre compte.

» Voilà pourquoi, continue Benjamin Constant (p. 122, note 2), » Thôth ou Hermès était chez les Égyptiens la personnification de l'or-

parle d'un ouvrage intitulé : *Le livre des trente-six herbes*

» dre des prêtres réduit à un signe unique. Selon Jablonski, le mot » Thôth, Theyt, Thayt ou Thoyt, signifiait, dans la langue égyptienne, » une assemblée, et plus spécialement une assemblée de sages et de sa- » vants, le collége sacerdotal d'une ville ou d'un temple. Ainsi, le sacer- » doce collectif de l'Égypte, personnifié et considéré comme unité, était » représenté par un être imaginaire, auquel on rattachait l'invention du » langage et de l'écriture qu'il avait apportée du ciel et communiquée » aux hommes ; celle de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, » de la médecine, de la musique et du rhythme ; l'institution de la religion » et ses pompes sacrées, de la gymnastique et de la danse ; enfin les arts » moins indispensables, mais non moins précieux, de l'architecture, de » la sculpture et de la peinture. On lui attribuait tant de volumes sur » tous les objets des connaissances humaines, que nul mortel n'aurait pu » les composer. On lui faisait honneur même de découvertes fort posté- » rieures à l'époque fictive de son apparition sur la terre. Tous les per- » fectionnements successifs de l'astronomie, et en général les travaux de » chaque siècle, devenaient sa propriété et ajoutaient à sa gloire. De la » sorte, les noms des individus se perdaient dans l'ordre nombreux des » prêtres, et le mérite que chacun s'était acquis par ses observations et » ses veilles, tournait au profit de l'association sacerdotale, en étant » rapporté au génie tutélaire de cette association. »

Au reste, cette opinion de Benjamin Constant me paraît avoir beaucoup de rapport avec celle de Jamblique, qui s'exprime ainsi : « Deus » eloquentiæ Mercurius olim recto existimatus est sacerdotibus omnibus » communis ; quippe ad veram de diis scientiam præest, unus idemque » est universis. Quare et nostri majores suæ sapientiæ inventa illi dedi- » cabant, omnia propria commentaria Mercurii nomine inscribentes. » (*De myst. ægypt.*, cap. I, édit. Thom. Gales, p. 1.)

Zoéga (*De orig. et usu obeliscorum*, p. 504 et 581) a partagé la même opinion.

Si le lecteur désire connaître une grande partie des sentiments qui ont été émis sur Hermès on Thôth, il les trouvera dans la note 10, page 851 et suiv. du 1er volume, 2e partie de la *Symbolique* de Creuzer, trad. franç. Cette note est du célèbre traducteur, M. J.-D. Guigniaut. Il peut consulter aussi le texte de Creuzer, t. Ier, p. 435 et suiv., même trad. Il ne consultera pas avec moins d'intérêt l'*Égypte ancienne* de M. Champollion-Figeac, p. 134 et suiv., et l'*Égypte pharaonique* de M. J. Henry, t. Ier, p. 438 et suiv.

Ce fait, expliqué comme Benjamin Constant l'a fait, lève une difficulté

sacrées des horoscopes, qui ne renfermait que des futilités,

qui, sans cela, serait insoluble. On lit dans Jamblique (*De myst.*, sect. 8, cap I, édit. Th. Gales, p. 157) que, selon Séleucus, le nombre des ouvrages écrits par Hermès s'élevait à vingt mille volumes, et, selon Manéthon, à un nombre beaucoup plus considérable. Plusieurs auteurs, dit Fabricius (*Bibl. græc.*, t. Ier, p. 86, édit. Harles), ont regardé cette tradition comme incroyable; Galien, G. Hornius et Bochart, ne pouvant comprendre comment Hermès avait composé tous les livres qu'on lui attribuait, ont donné, chacun, une interprétation différente de ce fait. Mais toutes ces interprétations me paraissent fausses : il n'y a, selon moi, de véritable que celle qui regarde Thôth ou Hermès comme la personnification de la caste savante ou sacerdotale.

L'existence d'une littérature égyptienne et d'une bibliothèque qui lui servait de dépôt, vient d'acquérir un nouveau degré de certitude par les découvertes de Champollion le jeune. Au Rhamasseïon de Thèbes, dit l'illustre voyageur, existe une salle dont la porte est ornée de bas-reliefs qui méritent une attention particulière. Au bas des jambages, et immédiatement au-dessus de la dédicace, sont sculptées deux divinités. Ces deux divinités sont, à gauche, le dieu des sciences et des arts, Thôth à tête d'Ibis, et à droite la déesse Saf, compagne de Thôth, portant la tête remarquable de *dame des lettres et présidente de la salle des livres*. De plus, le dieu est suivi de l'un de ces parèdres, qu'à sa légende et à l'œil qu'il porte sur la tête, on reconnaît pour le sens de la vue personnifié, tandis que le parèdre de la déesse est le sens de l'ouïe, caractérisé par une grande oreille tracée également au-dessus de sa tête et par le mot *Sôlem* (l'ouïe) sculpté dans sa légende ; il tient de plus en main tous les instruments de l'écriture, comme pour écrire tout ce qu'il entend. Je demande, ajoute Champollion, s'il est possible de mieux annoncer que par ces bas-reliefs l'entrée d'une bibliothèque? (*Lett. écrites de l'Égypte*, etc., p. 284 et suiv.)

Ainsi voilà donc retrouvée cette fameuse bibliothèque du tombeau d'Osymandias, dont parle Diodore de Sicile d'après Hécatée, et sur la porte de laquelle on lisait ces mots remarquables : *Remède de l'âme.* Mais toutes ces antiques richesses littéraires sont devenues la proie des temps. On sent combien, pour fixer au juste nos idées sur le degré de la culture intellectuelle des Égyptiens, nous devons regretter cette précieuse littérature. Nos regrets redoublent quand nous apprenons que les ouvrages qu'avaient écrits sur les sciences les autres nations de la haute antiquité sont également perdus. « Les philosophes, parmi l'espèce humaine, » dit Ebn-Khaldoun (écrivain qui, selon M. de Sacy, est d'un grand

et qui était un de ceux attribués à Hermès (¹); mais tout cela ne prouve absolument rien. Du passage de Jamblique, il est impossible de tirer le moindre trait qui ait rapport à ce que Sprengel lui prête (²); de celui de Galien, on peut déduire tout au plus cette conséquence, à savoir : que l'on a fait paraître sous le nom d'Hermès des livres futiles, et c'est ce que l'on savait depuis longtemps. Mais il sera toujours de toute impossibilité de conclure, de l'un ou de l'autre passage, que les quarante-deux volumes qui com-

» poids), ont été très nombreux ; ce qui ne nous est point parvenu des » faits sur les sciences est plus considérable que ce qui a été transmis » jusqu'à nous. Que sont devenus les ouvrages scientifiques des Perses, » qu'Omar ordonna d'anéantir lors de la conquête de leur pays? Où sont » ceux des Chaldéens, des Syriens, des Babyloniens.....? Où sont ceux » des Égyptiens, qui les ont précédés? Les travaux d'un seul peuple » sont venus jusqu'à nous ; je veux parler des Grecs. » (*Relat. d'Égypte*, traduction de l'arabe d'Abd-Allatif par Sylvestre de Sacy, p. 242 et 243.)

(¹) «..... In libello ex iis, qui inscribuntur Mercurio Ægyptio, continente » trigenta sex sacras horoscoporum herbas. Quas manifestum est nugas » esse, et figmenta ejus qui librum composuit. » (*De simpl. medic. facult.*, lib. VI, Procem., édit. Chartier, t. XIII, p. 145.)

C'est là tout ce que dit Galien. Comment Sprengel a-t-il pu assurer, d'après ce court passage, que le médecin de Pergame déclare formellement que l'Encyclopédie égyptienne était apocryphe! (*Hist. de la médec.*, t. Ier, p. 41). Certes ce n'est pas de cette manière que l'on interprète un témoignage; c'est bien plutôt le fausser en lui faisant dire plus qu'il ne dit réellement. Au reste, Sprengel n'a fait en cela que suivre le chevalier Marsham, *Canon ægypt.*, Londini, 1772, p. 234.

(²) Cudworth, quoiqu'il pensât qu'on avait supposé beaucoup d'ouvrages sous le nom d'Hermès, n'en regardait pas moins l'Encyclopédie hermétique comme de ces anciens livres, ou qu'Hermès avait écrits lui-même, ou que les Égyptiens croyaient son ouvrage, et qu'ils avaient, à cause de cela, confiés à la garde des prêtres. (*Syst. intell.*, t. I, § 18, p. 379, Ienæ, 1733.)

Zoéga croyait aussi à l'ancienneté de l'Encyclopédie hermétique; il

posaient l'*Encyclopédie hermétique*, et qui, au rapport de Clément d'Alexandrie ([1]), renfermaient la philosophie entière des Égyptiens, aient été composés par des faussaires. Aussi ne puis-je assez m'étonner que Sprengel, homme d'un grand jugement et d'une profonde érudition, ait embrassé une opinion qui me paraît si dénuée de preuves.

Afin que le lecteur juge de l'immensité des connaissances des savants de l'ancienne Égypte, je vais mettre sous ses yeux le titre des quarante-deux volumes du recueil

combat même Tychsen, qui prétendait que les quarante-deux volumes dont parle Clément d'Alexandrie n'existaient pas du temps des anciens prêtres égyptiens, mais qu'ils avaient été composés sous les Ptolémées, se fondant sur ce que Diodore de Sicile n'en parle pas. Mais, demande Zoéga, Diodore de Sicile pouvait-il tout savoir, lui qui avait parcouru l'Égypte comme ont coutume de le faire les voyageurs, et qui, pour écrire son histoire, ne put certes s'enquérir avec soin de tous les usages des peuples, tandis que saint Clément, né à Alexandrie, et vivant en Égypte, passe pour avoir consulté plusieurs auteurs très anciens, et a pu par conséquent, savoir beaucoup de choses qui sont demeurées inconnues à Diodore de Sicile? (*De orig. et usu obeliscorum*, Romæ, 1797, p. 508, note 19.)

Zoega pouvait de plus répondre à Tychsen que Diodore de Sicile ne garde point le silence sur l'Encyclopédie égyptienne, car, en parlant des règles écrites auxquelles les pastophores devaient soumettre leur conduite médicale, il fait expressément mention d'un *Code sacré* qui les contenait, lequel faisait probablement partie des quarante-deux volumes mentionnés par Clément d'Alexandrie.

Et si, comme nous dirons plus bas d'après le témoignage de Strabon et celui de Jamblique, les anciens livres des Égyptiens avaient été traduits en grec, pourquoi saint Clément n'aurait-il pas pu en prendre connaissance? et qui pourrait assurer que l'Encyclopédie hermétique n'était pas elle-même au nombre des livres dont les Ptolémées avaient ordonné la traduction? Jamblique dit positivement que les livres qui portaient le nom d'Hermès furent traduits de l'égyptien. (*De myst. Ægypt.*, sect. 8, cap. IV, p. 160.)

([1]) *Stromata*, lib. VI, édit. Potter, p. 757.

hermétique. Les deux premiers contenaient, l'un des hymnes aux dieux, l'autre les devoirs des rois; les quatre suivants traitaient de l'ordonnance des étoiles fixes, de la lumière du soleil et de la lune, de leurs conjonctions et de leurs levers. Dans dix autres, on donnait la clef des hiéroglyphes, la description du Nil, la topographie de l'Égypte, le détail dont se composait l'appareil des cérémonies religieuses et l'indication des lieux qui leur étaient consacrés, de même que la mesure et la nature de toutes les choses nécessaires aux sacrifices; puis on y enseignait l'astronomie, la cosmographie, la marche du soleil et de la lune, ainsi que des cinq planètes. Dix autres volumes concernaient l'art de préparer et de sceller les victimes, les cérémonies religieuses, les fêtes, les pompes, les prières, enfin tout ce qui regardait la religion égyptienne. Un pareil nombre de volumes, nommés *Livres sacerdotaux*, étaient destinés à l'étude des lois, à la connaissance des dieux et à la discipline des prêtres, ainsi qu'à la manière dont les revenus devaient être distribués; enfin, les six derniers regardaient spécialement la médecine (¹).
« Nous laissons au lecteur le soin de déduire toutes les conséquences d'une pareille encyclopédie; mais ce que nous ferons remarquer, c'est que les six volumes qui avaient pour objet la médecine renfermaient un corps de doctrine complet et des mieux ordonnés. Le premier traitait de l'anatomie, le second des maladies, le troisième des instruments, le quatrième des médicaments, le cinquième des maladies des yeux, et le dernier des maladies des

(¹) *Stromata*, loc. cit.

femmes. Assurément, on ne peut nier que cette distribution ne fût très méthodique. On donnait d'abord la description du corps humain, montrant par là qu'il fallait commencer par la connaissance du sujet sur lequel on devait opérer; ensuite on passait à l'étude des maladies, puis à celle des médicaments et des instruments nécessaires pour les guérir; et comme les affections des yeux et les maladies des femmes sont en grand nombre, et qu'elles demandent une attention toute particulière, on avait soin de les examiner à part et d'en faire une étude spéciale. N'est-ce pas là un corps de doctrine médicale aussi complet que bien ordonné? »

M. Renouard [1], après avoir cité le passage précédent, ajoute ce qui suit : « Personne ne contestera l'excellence du plan d'études médicales que M. Houdart vient de tracer; mais ce qu'on lui contestera, ce qu'on est en droit de lui contester, c'est qu'un plan si bien distribué puisse remonter à une époque aussi reculée qu'il le pense [2]. »

Je n'ai nulle envie d'entamer une polémique avec M. Renouard : j'ai trop peu de confiance en mes forces pour ramasser le gant qu'il vient de me jeter. Mais je peux lui répondre, sans avoir aussi, de mon côté, l'intention d'entrer dans une discussion approfondie, que les témoignages sur lesquels je me suis appuyé pour soutenir l'ancienneté de l'*Encyclopédie hermétique* n'ont encore rien perdu de leur valeur, puisqu'il n'en a point infirmé l'autorité par des témoignages contraires. Cet habile his-

(1) *Histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au* XIXe *siècle*, par M. Renouard. Paris, 1846, 2 vol. in-8.

(2) *Op. cit.*, t. Ier, p. 32.

torien de la médecine s'est seulement contenté de faire observer que la collection hippocratique, postérieure d'un millier de siècles à la date supposée de l'Encyclopédie égyptienne, ne renferme pas un corps de doctrine aussi complet, aussi méthodique. Certes, ce n'est pas moi qui nierai la justesse de l'observation de M. Renouard ; mais ce que je nie, ce que je suis en droit de nier, c'est que cette infériorité du recueil hippocratique ne prouve nullement son antériorité. Si la perfection était une mesure certaine, à l'aide de laquelle on pût fixer la date précise ou approximative d'une production scientifique ou littéraire, l'*Iliade*, dont l'origine se perd, pour ainsi dire, dans les ténèbres de l'antiquité, ne serait que d'hier, puisque, de l'avis des hommes compétents, ce poëme n'a point encore été surpassé, ni même égalé.

M. Renouard ajoute de plus : « Comment admettre que les prêtres égyptiens attachassent une très grande importance aux connaissances anatomiques quand on sait que l'école de Cos, initiée à la doctrine de ces prêtres, ne possédait néanmoins que des notions fort vagues et fort peu étendues sur la conformation du corps humain ? » Mais, répondrais-je, est-on bien sûr qu'Hippocrate ait été en Égypte ? Et quand il y aurait été, est-on certain qu'il fût admis, par l'initiation, aux mystères de la science ? Nul part le médecin de Cos n'est compté au nombre des disciples du sacerdoce égyptien. Diodore de Sicile, qui les énumère tous (1), n'en fait point mention. Plutarque (2) et

(1) *Bibl. hist.*, Parisiis, 1842, édit. F. Didot, lib. I, pag. 77.
(2) *Scripta moralia*, édit. F. Didot, Parisiis, 1841, t. Ier, p. 433.

George Cedrenus [1] gardent le même silence. Comment croire, d'ailleurs, que les prêtres égyptiens, tenant à grand honneur d'enregistrer dans leurs annales les noms des Grecs qui venaient s'instruire chez eux, à tel point qu'ils conservaient leurs portraits [2], aient omis le nom si célèbre du divin vieillard? D'un autre côté, il est extrêmement douteux, comme je le dirai plus loin, que les prêtres de l'antique Égypte aient communiqué aux étrangers, même initiés, toutes les connaissances qui étaient en leur possession. Je fonde mon doute sur ce passage de Strabon : « On nous fit voir, dit le savant géographe, les maisons des prêtres, ainsi que les endroits où avaient demeuré Platon et Eudoxe. Ces philosophes étant venus ensemble à Héliopolis, y passèrent, selon quelques auteurs, treize années dans le commerce des prêtres. Avec le temps, et à force d'attentions et de politesses, ils obtinrent de ces prêtres, très instruits en astronomie, mais fort mystérieux et peu communicatifs, la connaissance de quelques théorèmes; mais les barbares leur cachèrent la plus grande partie de ce qu'ils savaient [3]. » Si, malgré leurs instances et leur long séjour en Égypte, Platon et Eudoxe n'ont pu obtenir des prêtres que quelques connaissances peu importantes, comment croire qu'Hippocrate, en admettant, toutefois, qu'il ait dirigé ses pas vers cette antique contrée, ce qui est loin d'être prouvé, en ait obtenu davantage, lui qui, selon toute probabilité, n'a demeuré dans ce pays que fort peu de temps?

(1) *Annal.*, Basileæ, 1566, in-fol , p. 77.
(2) Diod. Sicul., *Bibl. hist.*, loc. cit.
(3) *Geogr.*, lib. XVII, Arras, 1587, p. 554.

Quant à la date des connaissances anatomiques en Égypte, M. Henry la fait remonter à une époque très reculée. Voici, au reste, ce qu'il dit à ce sujet : « Le second roi de ce pays, Athothis, fils et successeur de Ménès, était médecin, puisque Manéthon lui attribue la composition d'un traité sur la dissection du corps humain.................. Ce traité, composé par le deuxième des rois d'Égypte, semble indiquer qu'à cette époque la médecine était fondée sur l'anatomie, qui seule, en effet, peut éclairer ses pas incertains. Dès ce temps-là, sans doute, le respect fanatique pour un corps privé de la vie n'existait pas encore, et l'on ne regardait pas comme une chose impie de porter le fer sur le cadavre, afin de chercher le mystère de la vie dans les secrets de la mort....... » « Mais ce traité, se demande l'auteur, comprenait-il les descriptions des différentes parties du corps humain, tant molles que solides, étudiées dans les rapports que ces parties ont entre elles et avec la vie? C'est là, répond-il, une de ces questions d'une grande difficulté. Ce respect extrême pour les cadavres que nous voyons dans les derniers temps aurait dû opposer un obstacle insurmontable aux progrès de l'anatomie, si ce respect superstitieux remontait aux premiers temps, s'il n'était pas le fruit de l'introduction de la métempsycose dans la religion égyptienne. Mais, ajoute M. Henry, aux temps les plus anciens, quand cette sorte d'horreur religieuse n'existait point encore, la dissection humaine avait dû poser les principes de la science anatomique, comme elle les renouvela plus tard sous l'empire des Lagides.

» Pendant le règne du second des Ptolémées, le méde-

cin grec Hérophile recommença les dissections humaines, et cette circonstance nous semble prouver, continue toujours l'auteur, le renouvellement, dans ce pays, des antiques dissections abandonnées pendant bien des siècles, et reprises par des étrangers moins fanatiques que ne l'étaient devenus les indigènes. La dissection humaine n'étant pas permise alors dans la Grèce, il est naturel de supposer que ce sont les anciens mystères anatomiques des Égyptiens qui, parvenus à la connaissance des Grecs, comme ceux de l'astronomie, décidèrent Hérophile à en reprendre et répéter les opérations et à en renouveler la science. » Puis M. Henry ajoute que des six livres de l'*Encyclopédie égyptienne* traitant de la médecine, le premier, c'est-à-dire le livre qui était consacré à l'anatomie, était celui d'Athothis (1). Or, d'après le canon chronologique que ce savant a dressé des dynasties égyptiennes (2), Athothis régna en 5241 avant J.-C.

Je ne sais si l'on doit accorder à la culture de l'anatomie une date aussi prodigieusement éloignée. Mais ce qui me paraît incontestable, c'est que la médecine n'a pu tout à coup arriver en Égypte au degré de perfection qu'elle semble avoir atteint d'après l'*Encyclopédie égyptienne*. Comme chez les autres peuples de la haute antiquité, on commença d'abord, ainsi que nous l'apprend Strabon (3), par exposer les malades aux yeux du public,

(1) *Égypte pharaonique*, t. II, p. 103 et suiv.

(2) *Idem*, t. Ier, p. 132. Athothis régna, selon Manéthon, en 5711. (Voyez la *Chronologie des rois d'Égypte*, par M. Lesueur, p. 310.)

(3) *Géog.*; liv. III; Paris, 1805-19, p. 450, et liv. XVI, p. 188. Casaubon soupçonne que Strabon a écrit Égyptiens au lieu d'Assyriens.

et tous les passants qui avaient été attaqués et guéris des mêmes maux étaient tenus d'aider de leurs conseils ceux qui en souffraient. Plus tard, et ce moyen était bien plus propre à accélérer les progrès de l'art, on enregistrait dans des livres destinés à cet usage les symptômes des malades qui venaient se faire traiter dans les temples, ainsi que les procédés curatifs qui les avaient guéris. Le temple de Canope et celui de Vulcain à Memphis devinrent les principaux dépôts de ces registres salutaires : ils y étaient gardés avec le même soin que les archives de la

Les traducteurs français approuvent cette leçon, se fondant sur ce que notre auteur attribue dans la suite cette coutume aux Babyloniens, et n'en parle point dans la description de l'Égypte. Nous ne saurions être ici de leur avis : cette coutume n'était point particulière aux Babyloniens ; elle paraît, au contraire, avoir été commune à presque tous les peuples anciens, ainsi que Servius nous l'apprend : « Apud veteres consuetudo » erat, dit-il, ut desperati ante januas suas collocarentur, ut possent a » transeuntibus forte curari, qui aliquando simili laboraverant morbo. » (*Comment. in Æenead.*, lib. XII, v. 395, Parisiis, 1532, p. 685).

Maxime de Tyr fait la même remarque : « Les parents d'un malade, » dit-il, allaient le déposer dans un des passages les plus fréquentés ; les » passants s'approchaient, faisant des questions sur la maladie, et, selon » qu'ils avaient été atteints du même mal et qu'ils avaient été guéris, ils » indiquaient le remède qui leur avait rendu la santé, soit qu'ils eussent » été soulagés par quelque aliment, soit qu'ils l'eussent été par le feu, » ou par le fer, ou par des frictions. » (*Dissert. XII*, édit. F. Didot, Parisiis, 1840, p. 44.)

Plutarque, dans son traité *De occulte vivendo*, en dit autant : « Dans » les temps les plus anciens, c'était l'usage d'exposer les malades en » public, et les passants qui avaient eu la même maladie qu'eux, ou qui » en avaient vu guérir d'autres, indiquaient le remède qui les avait » soulagés. »

Ainsi il est évident que cette coutume était presque générale chez les peuples de la haute antiquité. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'elle eût existé également chez les Égyptiens. Hundertmark, dans son traité *De incrementis artis medicæ per expositionem ægrotorum apud veteres*

nation. Pendant longtemps chacun eut la liberté d'aller les consulter et de choisir pour sa maladie ou pour celle de ses proches les médicaments dont l'expérience avait confirmé le succès [1]. Cette méthode, comme on le prévoit aisément, était très propre, malgré ses inconvénients, à faire avancer la science, puisqu'elle reposait entièrement sur l'observation. On dut par ce moyen rassembler une quantité prodigieuse de faits et en tirer des principes sûrs pour l'exercice de la médecine : ce fut en effet ce qui arriva. Les prêtres, qui étaient chargés de rédiger ces

in vias publicas et templa, p. 11, § 3, croyait même si bien que cette coutume existait chez les Égyptiens, qu'à son dire c'était d'eux que les autres peuples avaient tiré cet usage.

[1] Tout ce que je viens d'avancer repose sur le témoignage de deux auteurs dignes de foi, Strabon et Galien, témoignage que je vais rapporter. « On voit à Canope, dit le géographe grec, un temple extrêmement » révéré où s'opèrent des cures nombreuses. Les gens même de la plus » haute qualité y ajoutent foi..... On y tient registre des cures qui s'y » opèrent. » (*Geogr.*, liv. XVIII, trad. française, t. V, p. 360.)

« Il me paraît, dit le traducteur français, que les guérisons qui s'opé» raient dans ce lieu dataient d'une époque fort reculée; car il est diffi» cile de douter qu'Homère en ait entendu parler, et qu'il ait voulu » y faire allusion, lorsqu'il prête à la femme de Thonis, qui demeu» rait en ce lieu, la connaissance des plantes médicinales. » (Même page, note 3.)

Non-seulement on faisait des recueils d'observations à Canope, mais cela se pratiquait également à Memphis, comme Galien nous le donne clairement à entendre. Après avoir fait connaître la composition de deux emplâtres, l'un, l'emplâtre d'Isis, l'autre, l'emplâtre de dictame, le médecin de Pergame ajoute qu'Héras de Cappadoce les avait trouvés inscrits dans le sanctuaire du temple de Vulcain à Memphis : « Scripta ex adytis » templi Vulcani in Memphite. » (*De composit. med. per genera*, lib. V, cap. III, t. XIII, p. 774 et 775). Il avait déjà dit que l'onguent gris avait été nommé *sacré* ou *emplâtre d'Isis*, parce qu'il avait été tiré des lieux sacrés de l'Égypte : « Ex locis Ægypti sacris est allatum. » (*Idem*, p. 690.)

observations, firent, lorsqu'ils eurent recueilli une grande masse de faits, un code médical, fruit de l'expérience des siècles, et appelé par Diodore de Sicile *Livre sacré*, dont il ne fut plus permis de s'écarter. Ce fut d'après ce code, qui, dans la suite attribué à Hermès, fit sans doute partie du recueil dont parle Clément d'Alexandrie, que les pastophores se réglèrent pour exercer la médecine. Si, en suivant les règles qui y étaient prescrites, ils ne sauvaient pas leurs malades, ils n'étaient responsables de rien; mais ils étaient, suivant Diodore de Sicile, punis de mort s'ils s'en écartaient, quel que fût d'ailleurs l'événement. Sans doute cette loi était atroce, et ne pouvait surtout qu'arrêter tout progrès ultérieur de l'art de guérir; toutefois, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne fut rendue qu'après avoir reconnu la solidité des principes qui lui ont servi de base. Diodore de Sicile, qui nous a transmis cette loi, est formel à cet égard : il dit positivement que le motif d'une loi aussi sévère était qu'une pratique confirmée par une longue expérience, et appuyée sur l'autorité des plus grands maîtres de l'art, était préférable à l'expérience bornée de chaque médecin en particulier (1). On

« (1) Medici anonam ex publico accipiunt, et medicinam ex lege scripta, » per multos ab antiquo medicos illustres concinatam, applicant. Si » leges, quas sacri codicis lectio tradit, secuti ægroto sanitatem reddere » nequeant, culpa vacant, et indemnes abeunt : sin contra præscriptum » agant, capitis judicium subeunt. Nam medendi rationem longi temporis » usu observatam, et ab optimis artificibus ordinatam, paucos ingenio et » solertia non superaturos, legislator censuit. » (*Biblioth. hist.*, édit. Wesseling, in-8°, tom. I, lib. I, p. 90, 91 et 24°.)

Il semblerait, d'après le texte de Diodore, que les pastophores ne pouvaient dans aucun cas et aucun prétexte s'écarter de la loi écrite. Mais Aristote, en disant qu'en Égypte il n'était pas permis aux médecins

peut, semble-t-il, donner encore un autre motif de cette loi en apparence si déraisonnable : « Comme l'expérience, dit de Paw, a démontré qu'en temps de peste la police peut autant que la médecine, cela explique pourquoi les lois avaient beaucoup borné en Égypte le pouvoir des médecins. On craignait que leur penchant à essayer de nouveaux remèdes et à changer à chaque instant de méthode ne rendît inutile la police, dont l'effet était certain contre des maladies toujours semblables à elles-mêmes. Ceci, fait observer notre auteur, a paru ridicule à quelques écrivains modernes, qui disent que c'était le comble de la folie de borner le pouvoir des médecins ; mais la vérité est que rien n'a été plus sage [1]. »

Pour ce qui regarde le salaire des médecins, il paraît

de purger après le quatrième jour, fait remarquer en même temps qu'ils étaient responsables de l'événement s'ils purgeaient avant cette époque. « In Ægypto post diem quartum movere non licet medicis : quod si ante » tempus medicinam facere conentur, suo periculo faciunt. » (*De Republ.*, lib. III, cap. XV, Parisiis, 1629, édit. Duval, t. II, p. 358, A. et B.)

Je suis entré dans ce détail, parce que plusieurs auteurs s'en tiennent au texte de Diodore, sans avoir égard à celui d'Aristote qui l'explique et par conséquent le complète. Le savant Cuvier ne songeait qu'au passage de Diodore quand il a dit : « Les médecins ne pouvaient en Égypte, sous » peine de mort, s'écarter des traitements prescrits par la loi religieuse. » (*Cours de l'hist. des scienc. nat.*, 1re partie, page 7.) Sprengel oubliait aussi ce qu'avait écrit Aristote lorsqu'il s'exprimait de la manière suivante : « Si les médecins se conformaient aux règles tracées dans le Code » sacré, ils étaient à l'abri de toute poursuite, même quand le malade » venait à périr ; mais dès qu'ils s'en écartaient, on les punissait de » mort, quelle que fût d'ailleurs l'issue de la maladie. » (*Hist. de la médecine*, t. Ier, p. 39.) Schulze avait déjà commis la même faute. (*Hist. medic.*, p. 25.)

(1) *Recherches philosophiques sur les Égyptiens*, Berlin, 1773, t. Ier, p. 90 et suiv.

qu'en Égypte notre art avait conservé toute sa noblesse, en se tenant pur de ces viles manœuvres que suscite chez nous trop souvent une avide cupidité. Comme les pastophores faisaient partie de la classe sacerdotale, qui jouissait de grands priviléges et d'immenses richesses, ils voyaient probablement les malades gratis. Pour le sûr, ils les traitaient sans exiger de récompense pendant la guerre et dans les voyages au sein de leur patrie; Diodore de Sicile le dit positivement : « *Expeditione bellica,* » *aut intra patriæ fines peregratione, absque mercede* » *curantur* [1]. » Des institutions aussi bienveillantes sont, on ne peut en disconvenir, un indice certain d'un gouvernement paternel.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans relever une erreur de Sprengel [2], qui vient d'être renouvelée par M. Littré [3]. L'un et l'autre ont été trompés par un passage de Diodore de Sicile qui dit que les exercices gymnastiques étaient défendus en Égypte, parce qu'ils n'étaient propres qu'à donner au corps une force factice et passagère. Sprengel, s'en référant au texte de l'historien de Sicile, ne pouvait éviter l'erreur, car Champollion le Jeune, qui seul était à même de l'éclairer, n'avait pas encore fait son voyage en Égypte. Mais nous sommes étonnés que les *Lettres écrites de l'Égypte et de la Nubie* par ce célèbre archéologue aient échappé aux actives recherches de M. Littré, cet investigateur infatigable. Il y aurait vu que, dans les hypogées de *Beni Hassan*, M. Champollion a

(1) *Bibl. hist.*, lib. I, édit. Wasseling, in-8°, p. 242.
(2) *Hist. de la médecine*, t. Ier, p. 56.
(3) Trad. des *Œuvres d'Hippocrate*, Paris, 1839, t. Ier, p. 22.

dessiné tous les exercices gymnastiques de la caste militaire, représentés en plus de deux cents tableaux, où sont retracées toutes les poses et attitudes que peuvent prendre deux lutteurs, attaquant, se défendant, reculant, avançant, debout, renversés, etc., etc. (1). De quel poids est maintenant le suffrage de Diodore devant un pareil monument? Ai-je besoin d'ajouter à présent qu'avant cette découverte, Bossuet (2) et Pastoret (3) avaient déjà jeté des doutes sur cette prétendue défense de la gymnastique, et qu'ils croyaient que cette défense se bornait aux exercices d'une lutte outrée?

Ainsi, on le voit maintenant, la médecine, réduite en théorie, formait un corps de doctrine chez les Égyptiens et y portait tous les caractères d'une véritable science. Il est, au reste, assez facile de rendre raison de son avancement dans un pays où les médecins sont aussi nécessaires. Les débordements du Nil l'ont de tout temps exposé à des maladies fréquentes; on dut surtout en ressentir des effets pernicieux dans les premiers siècles, où l'on n'avait pas pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. D'un autre côté, ceux qui sont éloignés des bords du Nil ne boivent guère que de l'eau saumâtre et souvent corrompue. Les eaux de ce fleuve, d'ordinaire si saines, acquièrent même quelquefois, dans les grandes chaleurs, une qualité délétère qui cause la mort de plusieurs habitants (4). Ajoutez qu'il y règne souvent, pendant

(1) *Sixième lettre*, p. 80.
(2) *Hist. univers.*, part. 3, § 3.
(3) *Hist. de la législation en Égypte*, p. 332.
(4) Théoph. dans Athénée, *Deipnosoph.*, lib. II, Lugduni, p. 33,

les premiers mois du printemps, un vent pour ainsi dire mortel, nommé *kamsin*. Ce vent, extrêmement chaud, est chargé d'une si grande quantité de sables brûlants que le ciel en est obscurci, et que le soleil se voile et semble éclipsé. Quand il souffle du sud-ouest, dit Denon (¹), il est terrible : il altère, il dessèche, il enflamme le sang, irrite les nerfs, et rend l'existence douloureuse. Il opprime tellement les poumons qu'on cherche involontairement un autre lieu pour respirer, se croyant toujours à la bouche de quelque four ardent; si l'on respire l'air par le nez, le cerveau en est affecté, et lorsqu'on renvoie la respiration, on croit rendre des flots de sang. Aussi Prosper Alpin dit-il que ce vent engendre plusieurs épidémies, des maladies mortelles, et surtout des ophthalmies très tenaces (²). Tant de causes d'insalubrité, qui de tout temps ont exercé des ravages en Égypte, ont dû nécessairement éveiller de bonne heure l'attention de ses habitants; aussi voyons-nous la médecine cultivée chez eux dans les siècles les plus reculés. Clément d'Alexandrie, en disant que Moïse apprit la médecine chez les Égyptiens, nous fait assez connaître qu'elle y existait comme science dès

1582 ; — César, ou celui qui a pris son nom, dit : « Aqua (Nili) adeo est » limosa atque turbida, ut multos variosque morbos efficiat. » (*De bello Alexandrino*, § 5.) De son côté, Pline assure que les pluies ont donné trois fois à l'eau du Nil une amertume qui a causé la peste en Égypte (*Hist. nat.*, lib. XXXI, cap. XXIX, édit. Lemaire, t. VIII, p. 493.

(¹) *Voyage en Égypte*, p. 189. — Cf. Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*, édit. de Bossange. Paris, 1822, t. Iᵉʳ, p. 49 et suiv.

(²) *De medicina Ægypt.*, p. 10. Prosper Alpin dit plus loin (p. 25) qu'on voit chaque année en Égypte des inflammations du cerveau qui tuent en peu d'heures, surtout pendant la durée du kamsin.

la plus haute antiquité ([1]). *Persuasum est ibi medicinam primas habuisse radices*, remarque Prosper Alpin, *plurimosque illustres viros tum in medicina, tum in aliis scientiis olim in Ægypto floruisse* ([2]). Le savant Goguet ajoute que l'on doit regarder les Égyptiens comme les premiers qui aient réduit en principes et assujetti à de certaines règles les pratiques vagues et incertaines auxquelles on s'en était tenu pendant longtemps. Ils passaient dans l'antiquité, fait observer le même auteur, pour avoir cultivé la médecine plus anciennement et plus savamment qu'aucun autre peuple ([3]). Pour justifier cette assertion, ce célèbre écrivain a recours au témoignage d'Homère, d'Isocrate, de Pline et de Clément d'Alexandrie. Isocrate, surtout, dépose formellement en faveur de cette opinion, et ce qu'il dit même à cet égard est trop important pour ne pas trouver place ici. « Les prêtres égyptiens, » rapporte cet orateur célèbre, « inventèrent la médecine, non celle » qui fait usage de remèdes dangereux, mais celle qui em» ploie des remèdes aussi innocents que les aliments jour» naliers, et pourtant d'une efficacité telle que personne ne » peut nier qu'il y ait au monde un peuple plus sain et qui » vive plus longtemps que les Egyptiens ([4]). » Ce qui prouve

([1]) *Stromata*, lib. I, p. 413.

Ce qui prouve sans réplique que la médecine avait déjà fait d'assez grands progrès en Égypte du temps de Moïse, ce sont les connaissances profondes qu'il a montrées de cette science dans la partie de ses lois qui contient des préceptes d'hygiène, et l'indication des caractères auxquels on peut reconnaître la lèpre, ainsi que celle des moyens qu'il faut mettre en usage pour la guérir. (Sprengel, *Hist. de la méd.*, p. 67 et 68.)

([2]) *De medicina Ægypt.*, lib. I, p. 1.

([3]) *Orig. des lois, des scienc.*, etc., Paris, 1778, t. IV, p. 92.

([4]) *In laud. Busiridis.*

encore bien clairement, à notre avis, que la médecine avait fait des progrès réels en Égypte, c'est la réputation que s'étaient acquise hors de leur pays les médecins de cette antique contrée. Au rapport d'Hérodote, Cyrus, roi de Perse, fit venir d'Égypte un chirurgien oculiste (1); et, suivant le même historien (2), les médecins qui étaient à la cour de Darius, fils d'Hystaspe, étaient tous Égyptiens. La vogue dont ils jouissaient en Perse était telle que Xénophon n'a voulu parler que des médecins de cette nation, quand il a dit que les généraux en attachaient à leur personne pendant la guerre (3), et que Cyrus, après avoir appelé auprès de lui les plus habiles, encourageait leurs talents autant par l'intérêt qu'il portait aux malades confiés à leurs soins que par les récompenses dont il honorait leurs succès (4).

Je pourrais à présent, pour donner plus de poids à mon opinion sur les grands développements que la médecine avait reçus chez les Égyptiens, parler ici de leur hygiène publique, et faire voir que d'une terre inhabitable et devenue le foyer des maladies pestilentielles, ils étaient parvenus, par des travaux inouïs et des efforts incroyables, à faire un pays très sain. Je pourrais, de plus, exprimer ici leur régime diététique, et démontrer combien il était approprié à leur climat; mais, d'après tout ce qui précède, ces détails m'ont paru surabondants. Je dirai seulement

(1) Lib. III, § 1, Parisiis, 1844, édit. F. Didot, p. 132.
(2) Lib. III, § 129, même édition, p. 174.
(3) *Cyropæd.*, lib. I, cap. XVI, édit. F. Didot, p. 22.
(4) *Cyropæd.*, lib. VIII, cap. II, édit. F. Didot, Parisiis, 1838, p. 161.

que, menacés à chaque instant de la peste, de la lèpre et de la sporophthalmie, les Égyptiens avaient tellement combiné leur diète prophylactique, qu'ils étaient, en quelque sorte, parvenus à se préserver de ces cruelles maladies. Leurs institutions là-dessus étaient si admirables, et leurs lois civiles avaient même un rapport si intime avec la santé, qu'un Égyptien qui observait bien ces lois était déjà regardé comme médecin. C'est peut-être pour cette raison qu'ils avaient tous la réputation de l'être, ainsi que le disent Homère (1) et Plutarque (2).

D'après tout ce que nous venons de dire, il est facile de voir que la manière dont nous avons envisagé la médecine des Égyptiens est tout à fait particulière; car personne, avant nous, du moins que nous sachions, n'avait cru que cette science avait fait chez eux de véritables progrès. En effet, tous les auteurs qui ont écrit l'histoire de notre art n'ont voulu voir dans la médecine de ce peuple qu'un mélange absurde de pratiques magiques et d'idées ridicules sur l'astrologie judiciaire. Sprengel, entre autres, a fait tous ses efforts pour faire prévaloir cette opinion. Mais il y a cette extrême différence entre ces auteurs et nous, qu'ils ont regardé les Égyptiens comme un peuple en quelque sorte dégradé, courbé sans cesse sous le joug dominateur de ses prêtres, et dont le génie, comprimé par un tel despotisme, incapable d'aucun élan sublime,

(1) ..... Medicus vero est (in Ægypto) unusquisque et peritus supra omnes homines : sane enim Pæonis sunt ex genere. (*Odyss.*, lib. IV, v. 231.)

(2) *Œuvres morales*, trad. d'Amyot, 1582, in-folio, p. 276, de l'impr. de F. Estienne. — Diog. Laërt., *Vit. Platonis*, édit. Huebner, t. Ier, p. 198.

avait toujours été renfermé dans une sphère très étroite [1], tandis que nous voyons en eux un grand peuple qui a été aussi exercé dans les arts qu'il a excellé dans les sciences. En partant d'un point aussi opposé, il était difficile que nous puissions nous rencontrer. Quoi qu'il en soit, nous pouvons assurer que, si nous avons embrassé une opinion contraire à celle qui a régné jusqu'ici, nous n'y avons été déterminé que par de mûres réflexions sur le haut degré de civilisation auquel était parvenu ce peuple célèbre.

Avant de quitter ce sujet, nous devons essayer de répondre à quelques objections qui pourraient nous être adressées. Comment, va-t-on nous dire peut-être, l'art de guérir aurait-il été cultivé en Égypte avec succès, quand nous savons par Hérodote que cet art y était partagé de telle manière qu'il y avait un médecin particulier pour chaque partie principale du corps humain, l'un s'occupant

[1] Sprengel (*Hist. de la médecine*, t. Ier, p. 47) partage cette opinion ; mais on peut lui opposer le passage suivant de Heeren, auteur autrement compétent. « Tant qu'on ne connut pour ainsi dire de » l'Égypte que les pyramides, observe-t-il judicieusement, l'opinion que » des despotes firent entasser ces énormes masses par un peuple d'escla- » ves dut suffire pour éclaircir la question ; mais dès qu'on s'est fami- » liarisé avec les œuvres accomplies de l'art qui peuplent l'Égypte, on » parvient à la conviction qu'un goût aussi noble n'a pu se développer » sous le fléau de la tyrannie, mais qu'il y eut une époque où l'esprit » humain, quelque différentes que fussent les formes de constitution » des nôtres, put se faire jour et marcher sans entraves pour s'élever à » une hauteur que, sous certains rapports, aucun peuple, pas même en » Europe, n'a pu atteindre. Et s'il devient en même temps constant que » la religion fut le principal levier qui fît mouvoir ces forces imposantes, » ne devons-nous pas prendre de cette religion une autre opinion que » celle que nous donne la superstition grossière dans laquelle elle dégé- » néra dans la suite ? » (*De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, t. VI, p. 293, trad. française.)

des maux de dents, un autre des affections des yeux, un troisième de celles du ventre, etc... [1]? Sans doute cette objection aurait quelque force si le passage d'Hérodote, sur lequel elle est fondée, avait le sens qu'on lui prête ordinairement. Comme les diverses parties du corps humain sont étroitement unies entre elles par des liens sympathiques qui les font toutes compatir à la fois et partager ainsi leurs souffrances, on conçoit, d'après une telle solidarité, qu'il ne peut y avoir presque aucune maladie purement locale, et que, par conséquent, tout système de traitement qui tendrait à préposer un médecin spécial pour chaque organe important serait très défectueux, et présenterait les plus graves inconvénients. Mais ce n'est pas ainsi que les choses se passaient en Égypte : l'exercice de la médecine n'y était pas plus divisé au détriment de l'art qu'il ne l'est aujourd'hui en France, où l'on voit des médecins, les uns pour les dents, les autres pour les yeux; ceux-ci pour les oreilles, ceux-là pour les parties honteuses, etc... Cette coutume, au reste, paraît très ancienne : « *Habebant Romani et Græci medicos*, dit Mercuriali [2], *qui peculiares corporum humanorum partes curare profitebantur, veluti aures, testes, dentes. Quando vero ea a variis medicis varias corporum partes curandi consuetudo invecta fuerit, si quæratur, ego sane existimo Ægyptios, ut multa alia, hos mores in Græcos invexisse; ab his deinde emanasse ad Romanos...* » Ainsi l'habitude de se destiner à traiter particulièrement certaines espèces

(1) Lib. II, § 84, p. 97, édit. F. Didot.

(2) *Variarum lectionum*, lib. II, cap. VIII, p. 95.

de maladies date de la plus haute antiquité; et certes il faut bien que cette habitude n'ait rien en soi de bien désavantageux, puisqu'elle a passé successivement des Égyptiens aux Grecs, de ceux-ci aux Romains, et de ces derniers aux peuples modernes. D'un côté l'extrême étendue de l'art de guérir, de l'autre les bornes étroites de la capacité humaine, ont sans doute amené cette nécessité. On a dû, en effet, sentir de bonne heure qu'une science comme la médecine, qui demande des études si multipliées, ne pouvait guère être embrassée tout entière avec succès par le même homme; aussi l'a-t-on dès une haute antiquité divisée en deux branches principales, la médecine et la chirurgie : et comme chacune de ces branches se subdivise encore, il n'est pas étonnant que les médecins se les soient partagées, et qu'ils s'en soient tenus à celles que leur aptitude leur avait fait choisir. C'est là tout ce que veut dire le passage d'Hérodote, et lui donner un autre sens, c'est, à notre avis, mal le comprendre (1).

Mais, nous dira-t-on peut-être encore, en admettant que cette interprétation soit juste, comment nous persuaderez-vous que la médecine portait en Égypte tous les caractères d'une science, quand nous savons que l'anatomie, qui est son principal appui, n'a point été étudiée sous les Pharaons? Nous n'ignorons pas, en effet, que

(1) Les monuments sont venus corroborer ma conjecture. Voici ce que dit à ce sujet M. Prus : « Hérodote a beaucoup parlé de l'existence » en Égypte de médecins spéciaux pour toutes les parties principales du » corps; c'est une erreur démontrée aujourd'hui par les monuments. » (*Bulletin de l'Acad. royale de médec.*, 15 août 1846, t. XI, p. 1279.)

presque tous les historiens de la médecine pensent que l'anatomie n'a commencé à être cultivée en Égypte que sous le règne des Ptolémées. Cette manière de penser a même tellement prévalu aujourd'hui, que ce n'est qu'avec la plus grande défiance que nous osons la combattre ici. Cependant les preuves historiques que nous possédons pour établir l'opinion contraire nous semblent tellement péremptoires, que nous n'avons jamais pu concevoir comment on s'était obstiné à les rejeter. Clément d'Alexandrie (1), comme on a pu le voir plus haut, rapporte que, parmi les divers volumes qui composaient l'*Encyclopédie hermétique*, il y en avait un qui traitait particulièrement de la description du corps humain. Pline dit que les anciens rois d'Égypte avaient ordonné des ouvertures de cadavres, afin de découvrir la cause et le siége des maladies (2). Apion le grammairien, ainsi qu'on le lit dans Aulu-Gelle (3), rapportait aussi en termes formels, dans son ouvrage sur les Égyptiens, que c'était la coutume en Égypte d'ouvrir et de disséquer des cadavres humains. Que faut-il donc de plus pour étayer une opinion? Voudrait-on le témoignage d'un historien égyptien? eh bien! le voici : Manéthon de Sébennytus, hiérogrammate et gardien des annales sacrées du temple d'Héliopolis, Manéthon qui composa son ouvrage sur l'Égypte d'après des mémoires authentiques conservés avec un soin tout religieux dans le sanctuaire des temples (4), Manéthon dit

(1) *Strom.*, édit. Potter, t. II, p. 757.

(2) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. XII, p. 210.

(3) *Noct. attic.*, lib. X, cap. X. — Eusèb., *Præpar. evang.*, lib. X, cap. XIII.

(4) G. Syncelle, *Chronogr.*, p. 40.

qu'un ancien roi d'Égypte avait écrit lui-même un ouvrage sur l'anatomie. Je sais qu'un auteur célèbre, Winckelmann [1], qui semble avoir pris à tâche de ravaler les Égyptiens, a récusé le témoignage de cet historien, en soutenant que les anciens Égyptiens ne connaissaient point l'anatomie. Mais, comme le fait observer judicieusement de Paw [2], Manéthon était trop instruit pour avoir voulu, sur ce point, choquer toutes les traditions et toutes les idées reçues. Cette réflexion de Paw est trop juste pour ne pas croire qu'elle se fût déjà présentée à l'esprit d'Eusèbe, de Jules Africain et de George le Syncelle, qui tous nous ont transmis cette tradition sans élever le moindre doute sur sa réalité. Aussi le chevalier Marsham, fort de tant de témoignages, a-t-il admis comme très vraisemblable l'opinion qui fait naître l'anatomie dans l'antique Égypte. « *Neque a vero absimile est artem anatomicam ab Æsculapio fuisse inventam, et in syringicis etiam stelis memoriæ traditam* [3]. »

Mais voici une autre objection. Aux yeux des prêtres égyptiens, dit Leclerc, et surtout Sprengel, les maladies

(1) *Histoire de l'art chez les anciens*, édit. in-8°, Paris, 1789, t. Ier, p. 63.

(2) *Recherches philosophiques sur les Égyptiens*, t. Ier, p. 209. Berlin, 1773.

(3) *Canon. ægypt.*, p. 41. Londini, 1672. — Le célèbre Cuvier pensait comme nous là-dessus. Il dit, dans son *Cours d'histoire des sciences naturelles* (t. Ier, p. 46), que de toutes les sciences dont on cherche l'origine, l'anatomie est principalement celle qui doit le plus à l'Égypte. La religion prescrivait l'embaumement non-seulement des animaux sacrés, mais encore des cadavres humains et des animaux autres que ceux qui appartiennent aux espèces divinisées. Or, cet ouvrage devait nécessairement procurer aux hommes qui étaient chargés de son accomplissement des connaissances sur la forme et la position des viscères

étant l'effet du courroux céleste, la médecine ne dut être en leurs mains qu'un vain échafaudage de pieuses jongleries, où les pratiques magiques avaient plus de part que la science [1]. Bien qu'une pareille objection soit déjà détruite par tout ce que je viens de dire, j'ajouterai néanmoins que cette accusation de magie est d'autant plus inconcevable de la part de ces auteurs, qu'elle ne repose sur aucun témoignage historique. Le savant Goguet, qui était porté à partager l'erreur commune à cet égard, est forcé d'en faire l'aveu : « Il faut convenir, dit-il, que ni dans Hérodote, ni dans les autres auteurs de l'antiquité, on ne trouve rien qui autorise à croire que les Égyptiens employassent des pratiques superstitieuses dans la manière de traiter les malades [2]. » D'ailleurs, ajouterais-je, on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette imputation aussi souvent renouvelée que mal comprise, surtout quand on a lu l'ouvrage de Naudé sur cette matière. Cet auteur affirme positivement que la magie qui était connue dans l'Égypte n'était autre que la magie naturelle ; aussi prouve-t-il clairement que par magie on n'entendait chez

que renferment le thorax et l'abdomen ; sur les muscles ; les membranes et les éléments osseux et cartilagineux qui composent ces cavités. En effet, c'est en Égypte qu'elle se développa d'abord ; c'est sous ce beau ciel que les Grecs, qui brûlaient leurs cadavres, et par conséquent ne pouvaient pas acquérir de notions en anatomie, allèrent s'instruire de cette science si importante de nos jours, puisqu'il n'y a pas de bonne médecine sans elle et qu'elle sert de base à toutes nos idées philosophiques sur l'économie animale.

(1) On pourrait apporter en preuve les guérisons obtenues dans les temples par l'assistance d'Osiris et d'Isis ; mais cette preuve me paraît égale à celle que l'on tirerait de nos jours des malades qui croient devoir leur rétablissement à l'intercession des saints.

(2) *Ouv. cit.*, Paris, 1778, t. IV, p. 102.

les peuples de la haute antiquité qu'une physique pratique, par laquelle on s'élève à des spéculations éminentes... et l'on se tire ainsi de la presse pour prendre l'essor vers la contemplation des causes, et parvenir de cette manière à la connaissance des phénomènes de la nature. Or, ajoute le même auteur, voilà ce que l'on peut faire par le moyen de cette magie, que les Perses nommaient anciennement *sagesse*, les Grecs *philosophie*, les Juifs *cabale*, etc. [1].

Maintenant, que conclure de tout cela? — Que l'on a eu tort de regarder Hippocrate comme celui qui a inventé et perfectionné la médecine, puisque longtemps avant lui l'Égypte possédait un corps de doctrine assez avancé pour s'y constituer en science et en porter les caractères. Il est vrai que les entraves qu'elle rencontrait sur sa route devaient de toute nécessité retarder sa marche et la rendre pour ainsi dire stationnaire. La voie des découvertes étant fermée ou ne pouvant être tentée qu'à ses risques et périls, la médecine, gênée ainsi dans ses développements, se ressentait inévitablement de l'état de contrainte où la loi l'avait mise. Mais, enfin, elle y fit des progrès, et s'ils ne furent ni aussi rapides ni aussi brillants qu'en Grèce,

[1] *Apolog. des grands homm. soupç. de magie*, p. 28. Amsterdam, 1722.

« C'est ici le lieu, dit Bacon, de demander qu'on rende à ce mot de » magie, qui depuis si longtemps est pris en si mauvaise part, la signifi- » cation honorable qu'il eut autrefois. En effet, la magie chez les Perses » était regardée comme la plus haute sagesse et comme la science des » consentements universels des choses. Pour nous, ajoute Bacon, nous » entendons par ce mot la science qui, de la connaissance des formes » cachées, déduit des opérations étonnantes, et qui, en joignant, comme » on dit, les actifs avec les passifs, dévoile les grands mystères de la » nature. » (*Dignité et accroissement des sciences*, liv. III, chap. v.)

où l'esprit humain, affranchi de toute espèce de tutelle, pouvait tout à son aise se livrer à ses inspirations, ils n'en furent pas moins réels. C'est, je crois, ce qui a été mis hors de doute par les détails dans lesquels je viens d'entrer

Ici se présente une question : La médecine des Égyptiens passa-t-elle en Grèce ? D'abord, il est un fait que personne ne contestera, puisque les Grecs en conviennent eux-mêmes, c'est que la Grèce a emprunté une partie de ses connaissances à l'Égypte. Hérodote (1), Aristote (2), Diodore de Sicile (3), Strabon (4), Plutarque (5), sont unanimes sur ce point. Le même fait est attesté par Ammien-Marcellin (6), Lactance (7), Clément d'Alexandrie (8), Eusèbe (9), Jamblique (10), etc..... Mais ce que je connais de plus curieux sur les emprunts faits par les Grecs aux peuples barbares, c'est le discours de Tatien, intitulé : *Contra Græcos oratio*, et qui commence par ces mots : « *Ne infensam omnino in barbaros animum, o Græci, gerite, nec eorum invidete placitis. Quod enim apud vos institu-*

(1) *Euterpe*, passim.

(2) *De cœlo*, lib. II, cap. XII, Lutetiæ, 1629, édit. Duval, t. I, p. 464^{b}.

(3) *Bibl. hist.*, édit. Waesseling, t. I, lib. I, p. 266.

(4) *Geogr.*, lib. XVII, p. 1159 et 1160. Amstelodami, 1767.

(5) *Script. moral.*, *De Isid. et Osir.*, édit. F. Didot, Parisiis, 1839, t. I, p. 433, § 10.

(6) Lib. XXII, p. 411 ; *Hist. Aug. script.*, t. II. Francof., 1588.

(7) *De sapient. ver.*, lib. IV, cap. II.

(8) *Strom.*, lib. I, édit. Potter, t. I, p. 354 et suiv.

(9) *Præpar. evang.*, lib. X, cap. I, p. 459, et les sept autres chapitres suivants.

(10) *De Myst. Ægypt.*, cap. I, p. 1, et cap. II, p. 3, édit. Th. Gales ; — *De vit. Pythag.*, cap. XXIX, p. 134, édit. Kuster. — Conf. Porphyre, *De vit. Pythag.*, édit. Théoph. Kiessling, depuis la page 13 jusqu'à 25.

tum non a barbaris originem accepit (¹)? » Je sais que c'était une tactique convenue entre les Pères de l'Église de déprimer les Grecs, en leur refusant le mérite de l'originalité, et en leur reprochant sans cesse que ce qu'ils avaient fait de bien dans les sciences et dans les lettres, ils le devaient aux autres nations. Mais si ces reproches sont exagérés, ils n'en retiennent pas moins ce qu'ils renferment de juste; et puisque toute l'antiquité est d'accord en ce point avec les Pères de l'Église, je demande de quel droit on viendrait aujourd'hui infirmer cette unité de témoignages.

L'arbre de la science fut donc transplanté en Grèce; et quoique le sol fût moins fertile qu'en Égypte, il y porta incontestablement de plus beaux fruits. Mais il n'en est pas moins vrai que les philosophes grecs allèrent presque tous sur les bords du Nil puiser à la source des arts et des sciences, et qu'ils devinrent comme autant de canaux par où s'écoulèrent en Grèce les richesses intellectuelles des Égyptiens. Il serait bien étrange, il faut l'avouer, que, de tous les arts transportés dans le pays des Hellènes, l'art de guérir, si nécessaire à l'homme, eût été le seul excepté; mais il n'en fut pas ainsi : les Asclépiades sont d'origine égyptienne, Esculape, de qui ils descendent, étant lui-même Égyptien (²) : c'est déjà une première voie de transmission. Ensuite, quelques colonies parties de

(¹) Apud S. Justini philos. et martyr. *Opera omnia*, etc., Parisiis, 1741, p. 243.

(²) Cyrille, *Contra Julian.*, lib. VIII, cap. XLVI. — Leclerc, *Hist. de la médec.*, liv. I, chap. VIII, p. 21, et même liv., chap. XVI. — Marsham, *Canon ægypt.*, p. 39 et suiv., où se trouvent réunis tous les passages des anciens sur l'Esculape égyptien.

l'Égypte vinrent aborder en Grèce avec leurs sciences et leurs arts perfectionnés; pourquoi n'y auraient-elles pas également introduit la médecine? Mélampus, fils d'Amythéon, fut peut-être un des chefs de ces colonies, ou du moins il était bien certainement instruit des doctrines égyptiennes [1], et l'on sait que Mélampus se rendit célèbre par les cures merveilleuses qu'il opéra [2]. Eusèbe, en mettant la médecine au nombre des arts que les Grecs ont empruntés aux nations barbares, nous donne à entendre assez clairement que c'est des Égyptiens qu'ils l'ont reçue [3]. De plus, l'histoire fait Athènes fille de Saïs; le crocodile qui accompagnait Athénée (Minerve) sur l'Acropolis, et le Saïte Cécrops, la tradition nationale les regardait comme les symboles de la civilisation égyptienne importée dans l'Attique [4]. Ajoutez encore que plusieurs philosophes grecs, attirés par la réputation des médecins égyptiens, passèrent en Égypte, afin d'étudier la médecine, et puis revinrent chez eux faire goûter à leurs com-

(1) Herod., édit. F. Didot, lib. II, § 49, p. 88.

(2) Herod., édit. F. Didot, lib. IX, § 34, p. 437. — Apollod., *Bibl.*, t. I, p. 75, 77 et 135, traduct. de Clavier. — (Ce qui prouve que Mélampus était réellement Égyptien, c'est que son nom veut dire qu'il venait du pays des *Mélampodes*, c'est-à-dire, de la *Terre-Noire;* car les Grecs appelaient l'Égypte ainsi à cause du sable noir que le Nil y laisse après sa crue). — Cf. l'*Égypte sous les Pharaons*, par Champollion, t. Ier, p. 26, 106 et suiv.

(3) *Præpar. evang.*, lib. X, cap. I, p. 459.

(4) *Symbol.* de Creuzer, t. II, 1re partie, p. 256, trad. par M. Guigniaut. — Cf. : Plat., *Tim.*, Lugduni, 1590, édit. M. Ficin, p. 524. — Diod., *Bibl. hist.*, Parisiis, édit. F. Didot, lib. I, § 28, p. 22. — Jules Africain, ap. Euseb., *Præp. evang.*, lib. X, cap. X, in fine. — Cf. aussi Meursius, *De regno Athenar.*, lib. I, cap. VIII, et *De fortun. Athen.*, cap. I, où se trouvent recueillis tous ces témoignages.

patriotes le fruit des connaissances qu'ils y avaient recueillies : tel est du moins le sentiment de Schulze [1]. Jean Lange est du même avis, et désigne particulièrement Pythagore et Démocrite comme étant ceux qui ont importé en Grèce la médecine des Égyptiens [2]. De plus, la philosophie égyptienne, dont la médecine faisait partie, comme on l'a vu ci-dessus, était connue des Grecs par Hécatée de Milet, qui en avait traité dans un ouvrage exprès [3]. Si l'on ne peut assurer qu'Hippocrate ait pris

(1) *Hist. med.*, p. 161, § 31, et p. 164, § 7. — Cf. Mercuriali, *Variæ lect.*, p. 125 et 126.

(2) *Epist. med.*, t. II, p. 528 et 534, et *epist.* 48, p. 787. Francof., 1589. — Cf. Cudworth., *Syst. intell.*, t. Ier, § 18, p. 363 et seq. Ienæ, 1733.

(3) Diog. Laërt., *Procœmium*, édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1828, p. 7. — Diogène ne désigne pas distinctement l'Hécatée dont il parle ici, mais Ménage croit que c'est Hécatée de Milet (*Observat. in Diog. Laërt. Procœmium*, édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1830, t. I, p. 163).

Au reste, il est certain que les Grecs ont pu prendre connaissance des livres écrits par les prêtres égyptiens, ces livres ayant été traduits en grec ; Jamblique est positif là-dessus : « Scripta quæ sub Mercurii nomine » circumferuntur, continent quidem Mercurii opiniones, licet lingua » sæpe utantur græcorum philosophorum, nam a viris philosophiæ pe- » ritis translata ex lingua ægyptiaca. » (*De myst. Ægypt.*, édit. Th. Gales, cap. IV, p. 163, 1 vol. in-fol.)

Strabon ne s'exprime pas moins clairement sur ce fait ; il dit positivement « que les Grecs ont pris connaissance, au moyen des traductions » en leur langue, des mémoires rédigés par les prêtres ; et encore main- » tenant, ajoute-t-il, ils puisent dans ces écrits comme dans ceux des » Chaldéens. » (*Geograph.*, lib. XVII, Casaubon, in-fol., p. 1707.)

De plus, Cédrénus nous apprend que Ptolémée Philadelphe fit traduire en grec les livres sacrés des Chaldéens, des Égyptiens, des Romains et autres peuples. Cédrénus estimait à cent mille volumes les ouvrages traduits par ordre de Philadelphe. (Georg. Cedrenii *Annales*, Basileæ, 1566, in-fol., p. 136.)

Enfin, la même tradition se trouve dans George le Syncelle : « Ptolé- » mée Philadelphe, dit ce chronographe, avait rassemblé des myriades

connaissance de ce livre, il est du moins impossible d'affirmer qu'il ne l'ait jamaislu ; le contraire est même très

» de volumes, contenant tous les livres des Chaldéens, des Égyptiens,
» des Grecs et des Romains, traduits ou commentés en langue grecque. »

M. J.-J. Ampère parle de plus de deux autres documents publiés, l'un par M. Cramer, et l'autre par M. Osann. Le premier est un fragment grec, et l'autre une scolie latine, qui se trouve dans un manuscrit de Plaute, faisant partie de la collection du *Collegio romano*. Ces deux documents, desquels il résulte que les bibliothèques d'Alexandrie renfermaient des ouvrages de presque tous les idiomes du monde, traduits en grec, donnent, réunis aux témoignages précédents, de la continuité à la chaîne traditionnelle qui fait en quelque sorte les Grecs disciples des Égyptiens. Malgré cette réunion imposante de témoignages, M. Ampère regarde le fait comme douteux, et dit même que rien n'en prouve la réalité (*Revue des deux mondes*, t. XV, 1er septembre 1848). Un doute aussi affirmatif devrait surprendre, si l'on ne savait pas que l'esprit de système ferme souvent les yeux à la lumière. M. Ampère, marchant sur les traces de Meiners et d'autres savants d'Allemagne, avait entrepris de prouver que les Grecs d'Alexandrie ne devaient rien aux Égyptiens ; il fallait bien, sous peine d'être inconséquent, nier cette voie de communication.

M. Matter (*Histoire de l'école d'Alexandrie*, 2e édition, t. Ier, p. 139 et suiv.) n'est guère plus favorable à cette transmission. Après avoir cité (page 131) les deux documents qui m'occupent ici, il en discute la valeur. Arrivé à la traduction en grec des ouvrages étrangers, il dit qu'elle n'est attestée, dans la mesure que veut le scoliaste, par aucun écrivain de la tradition païenne d'Alexandrie. Cela ne me paraît pas aussi évident qu'au célèbre historien de l'école d'Alexandrie ; mais ce point de controverse ne doit pas m'occuper ici. M. Matter avoue que certains livres égyptiens ont été traduits en grec. Si restreinte que soit cette concession, elle me servirait au besoin pour affirmer que les Grecs ont pu puiser aux sources égyptiennes, qui, d'après M. Matter lui-même, étaient assez abondantes (*Idem*, depuis la page 1re jusqu'à la page 14). Conférez, au reste, un passage remarquable du même auteur (*Hist. critiq. du gnosticisme*, 1re édit., t. Ier, p. 120 et 121) où il établit que les antiques doctrines de l'Égypte....., que les enseignements mystérieux de la Thrace et de la Samothrace, d'Éleusis et de Saïs, pénétrèrent dans les principau systèmes des Grecs.....

Si c'était ici le lieu d'entrer plus profondément dans la question, je ne

probable, en admettant, toutefois, que cet ouvrage soit de cet Hécatée; car il y a dissidence là-dessus, des savants du premier mérite l'ayant attribué à Hécatée d'Abdère [1], qui vécut après Hippocrate.

m'y refuserais pas, tant est manifeste à mes yeux l'influence des doctrines orientales sur la philosophie alexandrine. Cependant je ne puis passer sous silence un fait qui me paraît extrêmement important pour la question présente; le voici : « Ératosthène prétend, dans le livre à Baton, » qu'Eudoxe de Cnide avait écrit des dialogues intitulés *Dialogues des* » *chiens*, mais que, suivant d'autres, ces dialogues avaient été composés » par des Égyptiens, qu'Eudoxe n'avait fait que les traduire de l'égyp» tien en grec. » (Diog. Laërt., lib. VIII, cap. VIII.)

De ce fait il résulte que l'on ne regardait pas comme impossible, dans l'ancien temps, que les Grecs pussent lire l'écriture égyptienne, et que par conséquent ils n'avaient pas besoin que les livres des Égyptiens fussent traduits en grec pour en prendre connaissance. S'il était besoin d'une nouvelle preuve, nous la trouverions dans cet autre fait. George le Syncelle dit (*Chronographia*, édit. Goar, p. 91 et seq.) que ce même Ératosthène forma sa liste des rois de Thèbes sur des mémoires écrits en langue égyptienne. Ajouterai-je que, pour M. Henry (*Égypte pharaonique*, t. Ier, p. 453) les hymnes d'Orphée ne sont qu'une traduction en grec des hymnes égyptiens, et qu'au dire de M. Champollion-Figeac (*Univers pittor.*, p. 138), Arius d'Héracléopolis traduisit en grec l'ouvrage d'Épéis sur les symboles égyptiens?

Si à ces quatre faits on réunit ceux rapportés plus haut par Jamblique, Strabon, etc., on obtiendra ainsi une masse de témoignages auxquels il est bien difficile de refuser son assentiment. D'ailleurs ne sait-on pas qu'il existait en Égypte une classe d'interprètes qui connaissaient parfaitement la langue grecque? En effet, Hérodote nous apprend que Psammetichus, en reconnaissance des services que lui avaient rendus les Cariens et les Ioniens, forcés par la tempête d'aborder en Égypte, leur donna plusieurs portions de terrain, et leur confia des enfants égyptiens pour leur apprendre le grec. C'est, ajoute Hérodote, des Égyptiens instruits de cette manière que descendent ceux qui, de mon temps, servent encore d'interprètes (lib. II, § 54). Est-ce que ces interprètes ne pouvaient pas donner aux Grecs connaissance des livres égyptiens?

(1) Par exemple, Vossius, *De hist. græc.*, p. 53.

LIVRE III (¹).

DE L'ENSEIGNEMENT DES ASCLÉPIADES ; DES ÉCOLES DE MÉDECINE CRÉÉES PAR EUX, ET DE CELLES DE CNIDE ET DE COS EN PARTICULIER.

La possession exclusive des sciences fut, comme chacun le sait, la passion dominante du saeerdoce égyptien. A lui seul était réservé le soin d'étudier la morale, la jurisprudence, l'astronomie, la philosophie, la médecine, etc. ; à lui seul, par conséquent, appartenait le droit d'enseigner toutes ces connaissances. Cet immense privilége, devenu la propriété des prêtres de l'antique Égypte et le plus ferme appui de leur puissance, était le résultat nécessaire de la division en castes, division qui, en éclairant les uns, laissait les autres ensevelis dans les plus profondes ténèbres. La caste sacerdotale ayant ainsi usurpé le domaine tout entier de la culture de l'esprit, nul Égyptien ne pouvait y participer que par droit d'hérédité (²). Il n'y eut d'exceptions qu'en faveur d'un très

(¹) La mort ayant empêché M. Houdart de remplir entièrement le cadre qu'il s'était tracé, il manque ici un livre qui devait avoir pour titre: *De la médecine du temps d'Homère. — D'Esculape et des Asclépiades. — Des Asclépéions et de quelle manière la médecine y était exercée.*

(²) Il ne suffisait même pas, en Égypte, d'appartenir à la classe sacer-

petit nombre d'étrangers, jugés dignes par les prêtres d'être admis par l'initiation à leurs connaissances secrètes. Encore est-il extrêmement douteux que ces prêtres aient partagé avec eux, d'une main libérale, les trésors scientifiques dont ils étaient par droit de naissance les seuls dépositaires.

Les Asclépiades, qui représentaient en Grèce les pastophores, fraction du sacerdoce égyptien, se sont montrés fidèles aux traditions de leurs ancêtres. En effet, ils ne communiquaient dans le principe qu'à leurs enfants les connaissances dont eux-mêmes avaient hérité. Esculape, si l'on s'en rapporte à la tradition, paraît être le premier qui ait donné, chez les anciens Grecs, l'exemple de cette instruction de famille. Aristide le rhéteur dit qu'Esculape ne voulut point confier à un autre l'éducation de Machaon et de Podalire, qu'il en prit soin lui-même, et qu'il leur apprit la médecine dès l'âge le plus tendre (1). Puis il ajoute que, lorsque la race des Asclépiades se fut multipliée et répandue, ils s'instruisaient mutuellement, et que c'est ainsi que l'art de guérir se transmettait des pères aux enfants (2). Platon vient renforcer le dire d'Aris-

dotale pour participer à toutes les connaissances qui étaient en sa possession, ainsi que nous l'apprend le passage suivant de saint Clément d'Alexandrie : « Les Égyptiens, dit-il, ne communiquaient point leurs mystères à tout le monde, ni la connaissance des choses divines aux profanes, mais seulement à ceux des prêtres qui en étaient jugés dignes par leur grande probité, par leur éducation et leur naissance. » (*Strom.* 5, p. 199 et seq., édit. Caillaud.)

(1) *Orat. in Asclep.*, édit. P. Stephanus, 1604, t. I, p. 75 et 76. — Cf. Diod. Sicul., *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, t. I, lib. I, p. 242.

(2) *In Asclep. orat.*, t. I, p. 79.

tide qui, en sa qualité de rhéteur, n'inspirerait, seul, que peu de confiance. Le témoignage du philosophe est ici d'autant plus précieux qu'il est l'un des plus anciens que nous possédions sur cette matière. Le voici tel que Grou l'a traduit : « N'exigeons pas d'Homère, ni des autres » poëtes anciens, qu'ils nous rendent raison de mille » choses dont ils ont parlé. Ne leur demandons pas s'ils » étaient médecins, ou s'ils savaient uniquement contre- » faire le langage des médecins ; si quelque poëte ancien » ou moderne a guéri des malades comme Esculape, ou » s'il a laissé après lui des disciples savants dans la mé- » decine, comme Esculape a fait de ses enfants (1). »

S'il était besoin d'un autre témoignage, nous le trouverions dans Galien, qui s'exprime ainsi : « Je n'accuse » point, remarque-t-il, les Asclépiades, lorsque l'art était » renfermé dans leur famille, de n'avoir rien écrit sur » l'anatomie, ni je ne blâme Marinus de l'avoir fait. Il » était, en effet, superflu de composer des livres pour » ceux qui trouvaient dans la maison paternelle tous les » moyens de s'instruire, et qui, dans leur enfance, appre- » naient l'anatomie, en disséquant sous les yeux de leurs » parents, en même temps qu'à lire et à écrire. Car chez » les anciens, les médecins, de même que les philosophes,

(1) *Reipubl.* lib. X, p. 512, f. Lugdini, 1590, édit. M. Ficin. Cf. *De legib.*, p. 602.

Il existe sur ce fait un témoignage bien plus ancien, celui d'Archinos de Milet, poëte cyclique, qui vécut vers la première olympiade. Voici ce que dit ce poëte : « Esculape avait enseigné à ses deux enfants la » science de tout ce qui regarde les maladies. » (Eustath., *Comment. in lib. XI Iliad.*)

» se livraient beaucoup aux dissections. Les Asclépiades » étant instruits de cette façon, il était tout aussi impos- » sible qu'ils oubliassent l'anatomie que les lettres de » l'alphabet qu'ils connaissaient dès l'âge le plus tendre. » Mais lorsque, plus tard, ils jugèrent utile d'enseigner » cet art, non-seulement à leurs enfants, mais encore à » des étrangers, il arriva, d'abord, que l'on cessa d'étu- » dier l'anatomie dès l'enfance, car ils la communiquè- » rent à des hommes faits qu'ils honoraient et vénéraient » pour leur vertu. Il arriva ensuite, et ce résultat était iné- » vitable, que l'étude de l'anatomie fut plus négligée, et » par conséquent moins parfaite, l'habitude de s'y livrer » dès les premières années étant abolie. Les anciens ont » clairement démontré tout ce qu'avait de force pour » toute espèce de connaissances un exercice commencé » de bonne heure. Aussi ne regardaient-ils comme véri- » tablement habiles et véritablement vertueux que ceux » qui avaient pratiqué toute leur vie les arts et la vertu. » Mais une fois que l'art des dissections fut sorti de la » famille des Asclépiades, et qu'il alla toujours se dé- » tériorant, on sentit le besoin d'avoir des livres qui » fixassent cet enseignement. Auparavant on pouvait se » passer de démonstrations écrites et de traités tels que » ceux de Dioclès, le premier de tous ceux dont les noms » soient parvenus jusqu'à nous, qui ait laissé à la postérité » des ouvrages sur cette matière [1]. »

Il résulte de ce long passage de Galien trois choses : la première, qu'il fut une époque où la médecine était l'apa-

[1] *De anat. administ.*, édit. Chartier, lib. II, chap. I, t. IV, p. 46.

nage exclusif de la famille des Asclépiades; la seconde, que pendant tout ce temps-là l'instruction se transmettait des pères aux enfants, et la troisième, que, lorsque les Asclépiades ouvrirent leurs connaissances aux étrangers, les livres devinrent nécessaires, mais que cette nécessité ne se faisait nullement sentir auparavant, l'instruction commençant dès l'enfance et étant dirigée par les parents.

J'avais à cœur d'établir d'une manière incontestable ce mode d'enseignement dont il convient maintenant de faire connaître la véritable cause. Cette éducation toute domestique, et véritablement acroamatique [1], entrait trop profondément dans l'esprit des corporations religieuses pour n'avoir pas été mise en pratique par les Asclépiades. Disciples de la vieille Égypte, où la lumière était placée sous le boisseau, c'est-à-dire où les connaissances scientifiques étaient parquées dans les sanctuaires, ils renfermèrent de même en Grèce la médecine dans les temples et s'en arrogèrent le monopole. Les deux opuscules du recueil hippocratique, l'un *le Serment*, et l'autre *la Loi*, pièces échappées, on ne sait comment, au secret de l'initiation, nous dévoilent cette prétention ambitieuse. Dans le *Serment*, le néophyte jure par tous les dieux et par toutes les déesses d'enseigner la médecine à ses enfants, à ceux de son maître et aux initiés, et, remarquez-le bien, il y jure en même temps de ne jamais la communiquer à nul autre qu'à ceux-là [2]. Cette ambi-

[1] Ce mot est pris ici dans le sens de caché au vulgaire, d'intérieur, de secret.

[2] Hipp. *Jusjur.*, édit. Kühn, t. I, p. 1 et 2.

tion jalouse et égoïste d'enclore ainsi la science dans le sanctuaire ressort encore plus évidemment, s'il est possible, de la *Loi* qui est explicite sur ce point : « Les choses » sacrées, y est-il dit, ne doivent être enseignées qu'aux » hommes sacrés; c'est un sacrilége de dévoiler aux pro- » fanes les mystères de la science, ὀργίοισιν ἐπιστήμης [1]. » Or, était profane tout ce qui n'appartenait pas à l'ordre des Asclépiades, soit à titre de descendant d'Esculape, soit à titre d'initié. De cette façon, l'art de guérir, devenu un véritable patrimoine, se transmettait comme un héritage de famille, et les Asclépiades, se passant de main en main le flambeau de la médecine, ne le faisaient luire que pour eux seuls dans l'enceinte sacrée de leurs temples.

L'adepte ne pouvait sans doute violer impunément le serment qu'il avait juré au nom de toutes les divinités de la Grèce. Dans les castes sacerdotales, il n'y a jamais eu de place pour le pardon en faveur du parjure. Quand nous voyons un brame jeter de sang-froid de l'huile bouillante dans la bouche de tout profane qui ose porter un regard curieux sur les Vèdes [2], cet acte inique et cruel nous montre tout de suite de quel esprit d'intolérance étaient animées ces castes théocratiques. Nous devons aussi pressentir par là si le parjure pouvait trouver grâce auprès des Asclépiades, qui, prêtres eux-mêmes, avaient

[1] Hipp. *Lex*, t. I, p. 5, édit. Kühn. L'auteur se sert ici du mot *orgies*; mais Érotien nous apprend que ce mot signifie *mystères* (*Gloss.*, t. II, p. 129 du *Galien* de Chartier). — Cf. Foës, *Œconom. hipp.*, p. 460, au mot ὄργια.—Meib., *Comment. in Jusj. Hipp.*, p. 105.—Sainte-Croix, *Recherches sur les mystères*, seconde édition, t. II, p. 200 et suiv.

[2] *Asiat. Research.*, t. II, p. 340.

hérité de toute la sévérité du sacerdoce oriental contre la propagation des lumières, et qui, en haine de cette diffusion, n'auraient pas manqué d'invoquer l'application de la loi, toujours si sévère en pareil cas, contre le sacrilége, si quelqu'un des leurs se fût avisé de l'enfreindre. Aux yeux des prêtres de l'antique Égypte, le parjure était le plus grand des crimes; il méritait en conséquence un châtiment prompt, et ce châtiment n'était rien moins que la peine capitale, parce que, disaient-ils, trahir son serment, c'est tout à la fois violer le respect dû aux dieux et détruire le plus ferme fondement de la foi humaine [1]. La loi, qui, comme on le voit, était si rigoureuse en matière civile, ne devait pas, à plus forte raison, être plus indulgente en matière religieuse. Dans l'ancienne Grèce, les profanateurs des mystères étaient punis de mort et leurs biens confisqués [2]. Comment croire que les Asclépiades, héritiers du despotisme égyptien, n'aient pas requis l'application d'une pareille loi, si un adepte eût eu la témérité de révéler leurs secrets! Peut-être encore, et c'est une conjecture que je ne présente qu'avec la plus grande défiance, l'histoire gardant là-dessus un silence absolu, avaient-ils érigé, pour connaître de ce crime, un tribunal particulier, comme les Eumolpides et les Céryces paraissent en avoir établi un dont eux-mêmes étaient justiciables, ainsi que le prouve l'exemple suivant. Le dadouque Callias, fils du riche Hipponicos, épouse la mère et la

(1) Diod. Sicul. *Bibl. histor.*, lib. I, édit. F. Didot, Parisiis, 1842, p. 62. — Isocrat. *Laud. Busir.*, t. II, p. 665.

(2) Andocide, *Discours sur les mystères*. — Meursius, *Eleusin.*, cap. XX, p. 55 et seq., Lugduni Batav., 1619.

la fille. Celle-ci ne peut vivre dans une telle infamie, et cherche à se détruire. N'ayant pu y réussir, elle quitte la maison de Callias, qui se dégoûte bientôt de la mère qu'il met dehors, quoiqu'elle se dît enceinte de lui. Peu de temps après, elle accouche d'un fils qu'il refuse de reconnaître. Quelques années plus tard, il redevient amoureux de la vieille Chrysiade, la reprend chez lui, et présente aux Céryces son fils déjà grand, qu'il reconnaît maintenant pour le sien. Callidès refuse de l'inserire, mais les Céryces prononcent, d'après une de leurs lois, que l'on recevrait le père au serment. Callias met la main sur l'autel, et jure que l'enfant est de lui (1).

N'est-ce pas là un véritable jugement? Sur le refus de Callidès, les Céryces s'assemblent, consultent leurs lois (2), et décident qu'il y a lieu à admettre le serment de Callias. Sainte-Croix prétend, d'après cela, que les prêtres d'Éleusis (les Eumolpides) se formaient en tribunal, et que ce tribunal connaissait surtout du crime de profanation ou d'impiété (3). Il appuie son opinion sur Démosthène, qui dit en propres termes que les causes relatives à

(1) Andocide, *Discours sur les mystères*, p. 147 et suivantes, traduit par l'abbé Auger. — On y voit qu'Ischomachos avait eu pour femme Chrysiade, et que de ce mariage était née une fille. Ce sont ces deux femmes qu'épousa Callias.

(2) L'existence de ces lois est encore mise hors de doute par le passage suivant de Lysias : « Atqui Periclem aiunt olim vos (Athenienses) » de impiis admonuisse, ut non solum adversus eos legibus scriptis » uteremini, verum iis quæ non scriptæ sint, quas Eumolpidæ inter- » pretantur. » (Lysiæ *Opera omnia*, t. I, p. 101, édit. Ath. Auger, Parisiis, 1783.)

Ainsi, d'après Lysias, les Eumolpides avaient deux sortes de lois, les unes écrites, et les autres non écrites, c'est-à-dire traditionnelles.

(3) *Recherches sur les mystères du paganisme*, t. Ier, p. 250 et suiv.

ce crime devaient se plaider devant les Eumolpides [1]. Si les descendants d'Eumolpe avaient une pareille attribution, il ne serait pas impossible que les descendants d'Esculape, qui formaient une corporation distincte dans l'État, se fussent arrogé le même droit. Il est vrai que Pastoret interprète différemment le passage de Démosthène, et qu'il refuse aux prêtres d'Éleusis cette haute juridiction [2]. Déjà Bougainville avait élevé des doutes sur ce point, et avait restreint cette juridiction aux cas les moins graves. « Les Eumolpides, dit-il, par une distinction particulière, attachée plutôt à leur famille qu'à leur dignité sacerdotale, avaient une espèce de juridiction sur ce qui se rapportait au culte des dieux. Démosthène le dit expressément dans le discours contre Androtion. Quoiqu'il se serve du terme général d'impiété, cependant il n'y a pas d'apparence que cette famille eût le droit de juger indifféremment tous les crimes contre la religion. Cette idée serait contraire aux notions les plus assurées. Il est naturel, ajoute-t-il, que ces juges particuliers ne connaissaient uniquement que des crimes qui blessaient le culte dont ils étaient les ministres, et que leur juridiction se bornait même aux moins considérables, à ceux qui ne méritaient pas une accusation dans les formes devant les Héliastes [3]. » Quoi qu'il en soit de cette diversité d'opinions, on sait ce qu'il en coûtait en Grèce à qui profanait les choses saintes. Sans par-

[1] *Orat. adversus Androt.*, p. 703, Francoforti, 1604, in-folio.

[2] *Hist. de la législation des Athéniens*, t. VII, p. 336 et suiv.

[3] *Mémoires des inscriptions et belles-lettres*, t. XVIII, p. 60 et suiv.

ler d'Anaxagoras ([1]), Socrate ([2]), Eschyle ([3]), Diagoras ([4]), Protagoras ([5]), Prodicos de Céos ([6]), Alcibiade ([7]), Andocide ([8]), Aristote ([9]), Théodore l'athée ([10]) et Stilpon ([11]),

([1]) Diog. Laërt., t. I, lib. II, cap. III, édit. G. Huebner, Lipsiæ, 1828, p. 101. — Marcellin., *Vit. Thucyd.*, p. 3, à la fin du *Thucydide* de F. Didot, Parisiis, 1840. — Lucian., *In Timone.* Parisiis, édit. F. Didot, p. 24. — Joseph., *In Apionem.* — Plut., *Vit. Niciæ.* — Ælii Arist. *Orat.*, édit. P. Stephanus, t. III, p. 101. — Conf. E. Schaubach, *Anaxag. Clazom. fragm.*, etc., p. 38 et 39, et surtout p. 47 et seq.

([2]) Voyez sur l'imputation d'impunité de Socrate, dans Diogène de Laërte, les notes de Ménage, t. I, p. 358 et seq., édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1830.

([3]) Arist., *Ethicorum Nicomach.*, lib. III, cap. II, t. II, p. 29, édit. Duval, 1629. — Clem. Alex., *Strom.*, édit. Caillau, II, p. 85. Parisiis, 1842, in-8. — Ælian, *Var. hist.*, lib. V, cap. XIX.

([4]) Aristoph., *Aves*, Parisiis, édit. F. Didot, p. 228. — Lysias, *De impiet. Andocid.*, édit. Ambr. Didot, p. 107. — Diod. Sicul. *Bibl. hist.*, t. I, lib. III, § 6, édit. F. Didot, p. 470. — Ælii Arist. *Orat.*, édit. P. Stephanus, t. III, p. 101. — Athenag. *Legatio pro Christ.*, § IV. — Suidas, voce Διαγόρας.

([5]) Diog. Laërt., lib. IX, cap. VIII, édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1831, t. II, p. 378. — Cicero, *De nat. deorum*, lib. I, § 52, p. 54, édit. Lemaire. — Plut., *Vit. Niciæ.* — Sext. Empir., *Adv. Math.* — Lactan., *De ira Dei*, § 9. — Minut. Felix, *Octav.*, § 8. — Tatian., *Cont. græcos orat.*, § 28. — Valer. Maxim., *De fact. et dict. memorab.*, lib. I, chap. I. — Philostr. *In ejus vit.*, etc.

([6]) Cicer., *De nat. deorum*, lib. I, cap. XLII. — Sext. Empir., *Adv. phys.*, lib. IX. — Suidas in voce Πρόδικος.

([7]) Thucyd., lib. VI, § 53. — Just. *Hist.*, lib. V, in init. — Cornel. Nepos, *Alcib.*, §§ 3 et 4. — Plut., édit. F. Didot. *Vit. Alcibiad.* — Diod. Sicul. *Bibl. hist.*, lib. XIII, § 5, t. I, p. 468 et seq. — Maxim. Tyr, *Dissert.* XXXIX, § 4.

([8]) Lysias, *De impiet. Andocid.* — Plut., *Vit. X orat.*, édit. F. Didot, t. II, p. 1017.

([9]) Diog. Laërt., lib. V, cap. I, édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1828, t. I, p. 315. — Euseb., *Præp. evang.* — Athénée, *Banq. des savants*, t. V, liv. XV, p. 452, trad. de Lefebvre de Villebrune. — Orig., *Contr. Cels.*, lib. I.

([10]) Diog. Laërt., lib. II, édit. citée, t. I, p. 161.

([11]) *Idem*, lib. II, cap. XI.

sont là pour nous avertir que l'on ne pouvait y toucher sans risquer sa tête.

Tirer la science hors de l'enceinte sacrée, et la répandre en des mains impures, était donc aussi, pour les Asclépiades, un sacrilége que l'on ne pouvait probablement expier que par un châtiment quelconque. Les prêtres égyptiens, jaloux du pouvoir dont ils jouissaient, sentirent de bonne heure que, si les lumières devenaient la propriété de tous, ils perdraient l'ascendant qu'ils avaient sur le peuple. Aussi chez cette nation où dominait au suprême degré l'esprit sacerdotal, c'est-à-dire l'esprit de mystère et d'exclusion, tout était-il disposé pour que les lumières restassent éternellement voilées pour la multitude. Voilà pourquoi la caste asclépiadite, rejeton du sacerdoce égyptien, pour se maintenir en possession exclusive de l'art de guérir, faisait prononcer aux néophytes ces paroles sacramentales : « *Nous jurons par les dieux de ne révéler à aucun profane les principes de notre art, et de regarder comme un sacrilége celui qui d'entre nous aura la témérité de les dévoiler*. »

D'un autre côté, certains chefs de colonies étrangères, en imposant à la Grèce le culte des dieux de leur métropole, conservèrent assez d'empire pour s'y maintenir, eux et leur famille, avec des rites et des usages qui ne convenaient qu'aux théocraties. Dans les âges héroïques, dit Aristote, le roi était tout à la fois général, juge et maître des cérémonies religieuses : « *Temporibus he-* » *roum... dux et belli et judex controversiarum erat rex,* » *et dominus ceremoniarum erga Deos* (1). » Il est vrai que,

(1) *Polit.*, 1598, t. II, lib. III, p. 451, in-8.

dans la suite, ces chefs perdirent une partie de leurs prérogatives ; mais quelques-uns conservèrent héréditairement l'intendance du culte qu'ils avaient importé en Grèce. Les Eumolpides et les Céryces, deux familles qui, dans le principe, n'en faisaient qu'une seule ([1]), en sont un exemple remarquable. Diodore de Sicile nous dit que, suivant les Égyptiens, Érechthée, parti de leur pays, avait appris aux Athéniens les mystères d'Éleusis, en tout semblables aux leurs ; que les Eumolpides tenaient la place des Hiérophantes, et les Céryces, celle des Pastophores ; qu'ils étaient de tous les Grecs les seuls qui jurassent par Isis, et que leurs mœurs étaient entièrement conformes à celles des Égyptiens ([2]), Ceci nous apprend qu'un culte sorti de l'Orient a pu s'introniser dans une terre de liberté avec son organisation indigène, c'est-à-dire toute théocratique. Cet exemple nous autorise encore à étendre la même remarque aux Asclépiades, qui tiraient également leur origine de l'Égypte, et qui, en commémoration de cette origine, desservaient chez les Grecs les autels du dieu de la médecine suivant le rite égyptien.

Si, comme cela est hors de doute, on peut se fier à cette assertion de Méiboom, à savoir, qu'en Égypte, dans

([1]) Arnob., *Adv. gentes*, lib. V, p. 174.

([2]) Diod. Sicul. *Bibl. hist.*, t. I, lib. I, p. 22 et seq., § 29, édit. F. Didot, Parisiis, 1842. — Apollodore et d'autres ont voulu donner à Eumolpe une origine athénienne ; mais, dit Clavier, cette fable a sans doute été inventée par quelque poëte tragique. Je crois même, ajoute le savant traducteur, pouvoir conjecturer qu'elle a été imaginée par Euripide, etc. (Apollodore, *Biblioth.*, trad. note 8, p. 482, t. II.) — Cf. *Symb.* de Creuzer, t. III, 2e partie, p. 671 et seq.

les temples d'Isis et de Sérapis, on exposait, à titre de dieu du silence, Harpocrate, représenté le doigt sur la bouche [1], je serai tenté de croire que ce dieu était là comme le symbole du secret que les Pastophores devaient garder sur les mystères de la science, et qu'on ne pouvait enfreindre sans encourir la colère divine. Le souvenir de ce symbole était peut-être présent à l'esprit de Virgile lorsqu'il appelait la médecine un art muet [2]. Cette singulière épithète a exercé la sagacité des commentateurs, et a donné lieu à une foule d'opinions dont Hundertmark a résumé les principales dans sa dissertation : *De incrementis artis medicæ per expositionem ægrotorum apud veteres in vias publicas et templa*, pag. 19 et seq. De toutes les explications qu'il fait connaître, celle de J.-H. Schulze a le plus de rapport avec la mienne. « Ce célèbre auteur, dit Hundertmark, croit que l'explication du mot *muet* doit être tirée des mystères des » Égyptiens et des Grecs, car Harpocrate et Télesphore » étaient placés dans les Sérapéums et les Asclépiéums [3], » tous les deux le doigt sur les lèvres, comme pour avertir » du silence que l'on devait garder. C'est pourquoi, ajoute » Schulze, la médecine a été appelée un art muet [4]. » Jusque-là je suis d'accord avec Schulze; mais je m'en sépare quand il cherche à établir que l'art de guérir fut

(1) *Comment. in Jusjur. Hipp.*, p. 190.

(2) *Æneid.* lib. XII, vers 397.

(3) En nommant ainsi les temples de Sérapis et d'Esculape, je n'ai fait que suivre l'exemple d'un érudit du premier ordre, le célèbre M. Letronne. (Voyez son savant *Commentaire sur l'inscription de Rosette*, p. 14.)

(4) *De artibus mutis*, Halæ, 1732.

nommé un art muet, parce que les prêtres soignaient les malades dans les temples d'Esculape pendant le silence de la nuit ([1]).

Ce qui me fortifierait encore dans la pensée qu'Harpocrate doit être regardé comme le symbole du silence que l'on était tenu d'observer sur les mystères de la science, c'est que nous voyons chez les Romains Angeronia qui, le doigt sur la bouche, commande le secret sur le nom mystérieux du dieu tutélaire de leur ville ([2]). Ainsi, des deux côtés même symbole et même signification. Les Romains avaient si bien réussi à tenir secret le nom de la divinité sous la protection de laquelle ils avaient placé Rome, que les plus instruits, remarque Macrobe, l'ignoraient, tant ils avaient craint que, s'il venait à être connu, l'ennemi ne parvînt, par ses évocations, à se rendre maître de leur ville. Cependant je lis dans Pline et dans Solin, que Valérius Soranus osa le prononcer en public, mais qu'une mort prompte punit ce sacrilége ([3]).

Ainsi, il fut donc en Grèce une époque où le sanctuaire des temples d'Esculape demeura interdit aux profanes. Combien de temps cet état de choses dura-t-il? ou, en termes plus clairs, combien de temps les Asclépiades tinrent-ils leur enseignement secret? Il nous est impossible de répondre d'une manière précise à cette question. Mais nous ferons remarquer que l'on ne voit pas sans étonnement une caste, venue de l'étranger, conserver pour elle

([1]) Hundertmark, *Op. cit.*, p. 19.

([2]) Macrob. *Saturn.*, lib. III, cap. IX, Biponti, p. 25 et seq..

([3]) Plin. *Hist. nat.*, lib. III, cap. IX, et Solin. *Polyhistor*, cap. I, Biponti, p. 10.

seule le monopole de la médecine au milieu d'un peuple qui, ayant dès une haute antiquité rompu ses liens théocratiques, n'a reconnu aucune limite dans ses investigations, et a parcouru le vaste champ des arts et des sciences avec une liberté d'esprit qui ne permet guère de supposer qu'il ait respecté longtemps le scellé apposé par les prêtres d'Esculape sur l'adytum de leurs temples. Cependant si nous consultons les annales de ce peuple célèbre, rien ne prouve que l'esprit grec, si impatient du frein et si avide de lumières en tout genre, se soit immiscé de bonne heure dans l'étude de l'art de guérir. A la vérité, Xénophon nous apprend que Lycurgue voulut que les armées des Lacédémoniens fussent pourvues de médecins [1]; mais il y a grande apparence, comme le croit Schulze [2], que ces médecins devaient être pris dans l'ordre des Asclépiades. En effet, nulle contrée de la Grèce, ainsi qu'on a pu le voir dans le chapitre précédent, ne renfermait plus d'Asclépiéums que la Laconie, ce qui suppose dans ce pays un grand nombre de prêtres au service des autels d'Esculape. Mais en Laconie, pas plus qu'ailleurs en Grèce, la médecine n'était point devenue, au siècle de Lycurgue, un art publié, en Laconie surtout, qui, ayant emprunté à l'Égypte plusieurs de ses attributions [3], se trouvait par là mieux disposée à recevoir le culte mystérieux du dieu de la médecine.

Si la lettre de Phérécyde de Scyros à Thalès, qu'on lit

[1] *De republ. Lacedæm.*, cap. XIII, édit. F. Didot, p. 690.

[2] *Hist. medic.*, p. 145, § 10.

[3] Isocrat., *Laud. Busir.*, Basileæ, sans date, p. 661. — Plut. *Vit. Lycurg.*, Parisiis, 1846, édit. F. Didot, p. 49.

dans Diogène de Laërte, méritait quelque confiance, ou ce qui est la même chose, si cette lettre était authentique [1], on pourrait en inférer que, outre les Asclépiades, il y avait en Grèce des médecins civils, c'est-à-dire des médecins en dehors de la corporation asclépiadite. Car le philosophe de Scyros y dit qu'il ne voulut, dans sa maladie, recevoir la visite d'aucun médecin [2]. Mais une pièce supposée est un document sans consistance, et ne conserve par conséquent aucune autorité; on ne peut donc, sans blesser les règles d'une sainte critique, s'étayer de cette pièce pour assurer l'existence d'un fait. Nous étendrons la même remarque aux lettres de Phalaris, où il est dit que Polyclétos guérit le tyran d'Agrigente d'une maladie grave, ce qui semble supposer qu'il y avait des médecins en Sicile dès la trente et unième olympiade, c'est-à-dire 655 ans avant J.-C., époque où, selon Eusèbe [3], Phalaris exerça tyranniquement la souveraine puissance. Tzetzès, à la vérité, parle aussi de ce fait [4]; mais Tzetzès a tiré la guérison de Phalaris de la même source, je veux dire des lettres publiées sous le nom de ce tyran, et qui, ayant été convaincues de supposition par le savant Richard de Bentley, n'ont conservé aujourd'hui aucune valeur historique. Son témoignage, se trouvant invalidé par là, n'ajoute rien au précédent, et est ici par conséquent d'une complète nullité. D'un autre côté, en admettant qu'il y ait eu, du temps de Phalaris, un médecin

(1) Salmas, *Exercit. in Solinum*, t. II, p. 844. Cf. Sturz *Pherecyd. fragm.*, p. 25.

(2) Diog. Laërt., *Pherecyd.*, édit. Huebner, t. I, cap. XI, p. 90 et 91.

(3) *Chronicon.*

(4) *Hist. Chilias V*, n° 31, p. 353, Coloniæ Allobrogum, 1614.

du nom de Polyclétos, de Messène (en Sicile) ([1]), il ne serait pas impossible qu'il fût l'un des Asclépiades qui desservaient le temple d'Esculape à Agrigente ([2]) ou à Syracuse ([3]). Toutes ces raisons me portent à croire que la Sicile, quoiqu'il y eût de bonne heure dans cette île célèbre des médecins civils, ne peut revendiquer l'honneur d'avoir la première arraché aux descendants d'Esculape le monopole de la médecine.

Après Phalaris, Solon est, dans l'histoire grecque, le premier auteur que je trouve faisant mention de la médecine. Dans sa première élégie, il parle de médecins qui, exerçant l'art de Pæan Polypharmaque, ne peuvent néanmoins éviter le terme fatal ([4]). Donc l'art de guérir existait du temps de ce sage législateur. Cette conséquence est trop rigoureuse pour ne pas l'accepter, surtout en considérant que les élégies de Solon ont toujours passé pour légitimes. Mais ces médecins dont parle Solon, qu'étaient-ils?

([1]) Polyclétos est appelé Messénien ; mais comme il y avait une ville du nom de Messène dans la Sicile, il est incontestable qu'il était de cette ville, et non de Messène dans le Péloponèse. Pausanias raconte au long comment la ville de Sicile qui portait autrefois le nom de Zancle fut appelée Messène (*Mess.*, lib. IV, cap. XXIII). Strabon rapporte le même fait (*Geogr.*, lib. VI, cap. III). C'est cette même ville qui porte aujourd'hui le nom de Messine. — Cf. Hérodote, *Polymnie*, § 164.

([2]) Polyb. *Hist.*, lib. I, § 17, Parisiis, p. 13, édit. F. Didot, p. 424.

([3]) Athen., *Deipnosoph.*, liv. XV, p. 516, Lugduni, 1583.

([4]) *Eleg. prim.*, *in poetis minoribus græcis*, p. 424, v. 57 et 58, Cantabrigæ, 1677.

Je lis dans le scoliaste d'Aristophane ce qui suit : « Esculape est » nommé *Pœon*, d'un mot grec qui signifie *faire cesser*. Le *Pœon* était » aussi un hymne en l'honneur d'Apollon, parce que ce dieu faisait cesser » la peste, la guerre ou tout autre fléau. C'est pourquoi *pœon*, en grec, » est devenu synonyme de médecin. » (P. 360 et 363, édit. F. Didot, Parisiis.)

Appartenaient-ils à la corporation des Asclépiades, ou bien à la classe des simples citoyens qui déjà travaillaient à rendre publiques les connaissances parquées dans les sanctuaires? Sur cette double question, l'histoire ne fournit point de réponse positive. L'histoire ne paraît de même fournir aucune lumière pour décider de quel ordre étaient les médecins à qui Héraclite d'Éphèse, atteint d'hydropisie, demanda énigmatiquement s'ils pouvaient changer la pluie en sécheresse (1). Quoique je sois porté à regarder ces médecins comme des médecins civils, rien cependant ne prouve qu'ils n'étaient pas de l'ordre des Asclépiades. Aussi, d'après les règles de critique que je me suis imposées, laisserai-je à de plus habiles que moi la solution définitive de cette difficulté, si toutefois il est possible d'y arriver.

Voici une autre narration invoquée par M. Malgaigne (2) pour établir que les prêtres d'Esculape et les médecins étaient fort distincts à l'époque où elle fut inventée. Élien l'expose en ces termes : « Une femme avait » un tænia, et les médecins les plus instruits l'avaient » abandonnée. Elle s'en alla à Épidaure et supplia les » dieux de lui accorder sa guérison. Esculape était absent » dans ce moment. Les prêtres firent coucher cette femme » dans le lieu ordinaire, et voulant remplacer Esculape, » ils procédèrent à la cure. L'un d'eux lui coupa la tête » pendant qu'elle dormait; puis introduisit la main dans » le ventre et en retira le ver, qui était d'une gran- » deur extraordinaire. Ils essayèrent à remettre la tête en

(1) Diog. Laërt., lib. IX, cap. I, édit. G. Huebner, t. II, p. 326.
(2) *Lettres sur l'histoire de la chirurgie*, p. 65.

» place, mais tous leurs efforts furent inutiles. Heureuse- » ment le dieu arriva sur ces entrefaites; il blâma l'im- » prudence de ses ministres qui avaient entrepris une » chose au-dessus de la force humaine, puis remit lui- » même la tête sur le tronc, et renvoya la femme en pleine » santé [1]. »

Hippys de Rhégium a fourni à Elien ce conte absurde, accueilli par ce dernier avec une crédulité inconcevable, si l'on ne savait pas que tel était l'esprit du temps. Hippys vivait, suivant Suidas, pendant la guerre des Perses, sous Darius et Xercès. Il écrivit entre autres une histoire de Sicile [2], d'où Élien a probablement tiré cette fable. M. Malgaigne, comme je l'ai dit, y voit une preuve que la médecine était déjà sortie des Asclépiéums; mais on peut y voir aussi, avec autant de vraisemblance, une guerre de prééminence de temple à temple. Dans cette supposition, les médecins, dont il est parlé dans cette historiette, ne seraient que des Asclépiades différents de ceux d'Épidaure. Comme chaque collége de prêtres prêchait pour son saint, cette rivalité fit naître une foule de faux miracles. C'était probablement à qui se surpasserait en ce genre. Il est évident que les Asclépiades y étaient intéressés, car les malades devaient accourir à leurs temples en nombre d'autant plus grand que les cures qui s'y opéraient tenaient plus du prodige. Les choses n'ont guère changé depuis : de même que le médecin d'autrefois, le médecin de nos jours vante ses merveilles et voit sa clien-

(1) *Hist. animalium*, lib. IX, cap. XXXIII, édit. G. Schneider, Lipsiæ, 1784, p. 122.

(2) Voss. *De hist. græc.*, p. 441 et seq.

tèle s'accroître en proportion des ses guérisons miraculeuses.

Il est donc impossible de déduire avec certitude de cette histoire, sans nul doute fabriquée à plaisir, cette conséquence, que des médecins civils aient, au temps où elle a été inventée, enlevé aux Asclépiades le droit qu'ils s'étaicnt arrogé de pratiquer seuls la médecine. Cette conquête a été réservée par Sprengel aux Pythagoriciens. Il faut convenir que cette opinion, historiquement parlant, a pour elle une grande probabilité. En effet, le premier médecin civil que l'on voit figurer dans l'histoire d'une manière assurée était de Crotone, ville où Pythagore établit son institut. Ce médecin porte le nom de Démocède, et était fils de Calliphontc. Hérodote nous apprend que son père étant d'un caractère acariâtre et irascible, Démocède ne put supporter longtcmps les mauvais traitements auxquels il était en butte; qu'il abandonna sa patrie pour aller se fixer à Égine où il exerça son art avec beaucoup de succès; quc, dès qu'il y fut établi, il surpassa la réputation des plus grands médecins, quoiqu'il n'cût point encore exercé sa profession. A peine avait-il habité Égine pendant un an, que les Éginètes, l'année suivante, lui assignèrent pour salaire un talent pris sur le trésor public. La troisième annéc, les Athéniens l'attirèrent chez eux en lui offrant cent mines; mais Polycrate, tyran de Samos, lui ayant promis deux talents, il se rendit auprès de lui, et devint son médccin. Il fit partie des nombreux amis qui accompagnèrent Polycrate à Magnésie où l'avait traîtreusement attiré Orétès, Perse de naissance et gouverneur de Sardes. Polycrate n'eut pas plutôt posé le pied à Ma-

gnésie qu'il fut mis à mort d'une manière indigne de son rang et de son mérite. Quant à ceux qui l'avaient accompagné, le satrape renvoya les uns à Samos, et fit les autres ses esclaves, parmi lesquels se trouvait Démocède. Peu de temps après, Darius, fils d'Hystaspe, monté sur le trône, vengea la mort de Polycrate par celle d'Orétès qui expia ainsi son crime. Démocède, conduit avec les autres prisonniers à Suze, se distingua d'une manière brillante à la cour de Darius, et y donna, comme on le verra plus loin, des preuves éclatantes de son savoir en médecine. Hérodote fait observer, à cette occasion, que c'est par lui que les médecins de Crotone acquirent une grande célébrité, et qu'ils furent regardés comme les plus renommés de toute la Grèce. Démocède, récompensé à la manière orientale, c'est-à-dire comblé d'honneurs et de largesses, obtint, par l'entremise d'Atossa, femme de Darius, la mission d'explorer le littoral de la Grèce. Arrivé à Tarente, il fit mettre en prison les Perses qui l'accompagnaient dans son voyage, et se sauva à Crotone où il se maria avec la fille de Milon, athlète fameux et en grand honneur auprès de Darius [1].

Ce récit d'Hérodote peut donner lieu, entre autres, à deux remarques : l'une, qu'il y avait des médecins à Égine, à l'arrivée de Démocède dans cette île, puisque, suivant ce récit le savoir du médecin de Crotone était tel qu'il éclipsa bientôt celui des médecins éginètes; l'autre, que Démocède en était à son début dans la carrière médicale lorsqu'il vint s'établir à Égine : d'où il suit qu'il avait étu-

[1] Hérodote, *Thalie*, § 131 jusqu'au § 137. — Cf. Athén., *Banquet des savants*, trad. de Lefebvre de Villebrune, t. IV, liv. XII, p. 428.

dié la médecine à Crotone et non ailleurs, puisque, en quittant pour la première fois sa ville natale, il se rendit droit à Égine.

Sur les médecins éginètes, je dirai qu'ils appartenaient probablement à la corporation des Asclépiades, Aristophane et Pausanias nous apprenant qu'il y avait dans leur île un Asclépiéum (1), succursale sans doute du fameux temple d'Esculape à Épidaure, ville qui avait fourni des habitants à Égine (2), et d'où cette île reçut les principaux éléments de sa civilisation (3). Quant au second point, c'est-à-dire aux études médicales de Démocède à Crotone, je remarquerai que ces études impliquent l'existence d'une école ou au moins de médecins qui enseignaient dans cette ville l'art de guérir. A la vérité, Suidas, je ne sais sur quel fondement, fait de Démocède un Asclépiade de Cnide (4); mais il n'est pas en cela plus croyable que lorsqu'il avance au même endroit qu'il se maria à Égine. Hérodote dit positivement, comme on vient de le voir, que Démocède était natif de Crotone et qu'il y épousa la fille de Milon. Le témoignage du lexicographe ne peut en aucune manière balancer celui du Père de l'histoire. Ainsi Démocède, loin d'être sorti de l'ordre des Asclépiades, était, on ne saurait le nier, un médecin civil dont l'éducation a été toute philosophique, quoique Pythagore fût, pour ainsi dire, un élève du sacerdoce égyptien.

Mais Démocède était-il réellement, ainsi que je viens

(1) Aristoph., *Guêpes*, v. 123.—Pausan., *in Corinth.*, lib. II, cap. 30.
(2) Strab., *Géogr.*, trad. franç., t. III, p. 245. Cf. Herod, lib. VIII, § 46.
(3) Pausan. in *Corinth.*, lib. II, cap. XXIX.
(4) *Lexicon*, édit. Kuster, t. I, p. 514.

de le dire, un disciple de Pythagore? — Schulze n'ose se prononcer [1]. Meiners est un peu plus affirmatif, car il dit qu'il fut formé ou par Pythagore lui-même ou par un de ses disciples immédiats [2]. Mais Ackermann ne met nullement en doute qu'il doit être compté au nombre des adeptes du sage de Samos [3], et Sprengel ne pensait pas différemment en avançant qu'il était l'un des Pythagoriciens échappés à l'incendie qui éclata dans la maison où ils étaient réunis, et qui en fit périr une grande partie. Sprengel ajoute, appuyé je ne sais trop sur quelle autorité, si ce n'est sur celle de Jamblique [4], que ce fut cet événement qui obligea Démocède à quitter l'Italie; que les séditieux le poursuivirent avec acharnement, et qu'ils mirent sa tête à prix, promettant trois talents à celui qui la leur apporterait. Il dit, de plus, que le médecin de Crotone parvint à s'évader, qu'il se rendit à Platée, et qu'il pratiqua ensuite la médecine à la cour de Polycrate, tyran de Samos [5].

Je ne puis assez m'étonner que Sprengel ait préféré cette narration à celle d'Hérodote que j'ai rapportée plus haut; le lecteur doit l'avoir encore présente à la mémoire : il a dû y voir que Démocède ne quitta Crotone que par les tracasseries de son père; qu'il n'alla point d'abord à Platée, mais bien à Égine et ensuite à Athènes, et que

[1] *Hist. medicinæ*, p. 178, § 45.

[2] *Hist. de l'origine et des progrès des sciences dans la Grèce*, trad. française, t. II, p. 203.

[3] *Inst. hist. medic.*, p. 53.

[4] *De Pythag. vit.*, édit. T. Kiessling, t. I, cap. XXV, p. 513.

[5] *Hist. de la médecine depuis son origine*, trad. par A.-J.-L. Jourdan, Paris, 1815, t. Ier, p. 271 et suiv.

de là, attiré par les promesses de Polycrate, il se rendit à Samos où il devint son médecin. Ainsi le désastre des Pythagoriciens, qui, suivant Sprengel, fut cause du départ de Démocède, n'y est évidemment pour rien. Quant à ce qu'il dit de la persécution de ses ennemis, je n'en trouve aucune preuve dans Hérodote. J'y vois, au contraire, que les Crotoniates, loin d'être ses ennemis, se battirent pour lui et l'arrachèrent des mains des Perses qui voulaient l'emmener avec eux. Non-seulement, ils obligèrent les Perses à abandonner Démocède, mais ils leur enlevèrent le bâtiment qui leur avait servi de transport. Parmi les habitants de Crotone qui furent témoins de l'action des Perses, il s'en trouva, à la vérité, qui étaient assez disposés à laisser partir Démocède; mais l'historien fait remarquer qu'ils n'avaient agi ainsi que par crainte de la puissance de Darius [1]. Quand la lutte fut commencée, il est probable qu'elle devint générale.

Je ne serais point entré dans tous ces détails, si l'ouvrage de Sprengel n'eût pas été aussi répandu. Je pense d'ailleurs qu'il est toujours bon de détruire des erreurs

[1] On lit dans Athénée ce qui suit : « Les Crotoniates ayant dans la lutte dépouillé un Perse de sa robe, en revêtirent le valet du magistrat de la ville. C'est depuis ce temps-là, remarque Athénée, que, vêtu d'une robe de Perse, le valet fait le tour des autels toutes les semaines avec le prytanée, non par faste, ni par volupté, mais par raillerie contre les Perses. (*Banquet des savants*, trad. de Lefebvre de Villebrune, liv. XII, t. IV, p. 448.)

» Dans la suite, fait observer Athénée (p. 447), le magistrat de Crotone, après la destruction de Sybaris, ne marcha plus dans la ville que vêtu de pourpre, une couronne d'or sur la tête et des crépides blanches aux pieds. Cependant, ajoute le même auteur, d'autres disent que ce ne fut point par volupté, mais pour imiter le médecin Démocède. »

qui ont pour elles un grand nom, et qui jusque-là ont été reçues sans opposition, du moins en France. Plus l'histoire pragmatique de la médecine a des droits à l'estime des savants, plus il est utile d'en enlever les taches qui la défigurent (1).

Mais si Sprengel s'est trompé ici, s'est-il de même trompé en regardant avec Ackermann Démocède comme le disciple de Pythagore? Il faut d'abord remarquer qu'Hérodote, dont l'autorité serait sur ce point d'un grand poids, s'est contenté de dire que Démocède était un médecin de Crotone, sans indiquer ni quel fut son maître ni de quelle école il était sorti. Cependant Hérodote devait avoir des renseignements précis sur Pythagore, ainsi que sur ses disciples, ayant passé une partie de sa vie à Thurium, ville de la grande Grèce (2), et peu éloignée de Crotone, dans un temps où l'école fondée par Pythagore subsistait encore, puisqu'elle fut visitée par Platon (3), qui vécut longtemps après lui. On peut m'opposer, je le sais, qu'Hérodote avait déjà composé son histoire avant de partir pour Thurium, car il en fit la lecture, aux grandes

(1) J'aperçois à la page 271 du premier volume de l'histoire de la médecine de Sprengel une autre erreur. Ce savant historien dit que Métrodore, natif de Cos, et fils de Thyrsus, parvint à découvrir les principes de la médecine (pythagoricienne), et qu'il expliqua publiquement les écrits du philosophe de Samos. Mais Jamblique auquel il renvoie, dit simplement que Métrodore, fils d'Épicharme et petit-fils de Thyrsus, avait publié la doctrine médicale de son père et qu'il avait de plus expliqué ses livres (*De vit. Pyt.*, Ed. Kiessling, cap. XXXIV, p. 473), ce qui est un peu différent.

(2) Strab., *Géogr.*, liv. IV, p. 451, Atrébat, 1587.

(3) Cicer., *Tuscul.*, édit. Lemaire, lib. I, cap. XVII, p. 65. — *De finib. bon. et mal.*, lib. V, § 29, même éditeur, p. 651. — *De republ.*, même édit., lib. I, p. 120.

acclamations de la Grèce, dans l'assemblée des jeux olympiques ([1]), en 456 avant J.-C., tandis que la colonie, dont l'historien d'Halicarnasse faisait partie, ne fonda Thurium qu'en 446, sous l'archontat de Callimaque ([2]), c'est-à-dire dix ans plus tard. Mais je répondrai qu'Hérodote ayant dans sa retraite retouché son histoire, comme le prouvent plusieurs indices, entre autres lorsqu'il parle d'événements passés durant la guerre du Péloponèse ([3]), il pouvait bien alors, s'étant lui-même instruit sur les lieux de toutes ces choses, ajouter à son histoire quelques détails sur l'école d'Italie, ou du moins dire que Démocède était l'un des disciples de Pythagore. Il est bien vrai que, en lui donnant l'épithète de médecin de Crotone, il pouvait croire avoir suffisamment indiqué qu'il était de l'école du philosophe de Samos. Mais ce qui était clair de son temps est devenu obscur pour nous, d'autant plus que nous savons par une loi de Zaleucus, que nous avons déjà rapportée ([4]), et qui punissait de mort tout malade se permettant de boire du vin sans l'ordre du médecin, qu'il y avait dans la Grande Grèce des médecins du temps

([1]) Lucianus, *In Herodot.*, Parisiis, édit. F. Didot, 1840, p. 243. — Eusebius, *Chronicon.*, édit. J. Scaliger, Amstelodami, 1628, p. 169.

([2]) Diod. Sicul., *Bibl. hist.*, F. Didot, t. I, lib. XII, § 19, p. 240. — Cf. Heyne, *Opuscul. acad.*, t. II, p. 139 et seq.

Pline (*Hist. nat.*, lib. XII, cap. VIII) dit cependant qu'Hérodote écrivit son histoire à Thurium ; mais Pline se trompe certainement ici : Hérodote ne fit que corriger son ouvrage à Thurium et qu'y mettre la dernière main. Cf. La Mothe le Vayer, t. Ier, p. 282, Parisiis, 1656, in-folio. — Vossius, *De hist. græc.*, p. 14.

([3]) *Polymnie*, § 137, et *Calliope*, § 63.

([4]) Page 57.

de ce législateur (1). Or, quoique l'on ait fait de Zaleucus un disciple de Pythagore (2), il est maintenant reconnu qu'il florissait vers la vingt-neuvième olympiade (3), c'est-à-dire en 662 avant J.-C. En supposant qu'il eût alors quarante ans, il serait né en 702, 122 ans avant la date fixée par Meiners, à la naissance de Pythagore, qui naquit, à son dire, vers la cinquantième olympiade (4). Ainsi le disciple aurait cessé de vivre, quand le maître serait venu au monde. Un pareil rapprochement suffit pour montrer tout de suite l'absurdité de cette opinion. Il montre en même temps que l'école de Pythagore ne peut avoir la prétention d'avoir fourni à l'Italie ses premiers médecins. Reste à savoir, quels étaient ces médecins, surtout s'ils appartenaient ou non à la corporation des As-

(1) Je dois dire que l'on a douté, même dans l'ancien temps, que Zaleucus fût un personnage historique ; mais je dois dire aussi que Heyne a réfuté ce paradoxe, renouvelé par R. Bentley, dans sa *Dissertation sur les lettres de Phalaris*, p. 357 et seq. Voyez, au reste, Heyne, *Opuscul. acad.*, t. II, p. 62 et seq., Epimetrium 2e.

(2) Diod. Sicul., *Hist. bibliot.*, lib. XII, édit. F. Didot, Parisiis, 1842. p. 426, t. I. — Jambl., *De vit. Pithag.*, Lipsiæ, 1815, t. I, p. 275. —Porphyr., *De vit. Pythag.*, Lipsiæ, 1816, édit. Th. Kiessling, t. II, p. 51. — De la Nauze, *Mém. des Inscrip.*, etc., t. XIV, p. 387. — Dacier, *Bibl. des anciens philosophes*, t. Ier, *Vie de Pythag.*, p. 215.

(3) Euseb., *Chronic.*, Cf. Heyne, *Opuscul. acad.*, t. II, p. 64.

(4) *Hist. des sciences dans la Grèce*, trad. par Laveaux, t. II, p. 86. J'ai donné la préférence à Meiners, parce qu'il a approfondi la matière. Du reste, rien de plus embrouillé que la vie de Pythagore. On ne sait ni quand il est né, ni quels ont été ses maîtres, ni l'époque de sa mort. On n'est pas plus instruit sur ses voyages, sur son arrivée en Italie, sur le nombre de ses disciples, etc., malgré les travaux de Dodwell, de Bentley, de La Nauze, Fréret, Meiners, etc., qui tous ont soutenu un système différent. Je ne dis rien du travail de H. Ritter sur la philosophie pythagoricienne, ayant été dans l'impossibilité de consulter cet ouvrage.

clépiades. Au surplus, il est croyable qu'ils n'étaient point de cette congrégation, l'histoire ne faisant, que je sache, mention d'aucun temple élevé du temps de Zaleucus dans la Grande Grèce en l'honneur d'Esculape. Toutefois, comme je suis très loin d'avoir tout lu sur ce sujet, je n'ose l'affirmer, avec d'autant plus de raison, que nous savons qu'il existait un Asclepiéum à Syracuse [1] et un autre à Agrigente [2]. Et si l'on réfléchit que, sans Pausanias, nous ne connaîtrions qu'un très petit nombre des temples dédiés, en Grèce, à Esculape, il me semble que la réserve restrictive dont j'use ici est préférable à une affirmation dénuée de preuves suffisantes.

Cette question ne pouvant être éclaircie d'une manière certaine, on est donc en quelque sorte forcé de regarder Démocède comme le premier praticien connu qui ait exercé publiquement la médecine, quoique, d'après les faits rapportés plus haut, et qui, nous sommes loin de le nier, peuvent recevoir une autre explication, il soit impossible d'assurer que les Pythagoriciens aient été les premiers à pratiquer l'art de guérir en dehors des temples. Car, outre Phalaris, nommant Polyclétos, qui, bien que mentionné dans des lettres supposées, peut néanmoins avoir réellement existé, et qui, dans la supposition de son existence, n'a été admis par nous au nombre des Asclépiades que par conjecture, il y a, de plus, Solon, Zaleucus et Héraclite d'Éphèse, qui, ainsi qu'on vient de le voir, parlent tous les trois des médecins, comme d'une

(1) Athén., *Banq. des savants*, trad. de Lefebvre de Villebrune, liv. XV, t. V, p. 445. — Cicer., *De nat. deorum*, lib. III, § 34.

(2) Polyb., *Hist.*, édit. F. Didot, lib. XVII, § 17, p. 13.

classe d'hommes assez répandue de leurs temps. Si nous n'avons pas placé ces praticiens au rang des médecins civils, quoique cela nous paraisse très vraisemblable, c'est par une raison toute simple, à savoir que nous nous sommes imposé la loi de ne marcher qu'à la lueur du flambeau de l'histoire, et que là où il cesse de nous éclairer, là ordinairement nous arrêtons notre marche. Ce n'est pas que jamais il nous soit arrivé de suppléer au silence des historiens par des suppositions qui nous ont paru fondées; mais nous n'en avons usé qu'avec une grande sobriété et le plus rarement possible. Nous laissons à d'autres plus perspicaces ces élans d'un esprit qui se plaît à parcourir librement les régions du conjectural, et qui, quelquefois, nous aimons à le reconnaître, a jeté des clartés inattendues sur des sujets fort obscurs.

Maintenant, revenons à Démocède, et voyons s'il fut véritablement disciple de Pythagore. Si l'on considère, d'une part, que Démocède était natif de Crotone, qu'il ne devint le médecin de Polycrate qu'après avoir étudié l'art de guérir dans cette ville où rien n'indique qu'il existait un enseignement médical autre que celui de Pythagore, et qu'il y épousa la fille de Milon, l'un des amis et des disciples du sage de Samos (1); d'autre part, que Pythagore eut aussi des relations avec Polycrate, soit en recevant véritablement de lui, à son départ pour l'Égypte, une lettre de recommandation pour Amasis, roi de cette antique contrée (2), soit lorsque, de retour de ses voyages,

(1) Strab., *Géogr.*, liv. VI, chap. II, trad. franç., p. 330, t. II.

(2) Diog. Laert., édit. H.-G. Huebner, lib. VIII, cap. I, p. 240, t. II. — Porphyr., *De vit. Pythag.*, édit. Th. Kiessling, Lipsiæ, 1816, t. II, p. 19.

ne pouvant supporter la tyrannie de Polycrate, il alla se fixer à Crotone [1] ; si, dis-je, on réunit ces diverses circonstances, il sera bien difficile de ne pas mettre Démocède au rang des élèves de Pythagore, avec d'autant plus de fondement, que le rapport, toujours suivant le calcul de Meiners, entre l'arrivée de Pythagore en Italie, et la présence de Démocède à la cour de Polycrate, me paraît parfait, chose assez rare dans la vie du sage de Samos. En effet, Pythagore, selon Meiners, établit son institut à Crotone à la soixantième olympiade, et la mort de Polycrate n'eut lieu que la troisième année de la soixante-quatrième. Il y a donc entre ces deux événements un intervalle de dix-neuf ans, temps bien plus que suffisant, pour que Démocède ait pu s'instruire de toutes les connaissances enseignées dans l'école de Pythagore, et puis aller exercer son art à Égine, à Athènes, et de là à Samos. Ainsi, le synchronisme est ici aussi juste que possible.

Nous pouvons à présent essayer de déterminer le temps durant lequel les Asclépiades ont conservé pour eux seuls le monopole de la médecine. Comme nous l'avons dit au commencement de cette discussion, il est difficile de fixer ce temps d'une manière précise. Méiboom prétend que l'art médical est resté dans la seule famille des Asclépiades pendant plus de mille ans, les enfants succédant toujours à leurs pères et conservant ainsi la possession de cet art, qui devint, de cette manière, héréditaire chez eux : ***Factum est**, ut artis medicæ studium in una Asclepiadarum familia per annos plus mille floruit, liberis semper paren-*

(1) Diog. Laert, *ibid.* — Apulée, *Florida*, Biponti, p. 129. — Strab., trad. franç., liv. XIV, t. IV, p. 281.

tum vestigiis insistentibus, et avitæ artis possessionem conservantibus (1). Si Méiboom entend ici la possession exclusive, d'après les faits qui viennent d'être exposés, il est évident qu'il se trompe. S'il veut dire d'une manière absolue que la médecine sacerdotale n'a duré que mille ans, on peut lui répondre que ce calcul est de toute fausseté, puisque nous la voyons se prolonger très longtemps après Galien, né l'an cent trente et un de l'ère vulgaire (2). Il est donc impossible de s'arrêter à ce passage. Mais il en existe dans Pline un autre qui, bien interprété, peut servir, quoique un peu obscur, à éclaircir la question, le voici : « Les temps qui suivirent la » prise de Troie, chose étonnante! sont restés dans » d'épaisses ténèbres jusqu'à la guerre du Péloponèse; » alors parut Hippocrate, qui rappela la médecine à la lu- » mière; il était né dans la célèbre et puissante Cos, île » consacrée à Esculape (3). » Il n'est guère possible, en effet, de se dissimuler que ce passage ne présente quelque obscurité. Ces épaisses ténèbres qui couvrent les siècles écoulés depuis la guerre de Troie jusqu'à Hippocrate, que signifient-elles? Pline veut-il dire que l'on ignore si la médecine a été cultivée pendant tout ce temps-là? ou bien, si l'art de guérir était confiné dans les temples, ce qui a amené, sur la manière dont il y était exercé, l'obscurité de laquelle il se plaint? Contrairement à Le Clerc,

(1) *Comment. in jusjur. Hipp.*, p. 101.

(2) Nous le voyons même se prolonger jusqu'à Prudence, qui vécut dans le quatrième siècle. Ce poëte chrétien se plaignait, dans son *Hamartigenia*, que la médecine était encore de son temps cultivée dans les temples païens à l'aide des songes.

(3) *Hist. nat.*, lib. XXIX, cap. I.

qui suppose à Pline la première opinion ([1]), je pencherais volontiers vers la seconde. Le passage suivant d'Isidore de Séville me semble fortifier cette conjecture. Quoiqu'il ne soit guère, à vrai dire, que la reproduction de celui de Pline, il est cependant plus clair, ainsi qu'on en peut juger soi-même. « Apollon, dit Isidore, passe chez les » Grecs pour l'inventeur de l'art de guérir. Esculape, » son fils, l'a amplifié par ses travaux. Mais ayant été » frappé de la foudre, on dit que la médecine fut inter- » dite. Ainsi l'art disparut avec son auteur et demeura » caché pendant cinq cents ans jusqu'à Artaxercès, roi » de Perse. Alors Hippocrate, fils d'Asclépius ([2]), et né à » Cos, le remit en lumière ([3]). » Si l'on se rappelle que, lorsque Esculape fut élevé au rang des dieux, les prêtres qui desservaient ses autels s'emparèrent de la médecine, dont ils firent un secret qu'il n'était plus permis de divulguer aux profanes, dès lors l'obscurité se dissipe et la lumière brille au sein des ténèbres. On comprend, en effet, que pendant tout le temps que dura ce monopole, la médecine fut interdite au vulgaire, et que, pratiquée dans l'ombre du mystère, elle lui resta constamment cachée. Mais que Pline et Isidore fixent la divulgation des secrets des Asclépiades au temps d'Hippocrate, c'est un fait manifestement contraire aux notions les plus assurées de l'histoire; car jamais Hippocrate n'a passé, du moins dans l'ancien temps, pour avoir profané par la publication les mystères de la science. Avant le vénérable vieillard,

([1]) *Hist. de la méd.*, la Haye, 1729, lib. II, cap. I, p. 75 et suiv.
([2]) C'est-à-dire d'Esculape.
([3]) *De orig.*, lib. IV, cap. III.

l'ère de la publicité avait commencé, et l'art de guérir était déjà sorti des sanctuaires.

Mais arrivons enfin aux écoles créées et dirigées par les Asclépiades, écoles qui montrent évidemment que les descendants d'Esculape, voulant sans doute soutenir la concurrence avec leurs rivaux, avaient renoncé à enseigner la médecine sous le verrou. Il est croyable, en effet, que l'initiation cessa de guerre lasse, et que les Asclépiades, se voyant débordés de toutes parts, finirent par ouvrir leurs sanctuaires au vulgaire. A quoi leur eût servi de tenir leur enseignement secret? Il n'était plus en leur pouvoir de claquemurer la science et de maintenir ces mots, probablement inscrits sur la porte de leurs temples : *Loin d'ici, profanes.* En dehors des Asclépiéums, il s'était formé une classe de médecins qui, n'ayant rien de l'esprit sacerdotal, pratiquaient publiquement leur art et faisaient part de leurs connaissances à qui voulait les partager. Voilà, sans nul doute, ce qui a amené les Asclépiades à instituer des écoles et à rendre leur enseignement public. Quand cette révolution s'est-elle opérée? Je ne puis le dire au juste, ainsi que j'en ai fait déjà la remarque, mais il est probable qu'elle ne fut ni violente ni subite. Quatre causes me paraissent y avoir contribué : 1° le relâchement des Asclépiades eux-mêmes relativement au secret qu'ils exigeaient de leurs disciples sur leurs mystères ; 2° les recherches des philosophes antérieurs à Hippocrate, qui, embrassant l'étude de la nature entière, n'ont pu manquer de diriger leurs regards sur la vie et la mort, sur la santé et la maladie ; 3° la dissolution de l'institut de Pythagore ; 4° enfin la fondation des

gymnases médicaux. De ces quatre causes, trois ont agi lentement et ont forcé peu à peu les Asclépiades à déchirer le voile qui dérobait aux yeux du vulgaire leur science occulte. Il n'y a que la dispersion des Pythagoriciens, causée par le crime du riche et puissant Cylon (1), qui fut soudaine. Mais le plus grand pas qu'ils aient fait dans la divulgation de leurs mystères, ce sont tout à la fois l'institution d'un enseignement public et la mise en circulation de leurs livres. Nous allons nous occuper d'abord des écoles fondées par eux.

Le premier désir que l'on éprouve à ce sujet est de connaître le nombre de ces écoles. Galien n'en mentionne que trois dans un passage que nous citerons plus tard en entier; ce sont celles de Cos, de Cnide et de Rhodes. Je ne crois pas que le médecin de Pergame parle nulle part de l'école de Cyrène; mais Hérodote supplée à ce défaut en disant que, sous le rapport de la réputation, les médecins de Cyrène venaient immédiatement après ceux de Crotone (2). L'école de médecine de Cyrène fut-elle instituée par les Asclépiades? et y a-t-il eu même dans la Cyrénaïque un enseignement médical qui méritât le nom d'école? Faute de documents, nous ne pouvons résoudre cette double question. Nous savons, à la vérité, que Cyrène, ville de Libye, en Afrique, autrefois métropole riche et puissante, fut très célèbre par les grands hommes qu'elle a produits. Strabon (3), après avoir vanté la ferti-

(1) Jambliq., *De Pythag. vit.*, cap. XXXV, p. 487 et 507. — Porph., *De vit. Pithag.*, édit. Kiessling, p. 89.

(2) *Thalie*, édit. F. Didot, Parisiis, 1844, § 131, p. 175.

(3) *Geogr.*, trad. franç., t. V, liv. XVII, chap. II, p. 487.

lité de son territoire, ajoute que les savants nés à Cyrène sont : « Aristippe, disciple de Socrate et fondateur de » l'école cyrénaïque ; sa fille Arété, qui prit sa place dans » la direction de l'école ; Aristippe, fils de cette dernière, » surnommé *Metrodidactos* ([1]), et qui succéda à sa mère ; » Annicéris, qui passa pour avoir réformé la secte cyré- » naïque, dont le nom fut changé en celui de secte anni- » cérienne ;... Carnéade, que l'on s'accorde à regarder » comme le plus grand philosophe de la secte académique ; » Cronus Apollonius, le maître de Diodore le dialecticien ; » Callimaque et Ératosthène, tous les deux en honneur à » la cour des rois d'Égypte, tous les deux poëtes et gram- » mairiens, mais le second distingué en outre, autant que » personne, par ses connaissances en philosophie et dans » les mathématiques. » Telle est l'énumération de Strabon, énumération à laquelle il faut ajouter, pour la rendre plus complète, Eugammon, poëte cyclique ; Antipater, disciple immédiat du premier Aristippe ; Théodore le mathématicien ; Théodore l'athée, que Cicéron appelle néanmoins *philosophum non ignobilem* ([2]) ; Philostéphanos, disciple de Callimaque, et auteur de plusieurs ouvrages, dont on peut voir les titres dans Vossius ([3]) ; Nicanor, fils d'Hermias, grammairien ; Hégésias, surnommé *Peisithanatos*, orateur de la mort, parce qu'il prêchait le mépris de la vie avec une éloquence si persuasive, que Ptolémée (Soter) lui défendit de continuer ses leçons par la raison qu'il portait plusieurs de ses audi-

([1]) *Id est a matre doctus.* (Clement. Alexandr. *Stromat.*, lib. IV.)

([2]) *Tuscul.*, lib. I, § 43.

([3]) *De hist. græc.*, p. 93, et seq.

teurs à se donner la mort [1]; Lacyde, disciple d'Arcésilas, chef de la moyenne Académie, et qui se donna le ridicule de faire des obsèques magnifiques à une oie qui était tellement attachée à lui, qu'elle le suivait partout, dans les rues, aux bains, sans jamais le quitter ni le jour ni la nuit [2]; Synésius, évêque de Ptolémaïs et auteur de plusieurs ouvrages, dont la plupart sont plutôt empreints de philosophie que dictés par la théologie; enfin Jason, juif, qui se recommande surtout par une histoire des Machabées en cinq livres [3].

Voilà, en grande partie, tous les savants de Cyrène, réunis ici dans le seul but de montrer qu'une ville d'où sont sortis tant d'hommes illustres, et dont les études avaient été si diverses, renfermait nécessairement plus d'une école. Des grammairiens, des poëtes, des mathématiciens, des philosophes, des historiens, des médecins, n'ont pu être nourris du même lait ni s'abreuver à la

(1) Cicero, *Tuscul.*, lib. I, § 34. — Valer. Max., lib. VIII, cap. IX. Hégésias, regardé par Valère Maxime comme un orateur éloquent, nous est donné par Longin (*Traité du sublime*, chap. II) pour viser au sublime, mais tombant souvent dans l'enflure.

(2) Ælian., *Animal. hist.*, Lipsiæ, 1784, édit. Schneider, lib. VII, cap. XLI, p. 103. — Plin., *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXVI. On lit dans Macrobe et dans Élien, que Crassus, représenté par Cicéron comme un orateur si grave et si sérieux, prit le deuil pour une murène morte dans son vivier, et qu'il la pleura aussi amèrement que s'il eût perdu sa fille. (Macrob., *Saturn.*, t. I, lib. II, cap. XI, p. 365, Biponti. — Ælian., *De nat. animal.*, édit. Schneider, lib. VIII, cap. IV, p. 107 et seq. — Pline rapporte la même chose d'Hortensius (lib. IX, cap. LXXXI).

Au récit de ces puérilités on reconnaît que les grands hommes ont quelquefois leurs faiblesses comme les petits, et souvent plus inexplicables.

(3) *Mach.*, lib. II, cap. II, v. 24.

même coupe. Nous savons, en effet, que les mathématiques étaient enseignées à Cyrène avec un si grand succès, que Platon s'y rendit pour en prendre des leçons sous la direction de Théodore (1). La philosophie n'y fut pas non plus cultivée avec moins d'éclat, à tel point que les philosophes cyrénaïques acquirent un certain renom dans l'antiquité, et que Cicéron, qui ne les aimait pas, n'a pu s'empêcher de dire d'eux, *minime contempti philosophi* (2). Ainsi, il semble qu'il y avait à Cyrène une école de mathématiques et une école de philosophie; ce qui ferait présumer que l'enseignement y fut varié et dut s'exercer sur plusieurs branches du savoir humain. Devons-nous conclure de là que les médecins cyrénéens dont parle Hérodote font supposer dans cette ville l'existence d'une école de médecine? Certes, ces médecins ont dû être instruits d'une façon ou d'une autre; mais de savoir s'ils ont puisé leur instruction dans un Asclépiéum ou dans une école dirigée en dehors du sacerdoce médical, la chose n'est pas facile aujourd'hui, Hérodote, qui aurait pu d'un seul mot dissiper tous nos doutes, ayant gardé le silence. Cependant, si l'on envisage, d'une part, que Pausanias parle d'un Esculape médecin, que l'on honorait à Balanagre, ville de la Cyrénaïque (3), et, d'autre part, que Tacite raconte que les Cyrénéens accusèrent Pédius Blésus d'avoir violé le trésor d'Esculape, et qu'ils le firent chasser du sénat par cette accusation (4); si, dis-je, on réunit

(1) Apul., *De nativit. Plat.*, Biponti, t. II, p. 159.
(2) *Opera philos.*, édit. Lemaire, t. Ier, *Acad.* 1a, lib. II, § 24, p. 341.
(3) *In Corinth.*, lib. II, cap. XXVI.
(4) *Annal.*, lib. XIV, § 18.

ces deux circonstances, on ne pourra s'empêcher de convenir qu'il y avait des Asclépiéums à Cyrène et dans d'autres villes de ce petit royaume. Ce fait étant admis, on sera tenté de croire également que les médecins mentionnés par Hérodote étaient des Asclépiades ; mais ce qui est plus positif, c'est qu'il n'existe rien de bien explicite dans l'histoire, du moins à ma connaissance, qui indique qu'il y ait eu une école de médecine dans ces temples, ni que l'art de guérir fût enseigné à Cyrène en dehors de l'enceinte sacrée. Cependant on peut faire valoir en faveur de l'opinion qui suppose dans la capitale de la Cyrénaïque une école de médecine dirigée par des médecins civils, le témoignage négatif de Galien ; car, si cette école eût été sous la direction des Asclépiades, le médecin de Pergame n'aurait pas manqué de la réunir à celles qu'il mentionne dans le passage qui se trouve reproduit quelques lignes plus bas. Et si l'on considère, d'un autre côté, qu'Hérodote, quoiqu'il n'emploie pas ici le mot école, place les médecins cyrénéens sur la même ligne que les médecins d'Italie (1), sortis d'une école philosophique, on est en quelque sorte entraîné irrésistiblement à admettre à Cyrène un enseignement médical quelconque, indépendant de la caste sacerdotale. C'est, en définitive, l'opinion qui me paraît la plus vraisemblable. Peut-être eussions-nous trouvé là-dessus des renseignements précis dans Acésander (2) et dans Acestor (3), si l'histoire qu'ils

(1) Édit. F. Didot, lib. III, § 131, p. 175.

(2) Pindar. scholiast., in Init. Od. 4, *Pyth.* — Apollon. Rhod. interpr. lib. IV.

(3) Schol. Apollon. Rhod., *Argonaut.*, 2.

avaient composée l'un et l'autre sur Cyrène fut parvenue jusqu'à nous. Pour le sûr, Polyanthos, qui était lui-même de Cyrène, et qui avait écrit un ouvrage sur l'origine et la généalogie des Asclépiades (¹), nous aurait fourni des détails certains et aurait fixé nos idées sur ce sujet. Mais la dent rapace du temps a dévoré ces précieux documents, ainsi que tant d'autres. Ici, comme ailleurs, la chaîne des traditions s'est brisée à travers les siècles ; et cette rupture, si je puis m'exprimer ainsi, en même temps qu'elle nous fait perdre le fil des événements, réduit à l'état de simples conjectures tout ce que nous pourrions en dire.

Nous sommes donc forcés de nous en tenir à l'indication de Galien qui réduit à trois les écoles dirigées par les Asclépiades, établies l'une à Cos, l'autre à Cnide, et la troisième à Rhodes (²). On ne sait rien de la dernière, si ce n'est qu'elle avait cessé de briller quand les deux autres jetaient tout leur éclat. C'est à ce bien court renseignement que se réduit tout ce qu'en dit le médecin de Pergame. J'espérais trouver quelques lumières dans les deux discours adressés aux Rhodiens par le rhéteur Aristide, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de se montrer le partisan exalté des descendants d'Esculape. Mais, soit que les documents qui auraient pu l'instruire eussent déjà disparu, soit tout autre motif, il garde le silence le plus absolu sur l'école de Rhodes. Seulement, on trouve dans la seconde oraison ce qui suit : « Habitants de » Rhodes, vous qui descendez des Doriens du Pélopo-

(¹) Sext. Empiricus, *Adv. mathem.*, édit. Fabric., p. 271.
(²) *Meth. medendi*, édit. Chartier, t. X, p. 3.

» nèse..., et qui avez eu pour pères et pour rois les Héra» clides et les Asclépiades... (1). » Il répète la même chose en ces termes dans son discours sur les Asclépiades : « Les Rhodiens, qui certes peuvent se vanter de plusieurs » avantages, mettent au premier rang l'honneur d'avoir » reçu leur royaume des Asclépiades, venus après les » Héraclides, et qui ont habité également la Carie, de » même que Cnide, île consacrée à Vénus (2). » Ainsi, on le voit maintenant, les Asclépiades ont bien certainement habité Rhodes. Le témoignage d'Aristide, réuni à celui de Galien, ne doit laisser aucun doute sur cette circonstance ; mais pour ce qui est des médecins qui ont présidé à l'école de Rhodes, pas un mot ni dans Aristide ni dans Galien, ni dans aucun autre auteur. On aimerait pourtant à connaître les noms de ceux qui s'y étaient illustrés, soit dans l'enseignement, soit dans la pratique; on voudrait surtout apprendre quels ont été les principes qui les dirigeaient dans l'exercice de leur art ; on désirerait savoir aussi s'ils ont écrit des livres, et si quelques-uns de ces livres n'ont pas passé dans le recueil hippocratique. Sur toutes ces questions, qui sont loin d'être sans intérêt, nous n'avons obtenu, malgré toutes nos recherches, qu'une seule réponse, à savoir que ces médecins étaient asclépiades. Si le temps, cet impitoyable destructeur, n'eût pas anéanti l'histoire de Rhodes, écrite par trois auteurs différents, Ergias, Polizèle (3) et Zé-

(1) *Oratio de concordia ad Rhodios*, édit. P. Stephanus, t. II, p. 396.
(2) *Orat. in Asclepiad.*, même édit., t. I, p. 78 et seq.
(3) Athénée, *Banq. des savants*, trad. française, t. III, p. 348 et p. 350.

non ([1]), peut-être y eussions-nous trouvé quelques détails capables de jeter du jour sur une partie de ces choses.

Mais les Asclépiades, qui ont habité l'île de Rhodes, d'où venaient-ils? Nous avons vu, dans le troisième livre, que Podalire, devenu roi de la Chersonèse, province de la Carie, a été la souche des Asclépiades d'Asie, comme Machaon a été celle des Asclépiades d'Europe. Nous y avons vu encore que Théopompe racontait, dans le douzième livre de ses histoires, comment les descendants immédiats de Podalire s'étaient établis à Cos et à Cnide. Nous y avons vu, de plus, que Syrnos ou Syrna était une ville de Carie, fondée par Podalire en l'honneur de sa femme qui portait le même nom. Si à ces détails on ajoute que Théopompe traitait particulièrement de tout ce qui regardait la branche asiatique des descendants d'Esculape, on ne peut s'empêcher de reconnaître, d'un côté, que Théopompe, dans le fragment consacré à l'histoire de la lignée de Podalire, a dû de toute nécessité entrer incidemment ou autrement dans quelques détails sur les Asclépiades de Rhodes, et, de l'autre côté, que ces Asclépiades étaient venus de la Chersonèse. Ces deux points établis, on voit qu'ils avaient la même origine que ceux de Cos et de Cnide, ce qui, du reste, est confirmé par le dernier passage du rhéteur Aristide, que j'ai cité plus haut. On voit en même temps qu'ils étaient tous unis par des liens de consanguinité; mais quant à ce que l'on dit, que, venant s'établir dans la mer Égée, ils se sont fixés

([1]) Diod. Sicul., *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, t. I, lib. V, § 56, p. 289. Je trouve dans Polybe un autre historien de Rhodes, c'est Antisthène, qui était de Rhodes même. (*Hist.*, lib. XVI, § 13.)

d'abord à Rhodes, puis à Cnide, et ensuite à Cos, les auteurs de cette opinion me paraissent asseoir cet ordre successif d'établissements moins sur le témoignage précis de l'histoire que sur une conjecture qui n'est pas cependant, il faut le reconnaître, dépourvue de vraisemblance.

Voilà tout ce que nous pouvons dire de l'école de Rhodes. Passons maintenant à celle de Cos, où nous attend une plus riche moisson de matériaux, eu égard à la pénurie d'où nous sortons. La ville de Cos étant la patrie d'Hippocrate, nous allons en donner la description, et exposer succinctement les divers événements dont elle a été le théâtre à différentes époques, surtout pendant la guerre du Péloponèse, temps où florissait le divin vieillard. Mais nous devons, avant d'aller plus loin, exprimer nos regrets sur la perte irréparable d'un ouvrage que possédait l'antiquité, et qui aurait pu nous être d'un grand secours : nous voulons parler de l'*Histoire de Cos* par Macaréus, mentionnée dans les *Deipnosophistes* d'Athénée (1), mais dont il ne nous est rien resté. On ne sait même ni ce qu'était ce Macaréus ni en quel temps il vécut. Il nous est impossible aussi de dire de quelle source venaient les connaissances que possédait l'empereur Claude sur les antiquités de Cos, à moins qu'il ne les eût tirées de l'ouvrage dont nous déplorons ici la disparition (2). Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait fait une étude approfondie de l'histoire de cette île, puisque, pour com-

(1) *Banquet des savants*, trad. franç., t. II, liv. VI, p. 195, et t. V, liv. XIV, p. 476.

(2) Ou peut-être de celui de Polyanthos, intitulé : Περὶ τῆς τῶν Ἀσκληπιάδων γενέσεως.

plaire à Xénophon, son médecin, qui se disait de la famille des Asclépiades, il proposa au sénat d'affranchir les habitants de Cos du tribut qu'ils payaient aux Romains, et qu'il s'étendit, à cette occasion, sur ceux qui avaient les premiers habité Cos, sur Esculape, sur ses descendants, etc., en ayant soin d'indiquer le nom de chacun d'eux, et les siècles où ils florissaient ([1]). Du reste, Claude était bien loin d'être aussi ignorant qu'on est en général porté à le croire, et s'il reçut le surnom de *stupide*, ce fut moins par défaut de connaissances dans les lettres que par incapacité de régner. Il s'appliqua avec persévérance aux études libérales et écrivit beaucoup pendant son règne, à tel point qu'il composa quarante-trois livres sur l'histoire romaine, huit sur sa vie, autant sur l'histoire de Carthage, et vingt sur celle de Thyrrénie([2]). Ces deux derniers ouvrages étaient écrits en grec. Cette langue lui était familière : souvent dans le sénat il répondait aux ambassadeurs par des discours suivis, et, du haut de son tribunal, il citait fréquemment des vers d'Homère. Enfin, il ajouta un second musée à celui d'Alexandrie, et ordonna que chaque année, à des jours marqués, comme pour des cours publics, on lirait en entier, dans l'un, l'histoire tyrrhénienne, et, dans l'autre, celle de Carthage. C'est de l'histoire tyrrhénienne que le célèbre Niebuhr a dit que les annales anciennes de Rome n'ont point à déplorer de plus grande perte ; et quand on réfléchit, ajoute Niebuhr, aux avantages de la position de l'auteur, il est permis de

([1]) Tacit., *Annal.* XII, § 61.

([2]) Suétone, *Claude*, § 41 et 42. Cf. Lenain de Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. I[er], p. 191.

dire que, pour l'importance historique, ses recherches ne pouvaient être égalées ni par l'histoire d'Étrurie de Flaccus, ni par l'ouvrage de Cœcina (1).

Tel était l'empereur Claude considéré au point de vue littéraire. Comme les titres de ses ouvrages le témoignent, il aimait beaucoup l'érudition, et s'attachait particulièrement à l'étude des antiquités ; il pouvait donc parler pertinemment de celles de Cos, soit qu'il eût trouvé ces détails dans quelques ouvrages qui existaient encore de son temps, soit qu'il les eût puisés dans ses entretiens avec son médecin Xénophon, qui, se croyant issu du sang d'Esculape, était intéressé à connaître la vie de ses ancêtres. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, nous allons nous occuper de la description de l'île de Cos, ainsi que de celle de la ville du même nom, en ayant soin d'y joindre, comme nous l'avons promis, l'historique des vicissitudes par lesquelles l'une et l'autre ont passé. Cette exposition, sinon détaillée, du moins exacte, s'arrêtera à l'archontat de Céphisodore, époque à laquelle l'histoire de Cos cesse d'être d'aucun intérêt pour nous.

Cos est située dans cette portion de la mer Égée que Strabon nomme mer Icarienne (2). Cette île, au dire de Pline (3), était la plus célèbre de l'archipel grec, et faisait partie, suivant Pomponius Méla (4), de celles qu'on appelait autrefois Μακάρων (*îles des bienheureux*). Étienne de

(1) *Hist. romaine*, trad. française, t. Ier, p. 17.

(2) *Géogr.*, trad. franç., t. IV, liv. X, chap. VIII, p. 169.

(3) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. II, lib. V, cap. XXXVI, p. 556.

(4) *De situ orbis*, lib. II, cap. VII, p. 42, Hagæ Comitis, 1658. Cf. Diod. Sicul., *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, lib. V, t. I, § 82, p. 307.

Byzance la met au nombre des Cyclades (1), et Strabon, dont l'opinion a prévalu, parmi les Sporades (2). Les anciens ne sont pas d'accord sur son étendue : Agathémère (3) et Strabon (4) lui donnent cinq cent cinquante stades de tour, et Pline, à qui l'on ne doit pas trop se fier sur ces sortes de choses, cent mille pas (5). Cette île, plus longue que large, et dont la longueur se dirige du nord au sud, est d'une forme assez irrégulière. Thucydide (6) parle des montagnes de Cos que Pline mentionne sous la désignation générale de mont Prion (7) ; mais l'historien, pas plus que le naturaliste, ne nous apprend rien sur leur direction ni sur le lieu où elles sont situées. Cependant je lis dans Malte-Brun (8), que Cos est traversée longitudinalement par une chaîne de montagnes dont la plus élevée est le mont Christo, que Durville a reconnu avoir 860 mètres de hauteur. Ces montagnes divisent l'île en deux parties, l'une orientale, montueuse, et l'autre occidentale, unie. Il s'en échappe de nombreuses sources limpides qui donnent naissance à quantité de petites rivières, dont une, plus considérable, s'appelait l'Alente (9) ; ce qui, avec la température du climat, ne contribue pas peu à la fertilité de l'île. Cette grande fertilité est attestée par nombre d'auteurs, dont voici les principaux : Callimaque, qui dit

(1) Au mot Κῶς ; Cf. Hisych., au même mot.
(2) Liv. cit., p. 470.
(3) In Hudson, *Geogr. minor.*, lib. I, cap. V.
(4) Tome IV, liv. XIV, chap. II, p. 336, trad. franç.
(5) *Hist. nat.*, t. II, lib. V, cap. XXXVI, p. 556.
(6) *Bell. Pelop.*, édit. F. Didot, lib. VIII, cap. XLI, p. 345.
(7) *Loc. cit.*
(8) *Géogr. univ.*, Paris, 1841, édit. de M. Huot, t. IV, p. 44.
(9) Mosch., *Idyll.*, v. 99.

que rien n'égale la fertilité de Cos en pâturages et en moissons [1]; Strabon, qui n'est pas moins explicite en avançant que son sol est partout d'une fécondité prodigieuse [2]; Diodore de Sicile, qui met Cos au nombre de ces îles de la mer Égée qui ont mérité le surnom de *Macarées* ou d'*heureuses* par la sérénité de l'air, l'abondance des fruits [3], en un mot, par toutes sortes de biens. « Cependant, fait observer ce même auteur, certains » pensent que ce nom a été donné à ces îles, parce que » les descendants de Macaréus et d'Ion y ont régné. Quoi » qu'il en soit, ajoute-t-il, non-seulement ces îles ont » réellement joui, plus que toutes celles du voisinage, » d'une grande prospérité dans les siècles passés, mais » elles en jouissent encore de nos jours. En effet, elles » excellent par la bonté et la fertilité du terrain, ainsi que » par la pureté de l'air qu'on y respire. Tout cela les rend » dignes du nom d'*heureuses* qu'elles portent [4].

» S'il était bien prouvé que Théocrite, en chantant la » fontaine Bouris, sur laquelle ses scoliastes ont tant dis» puté et qu'ils assurent avoir été consacrée à Esculape; » s'il était vrai, dis-je, que ce poëte eût voulu parler d'une » fontaine de l'île de Cos, cette île aurait été peuplée de » peupliers et d'ormeaux donnant un frais et délicieux om» brage, et l'on y aurait vu de toutes parts des arbres qui » se courbaient sous le poids de leurs fruits [5]. Ce qu'il

(1) *Hymn. in Delum.*
(2) *Loc. cit.*
(3) *Tota frugum ferax*, dit Strabon, Arras, 1587, lib. XV, p. 452.
(4) *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, lib. V, t. I, § 82, p. 306 et seq.
(5) Idylle 7.

» y a de sûr, c'est que Cos offrait une multitude de cyprès, » de térébinthes, de frênes et de chênes, arbres sur les» quels se trouvait le bombyce qui fournissait la soie de » Cos ([1]). Mais de toutes ces productions, les plus renom» mées étaient, sans contredit, ces nombreux vignobles » dont le vin égalait ceux de Chios et de Lesbos ([2]), et res» semblait à celui de Rhodes ([3]). Cos, déjà célèbre par ses » parfums d'amaracinus et par son melinum (essence » de coing) ([4]), le devint bien davantage par sa belle soie » dont on faisait des vêtements qui, par leur finesse et » leur transparence, ont mérité les éloges d'Horace ([5]), » d'Ovide ([6]), Properce ([7]) et Tibulle ([8]). Enfin Cos, réu» nissant la beauté des sites à l'abondance des fruits et à » une température délicieuse ([9]), était un séjour enchan» teur. Cette île est telle, dit Thévenot ([10]), que *soubz le* » *ciel il n'y a lieu plus plaisant que celui-là*, *veu les* » *beaux jardins odoriférans que vous diriez que c'est un*

([1]) Plin., *Hist. nat.*, édit. Lemaire, lib. XI, t. IV, p. 431.

([2]) Strabon, *Géogr.*, trad. franç., liv. XIV, t. VI, p. 280 et 336. —Suivant Archestrate, qui écrivit sur les festins, le vin de Lesbos paraissait plutôt de l'ambroisie que du vin. (Athénée, *Banquet des savants*, trad. franç., t. I[er], p. 106.)

([3]) Plin., *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. V, lib. XIV, cap. x, p. 322.

([4]) *Idem.*, même édit., lib. XIII, cap. II, p. 145.

([5]) Tome II, lib. I, satyr. 2, v. 101.

([6]) *Ars amator.*, lib. II, v. 298.

([7]) *Eleg.*, lib. I, eleg. 2, v. 2, p. 42; lib. II, eleg. 1[a], v. 5 et 6. — *Carmen*, V, lib. IV, v. 23 et v. 55.

([8]) *Eleg.*, lib. II, 4, v. 29.

([9]) « Zona, dit Galien, exquisite temperata ac media orbis habitabilis » est, quæ per Cnidium et Coum insulas recessit. » (*Comment.* 3 *in aphorism.* 14, édit. Chartier, t. IX, p. 107.) — Cf. *In Hipp. de humoribus comment.* 3, t. VIII, p. 567.

([10]) *Voyage en Orient.*

» *paradis terrestre.* » Ces avantages naturels, joints à la juste renommée des médecins de l'île, rendent raison du grand nombre de malades qui affluaient à Cos dans les beaux jours de sa prospérité.

Chaque extrémité de l'île est terminée par un cap ou promontoire : l'un, méridional, s'appelait Lacceter, et l'autre, septentrional, Scandarium. Le premier est éloigné de Nisyros de soixante stades [1], et le second est à quarante du continent d'Asie [2]. Du côté de l'occident existe un autre cap qui portait le nom de Drecanum. De ce cap à la ville de Cos, qui était bâtie, comme nous le dirons bientôt, près de Scandarium, il y a par mer environ deux cents stades, et de ce même cap au Lacceter, on en compte trente de plus [3]. Deux de ces promontoires paraissent avoir été fortifiés, le Lacceter et le Scandarium. Près de l'un était le fort Halisarna, et sur l'autre le fort Termerium [4]. Il m'est impossible de dire quand et par qui ces deux forts ont été élevés.

Nisyros, que nous venons de nommer tout à l'heure, est, selon l'opinion des anciens, un fragment de Cos [5]. Voici comment les mythologues racontent la chose. Neptune, disent-ils, irrité contre le géant Polybotès, détacha d'un coup de son trident un morceau de l'île de Cos, pour le lancer sur son ennemi, et ce morceau forma Nisyros,

(1) *Géogr.*, trad. franç., t. IV, liv. X, p. 171, et liv. XIV, p. 336.

(2) *Idem*, *ibidem.*

(3) *Idem*, p. 337. — Je trouve dans Athénée la mention d'un autre promontoire, appelé Leucola, près duquel Antigone vainquit les généraux de Ptolémée. (*Deipnos.*, trad. franç., t. II, liv. V, p. 314.)

(4) Strab., liv. XIV, p. 336.

(5) Strab., trad. franç., t. IV, liv. X, p. 171. — Plin., lib. V, cap. XXXVI.

sous laquelle le géant demeura enseveli (1). En lisant cette fable, qui n'en pénètre le sens à travers son enveloppe mythique ? Le géant Polybotès est évidemment un volcan sous-marin, et Neptune en courroux rappelle la mer violemment agitée. Le coup de trident ne peut signifier ici autre chose qu'un tremblement de terre, suivi de la rupture d'un fragment de l'île de Cos. Ainsi s'explique tout naturellement un fait que l'imagination des Grecs nous a transmis sous le voile de la fable. Sénèque, après avoir fait remarquer que les lieux voisins de la mer sont plus que les autres sujets aux tremblements de terre, dit que c'est ce qui valut à Neptune le privilége d'ébranler la mer. Quiconque, ajoute-t-il, connaît les éléments de la littérature grecque, sait que ce dieu s'appelle chez eux Σεισίχθων (2). Qui ignore, au reste, que, pour les anciens poëtes, toutes les montagnes qui jettent des flammes étaient des géants foudroyés (3). Jupiter, armé de ses foudres, poursuit Encelade ou Typhée, et l'écrase sous le poids de la Sicile ; l'Etna se trouve sur sa tête : les efforts du géant produisent des tremblements de terre, et son haleine enflammée est la cause de l'incendie du volcan.

L'île de Cos a porté dans l'antiquité différents noms. A en croire Hellanicus (4), elle s'appela Caris, Céa d'après Staphile, Méropide selon Dionysius, et Nymphéa suivant

(1) Strab., *loc. cit.* Cf. Pausan., *In Attic.*, lib. I, cap. II, et Apollod., *Bibl.*, édit. Clavier, p. 30.

(2) *Quæst. nat.*, édit. Lemaire, t. V, lib. VI, § 23, p. 582.

(3) Cf. *Lettres sur l'histoire primitive de la Grèce*, par Rabaut de Saint-Etienne, p. 430 et suiv.

(4) *Fragm. hist. græc.*, édit. F. Didot, Parisiis, 1841, p. 59.

d'autres ([1]). Il ne faut pas chercher longtemps pour trouver la raison de ces noms divers. Si Cos fut nommée Nymphéa, c'est que cette île a passé pour le séjour des nymphes ([2]). De même, si elle a été appelée Méropide, elle doit cette dénomination aux Méropes qui furent ses premiers habitants ([3]). Pour le mot Céa, de Staphile, il est évidemment une corruption du mot Cos. Souvent on a pris Céos ou Céa pour Cos, et réciproquement, témoin certains auteurs qui font naître Prodicus à Cos, tandis qu'il était de Céos ([4]). Reste le mot Caris, qui, selon Hellanicus, fut aussi un des noms de Cos; mais j'avoue qu'ici la faible érudition dont je suis pourvu me fait défaut, à moins que cette dénomination ne vienne des Cariens, qui, comme on le verra plus loin, ont également habité cette île. Enfin, quant au mot Cos, désignation qu'elle a conservée depuis, la tradition vraie ou fausse le fait dériver de l'une des filles de Mérops, le premier roi de cette île célèbre, fille qui portait le nom de Κῶν ([5]). D'autres le tirent du mot Κῶς, dérivé de Κῶας, qui signifie *toison*, sans doute à cause de ses gras pâturages qui nourrissaient de nombreux troupeaux.

Cette île, indépendamment d'un bourg nommé Stomalimné, qui était situé du côté de l'occident, près du cap

([1]) Plin., *Nat. hist*, édit. Lemaire, lib. V, cap. XXXVI, t. II, p. 556.

([2]) Hygin., *Astronom. poetic.*, lib. II, cap. XVI.

([3]) Voy. plus loin pour les autorités, quand il sera question des Méropes.

([4]) Pline (*Hist. nat.*, lib. XI, cap. XXVI) est tombé dans l'erreur contraire, quand il dit que l'art de dévider et de tisser la bombycine fut inventé dans l'île de Céos, tandis que nous savons par Aristote (*Hist. animal.*, lib. V, cap. XIX) que ce fut Pamphila de Cos qui trouva cet art.

([5]) Hygin., *Astronom. poetic.*, lib. II, cap. XVI. — Heraclid., *De polit. Coorum.*

Drecanum (1), semble n'avoir jamais eu qu'une seule ville, qui, suivant Strabon, n'a pas toujours occupé le même emplacement, ni conservé le même nom. « L'ancienne » ville, dit-il, située également sur le bord de la mer, » s'appelait Astypalæa. Elle devint le théâtre de troubles » civils qui forcèrent ses habitants à se transporter près » du cap Scandarium, où s'éleva la nouvelle ville qui re- » çut alors le nom de Cos : *Coorum urbs antiquitus dicta » fuit Astypalœa, et alio in loco habitata fuit, itidem ad » mare. Deinde ob seditionem transmigraverunt in eam » quœ nunc est urbem juxta Scandariam. eamque no- » mine insulœ Côn dixerunt* (2). » Il paraîtrait donc, d'après ce récit, que l'ancienne ville fut abandonnée, et que toute la population se porta dans la nouvelle qui fut, de même que la première, bâtie près de la mer. Mais quand ce changement s'est-il opéré ? Je ne puis le dire au juste ; ce qu'il y a de sûr, c'est que je vois cette ville figurer dans l'*Iliade* avec le même nom qu'elle porte aujourd'hui (3). Cela prouve irrésistiblement, à mon avis, que la ville qualifiée de *nouvelle* par Strabon date au moins de la guerre de Troie. Cette ville n'était pas grande, ajoute le géographe, mais elle se distinguait par sa nombreuse population (4). Et comme Homère l'avait déjà appelée Cos la populeuse (5), il est probable que c'est sur cette épithète que Strabon a fondé son opinion.

(1) Strab., *Géogr.*, trad. franç., liv. XIV, p. 337.
(2) *Geogr.*, Arras, 1587, lib. XIV, p. 452.
(3) Lib. II, v. 676.
(4) *Géogr.*, trad. franç., liv. XIV, p. 336.
(5) *Iliad.*, lib. XIV, v. 255, et lib. XV, v. 28.

L'histoire reste muette durant un très long intervalle sur les changements qu'a éprouvés la ville de Cos, appelée sans doute nouvelle par opposition à l'ancienne, qui portait, comme on vient de le voir, le nom d'Astypalæa [1]. Car ce n'est qu'en la quatre-vingt-douzième olympiade, c'est-à-dire en 412 avant J.-C., qu'il est parlé pour la première fois d'une épouvantable catastrophe dont cette ville devint victime. Thucydide nous apprend, en effet, que Cos, non encore murée et déjà ruinée par un tremblement de terre, le plus grand dont les Grecs avaient conservé le souvenir, fut rasée à cette époque par Astyochus, commandant de la flotte lacédémonienne [2]. Mais ce malheur fut entièrement réparé la troisième année de la cent troisième olympiade, sous l'archontat de Céphisodore, en 366 avant l'ère chrétienne, par conséquent quarante-six ans après la catastrophe. Ce fut alors que Cos devint vraiment magnifique et plus belle que jamais. Voici comment Diodore de Sicile raconte le fait : « Les » habitants de Cos se rassemblèrent dans la ville actuelle, » et l'élevèrent au plus haut degré de splendeur. Elle se » remplit d'une multitude de citoyens, fut entourée à » grands frais de hautes murailles et ornée d'un port » admirable. A compter de ce moment, continue Diodore, » ses richesses allèrent toujours en croissant, et par ses

[1] Ce nom d'Astypalæa venait sans doute d'Astypalée, mère d'Eurypyle, roi de Cos (Apollod., *Bibl.*, trad. de Clavier, t. Ier, p. 217). S'il en était ainsi, ce qui ne paraît guère douteux, il faudrait admettre que le nom d'Astypalæa aurait été changé en celui de Cos lors de la conquête de cette île par Hercule, qui voulait de cette manière ne laisser aucune trace de son ancien possesseur, vaincu par lui.

[2] *De bell. pelop.*, édit. F. Didot, lib. VIII, § 41, p. 345.

» revenus publics et par ceux des particuliers, à tel point » que l'on pouvait la comparer aux premières villes de la » Grèce (1). »

Cette ville présentait à ceux qui s'y rendaient par mer l'aspect le plus délicieux. « Encore aujourd'hui, dit M. Choi- » seul-Gouffier (2), la ville appelée Stancho par les navi- » gateurs, et située sur un rivage couvert d'orangers et de » citronniers, offre une vue des plus séduisantes. Rien n'est » plus agréable que la place publique. Un platane prodi- » gieux occupe le centre, et les branches étendues la cou- » vrent tout entière : affaissées par leur propre poids, » elles pourraient se briser sans les soins des habitants » qui lui rendent une espèce de culte. Mais, ajoute l'illustre » voyageur, comme tout doit offrir dans ces contrées les » traces de leur ancienne grandeur, ce sont des colonnes » superbes de marbre et de granit qui sont employées à » soutenir la vieillesse de cet arbre respecté. Une fontaine » abondante réunit sa fraîcheur à l'ombre du platane, sous » lequel les habitants viennent chercher un asile contre la » chaleur du climat. »

Étrange destinée des choses d'ici-bas ! ce gigantesque platane, à l'ombre duquel les disciples d'Hippocrate rendaient, selon la tradition, la santé à une foule de malades, a servi de gibet aux régénérateurs de la Grèce. « On y » pendit, rapporte M. Pouqueville (3), plusieurs ecclé- » siastiques, et les deux autels votifs consacrés aux

(1) *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, t. II, lib. XV, § 76, p. 51.

(2) *Voyage pittoresque dans la Grèce*, t. Ier, p. 106.— Cf. Thévenot, *Voyage en Orient.*

(3) *Hist. de la régénération de la Grèce*, t. III.

» Asclépiades, bienfaiteurs de l'humanité, furent chargés » des têtes de leurs descendants. »

Le magnifique platane de Cos en rappelle d'autres à notre souvenir, qui n'étaient pas moins remarquables par leur beauté. « Il existe aujourd'hui en Lycie, dit » Pline [1], un platane célèbre, dont le charme s'unit à » celui d'une fraîche fontaine. Placé sur le chemin, il offre » pour asile une grotte de quatre-vingt-un pieds, creusée » dans le tronc ; il a pour cime une forêt, et, s'entourant » de vastes rameaux qui semblent autant d'arbres, il cou- » vre la campagne d'une ombre immense. Afin que rien » ne manque à l'image d'une grotte, l'intérieur est garni » d'un rang de pierres ponces revêtues de mousses. Cet » arbre est si merveilleux, que Lucinius Mucianus, trois » fois consul, et dernièrement lieutenant en Lycie, a cru » devoir transmettre à la postérité qu'il mangea dans » cette grotte avec dix-huit personnes. » Pline parle encore d'un autre platane que Caligula admira dans le territoire de Vélitres, et dont les branches formaient un plancher avec des bancs très larges disposés à l'entour. Caligula dîna avec quinze convives dans cette salle ; et quoiqu'il occupât bien sa part de l'ombre, il en restait encore assez pour les gens nécessaires au service. Indépendamment de ces deux platanes célèbres, nous pourrions mentionner le platane que Xercès rencontra en Lydie, arbre de la plus admirable beauté, et dont le grand roi confia la garde à un de ses soldats nommés immortels [2];

(1) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, lib. XII, cap. v, t. V, p. 7.

(2) *Herod.*, édit. F. Didot, lib. VII, § 31, p. 821. — Conf. Æliani *Var. hist.* lib. II, cap. XIV.

celui qu'on montrait à Caphyes, dans l'Arcadie, huit siècles après la prise de Troie, et qui portait le nom de Ménélas, parce qu'on croyait qu'il avait été planté par ce prince, etc., etc. [1].

L'immense développement qu'avaient acquis ces arbres gigantesques suppose nécessairement une grande longévité. Aussi n'y aurait-il rien d'étonnant que le platane qui orne encore aujourd'hui la place publique de Cos existât depuis Hippocrate, c'est-à-dire depuis 2300 ans. Les cèdres d'Éden, les plus beaux du Liban, ont fait présumer, par leur masse, à l'illustre Lamartine [2], qu'ils étaient contemporains des temps bibliques. Ces arbres séculaires, réduits aujourd'hui au nombre de sept, ont paru au célèbre voyageur être les mêmes que ceux dont parle Ézéchiel. Ce sont probablement des restes vénérés échappés à la hache des bûcherons de Salomon [3], ce qui leur donnerait plus de trois mille ans d'existence. Quoi qu'il en soit, ces cèdres d'Éden sont si vieux, qu'ils passent, aux yeux des habitants, pour être doués d'une force végétale qui les fait vivre éternellement [4].

[1] M. Fée, dans ses notes sur le XIIe livre de l'*Histoire naturelle* de Pline, édit. de Panckoucke, t. VIII, p. 408.

[2] *Voyage en Orient*, Paris, 1839, t. III, p. 165 et suiv.

[3] On sait que trente mille ouvriers, se succédant par dix mille, furent employés par Salomon à couper du bois sur le Liban, pour la construction du temple de Jérusalem. (Josèphe, *Antiq. juiv.*, liv. VIII, chap. II.)

[4] Il existe aux environs de Saintes (Charente-Inférieure), dans la commune de Pessine, un vieux chêne que M. d'Orbigny a observé dans sa tournée géologique, en 1832. Ce chêne est dans la vaste cour d'un manoir moderne, nommé Montravail et tout proche d'une grande mare.

Ce patricien de nos forêts, successivement gauloises, celtes et san-

Suivant Strabon ([1]), le temple d'Esculape était bâti dans le faubourg de la ville de Cos. Ce temple très célèbre était rempli de riches monuments, parmi lesquels figuraient au premier rang deux chefs-d'œuvre d'Apelles, l'un son Antigonus, et l'autre sa Vénus Anadyomène. Au sujet du dernier tableau, on raconte que, pendant les fêtes de Neptune, au moment où les initiés aux mystères d'Éleusis se rendaient processionnellement au bord de la mer, dont les eaux avaient, au dire des anciens, une vertu lustrale, on voyait souvent la belle Phryné se baigner dans la mer, laissant flotter ses longs cheveux sur ses jolies épaules, et affectant de montrer à tous les yeux ses

tones, etc., est, dit M. d'Orbigny, depuis longtemps couronné; mais je me hâte d'ajouter qu'il peut vivre encore bien des siècles, si quelque main profane, si quelque Vandale n'y porte pas la hache: son écorce, dont seule il reçoit actuellement la séve, est encore très saine, bien vivante, et fournit assez de sucs nourriciers pour entretenir dans les branches un feuillage frais, très abondant et d'un beau vert.

On a creusé, dit encore M. d'Orbigny, dans le bois mort de l'intérieur du tronc, un salon de trois à quatre mètres de diamètre sur trois mètres de hauteur et l'on y a ménagé un banc circulaire taillé en plein bois. On place au besoin une table ronde au milieu, et douze convives peuvent facilement s'asseoir autour. Enfin, une fenêtre et une porte vitrée donnent du jour à cette salle à manger d'un nouveau genre, que décore une tapisserie vivante de fougères, de champignons, d'hypoxylées, de lichens et de muscédinées.

M. d'Orbigny ajoute que, après avoir enlevé vers le haut de la porte une lame de trente centimètres de bois, il a compté deux cents couches concentriques annuelles; d'où il résulte qu'en prenant le rayon horizontal de la circonférence extérieure au centre du chêne, il existerait de dix-huit cents à deux mille couches, ce qui porterait l'âge de cette belle et vénérable relique des terres celtiques à près de deux mille ans. (*Annal. de la Société d'agriculture de la Rochelle*, n° 7, janvier 1843.)

On peut consulter sur la longévité des arbres, Pline, *Hist. nat.*, lib. XVI, cap. LXXXVI et LXXXIX).

([1]) *Géogr.*, trad. franç., t. IV, liv. XIV, chap. II, p. 337.

formes admirables. Athénée rapporte qu'Apelles et Praxitèle furent si fortement frappés d'une telle merveille, qu'ils en prirent, l'un l'idée de sa Vénus sortant du sein des ondes, et l'autre le modèle de sa belle statue de Cnide ([1]). Auguste, nous apprend Strabon ([2]), fit enlever de Cos le tableau de la Vénus Anadyomène, et le plaça à Rome dans le temple de Jules César, qui prétendait tirer son origine de cette déesse. Pour récompenser les habitants de Cos de la perte de ce tableau, Auguste leur fit la remise de cent talents sur le tribut auquel ils avaient été imposés.

Ce n'était pas sans but, comme nous en avons déjà fait la remarque, que les adroits ministres d'Esculape rassemblaient dans les temples du dieu dont ils desservaient les autels les merveilles de l'art capables d'exciter la surprise et l'admiration. En entrant dans ces temples embellis par l'éclat du marbre, par la magie de la peinture, en un mot, par les plus belles productions artistiques du génie grec, on se croyait transporté non dans une demeure terrestre, mais sur l'Olympe resplendissant de la présence réelle des dieux. Cette illusion disposait déjà l'âme des pieux suppliants à recevoir avec une avide confiance les conseils salutaires du dieu de la médecine. Ils s'imagi-

([1]) *Deipnosoph.*, Lugduni, 1583, lib. XIII, p. 240. Cf. Clem. Alexan. *Protrept.* — Au reste, cette Phryné, bien que courtisane, avait à Delphes un temple, et une statue d'or placée parmi celles des rois et des reines. (Plutarq., *Œuvr. mêlées*, trad. d'Amyot, Paris. 1820, t. V, p. 333.)

Pline dit, au contraire, qu'Apelles, ayant à peindre toute nue Campaspe, une des concubines d'Alexandre, fut si émerveillé de sa rare beauté, qu'il s'en servit comme modèle pour sa Vénus Anadyomène. (*Hist. nat.*, lib. XXXV, cap. XXXVI.)

([2]) *Geogr.*, *loc. laud.* — Plin., *idem.*

naient être devant Esculape qui remplissait le temple de son souffle divin [1], et, dans l'idée qu'ils étaient pénétrés de cet esprit conservateur, ils étaient à moitié guéris. Les serviteurs du dieu, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, faisaient le reste.

Nous avons vu plus haut [2], d'après Diodore de Sicile, que Cos devint une ville fort riche. Il importe maintenant de rechercher quelles étaient les sources de ces grandes richesses. A mon avis, elles peuvent se réduire à deux : l'excessive fertilité de l'île, et l'industrie et le commerce de ses habitants. J'en ai dit assez sur la fertilité de Cos pour avoir le droit de croire ce point suffisamment établi. Quant à l'industrie de ses habitants, elle se manifeste à tous les yeux par la réputation dont ses produits ont joui dans l'antiquité. Outre ses parfums d'amaracinus et son melinum, que j'ai déjà mentionnés, on cite encore ses vases de terre, dont Pline vante la beauté [3], ainsi que sa pourpre, qui se voyait, au dire de Juvénal [4], dans les riches maisons de Rome, à côté des chefs-d'œuvre des Phidias, des Polyclète, des Parrhasius, etc. La bombycine n'a pas été moins recherchée : cette espèce de tissu, fruit du travail d'un ver à soie, servait à l'habillement et à la parure des femmes [5]. Rien

(1) « Du sanctuaire ou du fond des temples, dit Fontenelle, il sortait » quelquefois une vapeur très agréable, qui remplissait tout le lieu où » étaient les consultants. C'était l'arrivée du dieu qui parfumait tout. » (*Hist. des oracles*, p. 321, Paris, 1825.)

(2) Voyez page 199.

(3) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. IX, lib. XXXV, cap. XLVI, p. 397.

(4) *Satyr.* VIII, v. 101.

(5) Plin., *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. IV, lib. XI, cap. XXVI, p. 429.

n'égalait sa finesse : une courtisane parée de la soie de Cos, nous dit Horace [1], laissait voir à travers ce vêtement léger toutes ses formes, comme si elle eût été nue. Tibulle, Properce, Ovide, ont vanté tour à tour, ainsi que je l'ai déjà dit, l'élégance et la beauté de ces sortes de vêtements [2]. Mais c'est surtout le vin de Cos, dont l'excellence, comme on l'a vu, est attestée par Strabon, qui paraît avoir eu le plus de célébrité. Les habitants en rehaussaient encore la qualité en y mêlant de l'eau de mer [3]. Ce mélange lui donnait une couleur brillante, et lui faisait acquérir une vieillesse anticipée [4]. Pline ajoute que M. Caton a indiqué le moyen d'imiter le vin de Cos. En effet, je trouve, dans l'*Économie rurale* du vieux Romain, une recette pour faire le vin de Cos avec du vin d'Italie [5]; mais le procédé qu'il indique ne ressemble pas à celui que Pline lui attribue. Quoi qu'il en soit, il y a eu autrefois dans le Pont un entrepôt où le vin de Cos tenait un des premiers rangs parmi les autres denrées qui y affluaient de toutes parts [6]. Démosthène, dans son plaidoyer contre Lacritos, nous donne clairement une idée de ce commerce, en nous apprenant que l'on expédiait pour le Pont des navires chargés de cet excellent vin [7]. Varron n'est pas moins explicite sur l'existence de ce commerce, quand il se plaint que les Romains étaient obligés d'aller faire ven-

(1) *Satyr.* lib. I, satyr. 2, v. 101.
(2) Voyez plus haut, page 183.
(3) Plin., *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. V, lib. XIV, cap. x, p. 321.
(4) *Rei rusticæ auctores latini*, Palladius, anno 1595, p. 620.
(5) *Ibid.*, p. 35.
(6) Pers., *Satyr.* V, v. 134 et 135. — Cf. Polyb., lib. IV, § 38.
(7) *Œuvr. compl.*, trad. par Stiévenart, édit. F. Didot, 1842, p. 494.

dange à l'île de Cos ([1]). Au reste, la ville offrait un port large et sûr aux nombreux navires qui traversaient la mer Égée en tous sens; cet avantage, réuni à la fertilité du pays et à l'industrie de ses habitants, explique parfaitement, selon moi, le haut degré de prospérité qu'atteignit Cos.

Voilà la description aussi complète que possible, du moins je le pense, de l'île et de la ville de Cos, et l'indication des sources qui ont alimenté les richesses des habitants. Reste l'histoire de cette île célèbre, à laquelle je vais maintenant consacrer quelques pages.

Les Méropes furent, sinon les premiers, du moins l'un des peuples les plus anciens qui aient habité Cos ([2]). Quoique cette tradition nous reporte aux temps fabuleux, on ne peut guère s'empêcher de l'élever au rang de l'histoire. En effet, nous possédons sur ce point une série de témoignages qui doivent, ce me semble, entraîner la conviction. Homère nous apprend qu'Hercule, en revenant de Troie, surpris par une tempête excitée par Junon, fut jeté dans la populeuse Cos ([3]). En y abordant, il trouva les Méropes sur lesquels il fondit, nous dit Pindare, avec la rapidité de la foudre ([4]). Phérécyde de Léros, en rapportant le même fait, dit, en outre, qu'Hercule tua leur roi Eurypyle, fils de Neptune, qui voulut s'opposer à son

([1]) *De re rust.*, édit. H. Estienne, lib. II, p. 65.

([2]) L'empereur Claude disait que les Argiens avaient été les premiers habitants de Cos. (Tacit., *Annal.*, lib. XII, § 41.)

([3]) *Iliad.*, lib. XIV, v. 255, et lib. XV, v. 25 et seq.

([4]) Quintil., *Inst. orator.*, édit. Lemaire, t. III, lib. VIII, cap. VI, p. 299. — Cf. Pindar., Nem. 4, v. 40 et seq.

débarquement (1). Au reste, Homère lui-même, dans son hymne à Apollon, si toutefois cet hymne lui appartient (2), appelle Cos la ville des Méropes, Κόως, πόλις Μερόπων (3). Callimaque, qui avait fait des recherches approfondies sur l'origine des îles et des villes (4), en donnant à l'antique Cos le nom de Méropéide (5), nous fait connaître par là qu'il regardait, lui aussi, cette île comme l'ancien séjour des Méropes. De son côté, Plutarque parle également de l'arrivée d'Hercule à Cos, de ses combats avec les Méropes et de la victoire qu'il remporta sur eux (6). De plus, nous savons par Pline que cette île fut, dans un temps très reculé, appelée Méropide (7), ce qui avait déjà été dit par Callimaque, ainsi qu'on vient de le voir. Cos reçut, sans doute, ce nom de Mérops, qui le communiqua également aux Méropes. Ce Mérops, chef de la colonie qui alla, sous sa conduite, se fixer dans l'île de Cos, était fils de Triopas (8), fondateur de Cnide (9). Le cap Triopium, voisin de cette ville, connu aujourd'hui sous le nom de Crio, subsiste comme un monument irrécusable du séjour de Triopas dans la Carie (10). Mais au milieu de la confu-

(1) *Fragm. hist. græc.*, édit. F. Didot, p. 81. — Cf. Apollod., édit. Clavier, t. Ier, liv. II, chap. VII, p. 217.

(2) Le scoliaste de Pindare attribue cet hymne à Cynéthus de Chio. (Schol. Pindar., Nem. 2.)

(3) *Hymn. in Apoll.*, édit. F. Didot, v. 42, p. 509.

(4) Voss, *De hist. græc.*, p. 93.

(5) *Hymn. in Delum*, v. 160, Alde. Venise, 1513.

(6) *Quæst. græc.*, édit. F. Didot, t. I, p. 58, et t. II, p. 1388.

(7) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. II, lib. V, cap. XXXVI, p. 556.

(8) Steph. Byzan., voce Μέροψ.

(9) Pausan., *In Phocid.*, édit. F. Didot, cap. XI, p. 503.

(10) Diod. Sicul., édit. F. Didot, t. I, lib. V, § 47, p. 296.

sion qui règne sur l'origine et la généalogie de ce prince et sur le temps où il a vécu, il ne m'est guère possible de démêler la vérité. Aussi ne m'enfoncerai-je pas dans ce dédale d'obscurités où l'on ne trouve qu'incertitudes et contradictions. Cependant je dirai que Macaréus, fils de Crinacus, vint, à la tête d'une colonie, composée en grande partie d'Ioniens, s'établir à Lesbos, dépeuplée par le déluge de Deucalion. Cette colonie, grâce à la fertilité du sol, y prit un grand développement. Macaréus s'empara des îles voisines qu'il distribua à ses enfants. Il établit l'aîné à Chio, Cydrolaüs à Samos, Leucippus à Rhodes, et Néandre à Cos. Chacun conduisit une colonie dans l'île qui lui était destinée, et en devint roi (1). L'établissement à Cos d'un souverain, fils de Macaréus, m'a suggéré ailleurs (2) l'idée que l'historien du même nom pourrait bien être issu de cette famille. La ressemblance de nom et l'identité de résidence ne contribuent pas peu à donner du poids à cette conjecture, qui cependant restera toujours à l'état de simple doute, faute de documents. Quoi qu'il en soit, ce Néandre paraît avoir été précédé à Cos par Candalus, frère de Macar, tous les deux fils d'Hélius ou du Soleil (3). Mais à quel titre l'Héliade Candalus y fut-il reçu? Est-ce comme chef de colonie ou comme simple étranger? L'histoire encore garde le silence à cet égard.

Avant que Minos donnât des lois à la Crète, les Cariens

(1) Diod. Sicul., édit. F. Didot, t. I, lib. V, § 81, p. 306.

(2) *Vie d'Hippocrate*, Paris, 1851, 3e édit., p. 33.

(3) Diod. Sicul., *Bibl. hist.*, lib. V, § 47. — Hélius s'écrivait en grec Ἠλεῖος, mot qui ressemble à Ἥλιος, soleil. Les poëtes ont pris de là occasion de dire qu'il était fils du Soleil. (Clavier, *Hist. des premiers temps de la Grèce*, 2e édit., t. Ier, p. 267.)

occupaient la plupart des îles de l'Archipel ([1]). Depuis Scyros, dans laquelle l'historien Nicolaüs ([2]) prétend qu'ils s'étaient établis conjointement avec les Pélasges jusqu'à Rhodes, où, suivant le témoignage de Conon ([3]), ils étendirent leurs conquêtes, il paraît que la mer Égée ne reconnut qu'eux pour dominateurs ([4]). Dès ce temps-là, l'île de Cos fut sans nul doute l'une de leurs possessions. Ce fut peut-être à cette époque que cette île reçut le nom de Caris, comme nous l'avons dit d'après Hellanicus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Cariens ne purent conserver longtemps la domination de la mer Égée. En effet, Minos ne tarda pas, au rapport de Thucydide ([5]), à s'emparer de la plus grande partie de la mer hellénique, après en avoir chassé les Cariens, ou, ce qui est plus probable, après les avoir simplement asservis. Minos fut, nous dit le même historien, le plus ancien souverain qui ait possédé une marine. A l'aide de ses nombreuses armées de terre et de mer, remarque Diodore de Sicile ([6]), il conquit l'empire de l'Archipel, depuis Rhodes jusqu'aux rivages de la Thrace ([7]). On ne peut guère douter que la patrie d'Hippocrate ne fût comprise dans ces conquêtes. Mais, comme Diodore ajoute que Rhadamanthe, frère de Minos, vint

([1]) Thucydide, *De bell. pelop.*, édit. F. Didot, Parisiis, 1840, lib. I, cap. VIII, p. 2.

([2]) Stephan. Byzan., voce *Scyros.*

([3]) *Narrat.* XLVII, ap. Phot., *Biblioth.*, Codex CLXXXVI.

([4]) Raoul-Rochette, *Hist. de l'établiss. des colon. grecq.*, t. Ier, p. 379 et suiv.

([5]) *De bell. pelop.*, édit. F. Didot., lib. I, § 4. — Herod., édit. F. Didot, lib. I, § 171, p. 56.

([6]) *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, lib. X, § 84, p. 307.

([7]) Raoul-Rochette, *ouvr. cit.*, t. II, p. 135.

demeurer dans les îles situées en face de l'Ionie et de Carie ([1]), peut-être eut-il à son tour Cos sous sa dépendance. Tous les événements que nous venons d'indiquer précédèrent la guerre de Troie. A cette guerre fameuse prirent part les habitants de Cos, qui, réunis à ceux de Nisyros, de Crapathe et de Casos, allèrent grossir l'armée des Grecs sous le commandement de Phidippos et d'Antiphos, tous les deux fils de Thessalus, roi de Cos, lui-même fils d'Hercule ([2]). Quelque temps après la ruine d'Ilion, les descendants les plus proches de Podalire, ainsi que nous l'avons déjà dit ([3]), vinrent se fixer à Cos, où ils remplacèrent les Héraclites ([4]), et où ils ne cessèrent, par une filiation continue, de cultiver la médecine.

Ici s'arrête tout ce que j'ai pu recueillir sur l'histoire de Cos avant ou immédiatement après le siége de Troie. Cependant je lis, dans Diodore de Sicile, que Cos peupla Calydna d'une colonie, et qu'elle en envoya une autre à Nisyros, dont les habitants avaient été presque tous anéantis par de fréquents tremblements de terre ([5]). Il m'est impossible de déterminer au juste l'époque de l'établissement de ces deux colonies, je sais seulement qu'elles suivirent la prise de Troie; mais de combien d'années, je l'ignore complétement. Il m'est de même tout aussi impossible de classer chronologiquement le temps où les habitants de Cos se joignirent aux Rhodiens pour aller

([1]) *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, lib. V, § 84, p. 308.

([2]) *Iliad.*, lib. II, v. 676 et seq. — Cf. Diod. Sicul., lib. V, § 54.

([3]) Voyez pour les autorités, p. 135 de ce livre.

([4]) Ælii Arist. *Orat. in Asclepiad.*, édit. F. Stephanus, t. I, p. 78 et seq.

([5]) *Bibl. hist.*, édit. F. Didot, lib. V, § 54, p. 288.

fonder Salpies chez les Dauniens [1]. J'en dirai autant de cet autre fait rapporté par Hérodote, à savoir, que Cos faisait partie de cette confédération dorienne composée des trois villes de l'île de Rhodes, Lynde, Ialyssos et Camiros, et de deux autres en Carie, Cnide et Halicarnasse [2]. Cette confédération, ajoute Hérodote, se réunissait, pour délibérer sur ses intérêts, en assemblée générale, dans le Triopicum, leur temple commun. Toutefois, suivant le célèbre auteur de l'*Histoire de l'établissement des colonies grecques* [3], cette ligue, qui composait du temps d'Hérodote la Pentapole, nommée antérieurement l'Hexapole, se forma sous Althémène. Ce prince conduisit une colonie nombreuse de Doriens à Rhodes, d'où une partie s'était répandue à Cos, à Cnide et dans d'autres villes du continent d'Asie.

Après avoir jeté quelques lueurs dans les siècles que nous venons de parcourir, Cos disparaît entièrement des fastes de l'histoire, et ne se montre plus, du moins à ma connaissance, que sous Crésus, qui monta sur le trône de Lydie en 574 avant J.-C. C'est alors seulement que je la vois apparaître de nouveau. Voici à quelle occasion. Des citoyens de Milet, se trouvant à Cos, achetèrent des pêcheurs de l'île un coup de filet. Le filet sorti de l'eau, on y trouva un trépied d'or. Il s'éleva alors un grand débat entre les pêcheurs et les étrangers. Les deux villes, ayant pris part

[1] Strabon, *Géogr.*, trad. franç., t. IV, liv. XIV, p. 328.

[2] Édit. F. Didot, lib. I, § 144, p. 49. Plus tard Halicarnasse fut exclue de cette fédération. On peut voir, pour les causes de cette exclusion, Hérodote dans l'endroit cité.

[3] Raoul-Rochette, *Hist. de l'établiss. des colon. grecq.*, t. III, p. 71 et suiv.

à la querelle, allaient se déclarer la guerre, quand il fut résolu que l'on consulterait l'oracle de Delphes. L'oracle répondit qu'il fallait adjuger le trépied au plus sage. Autre difficulté : on l'envoya d'abord à Thalès, qui le remit à Bias, Bias à Pittacus, celui-ci à un autre, aucun ne se trouvant digne de le posséder. Le trépied fut enfin offert à Apollon, qui, en sa qualité d'habitant d'Olympe, se mettant sans doute au-dessus des misérables passions humaines, se montra moins modeste et le garda sans nulle hésitation dans son temple (1).

Crésus faillit faire passer sous sa domination la plupart des îles de la mer Égée. Il est fort probable que, s'il eût mis son projet à exécution, Cos aurait subi le même sort. Hérodote nous apprend que le monarque lydien, après avoir réduit les villes grecques du continent et les avoir rendues tributaires, songeait à porter les armes chez les Grecs des îles. Déjà les vaisseaux étaient sur le chantier, quand il abandonna son projet, détourné, suivant quelques-uns, par Bias de Priène, et, selon d'autres, par Pittacus de Mithylène (2). Mais ces îles conservèrent-elles de même leur liberté et leur indépendance sous Cyrus, roi de Perse ? Cette question me paraît plus facile à décider. On sait bien que ce monarque, après avoir détruit l'empire de Lydie, réduisit de nouveau les Éoliens, les Ioniens, les

(1) Plut., *Vit. Solon.* — Valère Maxime rapporte le même fait, mais avec cette différence que le filet fut jeté aux environs de Milet, et non à Cos (*De moderat.*, lib. IV, § 7, in extern.). — Cf. Diog. Laërt., édit. H.-G. Huebner, cap. I, p. 17 et seq., et *Observat. in Diog. Laërt.* Ægidii Menagii, même éditeur, t. I, p. 183 et seq.

(2) Édit. F. Didot, lib. I, § 27, p. 8.

Lyciens et les Cariens, qui avaient été déjà soumis par Crésus, et qui avaient secoué le joug dès que ce dernier fut descendu du trône. Mais Hérodote, de qui j'emprunte ces faits, ne parle point de Cos en cet endroit, quoiqu'il ne manque pas de mentionner plus loin les Cnidiens, comme on le verra dans le passage qui va suivre. Ce silence de la part d'un historien aussi fidèle doit faire naître des doutes, à moins qu'il n'ait compris l'île de Cos dans ces mots : « Les Cariens se soumirent à Harpagus sans » combat. Il en fut de même des Grecs qui habitent toute » cette contrée où, entre autres, se trouvent les Cnidiens. » Mais ces Grecs, qui étaient-ils ? Ne seraient-ils pas ces Doriens qui, comme nous l'avons dit plus haut, ont habité Rhodes, Cos, Cnide et autres villes du continent ? En ce cas, Cos n'aurait pas échappé à la domination de Cyrus. Quelque opinion que l'on adopte là-dessus, on ne peut en disconvenir, elle ne sera jamais qu'une simple conjecture.

Ce n'est également que par conjecture qu'il est permis d'admettre que Cos ait passé sous le joug de Darius, fils d'Hystaspe, l'histoire ne jetant sur cet événement qu'une lumière très indirecte. A la vérité, Hérodote nous apprend que la flotte de Darius, sous le commandement de Datis et d'Artapherne, traversa la mer Icarienne (1) ; mais bien que cette flotte dût soumettre la plupart des îles dont cette mer est parsemée, cet historien n'en nomme aucune ici, excepté Naxos et Délos, sans doute parce qu'aucune ne s'était signalée par une défense héroïque : soit cette cause,

(1) Lib. VI, § 95 et 96, édit. F. Didot, p. 304.

soit toute autre, toujours est-il que jusqu'ici il demeure incertain que Cos ait subi l'autorité de Darius. Remarquons encore que, dans la tragédie d'Eschyle intitulée les *Perses* (v. 886 et suiv.), le chœur énumère toutes les îles de la mer Égée qui obéissaient à Darius, même Rhodes et Gnide, sans dire un seul mot ni de l'île de Cos, ni de la ville du même nom.

Toutefois il existe dans Hérodote même un fait qui force en quelque sorte d'induire que Cos doit être comptée au nombre des conquêtes des lieutenants de Darius, si déjà cette île n'était pas réunie à l'immense empire des Perses. Et ce fait, le voici. Gélon, tyran de Syracuse, dans la lutte à jamais mémorable des Grecs contre les Perses, croyant que les premiers ne seraient pas assez forts pour repousser les barbares, dès qu'il eut appris que Xercès, fils et successeur de Darius, avait passé l'Hellespont (1), envoya à Delphes Cadmus, né à Cos et fils de Scythès, accompagné de trois navires chargés de riches présents, avec ordre d'attendre l'issue du combat qui se préparait. Il lui enjoignit, si les Perses remportaient la victoire, de remettre les présents au grand roi, et, dans le cas contraire, de revenir sur-le-champ (2).

Les Grecs furent vaincus ! Cadmus, conformément aux ordres qu'il avait reçus, retourna en Sicile. Hérodote fait observer, à cette occasion, que, maître des richesses qui lui avaient été confiées, et dont il pouvait aisément s'emparer, Cadmus les remit religieusement à Gélon, et qu'il

(1) En 480 avant J.-C.

(2) Hérod., lib. VII, § 163, édit. F. Didot, p. 364.

acquit par là une grande renommée de probité et de vertu.

Il importe maintenant, pour le but que je me propose, de faire connaître quels étaient Scythès et Cadmus, son fils. Or, Scythès, nous dit Hérodote [1], était roi des Zancléens quand les habitants de Samos, voulant se soustraire à la domination des Mèdes, quittèrent leur île et allèrent, secourus par Hippocrate, tyran de Géla, s'emparer de la belle ville de Zancle. Hippocrate, d'abord allié des Zancléens, changea d'avis tout à coup et fit arrêter Scythès, leur roi, qu'il envoya à Inycum. Celui-ci, ayant réussi à s'évader, gagna Himère et de là se rendit en Asie, où il alla trouver Darius, qui le considéra comme le plus consciencieux de tous les Grecs venus dans ses États, parce que Scythès, ayant obtenu la permission d'aller en Sicile, revint à Suse, comme s'il était engagé; ce que n'avait pas fait, ajoute Élien [2], Démocède de Crotone, appelé pour cette raison par Darius, homme faux, mauvais et ne tenant nullement à sa parole. Scythès, de retour de Sicile, demeura près du grand roi, et mourut en Perse, comblé de biens et dans un âge assez avancé.

Ce même Scythès que nous venons de voir roi des Zancléens, Hérodote nous le montre plus loin roi de Cos. Voici ce qu'il rapporte à ce sujet : « Cadmus, héritier par » Scythès, son père, du petit royaume de Cos, et dont la » puissance était parfaitement affermie, avait, de son gré, » sans que personne eût songé à l'y contraindre, et seule-

[1] Lib. VI, §§ 22 et 23, édit. F. Didot, p. 233 et 234. — Arist., *De Republ.*, lib. V, cap. III, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. II, p. 389.

[2] *Variæ hist.*, lib. VIII, cap. XVII.

» ment par un sentiment de justice, résigné cette autorité » entre les mains des habitants, et s'était retiré en Sicile. » Là, il vécut avec les Samiens, qui lui rendirent le » royaume de son père en lui conférant le sceptre de » Zancle [1]. »

Ainsi, d'après ce récit, Scythès avait été incontestablement roi de Cos, et s'était démis de la royauté en faveur de son fils, qui ne tarda pas, lui aussi, à s'en débarrasser. Quelles furent les causes de cet événement? Rien dans l'histoire ne l'indique bien explicitement [2]; on ne peut donc que former des conjectures à cet égard. Après y avoir réfléchi quelque temps, voici celles qui m'ont paru les plus vraisemblables.

Scythès, roi de Cos, se croyant avec raison trop faible pour résister aux Perses, livra sans combat son royaume à Darius qui, en reconnaissance de sa soumission, lui en laissa le gouvernement. Ensuite Scythès, voyant qu'il n'avait aucun repos à espérer de la part de ses sujets, peu disposés à lui pardonner sa lâcheté, abdiqua en faveur de son fils, qui ne s'était pas attiré le même reproche. Après son abdication, Scythès se retira en Sicile, où il devint roi de Zancle, soit qu'il se fût emparé de cette ville à l'aide des partisans qui l'avaient suivi, soit que les Zancléens lui eussent d'eux-mêmes offert la couronne. Quand les Samiens lui eurent enlevé la ville de Zancle, devenu prisonnier du tyran de Géla, il brisa ses chaînes et se réfugia près de Darius, qui récompensa ses anciens services en lui

(1) Lib. VII, § 164, édit. F. Didot, p. 364.

(2) C'est ici surtout que Macaréus, historien de Cos, aurait pu nous fournir d'utiles renseignements.

permettant de demeurer en Perse et en le comblant de bienfaits.

Quant à Cadmus, son fils, je ne sais trop comment expliquer son abdication, à moins que des troubles survenus entre les citoyens ou du dehors ne l'y eussent contraint par le dégoût qu'ils lui inspiraient. Nul pays n'a été, en effet, plus sujet aux changements que les petits États de la Grèce, et nul ne fut par conséquent plus tourmenté par des dissensions intestines. Il n'y a qu'à lire seulement, pour s'en convaincre, le cinquième livre de la *Politique* d'Aristote : le philosophe de Stagyre y énumère les causes des diverses révolutions qui ont éclaté dans différentes villes grecques. De ce nombre se trouve Cos, de laquelle il dit qu'un changement dans la forme du gouvernement eut lieu par la scélératesse des démagogues [1]. De plus, Strabon met Cos et Rhodes au nombre des pays dont la fertilité fut cause qu'ils furent souvent disputés et souvent envahis [2]. Ajoutez que la ville de Cos offrait par son port un asile sûr aux vaisseaux qui sillonnaient la mer Égée. Cette circonstance ne contribua pas peu, dans les guerres dont cette mer devint le théâtre, à ce que la patrie d'Hippocrate changea fréquemment de maîtres. Parmi ces causes, qui toutes tendaient à éloigner de Cos la paix et la stabilité des affaires publiques, il en est peut-être une ou plusieurs qui expliquent pourquoi Cadmus avait renoncé au royaume légué par son père.

Au reste, les habitants de Cos, rendus à la liberté par l'abdication volontaire de Cadmus, ne paraissent pas en

[1] *De Republ.*, lib. V, cap. V, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. II, p. 292.
[2] *Géogr.*, liv. XII, chap. VII, trad. franç., t. IV, p. 111.

avoir joui longtemps, car Hérodote nous apprend que Cos, lors de l'expédition de Xercès en Grèce, était au pouvoir d'Artémise, fille de Lygdamis, qui régnait également sur Halicarnasse, Nysiros et Calidna [1]. Cette portion de la Carie composait seule le petit royaume de cette princesse, qui se distingua dans la guerre médique autant par ses exploits héroïques que par la prudence et la sagesse de ses conseils.

Après la mort d'Artémise, on peut se demander si Cos faisait toujours partie du royaume qu'elle avait laissé à ses successeurs. Je ne sache rien dans l'histoire qui autorise à le penser; il est, au contraire, plus croyable qu'après la bataille de Platée et celle de Mycale, où les Perses furent complétement battus, les Grecs, vainqueurs et sur terre et sur mer, rendirent tributaires la plupart des îles qui avaient servi le parti ennemi, et que Cos fut du nombre. Quoi qu'il en soit, lorsque Pausanias, commandant en chef l'armée grecque à la bataille de Platée, eut mis les Perses en déroute, les Grecs virent arriver à eux une femme qui était une des concubines du perse Pharandate, fils de Réapsis. Elle était, ainsi que ses suivantes, couverte de riches vêtements et parée d'un grand nombre de bijoux d'or. Dès qu'elle eut reconnu Pausanias aux ordres qu'il donnait, elle alla droit à lui, se jeta à ses genoux, et lui adressa ces paroles suppliantes : « Roi de Sparte, sauvez une femme libre de l'esclavage qui » la menace... Je suis née dans l'île de Cos; je suis la fille » d'Hégétoride, fils d'Antagoras : c'est un Perse qui m'a

[1] Lib. VII, § 90, édit. F. Didot, p. 344.

» enlevée du lieu de ma naissance et qui m'a gardée de » force près de lui.— Femme, répondit Pausanias, si vous » êtes réellement la fille d'Hégétoride, rassurez-vous et » comptez sur ma protection; car, de tous les habitants de » Cos, il n'en ait pas qui me soit plus cher. » Après lui avoir parlé ainsi, il la fit conduire à Égine, où elle désirait se rendre (1).

C'était en 479 avant J.-C., c'est-à-dire dix-neuf ans avant la naissance d'Hippocrate, que ces choses se passaient. Depuis, je n'aperçois dans l'histoire rien qui indique que la tranquillité de Cos ait été troublée. Il faut même aller jusqu'à la guerre du Péloponèse, commencée 431 ans avant J.-C., pour trouver cette ville impliquée dans les affaires de la Grèce. Encore n'est-ce que vingt et un ans après que nous la voyons figurer dans cette guerre. Je me crois donc fondé à dire qu'Hippocrate, né en 460 avant l'ère chrétienne, put rester paisiblement dans sa patrie jusqu'en 410, c'st-à-dire jusqu'à l'époque où il avait à peu près une cinquantaine d'années; et s'il en est sorti plus tôt, comme je le crois, c'est volontairement, et autant pour achever son éducation médicale que pour pratiquer son art dans des pays lointains.

Mais il n'en fut pas de même pendant la guerre du Péloponèse, où les deux partis qui alors divisaient la Grèce firent subir mille maux à ceux qui n'étaient pas leurs alliés, ou bien à ceux de leurs alliés qui, de gré ou de force, passaient dans le camp ennemi. Cos, qui pendant longtemps, ne sépara pas sa cause de eelle des Athéniens,

(1) Hérod., lib. IX, p. 449, édit. F. Didot.

fut cruellement punie de sa fidélité par Astyochus, commandant de la flotte lacédémonienne. Cinglant vers Caune pour aller rejoindre les vaisseaux qu'on lui envoyait, Astyochus descendit dans la Méropide, rasa Cos, ravagea la campagne et enleva tout, excepté les personnes de condition libre [1]. Cet acte de cruauté causa la ruine de Cos, déjà fort endommagée par un tremblement de terre, le plus grand, remarque Thucydide, dont les Grecs aient conservé le souvenir. Cette ville fut saccagée par Astyochus la vingt et unième année de la guerre du Péloponèse. Hippocrate, âgé de vingt-neuf ans au commencement de cette guerre, en avait donc alors cinquante, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il est infiniment croyable que, voyant sa patrie affligée d'une aussi grande calamité, il se décida à la quitter, et qu'il parcourut comme médecin périodeute quelques pays éloignés du théâtre de la guerre, attendant qu'un temps plus heureux lui permît d'y retourner.

Ce temps ne tarda pas à arriver, car nous voyons Alcibiade, un an après la ruine de Cos, y descendre, ceindre cette ville d'une muraille, et y établir des magistrats [2]. Hippocrate aurait donc pu revenir dans sa patrie à cette époque. Mais nous lisons dans Diodore de Sicile, que peu de temps après le désastre causé par Astyochus, Alcibiade ravagea les îles de Cos et de Rhodes et en tira beaucoup de provisions pour la subsistance de ses soldats [3]. D'où l'on infère que, dans cet intervalle, ces îles avaient em-

(1) Thucyd., *De Bell. pelopon.*, lib. VIII, cap. XLI, édit. F. Didot, p. 345.

(2) *Idem*, lib. VIII, cap. CVIII.

(3) *Bibl. hist.*, lib. XIII, § 42, édit. F. Didot, p. 493.

brassé le parti des Lacédémoniens. C'est sans doute pour les punir de cette espèce de défection qu'elles furent l'une et l'autre ravagées par Alcibiade.

Toutefois ce dernier événement n'aurait pu tout au plus que retarder le retour d'Hippocrate dans sa patrie ; car, à dater de ce moment, Cos paraît avoir joui d'une assez grande tranquillité, surtout depuis la victoire remportée par Lysandre près du fleuve d'Ægos-Potamos, en 406 avant J.-C. (1). Ce combat naval, signalé par la destruction de la flotte des Athéniens, assura aux Lacédémoniens l'empire de la mer, et enleva aux premiers tous leurs alliés (2). De ce nombre se trouvait Cos, qui, trop faible pour résister, était alors comme toujours, pour ainsi dire, à la merci du parti vainqueur. Cette victoire fut suivie d'un traité de paix à des conditions très humiliantes pour l'orgueilleuse Athènes, et qui mit fin à la guerre désastreuse du Péloponèse (3).

On pense bien que durant cette longue lutte, excitée et entretenue par la rivalité jalouse et égoïste de Sparte et d'Athènes, où tous les droits sacrés de l'humanité furent sacrifiés à l'ambition, où tant de villes furent saccagées et même détruites, où enfin tant de peuples, réduits en servitude, furent vendus comme de vils troupeaux, sur les places publiques ; on pense bien, dis-je, qu'au milieu de toutes ces calamités, Cos ne put conserver cette paix, ce calme si nécessaire aux études sérieuses. Il n'y aurait

(1) Diod. Sicul., lib. XIII, § 106. — Xenoph., *Hell.*, lib. II, cap. I. — Corn. Nepos, *Conon*, § 1er.

(2) Boeckh., *Économ. polit. des Athén.*, trad. franç., t. II, p. 184.

(3) Xenoph., *Hell.*, lib. II, cap. II. — Diod. Sicul., lib. XIII, § 107.

donc rien d'étonnant qu'Hippocrate, tout entier à ses travaux et ne voulant en être distrait par nulle autre préoccupation, eût plus d'une fois quitté sa patrie. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'a existé, pendant toute la guerre du Péloponèse, qu'une seule catastrophe qui ait obligé le divin vieillard à abandonner son pays natal : ce fut la ruine de Cos par Astyochus. A la vérité, dix ans après la bataille d'Ægos-Potamos, Conon, dans le combat naval de Cnide, prit une éclatante revanche sur les Lacédémoniens [1]. Par suite de cette victoire, les Athéniens reconquirent peu à peu l'empire de la mer, et redevinrent maîtres de la plupart des îles de l'Archipel, parmi lesquelles, assure Diodore de Sicile, était l'île de Cos [2]. Mais cette fois ils se contentèrent de la détacher de l'alliance de Sparte, sans lui faire subir d'autre châtiment que de la rendre probablement tributaire. Athènes conserva la puissance maritime qu'elle venait de recouvrer jusqu'à la paix d'Antalcidas, qui ne lui laissa que Lemnos, Imbos et Scyros [3]. Toutes les autres îles, y compris Cos, furent rendues à la liberté et à l'indépendance; mais elles n'en jouirent pas longtemps; les Spartiates furent les premiers à violer ce traité, et la guerre recommença aussi injuste et aussi acharnée que jamais. Il n'entre point dans mon plan d'en raconter ici toutes les vicissitudes. Qu'il me suffise de dire que Cos n'y prit aucune part, et qu'on ne la voit reparaître dans l'histoire que sous l'ar-

[1] Xenoph., *Hell.*, lib. IV, cap. III. — Diod. Sicul., lib. XIV, cap. LXXXIII.

[2] *Bibl. hist.*, lib. XIV, § 84.

[3] Xenoph., *Hell.*, lib. V, cap. I. — Diod. Sicul., lib. XIV, cap. CX. — Plutarq. *Vit. Artaxerx.*

chontat de Céphisodore, où elle atteignit un état de prospérité et de splendeur tel qu'elle put rivaliser alors avec les principales villes de la Grèce (1). A cette époque, c'est-à-dire en 366 avant l'ère chrétienne, le divin vieillard était dans sa quatre-vingt-quatorzième année, en admettant toutefois qu'il eût poussé sa carrière jusque-là, ce qui est plus que douteux, comme on le verra dans ma *Vie d'Hippocrate*.

Ici s'arrête tout ce que j'avais à dire sur l'histoire de Cos. Ce qui suit l'archontat de Céphisodore ne saurait nous intéresser ; Hippocrate ayant probablement cessé de vivre à cette époque. Maintenant il ne me reste plus qu'à faire connaître les hommes célèbres qui naquirent à Cos. Ce complément m'a paru nécessaire, surtout dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Cos n'aurait donné le jour qu'au grand Hippocrate, ce serait déjà pour cette ville un titre de gloire dont elle ne devrait cesser de s'enorgueillir. Mais cet illustre médecin est loin d'être le seul homme remarquable que vit naître cette île célèbre. Sans énumérer les Asclépiades de Cos, nous nous contenterons de citer ici la branche des Nébrides, qui doit occuper le premier rang dans la science pour lui avoir fourni Hippocrate Ier et Héraclide son fils, père de notre Hippocrate. Ensuite viennent les enfants de ce dernier, Thessalus et Draco; puis son gendre Polybe, et après, Apollonide (2), Dioxippe (3), Praxagoras (4),

(1) Diod. Sicul., lib. XV, § 76.

(2) Ctésias, *De reb. pers.*, lib. XVII, apud Photius, *Biblioth.*, Cod. 71.

(3) Suidas, *Lexicon*, édit. Kuster, t. Ier, p. 524.

(4) Gal., *Introd.*, t. II, cap. IV, p. 363. — Idem, *De uteri dissect. liber*, édit. Chartier, t. IV, p. 282.

Simos [1], Aristodème [2], Philinus [3], Ariston, héritier d'Ariston le péripatéticien [4], Xénophon [5], Callignotos [6], tous médecins, et tous plus ou moins célèbres. De ce nombre étaient encore Épicharmos et Nicias [7]. A cette liste, il faut joindre Xénocrite, le premier grammairien qui ait expliqué les mots obscurs d'Hippocrate, et Lysimaque, autre commentateur du même genre [8]; puis Droméas [9], Philétas [10], Apelles [11], Ptolémée Phi-

(1) Strab., *Géogr.*, liv. XIV, chap. II, traduct. franç., t. IV, p. 337, 2e partie.

(2) Arrian., *De expedit. Alexand.*, lib. VI.

(3) Galien, *Introd. seu medic.*, édit. Chartier, t. II, p. 363.

(4) Strabon, *loc. cit.*

(5) Tacit. *Annal.* lib. XII, § 61. Cœlius Aurelianus parle d'un Xénophon, médecin, qui était d'avis, avec Dionysius, Hérophile et Érasistrate, qu'on liât les membres dans les hémorrhagies (*Morb. chron.*, lib. II, cap. XIII); mais ce Xénophon ne peut être le même que le médecin de Claude, mentionné par Tacite : la chronologie s'y oppose.

(6) Je n'ai vu ce médecin mentionné que dans une épigramme d'Agathias (*Antholog. græc.*, lib. II, cap. XXII), d'après laquelle il paraît avoir suivi les principes d'Hippocrate, son compatriote.

(7) Les traducteurs français de Strabon croient que ce Nicias était médecin ; ils fondent leur opinion sur l'existence d'une médaille qui représente Nicias tenant à la main un long bâton autour duquel est entortillé un serpent (*Géogr.*, passage cité, not. 1re). Au reste, on lisait dans Denys d'Éphèse, que Nicias était le condisciple d'Érasistrate (*Schol. in Theocrit. idylit. XI*), ce qui donne du poids à la conjecture des traducteurs de Strabon.

(8) Tous deux cités dans Erotien (*Proœmium*).

(9) *Banquet des savants*, traduct. franç., liv. X, t. IV, p. 153.

(10) Strab., *Géogr.*, loc laud.

(11) Plin., *Hist. nat.*, lib. XXXV, cap. XXXVI, édit. Lemaire, t. IX, p. 337. — Ovid., *Ars amat.*, lib. III, v. 401.

Tous les auteurs ne s'accordent pas sur le lieu de la naissance d'Apelles. Strabon (lib. XIV, cap. I), Élien (*Hist. animal.*, lib. IV, cap. L), et Lucien (*De calumn.*), le font naître à Éphèse.

ladelphe (1) et Damocharis (2). Je ne sais si je dois y réunir Bérose. A la vérité, ce célèbre astrologue était né en Chaldée, mais il quitta son pays natal pour venir habiter Cos, où il ouvrit une école dans laquelle il enseigna la doctrine des Chaldéens sur l'astronomie et l'astrologie (3). A ces titres, j'ai cru qu'il ne serait pas déplacé ici. Quoi qu'il en soit, il excellait tellement dans la science généthliaque, que ses prédictions étaient regardées comme divines, et qu'en considération de la sûreté de ses pronostics, les Athéniens lui érigèrent une statue de bronze (4).

Non-seulement, comme on le voit, Cos fut la patrie de plusieurs grands hommes, mais encore il paraît que les lettres y étaient honorées et dignement récompensées, témoin Philétas, à qui les habitants élevèrent une statue d'airain pour la suavité de ses vers (5). Les exercices gymnastiques, quand on s'y distinguait d'une manière éminente, n'y recevaient pas une récompense moins honorable. Xénombrote est vainqueur à la course à cheval: une statue équestre est destinée à perpétuer le souvenir de cette victoire (6). Philinus, fils d'Hégépolis, remporta le prix de la course cinq fois aux jeux Olympiques, quatre fois à Delphes, autant à Némée, et onze fois aux *jeux* Isthmiques. Ses concitoyens lui accordent une statue

(1) Théocrit., *Idyll.* XVIII, v. 58.
(2) Schœll., *Hist. de la littér. grecq.*, t. VI, p. 47.
(3) Vitruv., *De archit.*, lib. IV, cap. VII, Genevæ, 1586, p. 384.
(4) Plin., *Hist. nat.*, lib. VII, cap. XXXVII, édit. Lemaire, t. III, p. 139.
(5) Athénée, *Banq. des savants*, trad. franç., t. V, p. 135.
(6) Pausan., édit. F. Didot, lib. VI, cap. XIV, p. 296.

comme à un athlète du premier rang ([1]). Au récit de ces faits, qui n'est tenté de s'adresser cette question : Comment se fait-il que Cos, qui prodiguait pour ainsi dire ses statues en les accordant à de simples athlètes, n'ait pas rendu le même hommage au grand Hippocrate pour avoir franchi d'un seul bond l'intervalle immense d'un art encore au berceau à un art perfectionné?

Après cette longue, trop longue digression sur Cos, qui n'a trouvé place ici qu'à titre de tribut payé à la mémoire du divin vieillard, je dois revenir sur mes pas, et reprendre un des principaux objets de ce livre, c'est-à-dire exposer le mode et l'esprit de l'enseignement des écoles de Rhodes, de Cnide et de Cos. Je ne puis rien dire ni de l'un ni de l'autre concernant l'école de Rhodes, car l'histoire se tait complétement là-dessus. On est un peu plus instruit sur l'école de Cnide : non-seulement on connaît quelques-uns de ces médecins qui en sont sortis, mais on sait de plus qu'ils ont écrit sur leur art. Malheureusement ces livres ont presque tous péri ; deux ou trois seulement sont parvenus jusqu'à nous dans le recueil hippocratique ([2]). S'ils ne peuvent nous donner aucune lumière sur la manière dont la médecine était enseignée à Cnide, au moins ils nous apprennent dans quel esprit elle y était étudiée. Sur ces deux points, le même recueil nous fournit, pour l'école de Cos, des renseignements précieux et assez abondants. Mais ces renseignements se trouvent dans des traités d'une authenticité très diverse.

([1]) Paus., édit. F. Didot, lib. VII, cap. XVII, p. 299.

([2]) Voyez notre livre sur la *Littérature médicale*, où il sera question de ces traités. Ce livre est resté inachevé. (*Note de l'éditeur.*)

Toutefois, comme ces traités passent généralement pour être l'œuvre des Hippocratiques, nous ne ferons aucune difficulté d'y puiser, afin de montrer comment on concevait à Cos l'institution du médecin.

Disons d'abord que ce serait se méprendre étrangement que d'assimiler les écoles de médecine des anciens Grecs à nos facultés de médecine actuelles. Entre autres différences capitales, l'enseignement médical n'y était point divisé et réparti entre plusieurs professeurs, comme il l'est de nos jours. Chez eux, un seul professeur suffisait à tout. Reste à savoir comment s'y faisaient les leçons. Je tâcherai de le déterminer en prenant pour type l'école de Cos sur laquelle les données sont plus abondantes. Mais, avant tout, je voudrais que l'on sût bien qu'il n'y a aucune similitude à établir entre des écoles anciennes et nos écoles nouvelles. C'est sans nul doute ce qui a porté le savant et spirituel M. Malgaigne à dire qu'il n'y avait point (chez les anciens Grecs) d'écoles médicales proprement dites, que le mot même était inconnu aussi bien que l'idée, et qu'il n'a été inventé que fort longtemps après [1]. Je suis loin de contester la justesse de l'observation de M. Malgaigne; mais je dirai : L'école de Cos, l'école de Cnide, etc., étaient comme l'école de l'Académie, celle du Lycée, celle du Portique, etc., où Platon, Aristote, Zénon, exposaient leurs doctrines; et si l'enseignement de chacun de ces philosophes a mérité le nom d'écoles, je ne vois pas pourquoi l'enseignement

[1] *Journal de chirurgie*, par M. Malgaigne, Paris, novemb. 1846, 4e année, p. 333.

d'Hippocrate et d'Euryphon n'aurait pas pu recevoir le même nom de la part de Galien. Voilà tout ce que veut dire le fameux passage du médecin de Pergame, et lui donner une valeur compréhensive plus étendue, c'est évidemment lui donner un sens qu'il ne comporte pas. Au reste, voici ce passage : « Il y avait autrefois, dit Galien, » une grande lutte entre les médecins de Cos et ceux de » Cnide à qui ferait le plus de découvertes ; car les Asclé» piades d'Asie formaient deux branches, quand la bran» che qui était à Rhodes eut cessé d'exister. A cette lutte » honorable prenaient une part active les médecins de » l'Italie, Philistion, Empédocle, Pausanias et leurs secta» teurs. C'est ainsi que ces trois écoles se livraient de nobles » combats. L'école de Cos comptait les disciples les plus » nombreux et les meilleurs. Puis venait l'école de Cnide, » et celle qui florissait en Italie n'était pas non plus sans » prix et sans gloire (1). »

Ce passage est extrêmement remarquable : il témoigne des efforts tentés par ces écoles, à l'envi les unes des autres, pour faire avancer la science. Mais il est certain que si l'on jugeait ces antiques établissements d'après nos idées actuelles, on en prendrait une opinion très fausse.

Cela accordé, je vais réunir ici les détails qui sont disséminés dans la collection hippocratique, concernant l'institution du médecin. Ces détails sont relatifs les uns aux qualités des élèves, et les autres aux devoirs du médecin. A Cos, on voulait que l'éducation médicale commençât de bonne heure. On y voulait, de plus, que le dis-

(1) *Meth. medendi*, lib. I, édit. Chartier, t. X, p. 3.

ciple eût des dispositions naturelles; car, disait-on, si la nature se montre rebelle, tout effort pour y suppléer serait vain. On exigeait en outre que l'élève mît dans ses études une application longtemps soutenue, afin que l'enseignement, poussant dans l'esprit des racines profondes, amenât à maturité des fruits abondants. Les Hippocratiques comparaient ingénieusement l'étude de la médecine à la culture des plantes : notre disposition naturelle, c'est le terrain de bonne qualité; les préceptes du maître, c'est la semence; l'instruction de l'enfance, c'est la saison où l'on doit semer; l'assiduité au travail, c'est le labourage nécessaire pour rendre le sol productif.

Telles sont les conditions, réunies à une bonne éducation, que les médecins de Cos exigeaient de leurs disciples [1]. Ceux qui les réunissaient toutes ne pouvaient manquer de faire de rapides progrès dans la science. De quelle manière la médecine était-elle enseignée dans ces temps reculés ? Autant qu'on en peut juger par les rares documents qui nous restent, voici comment les choses se passaient : l'élève qui désirait étudier l'art de guérir choisissait un médecin qui probablement passait pour le plus habile, et convenait avec lui du prix de son éducation médicale. C'est ainsi qu'Eschine nous représente Timarque qui, à peine sorti de l'enfance, voulant devenir médecin, va s'établir dans la maison de santé d'Euthydique [2].

[1] Tout ce qui est dit ici sur les qualités que devaient avoir les élèves est tiré du livre de la *Loi* (*Œuvres d'Hippocrate*, trad. par E. Littré, t. IV, p. 638).

[2] *Traduction des œuvres complètes de Démosthène*, par Stiévenart, où se trouve le plaidoyer d'Eschine contre Timarque. C'est à la page 254 que se lit le fait rapporté ici.

Platon est beaucoup plus complet sur ce point. « Si nous » voulions, demande Socrate à Anytus, faire de Ménon » un bon médecin, chez quels maîtres l'enverrions-nous? » N'est-ce pas chez les médecins? — Sans doute, répond » Anytus. — Nous aurions donc raison, réplique Socrate, » de l'envoyer chez les médecins, si nous en voulions » faire un médecin. Lorsque, continue Socrate, nous » parlons de la sorte, n'est-ce pas comme si nous disions » que ce serait sagesse de notre part de l'envoyer de pré- » férence chez ceux qui se donnent pour habiles dans cet » art, qui prennent un salaire à ce titre, et se proposent » à cette condition pour maîtres à quiconque veut aller » chez eux prendre des leçons (1)? » Ceci est clair, j'espère. Mais on peut dire qu'indépendamment du choix d'un maître habile, un salaire était seulement exigé par les médecins civils, et non par les Asclépiades. Ici encore nous aurons recours au témoignage de Platon pour prouver le contraire. Socrate adresse cette question à Hippocrate, fils d'Apollodore : « Oh çà, Hippocrate, tu vas » aller chez Protagoras lui offrir de l'argent, afin qu'il » t'enseigne quelque chose; mais quel homme penses-tu » que ce soit, et quel homme veux-tu qu'il te rende? Si » tu allais chez Hippocrate de Cos, qui porte le même nom » que toi, et qui descend d'Esculape, et que tu offrisses » de l'argent, si quelqu'un te demandait : Hippocrate, » à quel titre veux-tu lui donner cet argent? que répon- » drais-tu? — Je répondrais que c'est à titre de médecin. » — Et pourquoi devenir ? — Pour devenir médecin (2). »

(1) *Ménon*, traduction de M. Cousin, t. VI, p. 202 et 203.
(2) *Protagoras*, même trad., t. III, p. 14 et 15.

Ainsi nul doute qu'Hippocrate ne prît une rémunération pour son enseignement. Cette coutume était même établie avant lui. Dans le *Serment*, opuscule antérieur au divin vieillard, le récipiendaire jure d'enseigner gratuitement la médecine aux fils de son maître, ce qui implique, comme le remarque judicieusement le savant Littré [1], qu'il ne l'enseignait pas gratuitement aux autres. Combien coûtait une éducation médicale? L'antiquité ne nous fournit aucune donnée pour répondre positivement à cette question. Il est fort probable cependant qu'il n'y avait rien de fixe à cet égard. Le prix des leçons devait varier selon la célébrité du maître. Les sophistes, à la vérité, ont amassé des sommes énormes à instruire, ou plutôt, suivant l'expression de Platon, à corrompre la jeunesse des villes grecques. Protagoras [2], Gorgias [3], Prodicos [4], etc., faisaient payer fort cher leurs leçons; est-ce une raison pour croire que les médecins en faisaient autant? Je ne le pense pas, la médecine étant de sa nature une profession essentiellement libérale, tandis que l'enseignement des sophistes était tout vénal.

Le maître avait deux manières d'instruire son élève, d'abord les leçons orales où il exposait sa doctrine, ensuite

[1] *Œuvres d'Hippocrate*, trad. par E. Littré, t. IV, p. 610.

[2] Plat., *Ménon*, t. VI, p. 205. Quintilien dit qu'Evathle avait donné à Protagoras dix mille deniers (5000 francs) pour apprendre de lui la rhétorique (*Instit. orat.*, lib. III, cap. I). — Aulu-Gell., *Noct. att.*, lib. V, cap. X.

[3] Plat., *Hippias* Ier, trad. de M. Cousin, t. IV, p. 100. — Diod. Sicul., lib. XII, § 53.

[4] Plat., *Cratyle*, trad. de M. Cousin, t. XI, p. 3. — Arist., *Rhet.*, lib. III, cap. XIV, Lutetiæ, 1629, t. II, p. 601.

les visites au lit du malade. Les visites se faisaient en ville ou à l'officine du médecin. « Je suis souvent entré, dit Gorgias, avec mon frère (1) et d'autres médecins, chez des » malades qui......, etc. (2) » On voyait donc les malades dans leurs maisons. Par conséquent, le médecin pouvait y conduire ses disciples. L'auteur du petit traité, *De decenti habitu* dit : « Avant d'entrer chez le malade, » pensez à ce que vous allez faire (3). » Un peu plus loin il recommande de visiter ceux qui réclament vos soins (4). Au reste, ce qui est décisif dans ce cas, ce sont les nombreux malades dont l'histoire est rapportée dans le premier et le troisième livre des *Épidémies*, et qu'Hippocrate allait visiter chez eux. La désignation de leurs demeures le prouve suffisamment.

Outre les visites en ville, il était d'usage que les médecins eussent, sinon tous, du moins la plupart, une maison de santé où les malades venaient demander des consultations (5) et quelquefois se faire traiter à demeure (6). Ces

(1) Gorgias avait un frère médecin, nommé Hérodicos, dont il sera question plus loin.

(2) Plat., *Gorgias*, trad. de M. Cousin, t. III, p. 209 et suivantes.

(3) Hipp., *Opera omnia*, édit. Kuhn, t. I, p. 73.

(4) Idem, *ibid.*, p. 74.

(5) Cela est prouvé par ce passage d'Hippocrate : « Les Thasiens ne » vinrent pas chercher de secours dans l'officine du médecin. » (*Œuvr. compl.*, trad. par M. Littré, t. II, p. 605.)

La même chose résulte encore de ce que dit Xénophon d'un individu qui sortait d'un *iatrion* (textuel) afin de demander une consultation pour ses yeux. (*Hist. græc.*, lib. II, édit. F. Didot, p. 345.)

(6) La preuve que les malades venaient se faire soigner dans l'*iatrion* se tire du passage suivant de Platon : « Les aides esclaves qu'ont les » médecins traitent généralement les esclaves en ville, soit dans l'ia» trion. » (*Lois*, liv. IV.)

maisons de santé se nommaient en grec, ἰατρῖα, mot que l'on a traduit par *officines*, *boutiques de médecins*. « Ces » officines, dit Galien (1), étaient de vastes édifices, ayant » des portes très élevées, de manière à recevoir le plus de » jour possible. Un grand nombre de villes, ajoute le mé» decin de Pergame, en accordent aujourd'hui de sembla» bles aux médecins qu'elles ont choisis. » Chaque iatrion était pourvu de tout ce qui était nécessaire pour le traitement des maladies tant internes que chirurgicales. Là les élèves voyaient pratiquer toutes les opérations ; là ils pouvaient tout à leur aise suivre le cours des maladies et en étudier les différentes phases ; là encore le maître, justifiant ses préceptes par la pratique, donnait ou croyait donner, de cette manière, une sanction solide à la théorie qu'il avait déjà exposée à ses disciples dans ses leçons orales. Ainsi, on le voit maintenant, l'enseignement médical se composait de deux parties, à savoir, d'une exposition orale de la doctrine et de sa vérification au lit du malade. Pour le premier point, il ne saurait y avoir doute, l'instruction orale étant explicitement indiquée dans le *serment* (2). D'ailleurs, comment concevrait-on que l'instruction pût se communiquer autrement ? Quant au second, c'est-à-dire l'instruction clinique, il s'infère tout naturellement des différents passages cités plus haut, qui prouvent que les médecins de l'époque hippocratique visitaient les malades au lit, soit chez eux, soit à l'iatrion. Et comme les jeunes disciples qui désiraient étudier l'art

(1) *In. Hippocr. de medici officio librum Comment.* I, édit. Chartier, t. XII, p. 19.

(2) M. Littré, *Trad. des œuvr. d'Hippocrate*, t. IV, p. 613 et suiv.

de guérir étaient obligés de s'instruire auprès d'un médecin, celui-ci, autant pour leur faire observer les maladies que pour leur montrer la confirmation de ses principes, devait nécessairement les conduire chez les malades.

Une troisième source d'instruction, c'étaient les ouvrages médicaux. Galien nous apprend, dans un passage que j'ai rapporté au commencement du livre III, qu'à dater de l'époque où les Asclépiades admirent des étrangers parmi eux, les livres devinrent nécessaires. En effet, nous ferons voir plus loin que les ouvrages sur la médecine étaient déjà très nombreux au siècle de Socrate : ils l'étaient même à tel point, que, malgré les pertes considérables éprouvées chez les Grecs dans toutes les branches du savoir humain, j'ai cru nécessaire de faire un livre spécial sur la littérature médicale du temps. Et bien que la plupart de ces ouvrages aient péri, j'en indiquerai un assez bon nombre dont les titres ont été retrouvés par moi ou par d'autres. C'est assurément une des meilleures preuves que l'on puisse donner sur l'existence des grands travaux entrepris sur la médecine avant Hippocrate, et dont nous ignorons peut-être la plus grande partie.

Je viens de faire connaître le mode d'enseignement mis en usage par les médecins civils et les Asclépiades de Cos; je vais maintenant dire en quoi consistait l'esprit de cet enseignement. Il n'est personne qui ne sente que l'instruction devait varier suivant la doctrine professée dans chaque école. Les principes suivis à Cos n'étaient pas bien certainement ceux de Cnide. Par conséquent, les élèves devaient y recevoir une instruction différente.

A Cos, la doctrine de la coction, des crises et des jours critiques régnait exclusivement; à Cnide, on ne s'en occupait aucunement. Dans la première, on considérait l'état morbide comme un acte de tout l'organisme. Dans la seconde, au contraire, on regardait les maladies comme primitivement locales et comme surgissant de siéges divers. Ici on s'occupait surtout du pronostic, là on n'en faisait presque aucun cas. A Cos, enfin, on ne s'inquiétait ni du nom, ni de la division des maladies, tandis que ces deux points étaient l'étude favorite de l'école de Cnide (1). De la direction différente que suivaient ces deux écoles rivales, il dut naître nécessairement des discussions plus ou moins animées sur la prééminence que méritait l'une ou l'autre méthode. Voilà le véritable motif de cette sortie d'Hippocrate contre les auteurs des *Sentences cnidiennes*, qui se lit au commencement du traité *Du régime dans les maladies aiguës*. A cette occasion, je ferai remarquer que l'on s'est étrangement mépris jusqu'ici sur le véritable sens de ce reproche. Ce n'est point l'excès de la multiplication des maladies qu'Hippocrate blâmait, mais bien la méthode. Et cela se conçoit sans peine, puisque, à ses yeux, la maladie était toujours la même, c'est-à-dire une suite d'efforts suscités par la nature dans le but de cuire et d'expulser la matière morbifique. Si Galien eût bien compris cela, il n'aurait pas blâmé les Cnidiens d'avoir établi sept maladies du foie, douze maladies de la vessie, quatre des reins, trois tétanos, quatre ictères, trois phthisies (2).

(1) Tout cela sera mis hors de doute dans notre livre sur la doctrine médicale d'Hippocrate.

(2) *In libr. de vict. ration. in morb. acut. Comment.* I, t. XI, p. 5. — *In libr. de aliment., Comment.* III, édit. Chartier, t. VI, p. 282.

Ce reproche, répété à l'envi depuis Galien, n'a point été omis par Barthez, qui a dit, lui aussi, qu'Hippocrate a bien vu que les médecins de Cnide avaient trop multiplié les espèces de chaque genre des maladies (¹). Mais ce que l'on voit de plus clair dans tout ceci, c'est que ni Galien, ni Barthez, ni ceux qui les ont imités, n'ont point saisi le vrai sens du reproche qu'Hippocrate adressait aux Cnidiens.

Que l'école de Cos se soit renfermée dans le pronostic, c'est ce que démontrent irrésistiblement le premier livre des *Prorrhétiques* et les *Prénotions* de Cos, ouvrages antérieurs à Hippocrate. Je ne m'attacherai point ici à faire ressortir les preuves que l'on ne peut donner; M. Ermerins s'est chargé de cette tâche dans sa thèse(²), et s'en est acquitté à la satisfaction de tous les savants qui ont lu son admirable travail (³). Mais s'il est vrai, comme on n'en peut douter, qu'à Cos on cultivait particulièrement le pronostic, est-il de même certain que l'école de Cnide,

(¹) *Génie d'Hippocrate*, p. 17.

(²) Cette excellente thèse a pour titre : *Specimen historico-medicum inaugurale de Hippocratis doctrina a prognostico oriunda.* Lugduni Batavorum, 1832.

(³) En général, toute la dissertation de M. Ermerins a pour but de montrer que la médecine était étudiée par les ancêtres d'Hippocrate au seul point de vue de la prognose. Pour arriver à cette démonstration, il a fallu établir que les *Prorrhétiques* et les *Coaques* existaient avant le vieillard de Cos. Le savant médecin hollandais n'y a pas manqué. Voyez surtout page 19 de sa dissertation; voyez aussi sur le même sujet, page 244 et suivantes de la belle introduction que M. Littré a mise en tête du tome Ier de la traduction d'Hippocrate.

[*N. B.* Depuis la dissertation que j'ai publiée sur les *Coaques*, M. Littré a abandonné les opinions de M. Ermerins, pour adopter les miennes. Voyez *Œuvres choisies d'Hippocrate*, Paris, 1855, p. 84 et suiv. — CH. DAR.]

donnant la préférence au diagnostic, s'occupait exclusivement du siége des maladies et de leurs formes variées? Cette question ne doit plus en être une aujourd'hui que les critiques ont reconnu, pour être sortis de la main des Cnidiens, le traité *Des affections internes* et le deuxième livre *Des maladies* (1), écrits où l'on remarque, en effet, une grande multiplicité d'espèces morbides. Ainsi, d'après ce qui précède, on voit que l'élève devenait pronostiqueur à Cos et diagnostiqueur à Cnide.

On pourrait demander maintenant laquelle des deux méthodes promettait de plus beaux fruits à la médecine, ou celle des Asclépiades de Cos, ou celle de l'école de Cnide? Dussions-nous professer une hérésie et encourir l'anathème, nous répondrons, sans hésiter, que la voie suivie par les Cnidiens nous paraît préférable, et qu'elle devait nécessairement conduire à des résultats plus profitables à la science. Sans nul doute le pronostic a de l'importance dans l'étude des maladies; mais cette importance n'est pas telle que l'on doive, comme l'a fait l'école de Cos, lui sacrifier le diagnostic. Si les médecins eussent continué à suivre la direction imprimée à l'art de guérir par cette école, et s'ils n'eussent porté leurs pas ailleurs que dans cette fausse route, je le demande, où en serions-nous aujourd'hui! Au lieu de blâmer les Asclépiades de Cnide de s'en être écartés, bénissons-les, au contraire, de nous avoir ouvert une autre voie, et de nous avoir indiqué le but vers lequel nous devons tendre de tous nos efforts, celui de déterminer le siége et la nature des

(1) Dans notre livre sur la *Littérature médicale*, nous avons revendiqué ces deux ouvrages en faveur d'Euryphon.

maladies. Oui, c'est en suivant leurs traces que les richesses de la science se sont accrues; oui, c'est à leur exemple, et non à celui des médecins de Cos, que nous avons créé ces moyens si précis d'exploration. Qui peut assurer que ce n'est pas dans les ouvrages des Cnidiens que Laënnec a puisé l'idée de l'auscultation médicale [1]? Et la thérapeutique à l'école de Cos, qu'était-elle? Que serait-elle devenue si l'on n'eût déserté sa bannière pour marcher sous celle de Cnide [2]. Enfin, ajouterons-nous,

[1] C'est dans le deuxième livre *Des maladies*, ouvrage reconnu aujourd'hui par presque tous les critiques pour être sorti de l'école de Cnide, que se trouve le germe de la précieuse découverte de Laënnec. Voici ce qu'on y lit : « Vous connaîtrez que la poitrine contient de l'eau et non » du pus, si, en appliquant l'oreille pendant un certain temps sur les » côtés, vous entendez intérieurement un bruit semblable au frémisse» ment du vinaigre bouillant. » (Trad. par Laënnec). — Cf. Pariset, *Histoire des membres de l'Académie de médecine*, Paris, 1850, t. II, ÉLOGE DE LAENNEC, p. 264.

[2] Hippocrate, dans un ouvrage incontestablement de lui, blâme les Cnidiens d'avoir simplement enregistré les symptômes, sans en tirer aucune conséquence pour l'interprétation des signes, travail qu'aurait pu faire, remarque-t-il, toute personne étrangère à la médecine. On s'est prévalu de ce passage contre les médecins de Cnide; mais on n'a pas réfléchi qu'Hippocrate, ayant adopté une méthode, devait nécessairement blâmer celle des Cnidiens, et que ce blâme devient suspect par cela même. Au reste, ce reproche ne s'adressait qu'à ceux qui avaient recueilli les premiers les *Sentences cnidiennes*. Ces auteurs doivent être bien anciens, puisqu'ils l'étaient déjà par rapport à Hippocrate qui leur donnait ce nom. Malgré le blâme que leur adresse le médecin de Cos, il est obligé de convenir qu'ils connaissaient bien les formes diverses que revêt chaque maladie, et la multiplicité de leurs espèces. Puis, il ajoute, après avoir désapprouvé leur thérapeutique dans les maladies chroniques, que ceux qui ont refondu les *Sentences cnidiennes*, ont traité plus médicalement des remèdes qui surviennent à chaque maladie. N'est-ce pas là un témoignage éclatant en faveur des médecins de Cnide, ses rivaux et ses prédécesseurs, et n'est-ce pas avouer formellement que cette école avait, avant lui, beaucoup fait pour la médecine?

il y avait entre l'école de Cos et celle de Cnide la même différence qui aurait existé, selon Bordeu ([1]), entre Hippocrate et Asclépiade de Pruse, s'ils avaient été l'un et l'autre à portée d'observer la maladie vénérienne. L'un eût dit, en voyant un sujet atteint de cette terrible maladie : *Dans tant de jours, le palais sera carié, les os seront exostosés, les cheveux tomberont ;* tandis que l'autre eût cherché un remède pour arrêter les progrès du mal. Bordeu demande lequel des deux valait le mieux ; il ne faut pas réfléchir longtemps pour trouver la réponse.

L'élève, après avoir consacré un temps suffisant à l'étude de la médecine, devenait à son tour apte à l'exercer. Mais qui jugeait de sa capacité ? subissait-il des examens, et, à la suite de cette épreuve, lui délivrait-on un diplôme de suffisance? Il n'y paraît pas. Quand une ville voulait un médecin, on s'assemblait pour choisir le plus habile ; c'est du moins ce qu'on lit dans Platon ([2]). Qui décidait de ce choix? Dans toute profession, dit Aristote ([3]), chacun doit être jugé par ses pairs. Le philosophe de Stagyre pose cette maxime à propos de la difficulté d'apprécier le mérite d'un médecin. Il dit même que cette appréciation ne peut bien se faire que par des médecins véritablement dignes de ce nom. Il semblerait donc, d'après cela, que c'est sur le jugement d'hommes compétents que l'assem-

([1]) *Œuvres*, édit. de Richerand, *Recherches sur les crises*, t. Ier, p. 248.

([2]) *Trad. des œuvres compl. de Platon*, par M. Cousin, *Gorgias*, t. III, p. 207.

([3]) *De republ.*, lib. III, cap. XI, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. II, p. 351.

blée se décidait. Alors le médecin, après avoir, dans un discours verbal ou écrit, indiqué son maître, et exposé les principes qui devaient diriger la pratique, obtenait des magistrats la permission d'exercer ([1]).

Les choses ne se passaient probablement pas toujours ainsi, ou ces garanties n'étaient pas d'une grande efficacité; car nous voyons souvent dans le recueil hippocratique des plaintes s'élever contre l'ignorance. La loi dit expressément qu'il y a beaucoup de médecins de nom et fort peu de fait. Cela peut-il être autrement, ajoute l'auteur, quand la médecine est la seule profession dont le mauvais exercice n'est puni dans les villes que par l'ignominie? Or, remarque-t-il, l'ignominie ne blesse pas ceux qui en vivent ([2]). Cette réflexion, pleine de justesse, n'a encore rien perdu de son opportunité, tant il est vrai qu'il est de ces apophthegmes qui sont d'une application éternelle.

Les médecins avant et du temps d'Hippocrate avaient souvent, comme ceux d'aujourd'hui, besoin d'aides. Coray dit « que les élèves servaient d'aides aux médecins » profondément instruits dans la théorie, et qu'ils étaient » chargés par ceux-ci d'exécuter les opérations chirurgi- » cales, de composer les médicaments, de chercher et de » recueillir les simples qui servaient à leurs remèdes; » mais que lorsqu'ils avaient acquis un degré suffisant

([1]) Xenoph., *De fact. et dict. memorab. Socrat.*, lib. IV, cap. II, édit. F. Didot, p. 590. Ce que je rapporte ici n'est point positivement le dire de Xénophon; mais cela peut se déduire aisément des paroles que Socrate prête à Euthydème.

([2]) Hipp., *Lex*, édit. Kuhn, t. I, p. 3.

» d'expérience et de connaissance de l'art, ils leur con-
» fiaient le soin des malades qui venaient se faire guérir
» dans leurs maisons de santé, et les envoyaient à leur
» place visiter les malades chez lesquels ils ne pouvaient
» pas aller (1). » Tout ceci est-il bien vrai ? Pour décider la question, il n'y a qu'à recueillir les témoignages, et voir s'ils confirment ou non les dires de Coray. D'abord, dans le traité *De habitu decenti*, on lit ce qui suit : « Faites
» choix d'un élève qui recevra vos prescriptions avec
» plaisir et les fera ponctuellement exécuter; prenez-le
» parmi ceux qui sont le plus avancés, afin qu'il puisse
» ajouter quelque chose au besoin et vous rendre un
» compte exact de ce qui s'est passé dans l'intervalle de
» vos visites(2). » Dans l'*Officine du médecin*, il est encore question du rôle des aides : « Les aides qui entourent le
» malade, y est-il dit, présenteront la partie à opérer,
» comme l'opérateur le jugera convenable; ils maintien-
» dront le reste du corps dans l'immobilité, silencieux,
» attentifs aux ordres de celui qui leur commande (3). » Ce sont sans doute ces sortes d'aides que nous voyons, dans le traité *Des fractures et des luxations*, assister le médecin occupé à réduire les unes et les autres.

Voilà tout ce que mes recherches m'ont appris sur le rôle des aides. Quant au reste, je serais tenté de croire

(1) Page 284 de son édition grecque de la *Politique* d'Aristote.

(2) Hipp., *Opera omnia*, édit. Kuhn, t. Ier, p. 75.

(3) *Œuvr. compl. d'Hipp.*, trad. par M. Littré, t. III, p. 289.

Je trouve encore dans le traité *Des hémorrhoïdes* ce qui suit : « Des » aides tiendront le patient, pendant la cautérisation, par la tête et par » les mains, afin qu'il ne remue pas. » (*Trad. d'Hippocrate*, par M. Littré, t. VI, p. 439.)

que Coray l'a admis plutôt sur de simples conjectures que sur le témoignage de l'histoire. Néanmoins je n'ose rien affirmer à ce sujet, étant bien loin de connaître tout ce qui peut exister là-dessus. Je sais pourtant que les médecins véritables se faisaient suppléer, dans certaines occasions, par des aides esclaves. Comme la population de la Grèce se composait d'hommes libres et d'esclaves, et que le nombre de ces derniers surpassait de beaucoup le nombre des citoyens [1], quand ils étaient malades, ils allaient, nous dit Platon [2], se faire traiter dans un iatrion, ou bien ils restaient chez leurs maîtres. Y avait-il dans chaque maison de ceux-ci un local particulier, nommé chez les Romains *valetudinarium*, où ils se faisaient soigner? Mercuriali le pense [3], du moins pour les Romains. Il s'appuie sur le témoignage de Sénèque [4] et de Columelle [5], qui parlent l'un et l'autre du *valetudinarium*. Cet usage ferait croire qu'il en avait existé un pareil chez les Grecs. Quoi qu'il en soit, les esclaves, nous dit encore Platon, au même endroit, sont réduits à se faire traiter par leurs pareils. De là deux classes de médecins, les uns de condition libre, et les autres esclaves [6].

[1] Athénée, *Banquet des savants*, liv. VI, trad. franç., t. II, p. 523.
[2] *Lois*, lib. X, trad. de M. Cousin, t. VII, p. 244.
[3] *Variar. lection.*, lib. I, cap. XIII, p. 39.
[4] *Opera philos.: De ira*, lib. I, § 16, p. 34.
[5] *De re rustica*, Biponti, lib. XI, § 1, p. 418, et lib. XII, p. 473.
[6] J'ai vu quelque part, dans Hygie, je crois, que chez les Athéniens il y avait une loi qui défendait aux esclaves d'exercer la médecine. Il est fort probable qu'Hygie, quand il faisait mention de cette loi, oubliait Platon, car il aurait vu le contraire. Nommé par Auguste conservateur de la bibliothèque palatine, il avait lu, sans aucun doute, l'admirable *Traité des lois* du prince de la prose attique.

Les premiers étaient seuls véritablement instruits et ne visitaient que les personnes libres comme eux. Les autres, purs routiniers, ne donnaient ordinairement des soins qu'aux esclaves, soit dans l'iatrion, soit en ville. On juge quelle sorte de soins ces pauvres malheureux recevaient de gens aussi malhabiles. Mais comme, aux yeux des Grecs, les esclaves n'étaient que de vils instruments (1), on n'y regardait pas de si près.

(1) Arist., *De republ.*, lib. I, cap. IV, édit. Duval, 1629, t. II, p. 299.

LIVRE IV.

DES PHILOSOPHES ANTÉRIEURS A HIPPOCRATE, QUI PAR LEURS RECHERCHES ONT ÉTÉ NATURELLEMENT CONDUITS A S'OCCUPER DES PHÉNOMÈNES DE LA VIE. — EXPOSITION DE LEUR PHYSIOLOGIE.

Chez les anciens Grecs, les sciences n'étaient point divisées comme elles le sont de nos jours : chacune ne formait point une spécialité à laquelle on se vouait particulièrement. Excepté Socrate, qui s'occupa de l'éthique à l'exclusion des autres connaissances (1), les philosophes comprenaient dans leurs attributions tout le savoir humain (2). Nous en trouvons la preuve dans les fragments de Xénophane, de Parménide, d'Héraclite, d'Empédocle, de Diogène d'Apollonie, d'Anaxagore, etc., fragments qui ne

(1) Xenoph., *De fact. et dict. memorab. Socrat.*, lib. Ier. — Plat., *Phédon*, trad. par M. Cousin, t. I, p. 273 et suiv. — Arist., *De part. animal.*, lib. I, cap. I, édit. Duval, 1629, t. Ier, p. 971. — Idem, *Metaphys.*, lib. I, cap. VI, même édit., t. II, p. 848, et lib. XII, cap. IV. — Cicer., *Acad.* II, lib. I, § 4. — Diog. Laërt., édit. G. Huebner, t. Ier, p. 108. — Clement. Alexand. *Strom.* I). — Euseb., *Præp. evang.*, lib. XV, cap. LXII. — Sextus Empiric., *Adv. mathemat.*, lib. VII, édit. Fabricius, p. 371.

Eusèbe dit au même endroit qu'Aristippe de Cyrène et Ariston de Chio enseignaient aussi que toute la philosophie devait se borner à la morale. Mais, évidemment, ce ne sont là que des exceptions.

(2) « Philosophi, qui omnia, sicut propria, sua esse, atque a se possi» deri volunt, » dit Ciceron, *De oratore*, lib I, § 50.

représentent qu'un corps mutilé, il est vrai, mais dont l'ensemble, réuni par divers savants ([1]), décèle cette universalité de connaissances. Platon, de son côté, nous en offre une preuve tout aussi évidente, comme cela résulte de la lecture de son *Timée.* Mais c'est surtout Aristote, qui montre un savoir si vaste et si varié, que l'on a peine à concevoir que la capacité humaine puisse embrasser tant de choses. Théophraste, son disciple, à en juger par les titres de ses nombreux ouvrages, titres qui nous ont été conservés par Diogène de Laërte ([2]), n'avait pas des connaissances moins étendues et moins diversifiées que son maître. Ce n'est pas que Démocrite n'eût déjà donné l'exemple d'un esprit aussi compréhensif et d'une fécondité aussi prodigieuse. La multitude de livres qu'il avait composés sur tant de sujets divers nous apprend, à n'en pouvoir douter, qu'il fut pour le moins aussi universel que le Stagyrite. Cicéron dit qu'il commença un de ses ouvrages par ces mots : *Je vais parler de tout;* or, remarque l'orateur romain, qui dit tout n'excepte rien, car, que peut-il y avoir en dehors de l'universalité des choses ([3]) ?

Cette universalité de connaissances qui composait le domaine de l'ancienne philosophie grecque nous explique pourquoi ceux qui s'y livraient, en promenant des regards attentifs et scrutateurs sur les phénomènes de la nature,

([1]) Tels que Schleiermacher, A. Peyron, Sturz, Schaubach, Panzerbieter, Karsten, etc., etc.

([2]) Lib. V, cap. II, édit. G. Huebner, Lipsiæ, 1828, t. I, p. 342 et seq.

([3]) *Acad. prior.*, lib. II, § 23.—Conf. Arist., *De generat. et corrupt.*, cap. II, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, p. 495.

ont dû être nécessairement frappés du merveilleux mécanisme de la vie. Plus cet admirable mécanisme excita leur curiosité, plus ils cherchèrent à en pénétrer les causes. Les explications arrivèrent donc en foule; elles furent diverses comme les têtes qui les avaient conçues. La science étant à son début, rien n'embarrassait ces philosophes. Les questions les plus ardues pour nous n'étaient d'aucune difficulté pour eux. Ils commençaient le plus ordinairement par se créer une doctrine des éléments dont le nombre était variable dans chaque école; puis, à l'aide de ces éléments, un ou multiple, ils procédaient sans façon à la fabrication du monde. Ils en composaient d'abord les étoiles, le soleil, la lune; ensuite, descendant de ces hautes régions, ils racontaient la formation de la terre. On pense bien que, après être sortis sans difficulté de ce labyrinthe où tant d'autres se sont perdus depuis, l'origine des êtres organisés n'avait rien d'inexplicable pour eux. Ils disaient donc comment ils avaient été créés, comment ils vivaient, comment ils se reproduisaient; en un mot, ils donnaient tant bien que mal la raison des phénomènes de la vie. Mais, dans ce désir ambitieux et immodéré de tout expliquer, où la divinité n'avait jusqu'à Socrate qu'une bien petite place, il est facile de s'apercevoir que la philosophie grecque n'a pas toujours consulté la mesure des forces humaines. Le plus souvent on l'a vue succomber sous le faix de ses gigantesques efforts. Excepté de rares éclairs de vérité qui brillaient de temps à autre au sein des ténèbres, la science de la nature chez les anciens Grecs n'était, à vrai dire, jusqu'à Démocrite, mais surtout jusqu'à Aristote,

qu'un amas indigeste d'hypothèses hasardées et d'explications gratuites.

Mais on leur pardonnera facilement cette foule d'erreurs en se rappelant qu'ils ont ouvert la carrière ; qu'enfants dans l'art d'interpréter la nature, leur marche dut être nécessairement chancelante, incertaine, et que, dépourvus de guides et de méthode, ils ne purent manquer de s'égarer dans les sentiers si divers et si peu fréquentés de l'observation (1). A un autre titre encore, ils méritent notre indulgence, et, je dirai plus, notre gratitude. En donnant un libre essor à l'esprit humain, qui désormais acquit le droit d'étendre ses investigations sur tout, ils émancipèrent la pensée et brisèrent ainsi les liens dans lesquels le sacerdoce oriental l'avait si longtemps tenue captive. Le génie philosophique des Grecs, dégagé ainsi de toutes entraves, mais ignorant les nombreux écueils semés sous ses pas et qui devaient lui causer de si fréquents naufrages, se précipita dans le vaste champ de la spéculation avec la liberté irréfléchie et inexpérimentée du jeune âge. Il n'est donc pas étonnant qu'on l'ait vu si souvent faire fausse route dans ses courses aventureuses.

Presque tous les anciens philosophes de la Grèce avaient écrit un ouvrage, soit en vers, soit en prose, sous ce titre, Περὶ φύσεως, où ils déposaient leurs idées spéculatives sur la nature : tels étaient, entre autres, Alcméon

(1) Aristote dit comme nous : « Balbutienti assimilata fuit prima philo- » sophia de omnibus. » (*Metaphys.*, Lutetiæ, 1629, t. II, lib. I, cap. VII, p. 855.)

de Crotone (1), Anaximandre (2), Xénophane (3), Parménide (4), Héraclite d'Éphèse (5), Mélissus (6), Prodicus de Céos (7), Gorgias (8), Empédocle (9), Métrodore de Chio (10), Diogène d'Apollonie (11), Anaxagore (12), Zénon le stoïcien (13), etc. Je ne réunis point à cette liste Thalès et Anaximène, parce qu'il est extrêmement douteux qu'ils aient laissé quelque ouvrage sur la nature. Mais Orphée aurait dû ouvrir la liste, s'il était vrai, comme on le voit dans Bode (14), qu'il eût composé un poëme intitulé Περὶ φύσεως. Malheureusement tous ces ouvrages ont péri; ils ne nous sont guère connus que par leurs titres et par de

(1) Diog. Laërt., lib. VIII, cap. v, édit. G. Huebner, t. II, p. 314. — Theod. *Serm.* I. — Clement. Alexandr. *Strom.* I. — Galen., *De element.*, lib. I, t. III, p. 24, et *De nat. homin.*, lib. I, édit. Chartier, même vol., p. 92.

(2) Themist., *Orat.* XX. Cf. Meiners, *Hist. des scienc. dans la Grèce*, trad. par Laveaux, t. I, p. 331, not. 53.

(3) Stob., *Eclog. phys.*, lib. I, édit. Heeren, t. I, p. 294. — Pollux, VI, sect. 46.

(4) Sext. Empir., *Adv. math.*, édit. Fabric., p. 392. — Galen., *loc. laud.*

(5) Diog. Laërt., lib. IX, cap. I, édit. G. Huebner, t. II, p. 328. — Clem. Alexandr. *Strom.*, édit. Potter, V, p. 676.

(6) Galen., *De element.*, lib. I, p. 24, et *De nat. homin.*, lib. I, édit. Chartier, t. III, p. 92.

(7) Idem, *ibid.*

(8) Idem, *ibid.*

(9) Idem, *ibid.*

(10) Cicer., *Academ.* I, lib. II, § 23.

(11) Simplic., *Ad Arist. physic.*, p. 32, B.

(12) Simplic., *Ad Arist. physic.*, p. 33, A.

(13) Stob., lib. I, *Eclog. phys.*, édit. Heeren, p. 179.

(14) *De antiquiss. carmin. orphicor. ætate*, etc., p. 98, note 86. — On lit dans Stobée (*Eclog. phys.*, p. 871), qu'Aristote a fait mention d'un poëme d'Orphée sur la nature des choses.

rares et courts fragments, disséminés dans divers auteurs, mais dont une grande partie a été rassemblée par les soins laborieux des critiques allemands. C'est avec ces faibles débris que ces savants infatigables sont parvenus à grand'peine à réunir en corps de doctrine les opinions diverses de la plupart des philosophes grecs dont nous n'avons plus les ouvrages. Les vrais amis de la philosophie ancienne ne doivent jamais oublier un service aussi éminemment utile. Quant à moi, j'apprécie trop leurs travaux pour ne pas leur en témoigner ici toute ma reconnaissance.

« Les Grecs, dit Cicéron (1), ont donné le nom de phy- » siologie à cette science qui a pour objet la connaissance » de la nature. » C'est dans ce sens qu'Aristote nomme physiologistes Anaximandre, Leucippe, Démocrite, etc. (2). C'est encore dans ce sens qu'Anaxagoras, Diogène d'Apollonie et Cléodémos sont appelés physiologistes par Théophraste (3). La physiologie et la physique étaient donc pour les Grecs une seule et même science. Mais cette science avait chez eux une valeur compréhensive extrêmement étendue : elle embrassait presque toute la sphère des connaissances humaines. Aujourd'hui cette science universelle a reçu de nombreuses divisions. Dans le partage qui en a été fait, la physiologie a eu pour but la nature animée, considérée au point de vue dynamique. Quoi-

(1) *De divinat.*, lib. I, § 41. — Conf. *De natur. deor.*, lib. I, § 8. — Euseb., *Præpar. evang.*, lib. XI, cap. II et III.

(2) *Nat. auscult.*, lib. III, cap. IV, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. I, p. 343, et lib. IV, cap. VIII, p. 358.

(3) *Hist. plant.*, lib. III, cap. II, Lugduni Batav., 1613, p. 40.

qu'elle n'ait point à se plaindre de la part qui lui est échue, puisque cette part est la plus belle, il n'en est pas moins vrai que son ancien domaine a été singulièrement circonscrit. Galien a quelquefois imposé à la physiologie des limites encore beaucoup plus étroites en la réduisant à cette partie de la médecine qui s'occupe exclusivement de la nature conservatrice [1]. Mais les modernes n'ont point ratifié cette restriction; ils ont laissé à la physiologie, tout en la dépouillant d'une grande partie de son vieux patrimoine, la plus riche portion des sciences naturelles, l'étude de l'organisme en action. Pour nous, nous lui maintiendrons dans ce livre sa première signification, nous en référant à l'étymologie; en conséquence, ces deux mots, physiologiste et physicien, étant dans la réalité synonymes, nous les emploierons indifféremment l'un pour l'autre.

Mais quel mode adopter pour l'exposition qui va suivre? Le plus naturel, à mon sens, est sans contredit l'ordre chronologique, non de chaque philosophe, mais de chaque école. Nous nous occuperons donc successivement, dans les limites de ce qui nous intéresse, de l'école ionienne, de l'école pythagoricienne, de l'école éléatique, et de l'école atomistique. Ces quatre grandes divisions, il est vrai, n'embrassent pas tous les philosophes qui ont précédé Hippocrate ou qui ont vécu de son temps : Platon et son disciple Aristote sont surtout de ce nombre; et comme ils ont traité des matières ayant un rapport immédiat avec le sujet de notre ouvrage, c'est par l'exposition de leur physiologie que nous terminerons ce livre.

[1] *Definitiones medicæ*, édit. Chartier, t. II, p. 234.

DE L'ÉCOLE IONIENNE.

Ce fut dans les fertiles contrées de l'Ionie ([1]) que la Grèce vit poindre les premières lueurs de la philosophie. Thalès en fut le père, et Milet le berceau. De là elle se répandit peu à peu dans toute l'Ionie, que des colonies grecques peuplaient de temps immémorial. Du sein de ces colonies sortirent cette foule d'hommes tous remarquables par des talents très divers, et la plupart par un véritable génie. Sans que l'on sache au juste dans quelle ville naquit Homère, ce grand poëte eut bien certainement l'Ionie pour patrie. Le même pays vit naître Hésiode à Cumes ([2]), Stasinos dans l'île de Cypre, Arctinos à Milet, Créophilos à Samos, Lechès à Lesbos, Parrhasius à Éphèse, Hérodote à Halicarnasse, Euryphon et Ctésias à Cnide, Hippocrate à Cos. Tous ces grands hommes sont loin d'être les seuls qui soient nés sous le beau ciel de l'Asie Mineure; il eût dépendu de moi d'en accroître ce nombre. Si, au milieu de l'abondance, j'ai été obligé de faire un choix, je serai de même forcé d'en faire un parmi cette série de philosophes qui composent l'école ionienne, car tous sont bien loin d'avoir la même importance pour l'historien de la médecine. Aussi ne consacrerai-je à ceux des Ioniens dont je vais m'occuper qu'une étendue proportionnée à l'intérêt qu'ils pourront m'offrir.

Les philosophes de l'école ionienne reçurent le surnom

([1]) Herod., lib. I, § 142. — Paus., lib. VII, cap. v, édit. F. Didot, p. 324.

([2]) Ou, selon d'autres, à Ascra en Béotie.

de physiciens, parce qu'ils faisaient de l'observation de la nature leur principale occupation. Captivés par le magnifique spectacle de l'univers, ils dirigèrent toute leur attention sur les phénomènes admirables dont il est le théâtre. Ils prirent donc leur point de départ dans le monde extérieur, et accordèrent par conséquent plus aux sens qu'à la réflexion. C'est, au reste, la marche naturelle de l'esprit humain. Ce qui nous frappe d'abord le plus, c'est sans contredit la magnificence de la nature: de là l'attrait irrésistible qui porte la pensée au dehors, et qui lui laisse à peine le temps de se replier sur elle-même et de réfléchir sur sa propre essence et sur ses diverses propriétés.

On ne peut admirer longtemps les merveilles de l'univers sans désirer de connaître son origine. Une fois l'attention des Ioniens éveillée de ce côté, le problème de la formation du monde ne tarda pas à se présenter à leur esprit. Thalès eut, chez les Grecs, le mérite d'avoir tenté le premier de résoudre cet important problème. Là est incontestablement sa gloire.

Nous nous étendrons fort peu sur Thalès, parce que ses recherches ont eu pour objet plutôt la cosmogonie et l'astronomie que la biologie. Cependant nous ne pouvons passer sous silence les détails suivants. Il naquit, selon Apollodore(1), la première année de la trente-cinquième olympiade (640 ans avant J.-C.). Les uns (2) lui donnent pour patrie la Phénicie, d'autres Milet; cependant, nous dit Diogène

(1) Apud Diog. Laërt., *Thales*, édit. H.-G. Huebner, p. 24.
(2) Tels qu'Hérodote, Duris et Démocrite.

de Laërte, l'opinion la plus accréditée est qu'il était originaire de Milet ([1]). Il se consacra d'abord aux affaires publiques, mais il ne tarda pas à y renoncer, pour se livrer tout entier à l'étude de l'astronomie où son goût le portait ; il y fit même d'importantes découvertes : il découvrit le cours du soleil, fixa l'époque des solstices, détermina la longueur de l'année et trouva une méthode propre à lui faire prédire les éclipses. En effet, Hérodote rapporte ([2]) que Thalès avait prédit aux Ioniens l'éclipse qui changea tout à coup le jour en nuit pendant la bataille que s'étaient livrée les Lydiens et les Mèdes, et qui, par la terreur qu'elle leur inspira, mit fin au combat. Toutes les découvertes que la tradition lui attribue sont-elles réellement des découvertes ? Ne seraient-elles pas plutôt des importations que les Grecs prirent pour des choses nouvelles à cause de leur ignorance, ou qu'ils voulurent plus tard, par orgueil national, faire passer pour des découvertes ? J'avoue que je serais tenté de le croire. Thalès voyagea en Égypte, et l'on sait qu'en Égypte l'astronomie avait fait d'assez grands progrès. Aussi ne suis-je nullement disposé à croire, avec Meiners et autres, qu'il enseigna aux prêtres de cette nation le moyen de mesurer la hauteur des pyramides, comme s'il était naturel qu'un disciple instruisît ses maîtres. Diogène de Laërte dit positivement qu'il n'eut aucun maître, si ce n'est les prêtres égyptiens, avec lesquels il vécut familièrement. Ne semble-t-il pas par là faire entendre que ce fut d'eux qu'il apprit

([1]) Apud Diog. Laërt., *Thales*, p. 14.
([2]) *Clio*, § 74.

non-seulement ce moyen, mais encore tout ce qu'il savait en astronomie ? De plus, la manière dont il raconte le fait me semble ne devoir laisser aucun doute à cet égard. Afin que le lecteur puisse en juger par lui-même, voici ses propres expressions : Ο δὲ Ἱερώνυμος καὶ ἐκμετρῆσαί φησιν αὐτὸν τὰς πυραμίδας, ἐκ τῆς σκιᾶς παρατηρήσαντα ὅτε ἡμῖν ἰσομεγέθεις εἰσί (1). Il est vrai que Pline, rapportant le même fait, accorde à Thalès l'honneur de cette découverte; mais si Pline attribue cette découverte à Thalès, au moins il ne dit pas qu'il l'enseigna aux prêtres égyptiens. L'extrême désir qu'avait Meiners de faire passer les Grecs comme ne devant qu'à eux-mêmes leurs connaissances, lui a fait avancer une chose contraire aux témoignages les plus précis de l'histoire.

De toutes les opinions de Thalès nous ne ferons connaître particulièrement que celle qu'il s'était formée sur l'origine du monde. Selon lui, l'eau était le principe primordial et générateur de toutes choses. « Je crois, dit » Aristote, qu'il fut amené à cette idée, parce qu'il voyait » que l'humidité nourrit tout, que le chaud lui-même en » vient, et que tout animal vit de l'humidité. Or, ce dont » viennent les choses, est le principe de toutes choses. » Une autre observation, ajoute Aristote, l'amena encore » à cette opinion : les semences de toutes choses sont » humides de leur nature, or l'eau est le principe des » choses humides (2). »

Plutarque fait les mêmes réflexions, sans doute d'après

(1) Diog. Laërt., édit. H.-G. Huebner, p. 17.

(2) *Métaphys.*, liv. I, trad. de MM. Alexis Pierron et Ch. Zevort, t. I, chap. III, p. 14.

le philosophe de Stagyre. « En disant que tout vient de » l'eau et que tout y retourne, Thalès, fait observer Plu- » tarque [1], se fondait sur trois faits : Le premier, que la » semence génératrice de tous les animaux est liquide; » d'où il conjecturait que l'élément humide a dû être le » principe de toutes choses. Le second, que toutes les » plantes se nourrissent d'eau, et qu'aussitôt qu'elles en » sont privées, elles se flétrissent. Le troisième, enfin, que » le feu du soleil et des astres est entretenu par l'évapo- » ration des eaux. »

Nous venons de voir les motifs qui déterminèrent Thalès à regarder l'eau comme le principe générateur de tous les êtres. Recherchons maintenant en vertu de quelle puissance dut s'opérer la transformation de l'eau pour produire les corps qui composent l'univers. Thalès accordait-il à la matière seule le pouvoir de se donner à elle-même le mouvement, ou bien admettait-il une cause efficiente, c'est-à-dire une intelligence qui ait présidé à la formation des corps et à l'harmonie que l'on observe dans le merveilleux mécanisme de la nature? Cette question a été controversée, les témoignages étant loin d'être d'accord là-dessus. Cependant le plus grand nombre s'accordent à dire que Thalès n'admettait point d'intelligence pour l'arrangement du monde. On peut consulter sur ce sujet Bayle [2] et le marquis d'Argens [3], où se trouvent

(1) *De placit. philosoph.*, lib. I, cap. III. — Conf. Sanct. Justin., *Ad Græcos cohort.*

(2) Art. ANAXAGORAS, remarque D.

(3) *Examen critique*, etc., à la suite de la *Philosophie du bon sens*, édit. de 1755, t. III, p. 108 et suiv.

toutes les autorités qui établissent cette opinion. Quant à ceux qui sont d'un avis contraire, se fondant sur certaines maximes qu'on lit dans Diogène de Laërte, on peut leur répondre qu'ils n'ont pas assez réfléchi sur cette distinction, que Thalès suivait, dans ces maximes, les préjugés du vulgaire et qu'il y conformait son langage, tandis que c'était tout autre chose lorsqu'il exposait ses propres idées devant un auditoire de son choix.

L'élément humide, ou l'eau, a joué dans tous les temps un grand rôle chez ceux qui se sont occupés de cosmogonie....... [1].

[1] Ce livre n'a malheureusement pas été achevé par M. Houdart.

LIVRE V.

DES MÉDECINS ANTÉRIEURS A HIPPOCRATE ET DE SES CONTEMPORAINS.

Celui qui tente de reconstruire le vieil édifice médical des Grecs ne tarde pas à s'apercevoir qu'il lui manque une foule de matériaux. Ces matériaux réunis autrefois dans des recueils spéciaux, comme dans celui de Ménon par exemple ([1]), ne se retrouvaient plus, avant la publication de nos histoires modernes de la médecine, qu'éparpillés dans un petit nombre d'auteurs échappés du naufrage qui a englouti une grande partie de la littérature grecque. Au milieu des pertes considérables que l'art de guérir a faites dans la moyenne antiquité, on conçoit toutes les peines que durent éprouver ceux qui ont essayé les premiers de restaurer ces vieilles ruines. Il leur a fallu parcourir page à page tous les auteurs grecs et romains qui nous restent pour découvrir quelques faits épars, et former avec d'aussi faibles débris un tout qui ressemblât le plus possible à l'ancien édifice. Il est vrai que le résultat de leurs recherches était loin d'atteindre le but qu'ils se proposaient : une œuvre aussi accomplie ne pouvait être que l'affaire du temps ; mais si l'on considère que les premiers essais en toutes choses sont nécessairement imparfaits, on jugera tout de suite qu'il n'était guère pos-

([1]) Voyez page 33 et suiv. de cet ouvrage.

sible qu'ils fissent mieux. C'est à nous maintenant, venus longtemps après eux, à une époque où d'importantes études ont été entreprises sur la médecine antéhippocratique, de les mettre à profit, en restituant à l'antique médecine des Grecs ses véritables proportions, et en faisant reluire, s'il se peut, son ancien lustre.

Pour y parvenir, la chose n'est guère facile aujourd'hui. Tant et de si précieux documents ont disparu, qu'il nous est presque impossible de rendre à cette vieille médecine son ancienne physionomie si étrangement altérée par les historiens ordinaires de notre art. Néanmoins, avec le peu qui nous reste, nous avons fait tous nos efforts pour approcher le plus possible de la ressemblance; et si nous sommes restés loin du but, nous espérons que les difficultés de l'entreprise nous serviront d'excuse.

Notre intention dans ce livre est de montrer que les médecins formaient, avant Hippocrate et de son temps, un corps très nombreux. Après les détails dans lesquels nous allons entrer, on verra si le célèbre Double a eu raison de dire que le divin vieillard était *seul*, *sans antécédents*, et l'on verra aussi dans le livre suivant, s'il a eu également raison d'avancer que l'illustre médecin de Cos *n'avait rien emprunté aux siècles qui l'avaient précédé, puisqu'ils n'avaient rien produit* (1). Celui qui croit que la science médicale ne date que du temps d'Hippocrate ne peut s'empêcher de concevoir pour ce célèbre médecin une haute admiration; mais il n'est pas moins vrai que celui qui sait que de grands travaux sur la médecine existaient

(1) *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, Paris, 1841, t. VII, p. 321.

avant lui, n'est pas tenu à la même admiration. A quel titre, d'ailleurs, si ce n'est à titre d'imitateur habile, la partagerait-il, quand il lui est démontré que la théorie qui le guidait avait été imaginée par ses ancêtres, et que sur ce point capital il n'a rien inventé, rien innové?

Si nous avions sous les yeux les ouvrages perdus que nous avons fait connaître dans notre premier livre (p. 40 et suiv.), que de choses inconnues nous seraient probablement révélées! que de noms de médecins retrouvés, par exemple! Malgré la perte irréparable de ces précieux ouvrages, nous avons, dans ce qui a survécu de la littérature des Grecs, découvert de ces noms une assez grande quantité; ce qui nous fait présumer que le nombre en serait beaucoup plus considérable, si nous jouissions de toutes les richesses intellectuelles des Hellènes. Qui oserait affirmer qu'aucun médecin ne se trouvait mentionné dans les historiens qui ont précédé Hérodote, tels que Cadmus de Milet, Eugéon, Déiochus, Eudémus, Démoclès, Arcésilaüs, Phérécyde de Léros, Hécatée de Milet, Xanthus de Lydie, Hellanicus de Lesbos, etc.? On sait que Platon le comique faisait figurer dans une de ses pièces [1] Cinésias sortant de recevoir les soins d'Euryphon de Cnide [2]; qui oserait encore affirmer que le médecin cnidien était le seul mentionné par ce comique? De même Aristophane, dans ses comédies parvenues jusqu'à nous, nous fait connaître Pittalus; est-il présu-

[1] Cette pièce était intitulée *Cinésias*, ainsi qu'on le voit dans Plutarque (*Sympos.*, lib. VII, quæst. VIII, édit. F. Didot, t. II, p. 867).

[2] Galen., *In Hipp. Aphor. comment. VII*, édit. Chartier, t. IX, pars secunda, p. 316.

mable que dans celles qui sont perdues et dont le nombre est considérable, il n'ait pas produit d'autres médecins sur la scène ([1])? Et dans sa comédie intitulée *le Médecin* ([2]), de quels praticiens s'est-il joué? Il y a plus : Hérodote parle des médecins de Cyrène ([3]); mais il n'en a nommé aucun. Thucydide dit que les médecins n'entendaient rien à traiter la peste d'Athènes ([4]); mais il en a également passé les noms sous silence. De son côté, Xénophon, dans la retraite des Dix mille ([5]), rapporte que les Grecs, en voulant atteindre un château entouré de nombreux villages, furent forcés de franchir plusieurs collines, mais que dans cette marche périlleuse ils reçurent beaucoup de mal de la part des barbares, et qu'ils furent obligés d'établir *huit médecins* près des blessés. Il y avait donc des médecins du temps de Xénophon, dans les armées des Grecs, et cependant aucun ne nous est connu. A tout cela ajoutez qu'Hippocrate parle de *ceux* qui avaient coopéré à la rédaction des *Sentences cnidiennes* ([6]); il donne par là clairement à entendre qu'ils étaient plusieurs qui avaient contribué à cette rédaction,

([1]) Une preuve que ma conjecture n'est pas sans fondement, c'est que, suivant Suidas, Aristophane, dans une des pièces que nous n'avons plus, mentionnait Antisthène représenté par lui comme un médecin mou et efféminé. Cela me porterait à penser que d'autres médecins ont pu être également nommés par les comiques grecs cités avec éloge par les anciens, tels que Chionidès, Magnès, Eupolis, Cratès, Phérécrate, Téléclide, Théophile d'Épidaure, Épicharme, Ménandre, etc.

([2]) Athén., *Deipnos.*, trad. franç., t. II, p. 411.

([3]) *Hist.*, lib. III, § 131, édit. F. Didot, p. 175.

([4]) *Hist. bell. pelopon.*, lib. II, § 47, édit. F. Didot, p. 75.

([5]) *Cyr. expedit.*, lib. III, cap. IV, édit. F. Didot, p. 238.

([6]) Hipp., *Opera omnia*, édit. G. Kühn, t. II, p. 25.

et de tous ces médecins, le nom seul d'Euryphon est parvenu jusqu'à nous. Dans le recueil hippocratique on trouve assez souvent cette expression : οἱ ἀρχαῖοι, *veteres*, par laquelle le vieillard de Cos désigne les médecins qui l'avaient précédé. Ces médecins sont bien anciens, puisqu'ils l'étaient déjà par rapport à Hippocrate. C'est sans doute à cause de cette ancienneté que leurs noms se sont perdus dans la nuit des temps ; toujours est-il qu'ils nous sont aujourd'hui complétement inconnus.

Nous sommes dans la même ignorance sur les noms des médecins contre lesquels le vieillard de Cos souleva une violente polémique. Nous le voyons souvent, en effet, dans la plupart de ses ouvrages, contrôler la pratique de ses confrères ; cela nous indique nécessairement que les médecins étaient nombreux de son temps. Mais dans l'impossibilité d'en indiquer également les noms, nous sommes forcé de nous en tenir à ceux dont nos lectures nous ont révélé l'existence.

Le premier médecin grec qui se présente dans l'ordre chronologique est Démocède de Crotone, dont nous avons déjà longuement parlé. Il se couvrit de gloire à la cour de Darius, fils d'Hystaspe. Ce prince étant tombé de cheval dans une partie de chasse, se luxa le pied, et après avoir passé sept jours et sept nuits entre les mains des médecins égyptiens au milieu des plus grandes souffrances, sans pouvoir être soulagé, il manda Démocède dont on lui avait vanté l'habileté, et fut guéri presque tout de suite. La récompense fut proportionnée à la grandeur du service : Démocède, qui tout à l'heure avait les fers aux pieds et qui était tout couvert de haillons, étant au nombre

des esclaves d'Orétès, fut rendu à la liberté, comblé d'honneurs et de richesses et mis au nombre des commensaux du grand roi. Mais ce qui fait le plus d'honneur au médecin de Crotone dans cette circonstance, c'est d'avoir obtenu la grâce des malheureux médecins égyptiens que l'absolu monarque avait déjà condamnés au supplice de la croix pour ne l'avoir pas guéri. Du reste, ce ne fut pas la seule cure éclatante qu'opéra Démocède à la cour de Perse : Atossa, fille de Cyrus, une des femmes de Darius, qui, selon Hellanicus [1], eut la première l'idée d'écrire des lettres, portait au sein un ulcère malin qui lui donnait les plus vives inquiétudes. Une fausse honte lui fit cacher son mal pendant longtemps; mais vaincue par la force de la douleur, elle se décida à appeler Démocède. Celui-ci la guérit, obtint pour récompense une mission dans la Grèce, et n'eut pas plutôt mis le pied sur cette terre classique de la liberté, qu'il oublia la Perse où l'on ne respirait que l'air empesté du despotisme [2].

A cette occasion, le sophiste Himérius, dans son discours contre le médecin Arcadius, disait que Démocède le Crotoniate était le premier parmi les Grecs qui avait exercé la médecine chez les barbares [3].

Apollonidès de Cos est le second médecin grec qui a

[1] Clement. Alexandr. *Strom.*, lib. I, édit. Potter, t. I, p. 364. — Tatian., *Orat. adv. Græc.*, p. 243. — Euseb., *Præp. evangel.*, lib. X, Parisiis, 1628, p. 476.

[2] Herod., lib. III, § 129 et seq. — Suidas, édit. Kuster, t. I, p. 373 et 541. — Athen., *Deipnos.*, lib. XII, édit. Casaubon, 1597, p. 512. — Tzetzes, *Hist. Chil.*, III, Basileæ, p. 49.

[3] Photii *Bibl.*, codex CCXLIII.

également pratiqué son art à la cour des rois de Perse. Voici ce qu'en dit Ctésias dans son histoire persique : « Artapanos, d'accord avec l'eunuque Aspamistre, ayant » mis à mort Xercès, fils de Darius, Artaxercès prit pos- » session du trône. Ce même Artapanos voulut également » ôter la vie à Artaxercès, et fit part de son projet à Mé- » gabyse, qui, soupçonnant d'adultère Amytis, sa » femme, était très mécontent. Celui-ci, malgré les ser- » ments qu'il avait faits, divulgua tout au roi. Artapanos » fut puni de la même mort dont il avait voulu faire périr » Artaxercès.... L'assassin ayant perdu la vie, ses com- » plices soutinrent contre les Perses restés fidèles au roi » un combat où Mégabyse fut dangereusement blessé. » Toute la cour de Perse en fut vivement affligée. Apollo- » nidès, médecin de Cos, lui prodigua tant de soins, qu'il » parvint, non sans beaucoup de peine, à lui conserver » la vie (1). »

Ctésias rapporte un peu plus loin un trait qui fait peu d'honneur au médecin de Cos (2). Il raconte qu'après la mort de Mégabyse, Amytis, sa veuve, étant légèrement indisposée, appela auprès d'elle Apollonidès. Le médecin, épris de ses charmes, lui persuada qu'elle était atteinte d'une maladie hystérique, et qu'elle ne pourrait recouvrer la santé que par un commerce avec les hommes. Il obtint par ce stratagème ce qu'il souhaitait si passionnément. Cependant Amytis allait toujours de plus mal en plus mal, et, sentant sa fin approcher, confia à sa mère, en lui

(1) Ctesiæ *Fragment. de rebus pers.*, à la suite de l'*Hérodote* de F. Didot, p. 51.

(2) *Ibid.*, p. 53 et 54.

recommandant de la venger, comment elle avait été trompée par Apollonidès. La mère fit part de tout à Artaxercès, qui s'empressa de punir l'outrage fait à sa maison. Le médecin, arrêté aussitôt, fut chargé de chaînes, et, après avoir enduré mille tourments deux mois entiers, fut enterré le jour où Amytis rendit le dernier soupir (1).

Comment Apollonidès se trouvait-il à la cour des rois de Perse ? On ne peut répondre à cette question que par des conjectures. La plus probable, à mon sens, est celle-ci : Quand les Perses prirent possession de la plupart des îles de la mer Égée, ils s'emparèrent également de l'île de Cos. Une fois maîtres de Cos, ils purent, soit à force de présents, soit par tout autre motif, déterminer Apollonidès à les suivre. Ce médecin, engagé ainsi dans le parti des Perses, partagea leur mauvaise fortune ; et n'osant plus retourner à Cos où ses concitoyens l'auraient sans doute mal accueilli, il se décida à aller habiter la Perse, qui lui offrait en apparence un asile plus sûr, et où cependant l'attendait une mort affreuse.

Outre ces deux médecins grecs qui se trouvaient à la cour de Perse, il y en avait deux autres auprès d'Artaxercès Mnémon : Ctésias de Cnide, et Polycritos de Mendès. Il sera question du premier quelques pages plus loin ; quant au second, nous ne connaissons d'autre mention de lui que celle contenue dans le passage suivant, tiré de Plutarque (2) : « Conon, après la bataille navale qu'il » avait perdue à Ægos-Potamos, se tenait dans l'île de

(1) *Persicus hic mos est, vivos defodere*, dit Hérodote (édit. F. Didot, liv. VII, § 114, p. 349).

(2) *Vit. Artaxerc.*, édit. F. Didot, t. II, p. 1217.

» Chypre, non-seulement pour y être en sûreté, mais » pour y attendre un changement dans les affaires, comme » un homme attend le retour de la marée pour s'embar- » quer. Voyant que les desseins qu'il méditait exigeaient » de grandes forces, et que les forces d'Artaxercès avaient » besoin d'un capitaine prudent et expérimenté, il écrivit » au roi pour lui faire part de ses projets, et recommanda à » celui qu'il avait chargé de la lettre, de la remettre à Zénon » de Crète ou à Polycritos de Mendès, tous les deux inter- » prètes, et dont l'un était baladin du roi et l'autre son » médecin, ou, s'ils étaient absents, de ne la donner à » nul autre qu'au médecin Ctésias. »

Ce Polycritos, de quelle école sortait-il ? Il m'est impossible de répondre à cette question, l'histoire ne fournissant là-dessus aucun renseignement, du moins à ma connaissance. Il m'est de même tout aussi impossible de dire d'une manière certaine quel fut le motif qui le conduisit à la cour d'Artaxercès, à moins qu'il n'y ait été attiré par le désir d'y faire fortune. Polycritos ne devait pas ignorer, en effet, que les rois de Perse comblaient de faveurs ceux des Grecs qui leur rendaient quelque service.

Tels sont les médecins grecs qui, de gré ou de force, ont exercé l'art de guérir en Perse. Revenons maintenant aux médecins de l'école d'Italie. Alcméon, fils de Pirithus, se présente le premier après Démocède, qui, ainsi qu'on l'a vu, nous a suffisamment occupé ailleurs. Il naquit comme ce dernier, à Crotone : Aristote [1], Diogène de

[1] *Metaphys.*, édit. Duval, Parisiis, 1629, t. II, lib. I, cap. V, p. 846, et *De generat. animal.*, lib. III, cap. II, t. I, p. 1099.

Laërte ([1]) et Clément d'Alexandrie ([2]), en le nommant Crotoniate, ne laissent aucun doute là-dessus. Ils devinrent l'un et l'autre disciples de Pythagore. Cela a été prouvé précédemment pour Démocède, autant du moins que la chose était possible. Quant à Alcméon, il fut bien certainement, lui aussi, disciple du sage de Samos : *Alcmæon Pythagoræ auditor fuit*, dit Diogène ([3]). Je ne sache rien qui autorise à rejeter cette tradition confirmée, au reste, par le témoignage de Jamblique, qui le compte également au nombre des adeptes de Pythagore ([4]). Aristote, quoiqu'il ne s'explique pas là-dessus d'une manière bien explicite, donne du poids à cette tradition en disant qu'Alcméon florissait dans le temps de la vieillesse du sage de Samos ([5]). Ainsi, d'après ces témoignages, il ne doit plus, ce me semble, y avoir de doute à cet égard.

Ce point était très important à établir ; car, s'il est prouvé qu'Alcméon, qui, au dire de Diogène de Laërte ([6]), était très versé dans l'art de guérir, avait acquis ses connaissances en médecine à l'école de Pythagore, à Crotone, où rien n'indique qu'il existait un autre enseignement médical, on ne sera plus reçu à dire que Démocède, son condisciple, n'appartenait pas à cette école, dans laquelle on s'occupait, assure-t-on, de tout autre chose

(1) Lib. VIII, cap. v, édit. G. Huebner, t. II, p. 314.

(2) *Cohort. ad gentes*, édit. Potter, p. 58. S'il était encore besoin d'un autre témoignage, nous le trouverions dans Cicéron, qui appelle aussi Alcméon *Crotoniate*, dans son traité *De la nature des dieux* (lib. I, § 11).

(3) Lib. VIII, cap. v, édit. H. G. Huebner, t. II, p. 314.

(4) *De Pythag. vit.*, cap. XXIII, édit. Th. Kiessling, p. 225.

(5) *Metaphys.*, édit. Duval, t. II, lib. I, cap. v, p. 846.

(6) Cap. v, édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 314.

que du traitement des entorses et des ulcères malins. D'après les détails que j'ai donnés sur l'école d'Italie, on a dû voir que les études y furent très variées; et c'est même en raison de cette variété que je me crois autorisé à soutenir que la médecine trouvait place dans ce vaste plan d'éducation. Autrement, pourquoi Celse aurait-il mis Pythagore au nombre des philosophes de l'antiquité qui s'étaient le plus illustrés dans la science médicale [1]? et pourquoi Hérodote aurait-il dit de son côté que, parmi les médecins de toute la Grèce, ceux de Crotone tenaient le premier rang [2]?

C'est de l'école de Pythagore qu'est sortie pour la première fois l'heureuse idée, qu'il fallait, afin de connaître les fonctions animales, étudier la nature des instruments qui les exécutent. Et cette idée, devenue le véritable fondement de la médecine, Chalcidius en attribue l'honneur à Alcméon, quand il dit que ce philosophe osa, le premier parmi les Grecs, se livrer à l'art des dissections, et de plus, qu'il écrivit beaucoup de belles choses sur la structure de l'œil [3]. Exposer ici ces belles choses nous serait impossible, l'ouvrage qu'il avait composé sur ce sujet, ayant péri avec tant d'autres; mais nous ferons remarquer que la tradition, qui fait du Crotoniate un anatomiste, quoiqu'elle nous ait été transmise par un écrivain du ve siècle de notre ère, acquiert beaucoup d'autorité en considérant qu'Aristote reproche à Alcméon d'avoir dit que les chèvres respiraient par les

(1) *De re medica*, édit. Haller, præf., p. 3.
(2) Lib. III, § 131, édit. F. Didot, Parisiis, 1844, p. 175.
(3) *Comment. in Plat.*, édit. Meursius, Leyde, 1617, p. 340.

oreilles ([1]). Si le médecin de Crotone n'eût découvert une voie par laquelle l'air pouvait passer du conduit auditif dans l'arrière-bouche, et de là dans les poumons, il n'eût jamais conçu une pareille opinion. Or, pour avoir une telle idée, il fallait savoir de plus que ces derniers organes servent à la respiration. Comment croire qu'Alcméon ait pu acquérir toutes ces connaissances s'il n'eût disséqué des animaux?

Sans doute l'opinion d'Alcméon était alambiquée;

([1]) *Hist. animal.*, lib. I, cap. XI, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. I, p. 770.

Contrairement à Aristote, Varron (*De re rustica*, lib. II, cap. III) et Pline (*Hist. nat.*, lib. VIII, cap. LXXVI) attribuent cette opinion à Archélaüs, disciple d'Anaxagoras, et non à Alcméon. D'où vient cette dissidence? Mercuriali (*Variæ lect.*, lib. II, cap. X) a cherché à l'expliquer en disant que le texte d'Aristote était corrompu, donnant ainsi à entendre que le manuscrit consulté par Varron portait Ἀρκέλαος pour Ἀλκμαίων. Dans cette hypothèse, Varron, de qui Pline a emprunté ce fait, n'aurait été induit en erreur que par le vice du manuscrit qui avait passé sous ses yeux. Mais Mercuriali ne s'est pas arrêté à cette idée, qui pourtant n'avait rien d'invraisemblable. Il a mieux aimé admettre qu'Alcméon et Archélaüs, l'un médecin et l'autre philosophe, avaient exprimé la même opinion sans se l'être empruntée l'un l'autre. Qu'une même pensée se soit présentée à l'esprit de deux auteurs différents, rien de plus naturel, surtout quand ces deux auteurs s'occupent d'objets semblables. Or, on sait que l'étude des faits naturels était l'occupation favorite du disciple d'Anaxagoras, ce qui lui valut le surnom de *physicien*, et l'on sait de plus qu'il déposa ses opinions dans un livre sur la nature (Suidas, *Lexicon*). Il pouvait donc, lui aussi, avoir imaginé que les chèvres respiraient par les oreilles, et avoir émis cette idée dans son ouvrage. Mais, comme il est difficile, ainsi que je l'ai déjà dit, d'avoir conçu une pareille opinion sans avoir disséqué d'animaux et qu'Archélaüs n'a jamais passé pour avoir cultivé l'anatomie, je croirai de préférence que si le disciple d'Anaxagoras avait réellement émis cette opinion, c'était à Alcméon qu'il l'avait empruntée.

Mais pourquoi toutes ces conjectures? L'Archélaüs dont il est question ici n'est point le philosophe, comme le croyait Mercuriali. Vossius

mais, à bien considérer, elle ne serait pourtant pas invraisemblable, s'il avait, comme le croit Sprengel ([1]), disséqué une chèvre chez laquelle la membrane du tympan se trouvait détruite ou perforée accidentellement. Alors il pouvait bien croire que l'air entrait dans les poumons par les oreilles et en sortait par la bouche ou par les narines, n'admettant pas probablement qu'une seule voie pût remplir ce double office. C'est peut-être pour le même motif qu'Oppien croyait que les chèvres sauvages avaient, au milieu de chaque corne, un conduit qui livrait passage à l'air pour servir à la respiration. Oppien donne pour preuve de son opinion l'expérience suivante : « Si l'on enduit, assure-t-il, leurs cornes de cire, on fait mourir ces

(*De hist. græc.*, p. 328 et seq.), et après lui Bayle (*Dict. hist.*, art. ARCHÉLAUS, note C), ont prouvé que l'Archélaüs consulté par Varron était un poëte, auteur d'un poëme sur les propriétés singulières et merveilleuses des choses, et qui vécut sous les premiers Ptolémées. Antigonus Carystius lui donne l'Égypte pour patrie, et Athénée la Chersonèse; mais, comme le remarque Bayle, il est facile d'accorder ces deux auteurs en disant qu'Archélaüs, né dans la Chersonèse, avait passé en Égypte où il séjourna longtemps; ce qui a suffi pour lui donner deux patries, comme on en a plus d'un exemple.

Le poëte Archélaüs avait sans doute emprunté à Alcméon l'opinion qui fait le sujet de cette note, sans indiquer la source qui la lui avait fournie. Voilà pourquoi Varron s'est contenté de citer Archélaüs, et n'a pas songé à remonter plus haut. Cette opinion, au reste, malgré la juste censure d'Aristote, a été reçue comme une vérité dans l'ancien temps. Outre Varron et Pline, nous la voyons reproduite par Élien, dans son *Histoire des animaux* (lib. I, cap. LIII), et par Philé, auteur du XIVe siècle, qui s'exprime ainsi :

Capram aiunt etiam per aures spirare,
Nihil dolentem naribus obduratis.

(Versus *de animal. proprietate*, p. 29.)

([1]) *Hist. de la méd.*, trad. de M. Jourdan, Paris, 1815, t. I, p. 240.

animaux en interceptant ainsi le canal par lequel ils respirent (1). » Sans craindre d'être taxé d'un esprit outré de contradiction, on peut douter que notre crédule auteur ait tenté cette expérience, qui lui aurait sans nul doute donné un résultat, et l'aurait bien certainement fait changer d'opinion.

Je n'ignore pas que l'on a opposé à la tradition qui fait d'Alcméon un anatomiste, cette objection : Comment est-il possible qu'un disciple de Pythagore ait disséqué des animaux quand on sait que, d'après le dogme de la métempsycose, dogme adopté dans son école, il était interdit aux adeptes de manger de tout ce qui avait eu vie, de souiller leurs mains de sang et de toucher à aucun cadavre ? Sans doute cette objection serait de la plus grande force, si l'on ignorait que ceux qui l'ont soulevée ont confondu les temps. Meiners a prouvé, en effet, que cette interdiction ne regardait point Pythagore lui-même ni ses disciples immédiats, mais qu'elle était seulement applicable à ceux de ses partisans venus longtemps après lui, et qui, renchérissant sur la règle, l'ont exagérée et l'ont ainsi portée à l'extrême. Il est inutile de répéter ici les raisons données par Meiners ; ceux qui désireront les connaître peuvent recourir à l'ouvrage lui-même (2). Mais je ne puis passer sous silence le passage où Meiners établit qu'il n'y a pas incompatibilité entre la croyance à la métempsycose

(1) *De venatione*, lib. II, édit. F.-S. Lehrs, Parisiis, 1846, p. 17.

(2) *Orig. des sciences dans la Grèce*, trad. de Laveaux, t. II, depuis la page 141 jusqu'à la page 150. Voyez sur le même sujet la dissertation de Carol. Gotlob Kühn, intitulée *De philosophis ante Hippocratem medicinæ cultoribus*, p. 273 et seq., dans les *Opuscula ad medic. hist. pertinentia*, d'Ackermann.

et l'usage de se nourrir de chair ; en d'autres termes, que l'on a pu croire à la transmigration des âmes sans que pour cela on se soit abstenu de porter une main meurtrière sur les animaux, et ce passage le voici : « La » doctrine de la métempsycose ne peut faire croire que la » défense de tuer des animaux et de manger de leur chair » doit être regardée comme venant de Pythagore. En effet, » les Égyptiens et leurs prêtres, dont Pythagore avait » tiré cette doctrine, tuaient et mangeaient presque d'au- » tant d'espèces d'animaux qu'ils en adoraient comme » des dieux ou qu'ils abhorraient comme impurs. Il y a » même parmi les Brames plusieurs castes qui pensent » comme les anciens Égyptiens, sur le sort des âmes » après la mort du corps, et qui se font aussi peu de » scrupule qu'eux de sacrifier des animaux, et de manger » de leur chair après les avoir sacrifiés. Assurément il » semble qu'il y a une vraie contradiction entre la con- » duite et les opinions de ces Égyptiens et de ces prêtres » indiens ; mais on voit, par cet exemple, que les défen- » seurs de certaines opinions se trompent souvent en » tirant des conséquences qu'ils regardent comme né- » cessaires. Ainsi, de ce que Pythagore enseignait le » passage des âmes humaines dans des corps d'animaux, » on ne peut pas en conclure qu'il défendait de sacrifier » ou de tuer des animaux, ou manger de leur chair [1]. »

Sprengel prétend qu'Alcméon s'occupa le premier d'anatomie comparée [2]. C'est une erreur ; car, pour être anatomiste comparateur, il faut comparer l'organisation

[1] *Orig. des scienc. dans la Grèce*, trad. de Laveaux, t. II, p. 147 et 148.
[2] *Hist. de la médecine*, trad. de Jourdan, t. I, p. 240.

de l'homme avec celle des animaux, ou bien l'organisation des animaux entre eux. Or rien de tout cela n'a été dit d'Alcméon. Suivant Sprengel lui-même, un pythagoricien devait moins que tout autre se livrer aux dissections humaines par l'horreur que les corps morts inspiraient aux membres de son ordre. Ensuite, quoique la tradition attribue à Alcméon l'idée de disséquer des animaux, jamais elle ne lui prête l'intention d'avoir comparé entre eux les divers organes qui entrent dans leur composition. Il suit donc de là que si Alcméon a disséqué des animaux, ce dont on ne peut guère douter, il s'est adonné à ce genre d'occupations, non en vue de connaître la différence ou l'identité de leur *organisation*, mais tout simplement pour étudier la structure de quelques-uns de leurs organes, comme de l'œil par exemple, sur lequel il composa un traité fort estimé dans l'antiquité.

M. Renouard prétend également qu'Anaxagoras et Démocrite s'étaient livrés à la zoologie avant Alcméon [1]. C'est encore une erreur, trop évidente même pour ne pas la regarder encore comme un lapsus de mémoire. Si l'ouvrage de M. Renouard, du reste très estimable, n'était pas destiné à devenir classique, je n'aurais pas relevé cette faute d'inattention. Moins les jeunes gens sont capables de remarquer une erreur de chronologie, surtout de la nature de celle-ci, plus il est utile, selon moi, de la leur signaler.

Après avoir fait connaître ce qu'était Alcméon et le genre d'études auquel il s'était livré le plus particulière-

[1] *Hist. de la médecine depuis son origine jusqu'au XIXe siècle*, Paris, 1846, t. I, p. 128.

ment, il me reste à présent à exposer ses opinions physiques et physiologiques. Mais où les puiser? Nous n'avons plus la source première, pure par conséquent, dans laquelle il les avait déposées lui-même, c'est-à-dire l'ouvrage qu'il avait écrit sous ce titre : Περὶ φύσεως. Aristote nous a transmis, à la vérité, quelques-unes de ses opinions, mais elles sont en si petit nombre, qu'elles ne sauraient suffire pour nous donner une véritable idée de sa philosophie. Il faut même descendre jusqu'à Plutarque pour trouver une récolte qui, bien qu'elle soit un peu plus abondante, est encore bien minime, et cette récolte, recueillie dans un ouvrage suspect, ne peut que laisser des doutes dans notre esprit. En effet, le traité *De placitis philosophorum*, où se trouvent le plus grand nombre des opinions attribuées à Alcméon, est apocryphe, sinon en entier, du moins en grande partie. Voici, au surplus, ce que M. Schoell dit à ce sujet : « On remarque une différence notable entre les sept premiers chapitres et le reste » de l'ouvrage. Dans ceux-là, il règne de l'ordre et de la » méthode : l'auteur y distribue tous les philosophes en » deux classes, savoir, l'école d'Ionie et l'école d'Italie, » dans laquelle il comprend aussi Socrate et ses disciples. » Il rapporte leurs opinions avec soin et précision, et les » discute. Mais à commencer du huitième chapitre, on ne » trouve plus qu'une compilation étrangère au philosophe » de Chéronée, et dont l'auteur s'est servi de matériaux » très hétérogènes ; car il est très souvent en contradiction » avec ce que Plutarque rapporte dans ses autres écrits [1]. »

[1] *Hist. de la littér. grecq.*, t. V, p. 90.

Le passage que l'on vient de lire n'est en grande partie que le renouvellement des objections déjà faites contre l'authenticité de ce traité par Vossius, Jonsius, Beck, Meiners, Ricard, etc. Ces objections ont entraîné, malgré des témoignages contraires (1), l'assentiment universel, de sorte qu'il n'y a plus aujourd'hui de doutes sur l'illégitimité de la partie de ce traité réputée apocryphe. J'ai cru qu'il était de mon devoir de prévenir là-dessus, parce qu'ayant, dans le cours de cet ouvrage, à défaut de documents plus certains, fait un usage assez fréquent de ce traité, je ne suis pas fâché d'avertir que je ne lui ai jamais accordé qu'une confiance très restreinte, et que je n'ai cessé par conséquent de le regarder comme une source où l'on ne peut puiser qu'avec une réserve et une précaution extrêmes. Que cela soit dit ici une fois pour toutes.

D'un autre côté, si nous considérons le temps où vécut l'auteur de ce traité, temps qui ne peut remonter au delà de la mort de Plutarque, la distance qui sépare cet auteur d'Alcméon est trop grande pour ne pas nous inspirer des doutes sur la validité de ses assertions. Cette réflexion s'applique également à Censorinus, qui ne florissait qu'en l'an 238 de l'ère chrétienne, et qui rapporte, aussi lui, quelques-unes des opinions du disciple de Pythagore. Toutefois cette considération ne peut être prise en un sens illimité; car, pour ne citer qu'un exemple, Diogène de Laërte, qui vécut vers la seconde partie du IIIe siècle de J.-C. (2),

(1) Tels que ceux de Budée, Xylander, Fabricius, Corsini, etc., qui ont soutenu, de leur côté, que ce traité était authentique.

(2) Voyez page 12 de l'introduction qui se trouve à la tête de la nouvelle traduction de Diogène de Laërte, par M. Ch. Zevort.

n'en rapporte pas moins la vie et les opinions des philosophes venus au monde plusieurs siècles avant lui. Quoiqu'un pareil intervalle ait dû nécessairement suggérer de la défiance, on ne laisse pourtant pas d'avoir foi en ses récits et de le citer tous les jours. Il est vrai que la plupart du temps il a soin de faire connaître les auteurs qui lui servent de guides, mais aussi il néglige quelquefois cette précaution. Dans ce dernier cas, ses assertions n'ont pas plus de valeur que celles de notre pseudonyme et de Censorinus, qui ont toujours oublié d'indiquer les sources où ils ont puisé. Au reste, il est certain que ces sources n'étaient point taries de leur temps; et puisque Diogène de Laërte s'y est abreuvé à pleins traits, Censorinus, qui vécut quelque temps avant lui, a bien pu, à plus forte raison, s'y abreuver également. Ceci doit affaiblir en partie les doutes qu'a fait naître la distance des temps.

Quant à Aristote, qui ne nous a malheureusement fourni qu'un très petit nombre de traits pour esquisser la philosophie d'Alcméon, il est fort probable qu'il avait lu le livre du disciple de Pythagore sur la nature. A l'exemple de Polycrate de Samos, de Pisistrate, tyran d'Athènes, de Nicocrate de Cypre, d'Euripide, (1), le philosophe de Stagyre avait rassemblé une bibliothèque où se trouvaient réunis tous ou presque tous les ouvrages de ses prédécesseurs. Le livre ou les livres d'Alcméon (2) étaient trop importants pour n'avoir pas trouvé place dans cette précieuse collection. Au reste, Aristote ne cite guère du

(1) Athen., *Deipnosoph.*, Lugduni, 1533, p. 2.

(2) Je dis le livre ou les livres d'Alcméon, parce que, en effet, on lui en a attribué deux, l'un *Sur la nature*, et l'autre *Sur la structure de l'œil.*

pythagoricien que des opinions attaquables, ce qui implique un choix fait au milieu d'un grand nombre. Or, pour faire un pareil choix, il est beaucoup plus simple de supposer qu'Aristote avait sous les yeux les livres d'Alcméon que de recourir à une transmission orale. Quoi qu'il en soit, voici l'exposé fidèle de ses opinions, lequel, faute de documents, est nécessairement fort incomplet, même en admettant que tout ce que je lui prête ici soit tiré de sources authentiques.

Aucune des idées d'Alcméon sur la cosmogonie n'est parvenue jusqu'à nous. Nous ne doutons pas cependant qu'il n'ait cherché à expliquer la formation du monde, ainsi que l'ont fait après lui les anciens philosophes grecs dans leurs ouvrages sur la nature, comme on l'a vu dans le livre précédent. Nous savons seulement qu'il regardait les astres comme animés et comme des dieux (1). Cette idée se rattache à une opinion reçue parmi les Pythagoriciens, à savoir, que le cercle décrit par la lune divise l'univers en deux sections. L'une, supérieure, est habitée par les premiers êtres, se mouvant d'eux-mêmes, impassibles, immortels et jouissant d'une paix éternelle : c'est le séjour des dieux, c'est-à-dire des astres, causes de la génération des choses terrestres. L'autre s'étend depuis la lune jusqu'à la terre : c'est le monde sublunaire, où tout est passager et sujet à un changement continuel, où tout n'est que variation de forme et d'état, monde de

(1) Cicer., *De nat. deorum*, lib. I, § 11, édit. Lemaire. — Clem. Alexandr., *Admonit. ad gentes*, édit. Potter, p. 58. — Diogène de Laërte attribue la même opinion à Pythagore, édit. H.-G. Huebner, lib. VIII, p. 259.

discorde où les éléments se livrent des combats incessants et subissent des mutations toujours renouvelées. Ocellus de Lucanie développe cette pensée de son ouvrage intitulé *De universo* (1). Ocellus était un pythagoricien qui florissait dans le cinquième siècle avant notre ère. Les savants, à la vérité, sont partagés sur la légitimité de ce livre; mais Aug.-Fréd.-Guill. Rudolph, après avoir pesé avec impartialité le pour et le contre, s'est en définitive prononcé en faveur de son authenticité (2). Ce jugement, qui n'a été adopté qu'après un examen mûr et réfléchi, doit entraîner l'unanimité des suffrages.

Nous ignorons de même les opinions d'Alcméon sur l'astronomie. Nous ne pouvons par conséquent faire connaître ici sa véritable pensée sur l'ensemble du système du monde. Tout ce que nous en savons se réduit à ce qui suit : La terre est immobile au centre du monde (3); les planètes tournent autour d'elle d'occident en orient, et les étoiles fixes d'orient en occident (4). Le soleil n'a pas plus d'un pied d'étendue (5). La lune s'éclipse quand sa surface concave se tourne du côté opposé à nos regards (6). — Pour comprendre cette théorie des éclipses de lune, il faut savoir que, suivant Alcméon, cette planète

(1) Cap. II, édit. Th. Galés, Amstelodami, 1688, p. 515 et seq., in *Opuscul. mytholog.*, etc.

(2) Dans une dissertation qui se trouve dans l'édition qu'il a donnée de ce traité, Leipzig, 1801.

(3) *Études sur le Timée de Platon*, par Th. Henri Martin, t. II, p. 107.

(4) Stob., *Eclog. phys.*, édit. Heeren, t. I, p. 517. — Plut., *De placit. philos.*, lib. II, cap. XVI.

(5) Stob., *Eclog. phys.*, édit. Heeren, t. I, p. 527.

(6) Idem, *ibid.*, p. 559.

avait la forme d'un bassin, c'est-à-dire une surface convexe et une surface concave. Lorsqu'elle nous présente sa surface concave, elle réfléchit vers nous la lumière qu'elle reçoit du soleil. Si sa surface convexe est tout à fait tournée vers nous, elle perd son pouvoir de réflexion, et alors l'éclipse a lieu. Cette ridicule explication pouvait également, dans l'enfance de la science, servir à rendre raison des différentes phases que présente l'aspect de cette planète; car Alcméon supposait sans doute que la lune réfléchissait plus ou moins de lumière suivant son mouvemcnt graduel de conversion.

Voilà tout ce que nous savons des opinions d'Alcméon sur la physique. Il nous reste maintenant à recueillir ses connaissances physiologiques. Ici encore nous sommes dans une grande pénurie : les documents nous manquent presque en entier pour exposer ce qu'il savait, ou mieux ce qu'il croyait savoir sur les principales fonctions de la vie. A en juger par le peu que l'histoire nous a transmis, l'embryogénie semble surtout l'avoir occupé. Dans notre livre sur les philosophes nous avons vu que les problèmes les plus ardus et les moins accessibles étaient l'objet des études des premiers penseurs de la Grèce. L'esprit humain, dans sa confiance enfantine, ne craignait pas d'aborder résolûment les questions les plus obscures et qui ne peuvent recevoir que du temps une réponse définitive. Ce n'est qu'après de nombreux échecs, qu'il apprend à se méfier de lui-même; mais avant d'arriver à cette ignorance *qui se sait*, combien d'erreurs à traverser!

Alcméon, touchant au début de la science, ne fait point exception à cette règle; nous le voyons attaquer hardi-

ment les mystères les plus profonds de la biologie, sans se douter le moins du monde de son impuissance à soulever le voile qui les recouvre. La génération, qui fut si longtemps un secret pour nous, et dont l'obscurité, malgré tant de travaux récents, n'est pas encore entièrement dissipée, n'était tout simplement pour lui que le résultat du mélange des semences du père et de la mère ([1]). Cependant il n'osa pas, nous dit Censorinus ([2]), se prononcer sur la question de savoir si la semence de la femme était prolifique de même que celle de l'homme, affirmant que personne ne pouvait s'assurer de la réalité du fait. Cette réserve lui ferait honneur si un autre passage de Censorinus ne jetait du louche là-dessus. En effet, Alcméon, voulant expliquer pourquoi les enfants prennent tel ou tel sexe, dit qu'ils ont celui du père ou de la mère suivant que l'un ou l'autre a fourni le plus de semence ([3]). Cette dernière opinion du Crotoniate implique contradiction avec cette réserve que nous venons de signaler; car si la semence de la femme n'était pas prolifique, il serait impossible, d'après sa manière de voir, qu'elle mît au monde des enfants de son sexe.

Le sperme était pour Alcméon un écoulement du cerveau ([4]), *cerebri stilla*, comme l'appelait Pythagore ([5]). Cette opinion ne manquait pas de vraisemblance. Il avait sans doute observé que l'émission fréquente de cette humeur portait une atteinte notable aux facultés intellec-

([1]) Censor., *De die natali*, cap. v.
([2]) Idem, *ibid.*, cap. v.
([3]) Idem, *ibid.*, cap. vi.
([4]) Plut., *De placit. philos.*, lib. V, cap. iii.
([5]) Diog. Laërt., lib. VIII, édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 261.

tuelles et jetait même quelquefois dans une sorte de stupidité. Tissot a fait la même observation dans son trop fameux traité de l'*Onanisme*, et confirme de cette manière l'opinion du Crotoniate.

Alcméon dit encore que la tête du fœtus se forme la première parce qu'elle est le siége de l'âme ([1]); ce qui est conforme, fait observer le célèbre Cuvier ([2]), à ce fait parfaitement connu, que, pendant la première période de la vie fœtale, la tête est proportionnellement plus volumineuse que les autres parties. Quant à la nutrition du fœtus, il croyait qu'elle s'opérait par la surface du corps qui absorbait, comme une éponge, la matière nutritive de l'aliment ([3]).

Selon Aristote, Alcméon avait adopté sur la nutrition de l'oiseau dans l'œuf une opinion contraire à celle qui régnait de son temps; car il disait que ce n'est pas le blanc, mais le jaune qui nourrit le poulet ([4]). Il fit encore cette ingénieuse comparaison, à savoir, qu'à la puberté les parties voisines de la génération s'ombragent de poils, de même que les plantes fleurissent avant de porter la semence qui doit les reproduire ([5]). Enfin, il chercha

([1]) Plut., *De placit. philos.*, lib. V, cap. XVII. — Galen., *Hist. philos.*, édit. Chartier, t. II, cap. XXXIII, p. 54.

([2]) *Hist. des scienc. natur.*, t. Ier, p. 96.

([3]) Plut., *De placit. philos.*, lib. V, cap. XVI, édit. F. Didot, p. 1109. — Galen., *Hist. philos.*, édit. Chartier, t. II, cap. XXXIII, p. 54.

([4]) *De generat. animal.*, lib. III, cap. II, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. I, p. 1099.

([5]) Arist., *Hist. animal.*, lib. VII, cap. I, t. I, p. 887. — Cf. C.-G. Kuhn, *De philos. ante Hippocrat. medic. cultor.*, p. 277, dans les Opuscules d'Ackermann qui regardent l'histoire de la médecine.

la cause de la stérilité des mulets, et crut l'avoir trouvée, d'un côté, dans la froideur de la semence des mâles, et de l'autre dans l'occlusion de l'orifice de la matrice chez les femelles [1].

Il ne borna point ses recherches, comme on le pense bien, à l'embryogénie; il s'occupa aussi des autres fonctions. Il commença d'abord par indiquer le siége de l'âme qu'il plaça dans le cerveau, comme Pythagore, son maître. Ensuite, il essaya d'en déterminer la nature. Suivant lui, elle est immortelle, parce qu'elle ressemble aux immortels; et elle a ce privilége, parce qu'elle est dans un mouvement éternel [2]. Après avoir exposé ses idées là-dessus, idées du reste assez justes, il passe à l'explication du mécanisme des sens. Il ne nous est rien parvenu de ce qu'il avait écrit sur la vue; mais Chalcidius assure qu'il publia beaucoup de belles choses sur la nature de l'œil : « *Alcmæon crotoniensis...... de oculi natura multa et præclare in lucem protulit* [3]. » Sans doute ces belles choses ne se bornaient pas à faire connaître la structure de cet organe; selon toute probabilité, elles s'étendaient à son usage, c'est-à-dire à sa fonction. Ce qui le ferait croire, c'est qu'Alcméon expose comment s'opèrent l'audition, le goût et l'odorat; on ne voit donc pas pourquoi il ne se serait pas aussi occupé de la vue. Il paraîtra peut-être étonnant que le faux Plutarque qui

(1) *De placit. philos.*, lib. V, cap. XIV. — Galen., *De hist. philos.*, édit. Chartier, t. II, cap. XXXII, p. 53.

(2) Arist., *Traité de l'âme*, trad. par Barthélemy de Saint-Hilaire, p. 117. — Diog. Laërt., édit., H.-G. Huebner, t. II, p. 314.

(3) *Comment. in Plat. Tim.*, édit. Meursius, Leyde, 1617, p. 340.

nous a transmis ses idées sur le mécanisme des autres sens, ne nous ait pas dit un seul mot de sa théorie de la vision. Mais les manuscrits étaient si rares dans l'antiquité, qu'il est fort possible que l'auteur du traité *Des opinions des philosophes* n'ait pas eu connaissance du livre d'Alcméon *Sur la nature de l'œil;* ce qui rendrait raison de son silence sur ce point.

Au reste, nous savons comment les anciens pythagoriciens expliquaient la vision : ils croyaient qu'un feu invisible, sortant des yeux, allait toucher les objets, et en faisait connaître les formes et les couleurs (1). Peut-être Alcméon développait-il cette théorie dans le livre dont il est question ici. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Hipparque le pythagoricien, qui fut accusé par Lysis d'avoir divulgué aux profanes les secrets de la secte (2), avait embrassé cette opinion (3). Ceci ferait croire qu'elle était répandue parmi les disciples immédiats de Pythagore.

Voici, au surplus, la théorie des autres sens, suivant Alcméon. L'audition s'effectuait au moyen du vide de l'oreille où l'impulsion de l'air produit du son parce que tous les corps creux résonnent (4). Nous sentons les odeurs quand l'âme, dont le siége est dans le cerveau, les attire par la respiration (5). Ces deux explications, la première surtout, sont erronées, nous en convenons sans

(1) Plut., *De placit. philos.*, lib. IV, cap. XIII. Cf. Th. H. Martin, notes sur le *Timée* de Platon, t. II, p. 159.

(2) Jamblic., *Pythag. vit.*, cap. XVII, édit. Th. Kiessling, Lipsiæ, 1815, p. 159. — Clement. Alexandr. *Strom.*, lib. V, édit. Potter, p. 680.

(3) Plut., *De placit. philos.*, lib. IV, cap. XIII.

(4) Idem, *ibid.*, cap. XVI.

(5) Idem, *ibid.*, cap. XVII.

peine; mais on ne doit jamais oublier que nous touchons ici au berceau de la science, ce qui rend Alcméon en quelque sorte excusable. Son explication du sens du goût s'éloigne beaucoup moins de la vérité. Selon lui, la langue discerne les saveurs par sa mollesse, son humidité et sa chaleur ([1]), trois conditions que les modernes ont reconnues indispensables à l'exercice de l'organe du goût; et si même Alcméon eût désigné les nerfs comme conducteurs de la sensation, son application n'aurait presque rien laissé à désirer. En effet, on sait que toute substance ne devient sapide que par la solubilité, et rien ne rend une substance plus susceptible de se dissoudre que l'humidité et la chaleur.

Ce qu'Alcméon dit du sommeil n'approche pas moins de la vérité. Il a lieu, d'après lui, quand le sang se refoule dans les gros vaisseaux voisins du cœur, et il cesse quand ce fluide reprend son cours accoutumé. Il ajoute que la mort arrive quand il y a stagnation complète ([2]). Cette théorie, remarque Sprengel ([3]), résultait de l'observation faite par le philosophe de Crotone, que, pendant le sommeil, le sang s'accumule en plus grande quantité dans le cœur et dans la tête.

Mais ce qu'on trouve de plus remarquable parmi les opinions d'Alcméon, c'est l'idée qu'il s'était faite de la santé et de la maladie. Pythagore avait déjà dit que la santé était une harmonie ([4]); Alcméon, son disciple, étend et

([1]) Plut., *De placit. philos.*, lib. IV, cap. XVIII.
([2]) Idem, *ibid.*, lib. V, cap. XXIII.
([3]) *Hist. de la méd.*, trad. de M. Jourdan. t. I, p. 243.
([4]) Diog. Laërt., édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 265.

complète cette pensée, en ajoutant que la santé résulte de l'équilibre de toutes les qualités du corps, de l'humide, du sec, du chaud, du froid, de l'amer, du doux, etc., et que la prédominance d'une seule d'entre elles cause la maladie [1]. Il était, au reste, parfaitement conforme à l'esprit des doctrines pythagoriciennes de faire dépendre la santé de l'harmonie des principes constitutifs du corps humain, et la maladie du défaut de cette même harmonie. C'est pourquoi nous retrouvons cette doctrine dans Timée de Locres, autre pythagoricien, qui s'exprime ainsi : « La cause principale des maladies est l'intempérie et le » trouble des premières qualités, comme lorsque le chaud, » le froid, l'humidité et la sécheresse, abondent trop ou » viennent à manquer [2]. » Il semble que Maxime de Tyr ne fait que reproduire l'opinion des pythagoriciens lorsqu'il dit : « La santé ne consiste-t-elle pas dans la bonne » harmonie des choses contraires qui entrent dans la com» position de l'économie animale, comme du feu et de » l'eau, de la terre et de l'air, etc. ?... Parler ici harmonie, » c'est parler stabilité. Dans toute substance harmonique, » en effet, chaque partie garde sa place ; elles ne courent » point l'une contre l'autre, chacune reste dans la limite » qui lui est assignée. Au contraire, la maladie, qu'est» elle autre chose que le trouble, la cessation de l'état de » paix entre les parties du corps, lorsque celles-ci, sortant » de l'harmonie où elles ont été jusqu'alors, s'attaquent » réciproquement, se déclarent la guerre l'une à l'autre, et » qu'au milieu de ce conflit le corps éprouve des agitations,

(1) Plut., *De placit. philos.*, lib. V, cap. XXX.
(2) *De anima mundi*, édit. Th. Gales, p. 561, in *Opusc. mythol.*, etc.

» des convulsions, des tiraillements, qui finissent par le » détruire (1)? » N'est-ce pas encore la même doctrine qu'Eryximaque expose dans le *Banquet?* La nature du corps, dit-il, renferme deux amours : l'un réside dans un corps sain, et l'autre dans un corps malade. Ces deux états sont contraires, et la science du médecin consiste à savoir régler ces deux amours. Un habile médecin sera donc celui qui saura établir la paix entre les éléments les plus ennemis et leur inspirer un amour mutuel. Or, les éléments ennemis sont ceux qui sont contraires les uns aux autres, comme le froid et le chaud, le sec et l'humide, l'amer et le doux, etc. « C'est en mettant l'union et la » concorde, ajoute Eryximaque, entre ces puissances en- » nemies, qu'Esculape, le chef de notre famille, a inventé » la médecine (2). » Or, on sait que Platon avait beaucoup emprunté aux pythagoriciens, à tel point qu'Apulée a pu dire avec raison : « *Noster Plato, nihil ab hac secta » vel paululum devius, Pythagoreus sat in plurimis* (3). » Il est donc fort probable que le chef de l'Académie a fait prononcer à Eryximaque un point de doctrine tiré d'une source pythagoricienne.

Maintenant, si nous cherchons parmi les opinions d'Alcméon celles qui ont le plus de rapport avec le recueil hippocratique, nous en trouverons trois, à savoir : 1° Que l'homme et la femme rendent de la semence dans le coït, et que le fœtus résulte de ces deux semences (4); 2° que

(1) *Dissert.* XXXIX, édit. F. Didot, Parisiis, p. 155.

(2) Plat., *le Banquet*, trad. par M. Cousin, t. VI, p. 265 et suiv.

(3) *Florid.*, Biponti, t. II, p. 131.

(4) *De genitura*, édit. C.-G. Kühn, t. I, p. 371, Passim, — *De natura pueri*, même volume, p. 382 et seq.

les enfants ressemblent au père ou à la mère, suivant que l'un ou l'autre en a fourni davantage (1), et 3° que la santé consiste dans l'harmonie des qualités primaires, et que la maladie dépend d'un état contraire. Cette dernière opinion était, suivant M. Littré (2), celle d'Hippocrate lui-même. Après avoir rapporté le passage du faux Plutarque cité plus haut (3), le célèbre traducteur ajoute : « Le sys-» tème d'Alcméon est exactement celui que le médecin » de Cos développe dans le *Traité de la médecine an-» cienne*, le sens et même les expressions sont semblables. » Le juste mélange, la crase, l'isonomie, la symétrie et » l'harmonie étaient dans le fond des doctrines pythagori-» ciennes. » Ainsi, voilà encore un emprunt fait par le divin vieillard aux philosophes qui l'avaient précédé. Remarquons de plus, avant d'en finir sur ce point, que l'opinion d'Alcméon sur la formation du poulet est opposée à celle qui se trouve dans le livre *De la nature de l'enfant*, où il est dit : L'oiseau est formé du jaune, mais le blanc lui sert d'aliment : « *Procreatur avis ex » ovi luteo, alimentum vero incrementum continet quod » in ovo est candidum* (4). » Au reste, cette dernière opinion existait déjà du temps de Pythagore, puisqu'elle a été combattue par Alcméon, son disciple immédiat.

On a demandé si Alcméon était médecin ou simplement philosophe. C.-G. Kühn a répondu qu'il le croyait plutôt théoricien que praticien, ou, ce qui revient au même,

(1) *De genitura*, même édition, p. 377.

(2) *Œuvres d'Hippocrate*, traduction nouvelle avec le texte grec en regard. Paris, 1839, t. Ier, p. 562.

(3) Page 301.

(4) *De natura pueri*, édit. C.-G. Kühn, t. I, p. 421.

plutôt physiologiste que médecin ([1]). A vrai dire, je n'ai trouvé dans l'antiquité rien qui prouvât même indirectement qu'il ait pratiqué la médecine. Aussi suis-je très disposé à partager l'avis de Kühn ; et si même j'ai donné de préférence au philosophe de Crotone une place dans ce livre, c'est uniquement à titre d'anatomiste. Il m'a semblé que le physiologiste qui, le premier en Grèce, avait cultivé l'anatomie, vraie base sur laquelle doit désormais reposer l'édifice médical, ne figurait pas mal à côté des médecins de profession.

Mais si rien ne prouve qu'Alcméon ait exercé l'art de guérir, il n'en est pas de même d'Épicharmos, de Pausanias et de Philistion, tous les trois médecins et tous les trois sortis des écoles des pythagoriciens. Épicharmos était de race dorienne ([2]). Il naquit à Cos; de là résulte évidemment la qualification de Cos qui l'accompagne presque toujours ([3]). On sait, en effet, que ces sortes de qualifications désignent ordinairement le lieu de la naissance. Mais ce qui offre un peu d'embarras, c'est qu'on lit dans Diogène de Laërte qu'il fut, à l'âge de trois mois, transporté de Sicile à Mégare, et de là à Syracuse ([4]). Ces

([1]) *De philos. ante Hippocrat. medic. cultor.*, p. 279, dans les Opuscules qui regardent l'histoire de la médecine.

Je ne sais où Deslandes a pris qu'Alcméon exerça la médecine dans plusieurs villes de la Grande Grèce, et qu'il l'exerça d'une manière officieuse et désintéressée. Il dit de plus qu'il prescrivait peu de remèdes, et qu'il guérissait promptement, ce qui lui acquit, à son dire, une grande réputation (*Hist. critiq. de la philos.*, Amsterdam, 1756, t. II, p. 94).

Quand on se met ainsi en opposition avec la tradition, on devrait bien au moins citer ses autorités.

([2]) Diog. Laërt., lib. VIII, cap. III.

([3]) Diog. Laërt, *loc. cit.*

([4]) Idem, *ibid.*

faits ne pouvant être révoqués en doute, puisque c'est lui-même qui les atteste dans ses écrits, on est forcé d'admettre qu'on l'embarqua de Cos pour la Sicile presque aussitôt sa naissanee; puis, qu'il revint en Grèce, et qu'enfin il passa à Syracuse, où il demeura le reste de ses jours. C'est sans doute parce qu'il passa presque toute sa vie en Sicile qu'Aristote (1) et Horace (2) le nomment Sicilien. Suivant Ptolémée Éphestion (3), il faisait remonter son origine à Achille, fils de Pélée. On ne sait quel était le nom de son père. Jamblique l'appelle Thyrsus (4); Diogène de Laërte, Héliotès (5) et Suidas, Chimarus. Épicharmos étudia la philosophie pythagoricienne, non sous Pythagore lui-même, mais dans quelque école fondée en Sicile par ses disciples immédiats. C'est peut-être à cause de cela que Jamblique le met au nombre des disciples externes de Pythagore, et qu'il dit qu'il n'était pas de la famille légitime des pythagoriciens (6). Quoi qu'il en soit, il n'osa pas professer publiquement le pythagorisme, redoutant la tyrannie de Hiéron; mais cette crainte ne l'empêcha pas de mettre dans ses vers les sentenees de ces philosophes, et de faire connaître ainsi une partie des dogmes secrets de l'école (7).

(1) *De poetica*, édit. Duval, Lutetiæ, 1629, t. II, cap. III, p. 654.
(2) *Epist.* 1, lib. II, v. 58.
(3) Apud Phot., *Bibl.*, version latine d'André Schor, 1606, p. 183.
(4) *De Pythag. vit.*, édit. Kiessling, p. 473.
(5) Diog. Laërt., *loc. cit.* Cf. le livre VIII, chap. Ier, du même auteur, où il est dit que Pythagore écrivit un livre sur Héliotès, père d'Épicharmos.
(6) *De Pythag. vita*, édit. Th. Kiessling, p. 522 et 523.
(7) Idem, *ibidem*.

Epicharmos fut l'inventeur de la comédie sicilienne [1]. C'est sans contredit un de ses plus beaux titres de gloire. Au rapport de Suidas, il composa cinquante-deux pièces qu'Apollodore d'Athènes publia plus tard en dix volumes [2]. Toutes ces comédies sont perdues; on n'en connaît plus que les titres [3]. Ses vers étaient parsemés d'une foule de maximes si admirables, qu'au dire de Jamblique elles étaient dans la bouche de tous les philosophes [4]. Rittershusius en a rassemblé quelques-unes dans son commentaire sur l'*Halieuticon* d'Oppien, et dans ses notes sur la vie de Pythagore par Porphyre [5]. J'ai recueilli, dit ce savant, un grand nombre de ces sentences comme les débris d'un naufrage.

Il était tout naturel que le créateur de la comédie sicilienne fût connu plutôt comme poëte comique que comme médecin. Cependant il fut bien certainement médecin. Pline le mentionne à ce titre dans son Index général, où il le met au nombre des sources étrangères dans lesquelles il a puisé pour son vingtième et son vingt et unième livre [6]. Le naturaliste romain parle même d'un cataplasme de la façon d'Épicharmos, qu'il dit être très efficace pour certaines maladies des testicules [7]. Mais ce qui ne laisse aucun doute sur la profession de médecin qu'on lui attribue, c'est le passage suivant de Jamblique : « Métro-

(1) Arist., *loc. laudat.*
(2) Porphyre, *Vie de Plotin*, trad. par Burigny, p. 378.
(3) Fabricius, *Bibl. græc.*, t. II, p. 300 et seq.
(4) *De Pythag. vit.*, édit. Th. Kiessling, p. 353.
(5) *Ibid.*, p. 186 et seq.
(6) *Hist. nat.*, édit. Lemaire.
(7) *Ibid.*, lib. XX, cap. XXXIV.

» dore, fils d'Épicharmos, et petit-fils de Thyrsus, fit » connaître une grande partie de la doctrine médicale de » son père, et traduisit et expliqua ses livres (1). » Il résulte clairement de là qu'Épicharmos fut médecin,q il écrivit sur son art, et que son fils, et probablement son père, exercèrent la même profession, ce qui nous conduit à penser que la médecine était héréditaire dans cette famille.

Diogène de Laërte vient, de son côté, renforcer le dire de Jamblique, en nous apprenant qu'Épicharmos composa sur la physique et sur la médecine (2). Ces livres étaient écrits en dorien : Théocrite (3) et Jamblique (4) le disent positivement. Ce dialecte, selon ce dernier écrivain, passait, au jugement de Pythagore et d'Épicharmos, pour le meilleur et le plus harmonieux. C'est probablement pourquoi Ménage dit que les physiologistes préféraient ce dialecte à tous les autres (5) Quoi qu'il en soit, Tiraquel assure que les ouvrages d'Épicharmos existent dans la bibliothèque du Vatican (6); mais il est permis de douter de la vérité de cette assertion, aucun savant n'ayant vérifié le fait, du moins à ma connaissance. « Plût à Dieu, s'écrie » Schulze (7), que l'assertion de Tiraquel fût vraie et que

(1) *De Pythag. vit.*, édit. Th. Kiessling, p. 473.

(2) Lib. VIII, cap. III, édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 309.

(3) *Inscript.* XII.

(4) *De Pythag. vit.*, édit. Th. Kiessling, p. 473.

(5) *Observat. et emendat. in Diog. Laërt.*, édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 355. On peut en donner une autre raison, c'est que, selon Porphyre (*De vit. Pythag.*, p. 87), ce dialecte avait une certaine obscurité, ce qui convenait à la philosophie pythagoricienne qui s'enveloppait de symboles et d'énigmes.

(6) Fabricius, *Bibl. græc.*, t. II.

(7) *Hist. medic.*, p. 175.

» quelque érudit mît bientôt au jour ces précieux ou-
» vrages! Nous qui recueillons soigneusement jusqu'aux
» moindres parcelles de l'antique médecine des Grecs,
» nous nous sommes souvent adressé le même souhait,
» mais jusqu'ici bien inutilement. »

Nous ne connaissons aucune des opinions d'Épicharmos sur la médecine. Cependant je trouve dans l'*Hippocrate* de M. Littré une phrase du poëte-médecin exprimant une pensée conforme à une autre pensée qui se lit dans le sixième livre des *Épidémies*. Voici ces deux pensées mises à la suite l'une de l'autre. Épicharmos dit : « La
» nature sait seule ce qui est salutaire; cette connaissance
» ne lui a point été communiquée, car elle ne tire son
» instruction que d'elle-même [1]. » L'auteur du sixième livre des *Épidémies* dit aussi : « La nature trouve par
» elle-même les voies et moyens.....; sans instruction et
» sans savoir, elle fait ce qui convient [2]. » Ces deux pensées ont une telle conformité entre elles, qu'il est permis de croire que l'une a suggéré l'autre. Reste à savoir ce qu'Épicharmos et l'auteur du sixième livre des *Épidémies* entendirent par nature, et si cette nature était pour eux ce qu'elle était pour Hippocrate, une émanation de l'éther. Si je ne me trompe, la nature était pour le premier l'âme du monde. Du moins, cela me paraît résulter clairement des vers suivants :

(1) Τὸ δὲ σοφὸν ά φύσις τόδ' οἶδεν ὡς ἔχει μόνα πεπαίδευται γὰρ αὐταυτᾶς ὑπό. (*OEuvres complètes d'Hippocrate*, trad. de M. Littré, t. V, p. 314, not.)

(2) Trad. des *OEuvres complètes d'Hippocrate*, par M. Littré, t. V, p. 315.

Eumæe, sapientia non in uno tantum consistit,
Sed quæ vivunt omnia notionem quoque habent.
Namque e gallinaceorum genere femina
(Si attente considerare volueris) non parit pullos
Viventes; sed ova incubat et calore animat.
Hæc autem sapientia ut sese habeat, natura novit
Sola : ab ea quippe erudita est (1).

Épicharmos ne semble-t-il pas désigner ici par nature ce principe de vie qui circule dans toutes les parties de l'univers, qui entretient dans cette immense machine une activité éternelle, et qui anime les végétaux et les animaux? Or, ce principe de vie était pour les pythagoriciens l'âme du monde qui, selon M. Martin (2), n'était elle-même autre chose que l'éther.

Pausanias, fils d'Anchitus, était de Géla, en Sicile. Galien nous apprend qu'il était de l'école d'Italie, et qu'il avait contribué avec Philistion aux progrès de l'art de guérir (3). Empédocle lui portait une amitié toute particulière, au point qu'il lui dédia son poëme *De la nature*, comme le témoigne un vers de ce poëme, conservé par Diogène de Laërte (4). Le philosophe d'Agrigente en fait le plus bel éloge dans les vers suivants :

Pausaniam Anchiti natum unum Asclepiadarum
Clarum aluit medicum patria clara Gela,
Qui multos diris homines languoribus ægros
Eripuit furvis Persephones thalamis (5).

Aucun médecin de l'antiquité, pas même Hippocrate, n'a pour lui un témoignage contemporain aussi flatteur;

(1) Diog. Laërt., lib. III, édit. G. Huebner, t. I, p. 204 et seq.
(2) *Études sur le Timée de Platon*, t. Ier, p. 382.
(3) *Method. medend.*, édit. Chartier, t. X, lib. I, p. 3.
(4) Lib. VIII, édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 292 et seq.
(5) Diog. Laërt., chap. VIII, *loc. cit.*

ce qui doit nous donner une très haute idée du savoir de Pausanias. Philistion n'était pas non plus sans gloire. Plutarque, en lui donnant l'épithète honorable de *celebris operibus artis* (1), nous fait assez connaître la grande réputation qu'il s'était acquise. Suivant Galien, lui aussi doit être compté au nombre des médecins sortis de l'école d'Italie. On n'est guère d'accord sur le lieu de sa naissance, car on le dit tantôt de Sicile (2), tantôt de la Grande Grèce (3). Cependant on le croit plus généralement né dans cette dernière contrée, à Locres. Il eut pour disciple le célèbre Eudoxe de Cnide, auquel il enseigna l'art de guérir (4). Cette donnée est précieuse, en ce sens qu'elle nous indique en quel temps florissait Philistion. Comme Eudoxe accompagna, au rapport de Strabon (5), Platon dans son voyage en Égypte, il suit de là que le médecin de Locres vivait en même temps que le fondateur de l'Académie. Il eut aussi un frère du même nom que lui, médecin comme lui, et dont il sera dit un mot dans le livre suivant. Voilà à quoi se réduit tout ce qui nous a été transmis sur un homme qui paraît avoir joui dans l'ancien temps d'une grande célébrité, et dont nous ignorons cependant presque toute la vie.

L'obscurité qui couvre la vie de Philistion s'étend également sur ses opinions en médecine. En effet, les documents nous manquent quasi en entier sur ce point important. Nous savons seulement qu'il croyait au passage

(1) *Sympos.*, lib. VII, quæst. 1.
(2) Diog. Laërt., lib. VIII, cap. VIII, édit. H.-G. Huebner, p. 313.
(3) Aulu-Gell., *Noct. attic.*, lib. XVII, cap. XI.
(4) Diog. Laërt., lib. VIII, cap. VIII, édit. H.-G. Huebner, p. 320.
(5) *Geog.*, Arras, 1587, lib. XVII, p. 554.

des boissons par la trachée-artère à travers les poumons [1], opinion qui paraît avoir régné longtemps avant lui, comme le témoignent des vers d'Alcée, d'Eupolis et d'Euripide, cités par Plutarque. Nous savons de plus que Philistion regardait la respiration comme destinée à tempérer l'ardeur de la chaleur innée [2]. Sprengel ajoute qu'au dire de Galien il s'occupa beaucoup d'anatomie [3]. Quoique je trouvasse tout naturel qu'un médecin élevé à une école où la culture de l'anatomie avait pris naissance se fût livré à ce genre d'occupations, je voulus m'assurer par moi-même, selon mes habitudes, si la citation de Sprengel était bien exacte. En conséquence je lus très attentivement le commentaire Ier de Galien sur le traité *De la nature de l'homme* d'Hippocrate, où devait se trouver l'endroit cité. Je puis assurer que le nom de Philistion ne s'y voit nulle part. Désappointé de ce côté, je parcourus avec la même attention le commentaire second; le résultat n'en fut pas plus heureux. J'y remarquai cependant un passage où Galien énumère tous les médecins anciens qui s'étaient plus ou moins soigneusement occupés de dissections [4]; mais parmi tous les noms qu'il fait connaître, celui de Philistion ne s'y rencontre point, en sorte que par une préoccupation dont on ne peut pas toujours se défendre, il est fort croyable que le savant allemand a pris ici un nom pour un autre. Quoi qu'il en soit, Oribase lui attribue l'invention d'une machine propre à

(1) Plut., *Sympos.*, lib. VII, quæst. 1.

(2) Galen., *De usu respirat.*, t. V, lib. II, cap. I, édit. Chartier, p. 413.

(3) *Hist. de la méd.*, t. I, trad. de Jourdan, p. 364.

(4) *Comment. II de natur. hominis*, t. III, édit. Chartier, p. 137.

réduire les luxations de la tête de l'humérus ([1]). Cet instrument, qui avait la forme d'un *pi* renversé (ㅛ) était de bois et s'appelait *epipigma* ou *epipoma* ([2]). De son côté, Pline dit que Philistion ordonnait le panais sauvage cuit dans du lait contre la strangurie, et cuit dans de l'eau contre l'hydropisie, la pleurésie, etc. ([3]). Il dit plus loin que le même médecin prescrivait dans l'opisthotonos le suc de chou avec du lait de chèvre, du sel et du miel ([4]). L'innocuité d'un pareil remède est un sûr garant de son inefficacité contre une maladie aussi redoutable. Les anciens attribuaient au chou des propriétés merveilleuses. Chrysippe le médecin et Dieucher avaient chacun composé un traité où elles étaient étalées dans le plus grand détail ([5]). Mais les modernes n'ont reconnu aucune de ces propriétés; ils se sont contentés tout simplement de mettre le chou au nombre des sùbstances alimentaires.

Tels sont les médecins sortis des écoles pythagoriciennes dont l'histoire nous a transmis les noms. On lit dans Cœlius Aurelianus ([6]), qu'au dire de Salimaque quelques pythagoriciens, exerçant la médecine en Sicile, appelaient *phragmon* ([7]) l'iléus, que d'autres nommaient

([1]) Oribasius, *De machinam.*, dans l'*Hippocrate* de Chartier, t. XII, p. 557.

([2]) « *Epipigma*, quod *epipoma* dicitur », dit Castelli, « est instrumen» tum ligneum, figuram habens litteræ π, et inversi ㅛ, usurpatum » ad prolapsum humeri caput reponendum. » (*Lexic.*, au mot Epipigma.)

([3]) *Hist. nat.*, lib. XX, cap. XV.

([4]) *Hist. nat.*, lib. XX, cap. XXXIV.

([5]) Plin., *Hist. nat.*, t. VI, lib. XX, cap. XXXIII.

([6]) *Acut. morb.*, édit. Haller, lib. III, cap. XVII, p. 271 et 2 3.

([7]) De φραγμός, cloison, occlusion.

chordapson ([1]). Quels sont ces pythagoriciens? Je n'en connais pas d'autres qu'Épicharmos, Métrodore, son fils, et Philistion. Encore ce dernier est-il très douteux. Si, comme le pense le savant Littré ([2]), Galien, sous le nom d'école d'Italie, a compris non-seulement les médecins de la Grande Grèce, mais encore ceux de la Sicile, et particulièrement ceux d'Agrigente, il serait très possible alors qu'Acron dût être mis au nombre des médecins dont Salimaque a voulu parler. Quoi qu'il en soit, puisque l'occasion s'en présente, je dirai ici tout ce que l'on sait d'Acron.

Acron était fils de Xanon ([3]); il naquit à Agrigente, où il exerça la médecine d'une manière distinguée. Il paraît que cet art était héréditaire dans sa famille, puisque Hésychius dit qu'il portait un nom déjà célèbre parmi les médecins ([4]). On ignore précisément à quelle école il appartenait; cependant il est probable qu'il était sorti d'une école pythagoricienne. Comme les disciples de Pythagore se répandirent en Sicile, où ils enseignèrent leurs connaissances, on doit croire que ce fut d'eux que son père reçut des leçons. Cela est d'autant plus présumable que rien dans l'histoire n'indique qu'il existait à Agrigente d'autre enseignement. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'Acron était contemporain d'Empédocle, avec lequel il eut quelque différend, ainsi que cela résulte du

([1]) De deux mots grecs qui signifient : être tendu comme une corde, parce que dans l'iléus, l'intestin grêle paraît au toucher tendu et résistant.

([2]) Trad. des *Œuv. compl. d'Hippocrate*, Introd., p. 16.

([3]) Suidas, in voce Ἄκρων.

([4]) Dans le Diogène Laërte d'Henri Étienne se trouve un extrait d'Hésychius, d'où j'ai tiré cette citation.

récit suivant. Ayant demandé un jour au sénat un emplacement particulier pour y construire un tombeau de amille sous prétexte qu'il était le plus grand médecin de l'époque, Empédocle s'y opposa au nom de l'égalité, et lui adressa en même temps cette question ironique : « Quel distique y gravera-t-on? Sera-ce celui-ci :

« Le grand médecin Acron d'Agrigente, issu d'un père non moins grand,
» Repose ici sous un grand tombeau, dans sa grande patrie (1) ? »

Cette anecdote a fait dire qu'il s'appelait orgueilleusement le plus excellent des médecins, par allusion à son nom qui, en grec, signifie *éminent*. La nature de ses prétentions, toute blâmable qu'elle est, nous prouve néanmoins qu'il était une des célébrités médicales de son temps. Pline le regarde comme le fondateur de la secte empirique (2), ce qui s'accorde avec cette phrase de Galien : « *Acronei ab Acrone primo empiricæ disciplinæ scriptore cognomenta traxêre* (3). Le médecin de Pergame, à la vérité, dit dans un autre endroit (4) que Philinus de Cos fut le chef (*præfuit*) de l'école empirique, et qu'il en fit une secte distincte en la séparant le premier de la secte rationnelle ; mais il a soin d'ajouter que d'autres, voulant que la secte empirique fût plus ancienne, disent que son commencement date d'Acron d'Agrigente. Sprengel, qui pense que cette école est d'une origine plus récente, assure que cela ne signifie autre chose, sinon qu'il cher-

(1) Diog. Laërt., t. II, lib. VIII, cap. II, édit. G. Huebner, p. 297.
(2) *Hist. nat.*, lib. XXIX, cap. IV.
(3) *Subfig. Empir.*, édit. Chartier, t. II, p. 340.
(4) *Ascripta introd. seu Medicus*, t. II, cap. IV, édit. Chartier, p. 363.

chait à enrichir la médecine des seuls fruits de l'observation, méprisant le mystérieux charlatanisme qu'affichaient certains médecins, entre autres Empédocle ([1]), ce qui ne serait pas un petit mérite, car c'était asseoir la médecine sur son véritable fondement. Ce fut lui, nous dit-on ([2]), qui arrêta les ravages de la peste d'Athènes, honneur qui a été ensuite reporté sur Hippocrate. Mais, comme il était difficile que deux médecins, vivant à quelque distance l'un de l'autre, se trouvassent en même temps à Athènes, on a cherché à tout concilier en disant qu'il fallait apparemment que cette ville eût été ravagée par deux pestes différentes, l'une guérie par Acron, et l'autre par Hippocrate. Certes, il n'y aurait rien d'invraisemblable que la capitale de l'Attique eût été, à deux époques peu éloignées, le théâtre de deux maladies pestilentielles. Ce qui doit seulement étonner, c'est qu'on ait tâché de suppléer au silence de l'histoire par des conjectures qui n'ont pour elles aucun témoignage direct ni indirect. Mais l'étonnement cesse quand on sait qu'il est des hommes peu difficiles en fait de preuves, et qui ont toujours un expédient tout prêt pour lever l'obstacle qui les arrête.

Après les médecins d'Italie et de Sicile viennent ceux des écoles de Cnide et de Cos, dont je vais maintenant m'occuper.

Euryphon se présente le premier; il est sans nul doute l'un des Asclépiades les plus célèbres de Cnide. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'au dire de Soranus, le bio-

(1) *Hist. de la méd.*, trad. de A.-J.-L. Jourdan, t. I[er], p. 273.
(2) Plut., *De Isid. et Osir.*, t. I, édit. F. Didot, p. 468.

graphe d'Hippocrate ([1]), il fut mandé, conjointement avec le vieillard de Cos, auprès de Perdiccas, roi de Macédoine, pour lui donner des soins, ce qui suppose que ces deux médecins étaient contemporains, quoique celui de Cnide fût un peu plus âgé que l'autre ([2]). J'avais, avec quelques critiques, dans les deux premières éditions de mes *Études sur Hippocrate*, relégué ce fait au rang des fables; mais une étude plus approfondie des sources m'a fait naître des soupçons qui ont modifié ma première opinion et l'ont en quelque sorte entièrement changée, comme on le verra dans la troisième édition de mes *Études*. Si le fait de l'entrevue d'Euryphon avec Hippocrate à la cour de Perdiccas était à l'abri de tout conteste, on devrait en inférer que la réputation du premier ne se serait pas bornée à la petite île de Cnide, mais qu'elle se serait étendue jusqu'en Macédoine, ainsi qu'à Athènes, où Platon le comique nous représente, dans une de ses pièces ([3]), le poëte Cinésias tout couvert d'eschares que lui avait faites Euryphon par l'application du feu ([4]). Cinésias aurait-il appelé Euryphon auprès de lui? Ou bien aurait-il été le trouver à Cnide? La première supposition me paraît la plus vraisemblable.

Au dire de Galien, Euryphon passait pour l'auteur des *Sentences cnidiennes* ([5]). Évidemment Galien se trompe

([1]) *Hippocr. genus et vit.*, t. III, édit. Kühn, p. 851.

([2]) *Idem, ibidem.*

([3]) Plutarque (*Sympos.*, lib. VII, quæst. 8) nous apprend que Platon le comique avait fait une pièce intitulée *Cinésias*. C'est sans nul doute dans cette comédie que Platon faisait figurer Cinésias.

([4]) Galen., *In Aphorism. comment. VII*, t. IX, pars secunda, édit. Chartier, p. 316.

([5]) *In Hippocr. Epid. libr. VI comment. I*, 1re partie, t. IX, édit. Chartier, p. 387.

ici. Hippocrate, qui, sur ce point, devait être plus instruit que lui, en parlant de ces mêmes sentences, les attribue à plusieurs. Voici, au reste, comment il s'exprime: » *Qui Cnidias appellatas sententias scriptis tradide-* » *runt*, etc. (1). » Il est vrai qu'Euryphon pouvait être l'un des médecins qui avaient recueilli ces sentences, ou bien, ce qui est plus probable, l'un des médecins qui en avaient donné une seconde édition; mais c'est là tout ce que l'on peut accorder à Galien. Il paraît, en effet, d'après le médecin de Pergame (2), que, du temps d'Hippocrate, il existait déjà deux éditions des *Sentences cnidiennes*, dont la dernière, au jugement d'Hippocrate lui-même (3), conforme aux vrais principes de l'art, et avait reçu, selon était plus Galien (4), de grands changements, soit par des retranchements, soit par des additions.

Les *Sentences cnidiennes* n'étaient pas le seul ouvrage édité par Euryphon. Galien donne clairement à entendre qu'il en publia d'autres. « Le livre des *Prénotions*, dit-il (5), » les *Aphorismes*, le traité *Des airs*, *des eaux et des* » *lieux*, et celui *Du régime dans les maladies aiguës*, » sont d'Hippocrate. Je ferai usage de ces livres quand le » besoin l'exigera, ainsi que de ceux d'Euryphon, de

(1) Foës, *Opera omnia Hippocr.*, Genevæ, 1657, p. 383. J'avais déjà fait cette remarque dans la seconde édition de mes *Études*, p. 251. Je consigne ceci non comme une réclamation, mais seulement pour montrer que je n'ai point emprunté cette idée à M. Daremberg qui, lui aussi, l'avait exprimée de son côté dans sa traduction d'Hippocrate, 1re édit., p. 514.

(2) *In Hippocr. de ratione vict. in morb. acut. lib. I comment. I*, t. XI, édit. Chartier, p. 3.

(3) *De ratione vict. in morb. acut.*, t. II, édit. C.-G. Kühn, p. 26.

(4) *Loc. laud.*

(5) *De resp. diff.*, t. VII, lib. III, cap. I, édit. Chartier, p. 268.

» Thessalus et de Polybe. » Nous indiquerons dans le livre suivant quelques-uns de ces traités. En attendant, nous ferons remarquer que ces différents traités existaient encore du temps de Galien. Le médecin de Pergame, en parlant de la ligature des bras préconisée par Érasistrate dans l'inflammation des poumons, dit que ce moyen ne se trouvait ni dans Hippocrate, ni dans Dioclès, ni dans Euryphon (1). Est-ce ainsi que Galien se serait exprimé, s'il n'eût pas lu tous les ouvrages du médecin de Cnide?

Le même Galien met Euryphon au nombre des auteurs, tels que Philistion, Ariston, Philétas, etc., auxquels on attribuait le traité *De la diète salubre* (2). Ce petit traité, très substantiel, indique le régime à suivre selon les saisons, l'âge, le sexe, le tempérament, dans le but de se préserver des maladies. Si Euryphon était véritablement l'auteur de ce livre, on ne pourrait que le louer pour la sagesse des conseils qu'il y donne.

Cœlius Aurelianus, si je m'en souviens bien, cite quatre fois Euryphon. Deux de ces citations sont insignifiantes (3), mais il n'en est pas de même de la troisième, que voici : « Hippocrate et Euryphon regardent l'hémorrhagie comme » une éruption de sang, mais l'un par les veines seulement, » et l'autre par les veines et les artères (4). » Il y a ici une remarque à faire d'un grand intérêt pour l'histoire de la médecine. Les hippocratiques, pensant que les artères ne

(1) *De venæ sect. Erasist*, t. X, cap. I, édit. Chartier, p. 373.

(2) *In Hippocr. de acut. vict. comment. I*, p. 14 et 15, t. XI ; — *De aliment. facul.*, t. VI, p. 306. — *In Hippocr. Aphorism. comment. VI*, t. IX, édit. Chartier, pars secunda, p. 248.

(3) *De morb. acut.*, édit. Haller, p. 130 et p. 272.

(4) *De morb. chron.*, même édit, p. 154.

contenaient que de l'air, ne pouvaient admettre d'hémorrhagies par cette voie. Euryphon, au contraire, croyait qu'elles étaient pleines de sang, et qu'il était, par conséquent, tout naturel qu'elles en laissassent échapper quand elles étaient ouvertes. Ceci nous montre que l'école de Cnide était sur ce point beaucoup plus avancée que l'école de Cos. Elle était encore plus avancée que sa rivale sur un autre point : dans le recueil hippocratique, le mot μῦς, *muscle*, désigne les chairs, les muscles en général, tandis qu'Euryphon donnait, dans les *Sentences cnidiennes*, un nom spécial à certains muscles, comme aux petits psoas, par exemple, qu'il nommait *renards*, on ne sait pourquoi. Ce nom bizarre en rappelle un autre non moins étrange de Philistion, qui nommait *aigles* les artères temporales (¹).

La quatrième citation de Cœlius regarde le traitement qu'Euryphon mettait en usage dans l'hydropisie. Ce traitement était également suivi par Hérodicos, ainsi que le rapportait Asclépiade (²). Il paraît que ces deux médecins employaient souvent les mêmes remèdes dans les mêmes maladies. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'un et l'autre prescrivaient le lait dans la phthisie. Le lait agirait plus efficacement, remarque Galien (³), si le malade tetait lui-même l'ânesse, comme Euryphon, Hérodote et Prodicos l'ont pensé. Ces médecins, ajoute Galien, avaient une telle confiance dans le lait, qu'ils conseillaient à tous ceux qui

(¹) Ces deux faits nous sont fournis par Rufus d'Éphèse (*De nomin. part. corp. human.*, page 30 pour le premier, et page 31 pour le second).

(²) Cœl. Aurel., *De morb. chron.*, lib. III, cap. VIII, édit. Haller, p. 272.

(³) *Meth. med.*, t. X, lib. VII, cap. VI, p. 160. — Idem, *De marcore*, t. VII, cap. XIX, édit. Chartier, p. 190.

tombaient dans le marasme de teter une femme, parce que, dit-il, ailleurs [1], regardant ce lait comme plus naturel, ils le préféraient à tout autre dans la phthisie. Il est digne de remarque que les modernes n'ont encore trouvé rien de mieux, sinon pour guérir, du moins pour retarder les ravages d'une maladie presque toujours mortelle.

Si, comme je le pense, le traité *Des affections internes* et le deuxième livre *Des maladies* appartiennent à Euryphon, on peut juger combien sa pratique était active. Au lieu d'attendre les crises pour la délivrance des maladies, ainsi que le faisait Hippocrate, il employait, dès le début, les moyens les plus énergiques pour les combattre. Le feu surtout était manié par lui avec une hardiesse et une assurance qui ne peuvent être que le résultat raisonné d'une longue expérience. Ce puissant agent thérapeutique paraît avoir été souvent entre ses mains un moyen de salut, ainsi que le prouve l'exemple de Cinésias, et ainsi que le confirmerait sans doute le journal de sa pratique, s'il nous l'eût transmis comme Hippocrate nous a transmis le sien sous le nom d'*Épidémies*.

Euryphon se donnait pour l'élève de l'expérience. On lui demanda un jour, dit Stobée [2], quel avait été son maître? Le temps, répondit-il. Cela ne signifie autre chose, selon moi, sinon qu'il était grand partisan de l'observation. Car le mode d'enseignement en usage chez les

[1] *De probis pravisque aliment. succis*, t. VI, cap. IV, édit. Chartier, p. 426.

[2] *Eclog. physic.*, édit. Heeren. (Nous devons avertir ici que Heeren (note *a*) jette des doutes sur ce fait.

Asclépiades ne permet pas de penser qu'il ne devait qu'à lui seul ses connaissances médicales, ce qui serait pourtant arrivé s'il n'avait eu pour maître que le temps.

C'est à ces bien courts détails que se réduit tout ce que j'ai pu apprendre sur Euryphon. Quoique très bornés, ils n'en laissent pas moins sur nous une impression favorable. Cardan était sans nul doute sous l'empire de cette impression quand il écrivait ces mots : « *Forsan Euryphon nulla ex parte Hippocrati inferior, si ex unguibus leonem, ut in proverbio est, cognoscere mihi concessum est* (1). »

Ctésias est le second médecin de l'école cnidienne, dont nous ayons à nous occuper. Il naquit à Cnide et eut pour père Ctésiochus (2), nommé Ctésiarchus par Suidas (3). Galien nous apprend qu'il appartenait à l'illustre famille des Asclépiades (4) ; c'est pourquoi probablement le médecin de Pergame le fait parent d'Hippocrate. Il florissait dans le temps où Cyrus, fils de Darius et de Parysatis, faisait la guerre à Artaxercès, son frère, c'est-à-dire en 402 avant J.-C. Il assista à la bataille de Cunaxa, qui décida auquel des deux frères devait en définitive appartenir le trône de Perse; mais on ignore au juste s'il se trouvait à l'armée de Cyrus ou à celle du roi Artaxercès. Si l'on en croit Diodore de Sicile, il suivit Cyrus et fut fait prisonnier par Artaxercès. Le même auteur ajoute

(1) *Essais de méd.*, etc., de Bernier, p. 55 et 56.

(2) Lucien.

(3) *Lexicon*, in voce.

(4) *In Hippocr. Aph. comment. VII*, t. IX, 2e partie, p. 316, et *Comment. VI, in libr. Hippocr. de articul.*, t. XII, édit. Chartier, p. 452.

que ce prince, ayant entendu vanter ses connaissances en médecine, l'appela à sa cour, où il vécut dix-sept ans comblé d'honneurs et de richesses ([1]). Selon Xénophon, au contraire ([2]), il accompagnait le roi dans le combat et le guérit de la blessure qu'il y reçut de la main même de Cyrus. Ceci évidemment fait présumer que le médecin de Cnide était à la cour d'Artaxercès avant la bataille de Cunaxa, qui fut si fatale à Cyrus. Commc on lc voit, ces deux récits sont opposés l'un à l'autre, du moins en ce qui concerne Ctésias. Mais si l'on me demandait auquel des deux je donne la préférence, je répondrais sans hésiter que c'est à celui de Xénophon, ct cela pour deux raisons, l'une que Xénophon ne parle que d'après Ctésias ([3]), l'autre qu'il n'est pas croyable que le médecin de Cnide ait osé, quelque vanité qu'on lui suppose, avancer un fait dont il était si facile à ses contemporains de démontrer la fausseté.

([1]) *Bibl. hist.*, lib. II, § 32.

([2]) *Anabas.*, liv. Ier, chap. VIII, p. 410 ; trad. du *Panthéon littéraire.*

([3]) Voici comment Xénophon raconte la chose : « Dès que la déroute » des Perses à la bataille de Cunaxa eut commencé, les six cents che- » vaux de Cyrus se dispersèrent à la poursuite des fuyards; il ne reste » que peu de monde auprès de lui, et presque uniquement ses com- » mensaux. Étant au milieu, il aperçoit le roi et sa troupe dorée; en ce » moment il ne peut se contenir : « Je vois l'homme, » s'écria-t-il. Il » se précipite sur lui, le frappe à la poitrine, et le blesse à travers sa » cuirasse, comme l'atteste le médecin Ctésias, qui assure avoir guéri » sa blessure. Dans l'instant qu'il porte le coup, il est atteint lui-même » au-dessus de l'œil d'un javelot lancé avec force. Ctésias, qui accompa- » gnait le roi, raconte...., etc. » (*Anabas.*, lib. I, cap. VIII.)

Cuvier, dans ses *Leçons sur l'histoire des sciences naturelles* (t. Ier, p. 127), s'en tient au récit de Diodore de Sicile, en disant que Ctésias suivit en qualité de médecin les dix mille Grecs envoyés au secours du jeune Cyrus, et qu'il fut fait prisonnier à la bataille de Cunaxa.

Ainsi, pour moi, nul doute que Ctésias ne se trouvât en Perse avant la défaite de Cyrus. Comment y fut-il conduit? Ctésias n'ignorait pas ce qui était arrivé à Démocède qui, en récompense du service qu'il avait rendu à Darius, fils d'Hystaspe, fut comblé de faveurs et gorgé de richesses. Il n'ignorait pas non plus qu'à dater de ce moment les médecins égyptiens perdirent toute estime à la cour de Perse, où on leur préférait les médecins grecs dont on avait reconnu la supériorité. Il est donc infiniment probable que Ctésias, à l'exemple d'Apollonides de Cos et de Polycrites de Mende, fut attiré en Perse par le désir d'y faire fortune. Il ne fallait rien moins qu'un motif aussi puissant pour décider un Grec à quitter sa patrie, et aller habiter un pays où régnait le plus affreux despotisme.

Ctésias ne fut point trompé dans son attente. Plutarque nous dit qu'il fut, après la guérison du roi, récompensé très magnifiquement (1). Et comme il était médecin de toute la cour (2), ses honoraires, en cette qualité, durent être immenses. Il jouissait auprès d'Artaxercès d'une

(1) *Vita Artaxercis.*

(2) « Ctesias fuit medicus regis, uxoris, matris et liberorum. » (Plut., *ibid.*)

A cette occasion, Dacier fait la réflexion suivante : « Voilà donc Ctésias qui était médecin du roi, de la reine sa mère, de la reine sa femme, des princes et des princesses, ses enfants. Dans les anciens temps on était persuadé qu'un seul médecin pouvait suffire à toute une maison royale, et je crois qu'on avait raison. »

Sans contester la justesse de la réflexion de Dacier, je ferai observer que Ctésias n'était pas le seul médecin à la cour d'Artaxercès Mnémon; car Plutarque dit plus loin que Polyclitos y était également en cette qualité.

telle considération qu'il lui confia plus d'une négociation importante. Chargé de porter à Conon la réponse du roi ([1]), il profita de cette occasion pour rester en Grèce, soit qu'il allât demeurer à Lacédémone, soit qu'il préférât son île pour y finir ses jours ([2]).

Ctésias écrivit plusieurs ouvrages dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius ([3]). Il est extrêmement probable qu'il publia aussi quelques ouvrages sur son art, comme on le verra dans le livre suivant. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne fut pas étranger, par sa polémique avec Hippocrate, à l'émulation qui a existé entre les médecins de Cnide et ceux de Cos. C'est du moins ce qu'il est permis d'inférer du passage suivant de Galien : « *Reprehendit Hippocratem, quod ponere tentet* » *femur a coxa prolapsum, quum iterum protinus elabatur* » *Ctesias Cnidius* ([4]). »

Cnide a produit de plus trois autres médecins dont l'histoire nous a transmis les noms, à savoir : Théomédon, Eudoxe et Chrysippe ([5]). On ne sait rien de Théomédon, si ce n'est qu'il accompagna Eudoxe à Athènes, où il le nourrit pendant son court séjour en cette ville. On est beaucoup plus instruit sur Eudoxe. On sait qu'il était fils d'Eschine, et qu'il fut tout à la fois géomètre, astronome, médecin, philosophe et législateur. A l'âge de vingt-trois ans, pressé par la pauvreté, mais désireux de s'instruire,

([1]) Voyez ci-dessus, p. 275 et 276.

([2]) Photius, *Bibl.*, édition latine d'André Schott, p. 50.

([3]) Édit. Harles, t. II, p. 741 et seq.

([4]) *Comment. IV in libr. Hippocr. de articul.*, t. XII, édit. Chartier, p. 452.

([5]) Diog. Laërt., t. II, édit. H.-G. Huebner, p. 318 et seq.

il entreprit, dans ce dessein, le voyage d'Athènes, dont Théomédon paya sans doute les frais. Théomédon ayant reconnu en lui un fonds qui ne demandait qu'à être cultivé pour produire, le prit sous sa protection et l'aida de tous ses moyens. Pendant son séjour à Athènes, Eudoxe, suivant Sotion [1], entendit les leçons de Platon. On dit également qu'il étudia la géométrie sous Architas, et la médecine sous Philistion [2]. D'après cela, il est extrêmement probable qu'il voyagea en Sicile et dans la Grande Grèce [3]. De là, il se rendit en Égypte, les uns disent avec Platon [4], d'autres avec le médecin Chrysippe [5]. Mais je croirais plutôt que c'est avec Platon, ayant plus de confiance dans le témoignage de Strabon qu'en celui de Diogène de Laërte. Pour faire ce voyage, il eut encore besoin de recourir à la libéralité de ses amis. A son départ, Agésilas lui donna une lettre de recommandation pour Nectabanis, qui lui-même le recommanda aux prêtres d'Héliopolis. On n'est pas d'accord sur la durée de son séjour. Strabon le fait, dans l'endroit cité, de treize ans, ct Diogène de Laërte seulement de quatorze mois. En le fixant à trois ans, comme l'a fait Ritter [6], on approchera, selon moi, plus de la vérité. Ce temps n'était rien moins que nécessaire pour apprendre la langue du pays et se mettre à même de traduire des ouvrages de

(1) Sotion, dans Diog. Laërt., *ibidem.*

(2) Diog. Laërt., *ibidem.*

(3) Le voyage de Sicile est certain (voyez Ælian. *Variæ hist.*, lib. VII, cap. XVII); ce qui rend certain aussi celui de la Grande Grèce.

(4) Strabon, *Geog.*, Arras, 1587, lib. XVII, p. 554.

(5) Diog. Laërt, t. II, édit. Huebner, p. 319.

(6) *Hist. de la philos. ancienne*, t. II.

l'égyptien en grec [1]. D'Égypte il alla enseigner la philosophie à Cyzique et dans la Propontide. Puis il revint à Athènes, et y parut entouré d'un grand nombre de disciples, dans le but, assure-t-on, de chagriner Platon, qui avait d'abord refusé de le recevoir parmi ses auditeurs. Enfin, il retourna dans sa patrie, où il fut reçu avec de grands honneurs. Les excellentes lois dont il dota ses concitoyens lui valurent, dit Hermippos [2], l'estime de toute la Grèce. Il n'acquit pas moins de célébrité par les ouvrages qu'il publia sur la géométrie et l'astronomie, sciences dans lesquelles il fit d'importantes découvertes. Écrivit-il aussi sur la médecine? Bien que son biographe [3] nous apprenne qu'il laissa sur d'autres matières des livres fort remarquables, il m'est impossible de dire si la médecine eut sa part dans les divers sujets traités par lui. Ce qui me ferait croire le contraire, c'est qu'on ne trouve aucune de ses opinions mentionnées par les médecins de l'antiquité.

Quant à Chrysippe, fils d'Érinéus, je ne m'en occuperai point ici. Il est de toute évidence qu'un médecin qui fut disciple d'Eudoxe, lequel vivait à une époque où Hippocrate devait avoir quatre-vingt-douze ans, dépasse la période que je me suis proposé d'examiner dans cet ouvrage. Il est extrêmement douteux, en effet, comme je l'ai établi dans ma *Vie d'Hippocrate*, que le vieillard de Cos ait poussé sa carrière aussi loin.

Voilà tous les médecins connus qui sortent de Cnide;

(1) Diog. Laërt., H.-G. Huebner, t. II, p. 320.
(2) Apud Diog. Laërt., *ibidem*.
(3) Diog. Laërt., édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 320.

voyons à présent ceux de Cos. Malheureusement nous ne possédons qu'une liste fort sèche des ancêtres d'Hippocrate. Quoique l'on ait regardé cette liste comme peu authentique ([1]), je ne la reproduirai pas moins ici, ne fût-ce que pour montrer aux partisans de l'opinion de M. Double ([2]) qu'il y avait même à Cos des médecins plusieurs siècles avant le divin vieillard. Au reste, voici cette liste :

Esculape, père de Podalire, père d'Hippolochos, père de Sostrate Ier, père de Dardanus, père de Chrysamis Ier, père de Théodore Ier, père de Sostrate II, père de Chrysamis II, père de Théodore II, père de Cléomittadès II, père de Sostrate III, père de Nébrus, père de Gnosidicus, père d'Hippocrate Ier, père d'Héraclide, père d'Hippocrate dit *le Grand* ([3]).

Ainsi, d'après Tzetzès, le divin vieillard comptait dix-sept générations de médecins au nombre de ses aïeux; mais nous manquons de renseignements sur presque tous. Nébrus est le premier dont le nom figure dans l'histoire, mais chez un auteur d'une date trop récente pour ne pas inspirer de la défiance ([4]). On ne sait quasi

([1]) Voyez sur cette liste ce que j'en ai dit dans ma *Vie d'Hippocrate*, Paris, 1851, 3e édit., 2e section, p. 160 et suiv.

([2]) On sait, comme on peut le voir page 206 de ce livre, que, pour M. Double, il n'y avait pas avant Hippocrate de médecins proprement dits.

([3]) Tzetzès, *Hist. Chil.*, VII, p. 389, dans *Poetæ græci veteres*, etc., in-fol., Coloniæ Allobrogum, 1614.

Dans notre *Vie d'Hippocrate* (partie véritable), nous avons essayé de prouver que cette liste est bien loin d'être supposée, comme le pensent quelques critiques modernes.

([4]) C'est Étienne de Byzance dont je veux parler ici. On sait qu'il ne

rien non plus de Gnosidicus, son fils, si ce n'est qu'au dire de Suidas, il écrivit sur son art. Hippocrate Ier n'est guère plus connu; les anciens n'étaient pas bien fixés sur la question de savoir s'il avait publié, oui ou non, quelque ouvrage sur la médecine. Les uns, au dire de Galien (1), voulaient qu'il n'eût rien écrit; d'autres, au contraire, lui attribuaient les traités *Des fractures* et *Des articulations*. Cette opinion, qui avait d'abord trouvé des partisans, est généralement rejetée aujourd'hui. Le savant Littré n'y a pas peu contribué en citant, en faveur de la légitimité de ces deux traités, le témoignage de Ctésias (2), contemporain d'Hippocrate le Grand. Au premier coup d'œil, ce témoignage paraît décisif; mais en y regardant de près, il est loin d'être aussi concluant. D'abord, on peut opposer que Ctésias, en disant que le procédé en question n'est nullement propre à remplir le but pour lequel il a été imaginé, n'a pas indiqué auquel Hippocrate il l'attribuait; et comme il y en avait déjà eu deux à l'époque où écrivait le médecin de Cnide, il est devenu bien difficile aujourd'hui de désigner celui à qui cette critique était adressée (3). Ensuite, quand on a dit que

vécut qu'à la fin du ve siècle après J.-C.. Voici ce qu'il dit de Nébrus : « Erat Hippocrates ex Nebris dictis (?); autem Nebrus fuit nobilissimus » Asclepiadarum. »

(1) *In Hippocr. de accit. vict. librum comment. 1*, t. XI, édit. Chartier, p. 15.

(2) Je fais connaître ce passage plus bas. Ctésias y blâme le procédé par lequel Hippocrate croyait maintenir réduite la luxation de la tête du fémur. Il assure que ce moyen manque toujours son effet, car, dit-il, la luxation se reproduit tout aussitôt.

(3) Ce qui augmente encore la difficulté, c'est que, suivant Galien (*Comment. in libr. Hippocr. de fracturis*, t. XII, édit. Chartier, il

Ctésias avait tiré du livre *Des articulations* la connaissance de ce procédé, on a affirmé une chose dont on n'était pas sûr : il pouvait tout aussi bien la tenir, cette connaissance, de la tradition; ce qui est d'autant plus probable que les manuscrits circulaient très difficilement autrefois, surtout, comme chacun le sent, lorsqu'ils cheminaient vers une école rivale.

Quant à Héraclide, père d'Hippocrate II, tout ce que nous en savons se réduit, au dire de Soranus d'Éphèse ([1]), à savoir que, suivant la coutume établie chez les Asclépiades, il dirigea l'éducation médicale de son fils. En jugeant du maître par le disciple, on ne peut que concevoir une haute opinion d'Héraclide; et s'il a coopéré avec Hippocrate Ier, ainsi que cela me paraît très croyable, à la rédaction définitive des *Prénotions de Cos*, on apprend par là qu'il était, pour le moins, aussi avancé que son fils dans la science du pronostic, science qui, comme on l'a vu, était la base de l'enseignement de l'école de Cos.

Après avoir fait connaître les médecins, prédécesseurs ou contemporains d'Hippocrate, sortis des écoles d'Italie, de Cnide et de Cos, il me reste à continuer le même travail sur les autres médecins grecs mentionnés dans l'histoire, mais dont les maîtres sont pour la plupart inconnus. Je commencerai par Méton d'Athènes, qui vécut du temps de Socrate, comme on peut le voir dans Plutarque ([2]). Suidas, en l'honorant du double titre de *præ-*

y avait anciennement des auteurs qui assuraient que le traité *Des fractures* appartenait à Hippocrate Ier, fils de Gnosidicus.

([1]) *Vita Hippocr.*, t. III, édit. Kühn, p. 850.

([2]) *Vie des hommes illustres*, trad. de Ricard, t. Ier, p. 487.

stantissimus medicus et astronomus (1), nous indique qu'il joignit avec distinction la médecine à l'astronomie, dans laquelle il s'immortalisa par ses découvertes. Diagoras de Mélos, une des Cyclades, était contemporain de Démocrite, puisque Suidas et Hésychius le font son affranchi et son disciple (2). Il donna dans un excès d'impiété extrême : il dit sans détour qu'il n'y avait point de dieux (3), aussi fut-il surnommé l'athée (4). Hésychius raconte aussi que ce fut une tendresse excessive pour une production de son esprit qui l'entraîna dans l'impiété. Il avait composé un poëme qu'il confia à un de ses amis. Celui-ci ne voulant pas le lui rendre, il le fit citer en justice; mais l'ami infidèle jura qu'il n'avait rien reçu de Diagoras, et publia quelque temps après le poëme qu'il lui avait dérobé, et qui lui acquit une grande réputation. Diagoras, voyant que non-seulement il ne fut pas puni de son parjure, mais qu'au contraire il en avait tiré une grande gloire, conclut qu'il n'y avait ni dieux, ni providence, et fit un livre pour le prouver. Cet ouvrage avait pour titre Λόγοι ἀποπογίζοντες.

Il me semble qu'Hésychius n'avait pas besoin d'imaginer un pareil conte pour expliquer l'athéisme de Diagoras. Il paraît beaucoup plus naturel de penser qu'il en avait puisé les principes dans les leçons de son maître.

(1) *Lexic.*, t. II, édit. Kuster, p. 544.

(2) Dans le Diogène de Laërte de Henry Étienne se trouve un extrait d'Hésychius, d'où j'ai tiré ce fait (page 593).

(3) Cicer., *De nat. deorum*, lib. I, 1, 2, et passim.

(4) Cicer., *De nat. deorum*, ibid. — Diod. Sicul., XIII, § 6. — Lactant., *De ira Dei*, cap. IX. — Sextus Empiric., *Adv. physic.*, lib. IX, édit. Fabricius, p. 561.

Qui ne sait, en effet, que Démocrite, ayant embrassé la philosophie atomistique, était irrésistiblement conduit à nier l'existence des dieux? Non-seulement le philosophe d'Abdère rejetait toute divinité, mais il enseignait que l'idée des dieux n'était née chez les hommes qu'à l'occasion des événements extraordinaires, tels que le tonnerre, les éclipses de soleil et de lune, etc. (1).

On rapporte de Diagoras quelques bons mots. Se trouvant un jour dans une hôtellerie où le bois manquait, il prit une statue d'Hercule et la jeta au feu en disant : « Fais cuire nos lentilles, ce sera le treizième de tes travaux (2). » Une autre fois, étant allé à Samothrace, un de ses amis lui montra plusieurs tableaux de personnes qui, à force de prières, s'étaient échappées de la tempête, et lui dit : « Toi qui ne crois pas à la providence, » regarde combien de gens ne doivent leur salut qu'aux » vœux qu'ils ont adressés au ciel. — Je vois bien, reprit-il, » ceux qui se sont sauvés, mais je n'aperçois pas ceux » qui ont fait naufrage ; où sont-ils (3)? » Un jour qu'il se trouvait en mer, les gens de l'équipage, effrayés, tremblants au milieu de la tempête, lui dirent qu'ils méritaient bien ce malheur pour l'avoir reçu dans leur vaisseau. Lui, en leur montrant d'autres navires exposés au même danger : « Croyez-vous, leur demanda-t-il, que Diagoras » soit aussi dans ces bâtiments (4)? »

(1) Sext. Empiric., lib. IX, édit. Fabricius. *Adv. Math.*, p. 554.

(2) Clem. Alexand., *Cohort. ad gent.*, édit. Caillau, p. 136. — Athenag., *Legat. pro christ.*, même édit., p. 50 et 51.

(3) Cicer., *De nat. deorum*, lib. III, § 37.

(4) Cicer., *De nat. deor.*, lib. III, § 37. — Diog. Laërt., édit. Huebner, t. II, lib. VI, p. 41.

L'impiété dont Diagoras faisait profession fut cause que les Athéniens mirent sa tête à prix : ils firent publier à son de trompe qu'ils donneraient un talent à quiconque le tuerait, et deux à celui qui l'amènerait vif [1]. Ce fut probablement comme profanateur des mystères qu'on lança contre lui cet édit de mort. On sait, en effet, qu'il divulgua les mystères d'Éleusis [2], et chez les Athéniens on ne connaissait pas de plus grand crime [3]. Diagoras, pour échapper au châtiment qui le menaçait, fut obligé de prendre la fuite. Certains auteurs ajoutent qu'il périt misérablement dans un naufrage, mais je n'ai vu cela dans aucun livre ancien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il donna, par l'intermédiaire de Nicodoros, d'excellentes lois aux Mantinéens. Élien, qui nous apprend ce fait, dit que ces lois étaient aussi bonnes que celles des Locriens, de Crète, de Lacédémone et celle des Athéniens [4]. Certes, ce n'est pas là un petit éloge.

Diagoras joignit à la qualité de poëte et de législateur la profession de médecin; mais je ne puis dire s'il y acquit beaucoup de célébrité. On pourrait croire cependant

(1) *Schol. Aristoph. in Avit.*, édit. F. Didot.

(2) Tatiani Assyrii *contra Græc. Orat.*, édit. Caillau, p. 30. — Athenag., *Legatio pro christian.*, édit. Caillau, p. 51. — Suidas, au mot Διαγόρας.

(3) Isocrat., *Orat. de Bigis*, t. III, édit. Auger, p. 138.

(4) Ælian., *Variæ hist.*, lib. II, cap. XXII et cap. XXIII. Voici comment Élien rapporte la chose : « Nicodorose, excellent et très célèbre athlète » de Mantinée, parvenu à un âge avancé, crut, en donnant des lois à » ses concitoyens, être plus utile à sa patrie que d'être proclamé vain- » queur au gymnase. Cependant on dit que ces lois furent composées » par Diagoras de Mélos, son ami. J'aurais beaucoup de choses, ajoute » Élien, à dire de Nicodoros, mais je m'arrête, de crainte de paraître » louer Diagoras qui était l'ennemi des dieux. »

qu'il s'y distingua d'une manière assez éminente par la formule d'un collyre qu'Aétius rapporte de lui, et qu'il décore du nom de *grand*. Ce collyre, destiné à combattre les ophthalmies chroniques, était composé de roses, d'antimoine, de paillettes d'airain et d'une petite quantité d'opium ([1]). On juge par sa composition qu'il devait être, en effet, d'une grande efficacité. Pline nous apprend, de son côté, que les vertus de l'opium avaient excité parmi les médecins anciens de vifs débats; mais que Diagoras et Érasistrate s'étaient prononcés contre son emploi en médecine, qu'ils le condamnaient dans tous les cas comme un poison mortel, et qu'ils ne voulaient même pas qu'on le donnât en lavement. Ils disaient de plus, ajoute Pline, qu'il était très nuisible à la vue ([2]). Les anciens s'accordaient effectivement à reconnaître que l'opium déterminait la perte de la vue; mais depuis on a acquis la certitude que cela était seulement dû à l'abus qu'on en fait. En Orient, où cet abus est porté à l'excès, on voit quelquefois, mais très rarement, des personnes qui finissent par tomber dans la stupidité, et par périr, après avoir éprouvé divers accidents, parmi lesquels se trouve la cécité.

Nicomachus était de la famille des Asclépiades, puisqu'il faisait remonter son origine et son art à Machaon, fils d'Esculape ([3]). Ses parents étaient originaires de Chalcis et faisaient partie de la colonie qui vint se fixer à

([1]) *Tetr.*, serm. 3, édit. Stephanus, 1567, in-folio, cap. CVIII, p. 352, dans *Medicæ artis princip.*, vol. II.

([2]) *Hist. nat.*, lib. XX, cap. LXXVI.

([3]) Denys d'Halicarn., 1re lettre, trad. par E. Gros, t. II, p. 15.

Stagyre ([1]), où il naquit. Il épousa Phœstis et eut d'elle Aristote ([2]). Il fut médecin d'Amyntas, père de Philippe et roi de Macédoine. Ce poste honorable est un sûr garant de la grande réputation qu'il s'était acquise. Malheureusement les ouvrages qu'il écrivit sur son art ne sont point arrivés jusqu'à nous. Si nous les possédions, nous pourrions juger, et de ses opinions en médecine, et jusqu'à quel point sa réputation était méritée. Mais la fatalité nous a privés de ces précieux documents ainsi que de tant d'autres.

Critobule se rendit célèbre à la cour de Philippe, père d'Alexandre le Grand. Pline nous dit que ce médecin tira avec beaucoup d'habileté une flèche de l'œil de Philippe sans lui causer la moindre difformité ([3]). Je pense que cette flèche était la même que celle lancée par l'Olynthien Aster. Philippe, ayant le dessein d'assiéger Olynthe, voulut forcer le passage du fleuve Sandanus. Aster, qui se trouvait de l'autre côté du rivage, lui décocha une flèche en disant :

« Aster envoie au roi Philippe un trait mortel. »

Philippe fut atteint à l'œil ([4]). Athénée rapporte, à cette occasion, que, pour plaire au roi de Macédoine, un cour-

([1]) Denys d'Halicarn., *ibid.*, p. 16.

([2]) Idem, *ibid.*

([3]) *Hist. nat.*, lib. VII, cap. XXXVII, édit. Lemaire, p. 140.

([4]) Plutarq., *Vie de Sertorius*, trad. de Ricard. Paris, Lefèvre, 1838, p. 436.

Solin rapporte le même fait avec cette différence, que Philippe reçut sa blessure pendant qu'il assiégeait la ville de Mathona en Magnésie. (*Polyhistor*, Biponti, cap. VIII, p. 57.)

tisan du nom de Clisophos portait un emplâtre sur l'œil ([1]). Cet acte de basse courtisanerie ferait croire que Philippe en portait un également. Plutarque dit, en effet, que Philippe perdit l'œil des suites de sa blessure.

Vers le même temps vivait un médecin de Syracuse, nommé Ménécrate, sur lequel Athénée et Élien nous donnent de curieux détails ([2]). Il florissait sous Philippe, roi de Macédoine. La modestie, ce beau fleuron du vrai mérite, était loin d'être son partage. Si Acron prit le titre orgueilleux du *plus éminent des médecins*, lui se fit appeler *Jupiter*. Comme Jupiter était le maître des dieux, peut-être se crut-il le maître des médecins. Cette excessive prétention conviendrait assez bien à son caractère; cela m'a empêché de dire que Ménécrate ne prit le nom de Jupiter que parce qu'il le faisait dériver de *juvans pater*, père secourable ([3]). Ce qui me fortifierait dans ma première conjecture, c'est qu'il croyait être le *seul* capable, par ses connaissances en médecine, de conserver la vie des hommes. A part ce fol orgueil, que lui avaient sans doute inspiré ses cures nombreuses et difficiles, on ne peut pas dire qu'il fut sans mérite. Il guérissait de l'épilepsie, maladie qui résiste presque toujours à nos

([1]) *Banquet des savants*, trad. de le Febvre de Villebrune, t. II, p. 441. Athénée dit de plus, au même endroit, que Philippe ayant été blessé à la jambe, on vit tout aussitôt Clisophos faire le boiteux, en marchant devant lui. Il ajoute que si Philippe touchait à quelque aliment d'une saveur âcre et piquante, ce vil flatteur faisait des grimaces comme s'il en eût pris sa part.

([2]) *Deipnosoph.*, Lugduni, 1583, lib. VII, p. 215 et seq. — Ælian., lib. XII, cap. LI.

([3]) Cicer., *De nat. deorum*, lib. II, § 25. — Apul., *De mundo*, Biponti, t. II, p. 279. — Aulu-Gell., *Noct. attic.*, lib. V, cap. XII.

moyens curatifs. Parmi les personnes qu'il avait traitées avec succès, Athénée cite Astycréon, Nicostrate d'Argos, et Nicagoras, tyran de Zélée. Avant de commencer le traitement, il leur faisait promettre que s'il les guérissait, ils deviendraient ses serviteurs. Cette condition, toute humiliante qu'elle est, surtout pour un tyran, fut néanmoins acceptée. Il fit habiller l'un en Apollon, l'autre en Hercule et le troisième en Mercure avec des ailes et un caducée. Un quatrième portait le nom et les attributs d'Esculape. Quant à lui, vêtu de pourpre comme Jupiter, une couronne d'or sur la tête, un sceptre à la main, des crépides aux pieds, il marchait gravement au milieu d'eux, et parcourait ainsi les villes de la Grèce. On sent quelle impression devait produire sur l'esprit du peuple un pareil cortége, dont le chef semblait avoir hérité des dieux du pouvoir de guérir les maladies les plus rebelles; et quoique son orgueil eût essuyé un terrible échec à la cour de Philippe (1), il dut acquérir auprès de la multitude éblouie plus de vénération que de mépris, mépris pourtant dû incontestablement à un tel charlatanisme.

Voilà tous les médecins sur lesquels l'histoire nous fournit quelques détails; voici maintenant ceux dont nous ne connaissons guère que les noms. Ce sont Phaon, Aris-

(1) Ce prince invita un jour Ménécrate à un repas splendide, et lui ayant fait mettre une table à part avec un encensoir dessus, il donna ordre qu'on le rassasiât de la fumée des parfums qui y brûlaient. Pendant ce temps-là les autres convives se repaissaient des mets les plus délicats. D'abord Ménécrate, qui se croyait sans doute un dieu, se réjouissait de cet honneur; mais bientôt la faim se fit sentir et lui rappela qu'il était homme. Il comprit alors que l'on se moquait de lui; il se leva brusquement de table et disparut, maudissant Philippe du tour qu'il venait de lui jouer. (Ælian., *Var. hist.*, lib. XII, cap. 51.)

ton, Philétas, Acuménos, Eryximaque, Pittalos, Antisthène, Archidamos, Pythoclès, Mnésimaque, Créon, Hérodicos de Leontium, Syennésis de Chypre, Euthydique, Léophanès, Diotime, Monas, etc., etc.

Ainsi, après la lecture de ce livre, il n'est personne qui ne convienne avec nous que les médecins vivant avant Hippocrate et de son temps formaient déjà un corps fort nombreux. D'où il suit, contre l'assertion mal fondée du célèbre Double, que le divin vieillard était bien loin d'être *seul* et sans antécédents. Si jamais assertion a reçu un démenti formel, assurément c'est celle-ci. Mais on a dû remarquer avec peine que si l'histoire nous fournit quelques renseignements biographiques sur la plupart des médecins mentionnés dans ce livre, elle se tait, pour ainsi dire, complétement sur les principes qui les dirigeaient dans l'exercice de leur art, point beaucoup plus important et qu'il eût été extrêmement intéressant pour nous de bien connaître.

LIVRE VI.

DE LA LITTÉRATURE MÉDICALE AVANT HIPPOCRATE ET DE SON TEMPS.

Quand on croyait, et ce temps n'est pas éloigné de nous, qu'Hippocrate était le père, le créateur de la médecine grecque, on était loin de penser qu'il pût avoir existé avant lui une littérature médicale. La collection des œuvres publiées sous son nom était le terme où l'on s'arrêtait ordinairement. Au delà, il n'y avait pour la plupart que le néant. Avec les idées courantes, il était difficile que l'on songeât à y trouver autre chose. En effet, aux yeux du plus grand nombre de médecins, le divin vieillard était sans antécédents : il fallait bien, par conséquent, qu'il eût tout tiré de son propre fonds. Certes, on ne saurait le nier, cette conclusion était juste, mais le raisonnement n'en était pas moins faux ; car s'il est une règle indispensable en logique, assurément c'est celle-ci : pour qu'un syllogisme soit vrai, il faut de toute nécessité établir la vérité des prémisses. Parmi les développements qui vont suivre, et qui ont été omis par les historiens ordinaires de la médecine, on jugera si cette condition essentielle a été remplie.

Afin d'exposer les richesses que possédait la médecine à l'époque que nous explorons, il faudrait avoir sous la

main tous les ouvrages qui avaient été écrits sur cette science avant Hippocrate. Malheureusement, le temps n'a presque rien laissé passer, pas plus les ouvrages des médecins que ceux des philosophes. Que nous reste-t-il, en effet, de cette multitude infinie de livres que les philosophes grecs avaient composés sur tant de sujets divers! Excepté Platon, Aristote, Théophraste ([1]), et un très petit nombre d'autres, aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Le théâtre n'a pas moins à se plaindre des ravages du temps sous ce rapport. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le passage suivant : « De neuf mille pièces que possédait le » théâtre grec, il ne nous reste plus aujourd'hui que sept » tragédies d'Eschyle, autant de Sophocle, dix-neuf d'Eu- » ripide, et onze comédies d'Aristophane, en tout quarante- » quatre ([2]). » On peut juger par là des pertes immenses que la poésie dramatique a faites chez les Grecs. Il en est de même de toutes les autres connaissances que le génie hellénique avait cultivées avec tant d'éclat. « Aucune des » branches de la littérature grecque, dit Barthélemy, » n'a été épargnée par le temps : livres d'histoire, ouvrages » relatifs aux sciences exactes, systèmes de philosophie, » traités de politique, de morale, de médecine, etc., presque » tout a péri. Les livres des Romains ont eu le même sort ; » ceux des Égyptiens, des Phéniciens et de plusieurs autres » nations éclairées, ont été engloutis dans un naufrage » presque universel. »

([1]) Ce qui nous reste de Théophraste n'est qu'une parcelle bien minime des nombreux ouvrages qu'il avait écrits sur une multitude de matières diverses.

([2]) *Voyage d'Anacharsis*, t. VII, édit. stéréotype, Paris, 1825, p. 128 et 129.

Le cataclysme qui nous a ravi tant de chefs-d'œuvre n'a point épargné non plus, ainsi que nous venons de le dire, les livres de notre art. De tous les ouvrages sur la médecine qui existaient avant le vieillard de Cos, aucun n'a survécu, excepté quelques-uns confondus dans le recueil hippocratique. Il ne faut pas croire que les traités médicaux qui ont disparu étaient en petit nombre : Socrate, interrogeant Euthydème, qui avait réuni une nombreuse bibliothèque, lui demanda un jour : « Pour quel dessein » as-tu rassemblé tant de livres? as-tu envie d'être mé- » decin, car il y a beaucoup de livres de médecine : *Nam » medicorum multa scripta existere* (¹). » Ce sont ses propres expressions. Comme Socrate était un peu plus âgé que le divin vieillard, quoique son contemporain, il est évident, selon la juste remarque de Schulze (²), que les livres dont il parle ici ne peuvent s'entendre que de ceux écrits avant le médecin de Cos. Cette grande quantité de livres donne beaucoup de probabilité à l'existence des bibliothèques de Cos et de Cnide, mentionnées par Soranus, Tzetzès et Andréas de Caryste. Si ces deux bibliothèques avaient réellement existé, cela donnerait à penser, comme je le dirai plus loin, qu'il pouvait également y en avoir eu une à Crotone et à Cyrène ; mais je dois avouer que ce n'est là qu'une conjecture fort incertaine. Ce qu'il y a du moins de positif, c'est qu'une bibliothèque a existé à Rhodes, puisque, suivant Athénée, Ptolémée Philadelphe acheta les livres qui en provenaient ainsi que ceux des

(¹) *De fact. et dict. memorabil. Socrat.*, édit. F. Didot, Parisiis, 1838 lib. IV, cap. II, p. 591.
(²) *Hist. méd.*, p. 209.

Athéniens [1]. Mais, encore une fois, tous ou presque tous ces livres ont péri; nous n'en connaissons plus que les titres, et encore d'un très petit nombre. Ces titres, n'ayant jamais été réunis, du moins que je sache, avant mes *Études sur Hippocrate*, restaient ignorés de la plupart des médecins, ce qui ne contribuait pas peu à entretenir l'erreur commune sur le rôle du créateur de la médecine, attribué gratuitement à Hippocrate. Je vais rassembler ici ceux de ces titres que mes lectures m'ont fait connaître; s'il en est quelques-uns qui aient échappé à mes recherches, j'ai la conviction qu'ils ne peuvent être nombreux; car, en cela comme en tout ce qui concerne la médecine grecque, je n'ai épargné ni peines ni travaux, pour ne laisser que quelques glanes à celui qui serait tenté d'entreprendre le même travail que moi.

L'école de Pythagore a eu la priorité dans l'exercice public de la médecine, elle conserve la même priorité dans la publication des livres médicaux. C'est, en effet, de cette école célèbre que sont sortis les premiers livres qui aient été chez les Grecs publiés sur notre art. A la vérité, ceux que l'on a mis sur le compte de Pythagore ne sont pas revêtus de toute l'authenticité désirable. Beaucoup d'auteurs prétendent même que le philosophe de Samos n'a rien écrit. Synésius de Cyrène assure qu'il existait dans l'institut des Pythagoriciens un règlement qui leur défendait de publier des livres [2]. Lucien [3] et Porphyre [4]

[1] *Banquet des savants*, trad. franç., t. Ier, p. 21.
[2] *In Dione*, t. I, édit. Reiske, p. 39.
[3] *Luciani Samosat. opera*, édit. F. Didot, p. 205.
[4] *De vit. Pythag.*, édit. Th. Kiessling, p. 95. — Cf. Jambl., *De vit. Pythag.*, même éditeur, p. 407.

disent, de leur côté, que Pythagore n'a laissé aucun écrit. Plutarque met le fils de Mnésarque au nombre de ces philosophes qui, tels que Socrate, Arcésilas et Carnéade, n'ont jamais mis d'ouvrage au jour [1]. Galien, parlant des médecins qui n'avaient point composé de livres, ajoute que, suivant quelques-uns, Pythagore et Socrate en avaient fait autant [2]. Enfin saint Augustin vient corroborer tous ces témoignages par le sien, en disant que Pythagore n'a rien laissé non-seulement sur sa vie, mais encore sur quelque sujet que ce soit [3]. Voilà certes une série imposante de noms qui tous mériteraient confiance, si l'on ne savait pas que les anciens accueillaient indifféremment le faux comme le vrai. Ce défaut de critique de leur part doit de toute nécessité nous inspirer de la défiance, surtout quand nous avons des auteurs qui affirment le contraire de ce qu'ils avancent. Outre Galien qui, par la manière dont il s'exprime, laisse apercevoir qu'il conservait des doutes à ce sujet, Diogène de Laërte dit que plusieurs pensent que Pythagore n'a rien écrit, mais qu'ils se trompent lourdement : « *Plerique Pythagorum nihil scripsisse tradunt, sed id stolide putant* [4]. » Et puis il énumère les ouvrages qui, à son dire, doivent lui être attribués, tout en faisant observer qu'il en a couru d'autres sous son nom, qui sont l'œuvre de ses disciples [5]. On

(1) *De fort. Alexand. orat. prior*, édit. F. Didot, t. I, p. 402.

(2) *Hippocr. de nat. hom. comment.*, édit. Chartier, t. III, p. 114. — Cf. Galen., *De Hipp. et Plat. placitis*, t. V, même édit., lib. IV, p. 171.

(3) *De consensu evang.*, t. IV, cap. VII.

(4) Édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1831, t. II, lib. VIII, § 7, p. 242.

(5) De même que dans l'antique Égypte les prêtres attribuaient à Hermès toutes leurs découvertes et tous leurs écrits, de même dans l'institut

voit que Diogène avait, contre sa manière de faire habituelle, examiné la question, et que s'il a émis une opinion contraire à celle qui régnait, c'est sciemment et avec connaissance de cause. En outre, Pline ne cesse de citer Pythagore dans son *Histoire naturelle*, mais le plus souvent il ne désigne aucun ouvrage. D'où a-t-il tiré ces citations? Il est difficile de l'indiquer aujourd'hui, à moins que le naturaliste ne les ait puisées dans l'ouvrage que le philosophe de Samos avait composé sur les vertus des plantes (1). Ce qu'il y a de positif, c'est que Pline assure que Pythagore écrivit un livre entier sur la scille, où il énumérait toutes ses vertus médicinales (2). Mais sans nous arrêter davantage sur ce point litigieux, nous dirons que Démocède composa un livre sur la médecine (3), et qu'Alcméon en écrivit un autre *Sur la structure de l'œil* (4). Clément d'Alexandrie attribue de plus à Alcméon un ouvrage *Sur la nature*, et il remarque à ce sujet qu'il fut, parmi les Grecs, le premier qui eût traité une semblable matière (5). C'est sans doute de cet ouvrage

de Pythagore ses disciples, pour la même raison, inscrivaient son nom aux ouvrages qu'ils avaient composés. (Jambl., *De Pythag. vit.*, édit. Th. Kiessling, cap. XXXI, p. 407.)

(1) *Hist. nat.*, lib. XXV, cap. V, édit. Lemaire, t. VII, pars posterior, p. 527.

(2) *Hist. nat.*, lib. XIX, cap. V, t. VI, édit. Lemaire, p. 411.

(3) Suidas, *Lexicon*, édit. Küster, t. I, p. 541. Il paraît que du temps de Pline l'ancien, il existait de Démocède un livre quelconque sur la médecine, puisque le naturaliste romain, dans son index général, le place au nombre des auteurs qu'il avait mis à contribution. Voyez l'édition de Leipsick, 1830, t. I, p. 73 et 75.

(4) Chalc., *Comment. in Tim. Platon.*, édit. Meursius, p. 340.

(5) *Strom.*, lib. I, édit. Potter, t. I, p. 364. — Diog. Laërt., lib. VIII, cap. V.

qu'Aristote a tiré les opinions qu'il met sur le compte d'Alcméon, et qu'il blâme toujours, comme dans l'*Histoire des animaux*, le *Traité de l'âme*, la *Métaphysique*, etc. Au reste, ces réfutations ne portent que sur un très petit nombre de points. Si Aristote eût trouvé dans cet ouvrage quelque autre chose à reprendre, avec son amour ardent pour la critique, il n'aurait certainement pas épargné le médecin de Crotone. Je serais même tenté de croire qu'il fit de lui comme de tant d'autres, qu'il le mit plus d'une fois à contribution, car je ne comprendrai jamais que l'on puisse aller si loin en histoire naturelle sans le secours d'autrui.

Épicharme, appartenant à la même école, écrivit, lui aussi, un livre sur la médecine (1). Jamblique ajoute que Métrodore, son fils, avait fait connaître la doctrine médicale de son père (2). Ceci est une preuve que l'art de guérir était héréditaire dans la famille d'Épicharme. Philistion, nous dit Galien, avait composé un traité sur les remèdes qui se substituent les uns aux autres (3), et, suivant Athénée (4), il écrivit en outre un livre sur la *Manière d'apprêter les mets*, matière qui a exercé également la plume d'Acésias, de Glaucus de Locres, d'Hégésippe, Érasistrate, Criton, Archytas, Dioclès, etc. Éloy remarque fort à propos à ce sujet que le but de ces auteurs n'était pas, selon toute apparence, de raffiner sur le

(1) Diog. Laërt., édit. H.-G. Huebner, t. II, p. 309. — Suidas, *Lexicon*, édit. Küster, t. II, p. 724.

(2) *De Pythag. vit.*, édit. T. Kiessling, p. 473.

(3) *De succedaneis*, édit. Chartier, t. XIII, p. 961.

(4) *Deipnosoph.*, Londini, 1533, lib. XII, p. 384.

goût, mais de rendre les viandes plus saines et meilleures pour la santé (1). Le frère de Philistion, qui portait le même nom que lui, avait fait un traité divisé en plusieurs livres sous le titre *De adjutoriis* (2). Dans cet ouvrage, il était dit que le son de la flûte, en excitant à la danse, dissipe les douleurs de la sciatique; mais d'autres veulent, fait observer Cœlius Aurelianus, que ce fut Pythagore qui inventa ce genre de médication (3).

Empédocle, disciple sinon de Pythagore lui-même, du moins de quelques-uns de ses adeptes, composa un poëme sur la médecine (4). Ce poëme était de six cents vers, et indiquait, dit Karsten (5), les moyens non-seulement de guérir les maladies, mais encore d'exciter ou de détourner les tempêtes. Quoiqu'une pareille prétention annonce plutôt le thaumaturge que le vrai médecin, Empé-

(1) *Dictionn. hist. de la méd.*, t. II, p. 55. Le Clerc avait déjà fait la même remarque (*Hist. de la médecine*, p. 279).

(2) Cœlius Aurel., *Morb. chron.*, lib. V, cap. I, édit. Haller, p. 361 et 362.

(3) On attribuait autrefois un grand pouvoir au son de la flûte, ainsi qu'on le voit dans Aulu-Gelle (*Noct. attic.*, lib. XVI, cap. XIII). Voici, au reste, ce qu'on lit dans cet auteur : « C'est une croyance très répandue, » qu'un homme en proie à un accès de goutte sciatique sent diminuer » sa douleur lorsqu'on joue auprès de lui un air doux sur la flûte. J'ai » lu dernièrement dans Théophraste, ajoute Aulu-Gelle, que des sons » habilement modulés sur la flûte pouvaient guérir de la morsure des » vipères. Démocrite rapporte la même chose dans l'ouvrage qui traite » *de la peste et des maladies contagieuses*; il y atteste que, dans plu- » sieurs maladies, les accords de la flûte peuvent être employés comme » remède : tant il y a de rapport entre le corps et l'âme, et par consé- » quent entre les maux que l'un et l'autre éprouvent, et les remèdes » qui peuvent les soulager. »

(4) Diog. Laërt., t. II, lib. VIII, cap. II, édit. H.-G. Huebner, p. 307.

(5) *Reliquiæ Emped.*, édit. Karsten, p. 71.

docle n'en opéra pas moins des cures merveilleuses, comme on a pu le voir dans notre livre sur les philosophes. Ægimius d'Élée écrivit un traité ayant pour titre *Des palpitations* (Περὶ παλμῶν) (1). Galien, qui nous apprend ce fait, n'ose affirmer si ce traité est d'Ægimius ou de tout autre médecin plus ancien (2). Quoi qu'il en soit, Galien remarque qu'Ægimius appelle palpitation ce que lui, Galien, nomme pouls (3). Il fait observer de plus que ce fut Hippocrate qui introduisit le premier dans la science le mot σφυγμὸς, pouls. C'est sans doute pourquoi Éloy croyait que le médecin d'Élée vécut avant le vieillard de Cos, qui, à son dire, avait abandonné le mot *palpitation* pour se servir de celui de *pouls* (4). On ne peut douter non plus que le même motif n'ait déterminé Haller à porter l'existence d'Ægimius au delà de celle d'Euryphon, et par conséquent au delà de celle d'Hippocrate (5). Au reste, le traité *Des palpitations* n'était pas le seul qui fût sorti de la plume d'Ægimius; ce médecin écrivit en outre sur la gymnastique (6) et sur la pâtisserie (7). La médecine ancienne ne dédaignait pas de s'occuper de l'art culinaire, comme nous le montrent les Deipnosophistes d'Athénée, et, selon toute apparence, elle s'en occupait seulement au point de vue hygiénique.

(1) *De puls. differ.*, édit. Chartier, t. VIII, p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 87.
(3) *De puls. differ.*, édit. Chartier, t. VIII, p. 98.
(4) *Dictionn. de la méd. anc. et mod.* Cf. Schulze, t. I, p. 41. — Cf. Schulze, *Hist. méd.*, p. 200, § 32.
(5) *Bibl. médic.*, t. I, p. 25.
(6) Galen., *De sanit. tuend.*, t. VI, lib. II, cap. XII, édit. Chartier, p. 91.
(7) *Deipnos.*, lib. XIV.

Acron, médecin d'Agrigente, vécut du temps d'Empédocle, avec lequel il eut quelque différend dont les traces subsistent encore dans l'histoire. Il publia deux traités, l'un *Sur la médecine*, et l'autre *Sur la diététique* (1). Je ne sais si je dois placer ici Eryximaque qui composa, comme a l'air de le croire Thiersch (2), un ouvrage d'où Platon a tiré le discours qu'il lui fait prononcer dans le *Banquet* (3). Mais de tous ceux qui écrivirent sur notre art avant Hippocrate, ou de son temps, Démocrite paraît avoir publié le plus de volumes. Il écrivit *Sur la nature de l'homme ou de la chair*, *Sur les maladies pestilentielles*, *Sur la diète* ou *la science médicale*, *Sur la fièvre*, *la toux*, *les humeurs*, *le pronostic* (4), *l'âme*, *les sens*, et *Sur les*

(1) Suidas, *Lexicon*, édit. Kuster, t. I, p. 96.

(2) *Specimen editionis Symposii Platonis*, p. 13.

(3) *Trad. des œuv. compl. de Platon*, par M. Cousin, t. VI, p. 264 et suiv.

(4) A propos de cet ouvrage, il m'est venu à l'esprit une pensée dont je crois devoir faire part au lecteur.

Ce traité de pronostic regardait-il la médecine, ou bien avait-il trait à l'intime relation qui existe entre le ciel et la terre ? relation que Démocrite avait, un des premiers, étudiée avec tant de soin, qu'il en tirait souvent des présages certains de ce qui devait arriver à la terre. C'est ainsi qu'ayant prévu que les olives seraient rares, il acheta toutes les huiles de son canton, et le gain considérable que lui valut cet achat prouva à ses concitoyens que s'il était pauvre, c'était plutôt par mépris pour les richesses que par défaut de trouver les moyens de s'enrichir (Plin., *Hist. nat.*, lib. XXVIII, cap. LXVIII). Une autre fois, voyant son frère Damase en train de faire couper les blés par un beau temps, il le pressa d'interrompre le travail et de faire mettre promptement à couvert ce qui était déjà moissonné, parce qu'il prévit qu'il allait tomber bientôt une pluie abondante. L'événement ne tarda pas à justifier la prédiction (Pline, *ibid.*, chap. LXXVII; Clement. Alexand. *Strom.*, lib. VI, édit. Caillau, p. 265).

Ainsi, Démocrite s'était bien certainement livré à l'étude des influences

causes de la voix. Tels sont les ouvrages qui regardent la médecine, attribués par Diogène de Laërte à Démocrite (1). Au dire de Cœlius Aurelianus, deux autres étaient également sortis de sa plume, l'un sur le tétanos (2), et l'autre sur l'éléphantiasis (3); mais Cœlius fait observer que ce dernier était douteux.

Bolos doit venir après Démocrite, puisqu'il était ou son disciple ou au moins son sectateur. Il écrivit un ouvrage d'une très grande importance et dont la perte est des plus regrettables. Cet ouvrage était intitulé: *Art médical où il est traité des guérisons opérées par la force occulte de la nature* (4). Le titre de ce livre fait seul juger combien nous devons en déplorer la disparition. Ce qui surtout

du ciel sur la terre. Cette étude lui avait appris à tirer des présages de l'action de l'un sur l'autre. Peut-être est-ce de ces présages qu'il traitait dans son livre du *Pronostic?* Je laisse à de plus habiles que moi le soin de répondre à cette question : qu'il me suffise de l'avoir posée.

(1) *De vit., dogm. et apophth. clar. philosoph.*, H.-G. Huebner, t. II, p. 372 et seq.

(2) *Acut. morb.*, lib. III, cap. XIV, édit. Haller, p. 257, et cap. XV, p. 261.

(3) *Morb. chron.*, édit. Haller, lib. IV, cap. I, p. 282.

(4) Suidas, *Lexicon*, édit. Kuster, t. I, p. 450. Voici comment le lexicographe s'exprime : « Bolos, philosophus democriteus, scripsit..... » artem medicam, in qua agitur de sanationibus morborum, quæ ab oc- » culta naturæ vi proficiscuntur. »

On ne connaît pas au juste en quel temps vécut ce Bolos. Cependant il y a grande apparence qu'il fut contemporain de Démocrite. Ce qui le ferait croire, c'est que Vossius assure que Théophraste le cite dans le neuvième livre de son *Histoire des plantes* (*De hist. græc.*, p. 337). Or, Théophraste vint au monde presque du vivant d'Hippocrate; Bolos dut donc fleurir du temps de Démocrite ou peu après, ce qui le rendrait contemporain du divin vieillard.

Pour établir cette thèse, je dois entrer plus profondément dans la question.

Suidas, en qualifiant Bolos de philosophe démocritéen, a voulu par

redouble nos regrets, c'est qu'il roulait sur un dogme qu'Hippocrate avait adopté pour base de sa doctrine. Si ce livre fût parvenu jusqu'à nous, nous saurions au juste ce que le vieillard de Cos entendait par nature; car il est fort probable que, dans un traité, Bolos en donnait la définition. A défaut de cet ouvrage, nous avons cherché à prouver, dans nos *Études sur Hippocrate*, que la nature n'était pour le médecin de Cos qu'un rayon incarné de l'éther céleste.

Bolos avait un homonyme qui naquit à Mendes. Suidas

une pareille désignation faire entendre, ainsi que je l'ai dit plus haut, ou qu'il était le disciple de Démocrite, ou bien qu'il était simplement son sectateur. Pour le disciple, on pourrait opposer que l'on ne voit nulle part que Démocrite ait donné des leçons; par conséquent, dirait-on, il n'eut point d'auditeurs. Mais il est facile de détruire ce raisonnement; pour cela il suffit de dire que bien que son enseignement ne fût pas public, rien n'empêche qu'il n'admît dans son intimité des jeunes gens choisis, auxquels il communiquait ses connaissances. C'est probablement de cette manière que Diagoras de Mélos, qui fut son affranchi et qui, en cette qualité, put être admis à ses entretiens intimes, a été nommé son disciple. Je ne vois pas pourquoi Bolos n'aurait point joui du même avantage, et pourquoi il n'aurait pas en conséquence été appelé Démocritéen.

Quant au second point, c'est-à-dire à celui qui admet simplement Bolos au rang des sectateurs de Démocrite, voici ce que l'on pourrait dire pour le soutenir. Suidas, en donnant à Bolos la qualification de Démocritéen, ne l'a qualifié ainsi que parce qu'il avait adopté la doctrine philosophique du sage d'Abdère, comme longtemps après la mort de Pythagore et de Platon, on appela Pythagoriciens et Platoniciens ceux qui avaient embrassé leurs principes. Cela est d'autant plus spécieux que les partisans de Démocrite furent, en effet, appelés Démocritéens, comme on le voit dans Cicéron (*Tuscul. quæst.*, lib. I, § 34), dans Plutarque (*Scripta moralia*, édit. F. Didot, t. II, p. 891), et dans Élien (*Variæ hist.*, lib. XII, cap. 25). D'après ces citations, ai-je besoin d'ajouter que Cicéron donnait encore le nom de Démocritéens à Nausiphane et à Anasarque? L'un est qualifié ainsi dans la *Nature des dieux*, liv. Ier, § 26, et l'autre dans les *Tusculanes*, lib. II, § 22.

Je produis ici toutes ces citations pour montrer combien j'étais dans

nous apprend qu'il était pythagoricien et qu'il écrivit *Sur les sympathies et les antipathies*. Le lexicographe lui attribue de plus un traité des *Remèdes physiques admirablement efficaces* (1). Mais, comme on ignore l'époque de son existence, on ne peut le compter sûrement au nombre des médecins qui ont vécu avant ou du temps d'Hippocrate.

Hérodicos de Sélymbria écrivit sur la diète. J'en avais douté dans la seconde édition de mes *Études sur Hippocrate* (page 241) tout en reconnaissant que ce sujet entrait

l'erreur quand j'ai dit, dans ma seconde édition, d'après le témoignage *unanime* de l'antiquité, Démocrite ne fit école ni pendant sa vie, ni après sa mort. En avançant une aussi lourde bévue, je me fiais à mes lectures, mais j'oubliais l'infidélité de la mémoire dont j'avais eu pourtant plus d'une fois à me plaindre. Ces infidélités nombreuses auraient dû me faire tenir sur mes gardes et rendre mon ton moins affirmatif. Mais telle est la confiance qu'inspire le défaut de savoir, que j'ai avancé cette assertion sans me douter le moins du monde qu'elle pût être fausse.

Pour revenir de la discussion précédente, il est donc certain que Démocrite compte des sectateurs qui portèrent le surnom de Démocritéens. Mais est-ce une raison pour mettre de ce nombre le médecin Bolos ? Je ne le crois pas. D'abord, il n'est pas sûr que la qualification de Démocritéen ne s'appliquât qu'aux partisans de Démocrite ; elle pouvait tout aussi bien s'appliquer à ses disciples immédiats. Ensuite Bolos est cité par Théophraste dans une *Histoire des plantes*. Cette circonstance, si elle ne prouve pas que Bolos vécut en même temps que le philosophe d'Abdère, établit du moins une limite certaine au delà de laquelle on ne peut reporter sa naissance. Et comme l'habitude des écrivains de ce temps-là était de ne citer guère que des auteurs antérieurs à eux, la mention expresse de Bolos dans les œuvres de Théophraste rend très probable sa coexistence avec Démocrite, et par suite avec Hippocrate. Voici, au reste, ce que dit Théophraste : « Selon Bolos, » les brebis du royaume de Pont, qui se nourrissent d'absinthe, » n'ont pas de bile. » Ce passage est cité par Vossius (*De hist. græc.*, p. 337).

(1) Suidas, *Lexicon*, in voce Βῶλος.

dans les attributions d'un directeur de gymnase. Mais depuis j'ai trouvé dans Pline [1] une note du père Hardouin, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Hérodicos » composa un traité sur la diète, comme le dit Eustathe » dans son commentaire sur l'*Iliade*, page 763. » Ainsi, plus de doute si l'on s'en rapporte au témoignage de l'archevêque de Thessalonique. Mais doit-on croire également avec le Clerc [2] que les trois livres ***De la diète***, ou mieux ***Du régime***, insérés dans le recueil hippocratique, soient les mêmes que l'ouvrage d'Hérodicos, mentionné ici? J'examinerai cette question ailleurs. Seulement je dirai dès à présent que Cœlius Aurelianus, passant en revue le traitement mis en usage par les anciens médecins contre l'hydropisie, commence par celui d'Hérodicos, qu'il indique d'après Asclépiade de Pruse [3]. Or, Asclépiade avait probablement tiré ce traitement d'un ouvrage d'Hérodicos; ce qui fait présumer qu'il composa quelque traité sur les maladies et sur les remèdes qui leur conviennent. Toutefois, comme je démontrerai plus loin qu'il y avait dans le même temps à Athènes deux médecins du nom d'Hérodicos, il m'est impossible de dire d'une manière certaine auquel des deux appartenait le traité en question. Cependant, s'il m'était permis d'émettre une conjecture à ce sujet, je l'attribuerais à Hérodicos de Leontium, qui fut, suivant Platon [4], un habile médecin, et qui, en cette qualité, put écrire sur son art.

(1) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. VIII, p. 186, not. 5.
(2) *Hist. de la méd.*, la Haye, 1729, p. 186.
(3) *Morb. chron.*, lib. III, cap. VIII.
(4) *Gorgias*, trad. de M. Cousin, t. III, p. 185.

Euryphon, le plus célèbre des Asclépiades de Cnide, avait aussi publié plusieurs ouvrages sur l'art de guérir. Outre les *Sentences cnidiennes* auxquelles il coopéra, il écrivit sur les *Succédanées* (1). De plus, Galien met Euryphon au nombre de ces anciens médecins, tels qu'Hippocrate, Dieuchès, Plistonicos, Dioclès, etc., qui avaient traité de l'usage des médicaments dans leurs livres médicaux (2). Ajoutez encore que, suivant l'illustre médecin de Pergame, des ouvrages d'Euryphon ont été insérés dans le recueil hippocratique (3). Il est très fâcheux que Galien ait omis d'indiquer ces ouvrages, car nous ne pouvons suppléer à son silence que par des conjectures qui, bien qu'elles ne manquent pas de vraisemblance, resteront toujours, faute de documents, à l'état de simples probabilités.

D'abord, faisons observer que, au dire de Galien, ce n'est pas un seul ouvrage, mais plusieurs qui ont été admis dans la collection hippocratique. Cette circonstance ouvre une porte assez large aux conjectures. Sans nous y engager présentement, qu'il nous suffise de dire que Foës y a porté le pied le premier en indiquant un de ces ouvrages, le traité *Des affections internes* (4). Il fonde son opinion sur ce que l'auteur décrit quatre ictères, trois espèces de tétanos, autant de phthisies, quatre maladies des reins, ce qu'ont fait, assure-t-il, d'après Galien, ceux qui ont colligé les *Sentences cnidiennes*. D'où Foës infère

(1) Galen., *De succed. med.*, édit. Chartier, t. XIII, p. 965.
(2) *De simpl. med. facult.*, édit. Chartier, t. XIII, p. 144.
(3) *De resp. difficul.*, même édit., t. VII, p. 291.
(4) *Hippocr. opera omnia*, Genevæ, 1657, p. 701.

que le traité en question a été composé par un médecin cnidien. Ce sentiment a été partagé par presque tous les critiques modernes, tels que Schulze (1), Haller (2), Gruner (3), Grimm (4), Ackermann (5), Fréd. Pierer (6). En effet, ce livre n'a rien d'hippocratique. Pour peu que l'on soit familiarisé avec la méthode suivie à l'école de Cos, on s'aperçoit bien vite qu'il est impossible qu'un pareil livre en soit sorti. Tout y montre plutôt une main cnidienne, comme l'ont bien vu les critiques précédents.

Dans la même collection il en existe un autre qui décèle, selon moi, aussi ouvertement une origine cnidienne : je veux parler du *Deuxième livre des maladies*. La méthode suivie à l'école de Cnide y règne d'un bout à l'autre : division multipliée des maladies, emploi des agents thérapeutiques les plus énergiques, comme du feu, par exemple, recommandation d'une quantité prodigieuse de remèdes, prescription du lait, surtout du lait d'ânesse, absence de la doctrine de la coction et de tout ce qui en dépend ; enfin le sceau de Cnide y est empreint à chaque page, et celui de Cos ne s'y rencontre nulle part. En voilà déjà assez pour justifier ceux des critiques qui ont reconnu dans ce traité la main de quelque médecin de Cnide. Mais ne pourrait-on pas aller plus loin en désignant l'auteur d'une manière plus explicite ? Je le crois, et c'est ce que je vais essayer de prouver.

(1) *Hist. méd.*, p. 265, not. **, et p. 267, § XXVIII.
(2) *Art. med. princip.*, t. II, p. 401.
(3) *Censura libr. Hippocr.*, p. 161 et seq.
(4) *Trad. allemande des œuv. d'Hippocr.*, t. III, p. 607.
(5) *Hist. literar. Hippocr.*, p. 128 et seq.
(6) Dans son édition latine des *Œuvres d'Hippocr.*, t. II, p. 174.

Galien, après avoir donné la description de la fièvre livide, tirée d'un ouvrage d'Euryphon, fait remarquer que cette même description se retrouve dans le *Deuxième livre des maladies*, livre, ajoute-t-il, que Dioscoride assure avoir été écrit par Hippocrate, fils de Thessalus (¹). Ainsi, d'après ce passage, il est certain qu'un morceau dû à Euryphon se lit presque mot à mot dans un ouvrage inséré dans la collection hippocratique. En effet, si vous mettez les deux passages en présence l'un de l'autre, vous y trouverez bien quelque différence; mais cette différence ne sera autre que celle d'un auteur se copiant lui-même et reproduisant les mêmes idées, sinon avec des termes identiques, du moins avec des nuances si légères, qu'elles se laissent à peine apercevoir. Cette variété peu sensible d'expressions annonce, suivant moi, plutôt un remaniement de la part de l'auteur qu'un emprunt fait par une main étrangère. En matière littéraire, que fait ordinairement celui qui emprunte? Le voici. Ou il veut cacher son larcin, et alors il se garde bien que sa copie soit fidèle quant aux expressions; ou il veut se servir, dans un but ou dans un autre, du morceau qu'il emprunte, et alors il indique son auteur, et le reproduit le plus fidèlement possible. Or, on ne peut pas dire que l'auteur du *Deuxième livre des maladies* ait pris à Euryphon la description de la fièvre livide avec l'intention de dérober son plagiat à la connaissance du lecteur : l'identité textuelle des deux morceaux éloigne de nous une pareille pensée. On ne peut pas dire non plus qu'Hippocrate, fils de Thessalus,

(¹) *In Hippocr. Epidem. libr. VI comment. I*, édit. Chartier, t. IX, p. 387.

ait emprunté cette description à Euryphon, pour la faire passer dans l'un de ses ouvrages, puisqu'il n'a point nommé son auteur, et qu'il ne l'a pas copié fidèlement. Comment admettre, du reste, que le fils de Thessalus ait écrit le *Deuxième livre des maladies*, qui évidemment porte partout l'empreinte du cachet de Cnide? Il faudrait pour cela supposer qu'il eût renié son origine au point non-seulement d'embrasser une doctrine contraire, mais encore d'insérer dans un de ses ouvrages une description empruntée à une école rivale, à Euryphon, l'ennemi juré de son grand-père. Il faudrait, de plus, supposer que Thessalus, cet homme admirable qui a toujours reproduit fidèlement la doctrine du grand Hippocrate (1), n'ait pas inculqué ses principes à son fils, et qu'il ait ainsi dérogé aux habitudes héréditaires de sa famille.

Jugeant toutes ces suppositions inadmissibles, j'ai dû chercher une autre voie qui me conduisît tout à la fois à découvrir l'ouvrage d'où Galien a tiré le morceau qui contient la description de la fièvre livide, et à expliquer comment il s'est fait que ce même morceau se retrouve dans le *Deuxième livre des maladies*. Bien certainement il ne viendra à l'idée de personne que Galien avait cru que la description de la fièvre livide ne se trouvait que dans le *Deuxième livre des maladies*, car si le médecin de Pergame eût pensé ainsi, il se serait bien gardé de faire remarquer la ressemblance textuelle des deux passages, l'un puisé à un ouvrage d'Euryphon et l'autre à un livre appartenant au fils de Thessalus. Cette remarque

(1) *In libr. de nat. homin. Hippocr. comment.*, édit. Chartier, t. III, p. 94.

de Galien prouve évidemment qu'il regardait ces deux ouvrages comme sortis de deux plumes différentes, ce qui est une erreur, suivant moi. L'ouvrage d'Euryphon, duquel est extrait la description de la fièvre livide, n'est autre, à mon sens, que celui qui a fourni à Galien la description de la fièvre pemphigoïde. Or, comme Galien dit avoir emprunté cette dernière description aux *Sentences cnidiennes*, c'est donc de ces mêmes sentences qu'est sorti le fragment relatif à la fièvre livide. Maintenant, comment se fait-il que ce même fragment se rencontre aussi dans le *Deuxième livre des maladies?* Pour moi, je ne vois qu'une manière raisonnable de l'expliquer, c'est d'admettre que ce dernier ouvrage est un de ceux des écrits d'Euryphon qui ont passé dans le recueil hippocratique. De cette façon, tout devient clair : on ne trouvera pas surtout étonnant que dans ce livre le sceau de Cnide soit imprimé à chaque page, tandis qu'il ne porte aucune empreinte de celui de Cos, ce qui certainement ne serait pas arrivé s'il avait pour auteur Hippocrate, fils de Thessalus.

Les ouvrages qu'Euryphon avait composés sur la médecine ne sont pas les seuls qui soient sortis de l'école de Cnide (1). Ctésias, appartenant à la même école, en écrivit aussi quelques-uns, comme le prouvent deux passages empruntés, l'un à Galien, et l'autre à Oribase, médecin de l'empereur Julien. Dans le premier, Galien dit : « Ctésias » de Cnide blâme la pratique d'Hippocrate pour la réduc- » tion de l'os de la cuisse, en soutenant que la luxation se

(1) Le *Troisième livre des maladies* paraît également être sorti de cette école.

» renouvelle presque immédiatement après (1). » Dans le second, Oribase reproduit un fragment curieux de Ctésias que voici : « Du temps de mon père et de mon grand-» père, dit le médecin de Cnide, on ne donnait pas l'el-» lébore, car on ne connaissait ni le mélange, ni la mesure, » ni le poids suivant lesquels il fallait l'administrer. Quand » on prescrivait ce remède, le malade était préparé comme » devant courir un grand danger. Parmi ceux qui le pre-» naient, beaucoup succombaient, peu guérissaient; main-» tenant l'usage en paraît plus sûr (2). »

N'est-il pas de la plus grande évidence que ces deux passages, le dernier particulièrement, n'ont pu être empruntés qu'aux ouvrages de Ctésias? Autrement il faudrait faire intervenir ici la tradition, moyen extrême auquel on aurait recours comme ce philosophe grec, qui avait recours à son *Deus ex machina* pour trancher la difficulté qui l'arrêtait. La distance qui sépare Ctésias, dont la fleur de la célébrité tombe en 402 avant J.-C., de Galien et surtout d'Oribase vivant huit siècles après le médecin de Cnide, ne permet pas de songer à cette voie de transmission. Il est beaucoup plus naturel d'admettre, en ce qui regarde Oribase, que ce médecin a puisé le fragment cité quelques lignes plus haut dans un ouvrage écrit sur la médecine par Ctésias. Le contexte du morceau en question ne laisse pas le moindre doute à cet égard. Il est manifeste que ce morceau est plutôt un extrait qu'un fait

(1) *Comment. IV in libr. Hippocr. de artic.*, édit. Chartier, t. XII, p. 452.

(2) J'ai emprunté ce passage à M. Littré, trad. des *Œuvres complètes d'Hippocrate*, Introduction, Paris, 1839, p. 69. Le même passage est cité par Barchusen (*Hist. medic.*, dialog. I, p. 19, not. 42).

transmis par la tradition et recueilli de vive voix par le médecin de Julien.

Syennésis, médecin de Chypre, avait, lui aussi, écrit quelque ouvrage sur la médecine. Cela résulte évidemment d'un passage d'Aristote, où se trouve une description des veines, donnée par Syennésis (¹). Or, le fragment qui contient cette description est encore un extrait, d'où l'on est forcé de conclure qu'un livre sur la médecine, quel qu'ait été son titre, était sorti de la plume du médecin cypriote.

Nicomachus, père d'Aristote, naquit à Stagyre, où il exerça l'art de guérir. Il laissa un livre sur l'histoire naturelle et six autres sur la médecine (²). Il faut joindre à tous les ouvrages énumérés dans ce livre ceux que les anciens philosophes grecs avaient écrit sous le titre de Περὶ φύσεως; car il entrait dans leurs attributions de s'occuper de la santé et de la maladie, ainsi que nous l'avons montré dans le livre précédent. Comme la médecine n'a été que trop souvent l'humble suivante de la philosophie, il n'eût pas été sans intérêt pour nous d'avoir à notre disposition les ouvrages de ces premiers penseurs de la Grèce. Nous y eussions trouvé, sans nul doute, plus d'un point de repère entre leurs opinions et les anciennes théories médicales. Pour n'en citer qu'un seul exemple, qui ne sait, parmi les savants, qu'une connexion intime existe sous ce rapport entre le traité *De flatibus*, attribué faussement à Hippocrate, et les fragments de Diogène d'Apollonie, recueillis par Fréd. Panzerbieter?

(¹) *Arist. opera omnia*, édit. Duval, t. I, p. 1696, Lutetiæ, 1629.
(²) Suidas, édit. Lud. Küster, t. II, p. 624.

19

Il faut encore joindre ici deux ouvrages *Sur la nature de l'homme*, que possédait l'antiquité, l'un d'Arésas de Lucanie (1), et l'autre de Prodicos de Céos (2). Arésas est un auteur presque entièrement ignoré. Je ne l'ai même trouvé dans Stobée qu'après une lecture très attentive. Jamblique rapporte qu'Arésas était un pythagoricien qui remplaça Tydas de Crotone dans la direction de l'école d'Italie (3). C'est à ce bien court renseignement que se réduit tout ce que j'ai pu apprendre sur lui. Quant à Prodicos, il est beaucoup plus connu. On sait qu'il fut un des plus célèbres sophistes de la Grèce, et qu'il eut pour auditeurs Socrate, Euripide, Xénophon et Isocrate. De tels disciples ne peuvent que donner une haute opinion du maître. Comme on le verra plus loin (4), il s'attacha avec un soin extrême à donner aux mots leur véritable acception et à indiquer minutieusement leur synonymie (5). Son style était très éloquent (6) et ses discours remplis de tours admirables (7). On peut en juger par le charmant apologue que Xénophon nous a conservé sous le titre de *Vie d'Hercule* (8). Rien de plus gracieux ni écrit d'un ton plus simple et en même temps plus noble que cette composition : c'est dans son genre un véritable chef-d'œuvre

(1) Stob., *Eclog. physiq.*, lib. I, cap. LII, édit. Heeren, p. 847.

(2) *De facult. natural.*, lib. II, édit. Chartier, p. 50.

(3) *De Pythag. vit.*, édit. Th. Kiessling, cap. XXXVI, p. 521.

(4) Dans notre livre *Sur la gymnastique médicale.*

(5) Marcellin, *Vit. Thucyd.*, p. 5, à la suite de l'édition de Thucydide de M. Haase, Paris, imprim. de F. Didot.

(6) Maxim. Tyr., dissert. XXII, p. 91, édit. Fr. Dübner, imprim. de F. Didot.

(7) Themist., orat. XXII.

(8) *Memorab.*, lib. II, édit. F. Didot, p. 547 et seq.

digne du pinceau des plus grands maîtres. Cette perfection que Prodicos savait imprimer à ses ouvrages nous fait vivement regretter la perte de son traité *De la nature de l'homme.* On ne peut que former des conjectures sur le contenu de ce livre. Si l'on en juge par un opuscule qui se trouve sous le même titre dans le recueil hippocratique, on doit croire que Prodicos dissertait d'abord sur la constitution physique de l'homme, sur les éléments qui entrent dans sa composition, sur la génération, énigme dont on cherche encore le dernier mot, sur les causes de la santé et de la maladie; enfin, on peut présumer qu'il tenta, comme Diogène d'Apollonie, une description anatomique du corps humain, sinon complète, ce que l'on ne pouvait attendre d'un art encore au berceau, du moins telle que le comportait de son temps l'état de la science. Après avoir considéré l'homme physiquement, il est extrêmement probable qu'il l'envisagea au point de vue intellectuel. Il dut donc s'occuper de l'âme, ainsi que l'avait fait Arésas dans le fragment sauvé par Stobée. Quoi qu'il en soit, Prodicos, jugeant que le mot φλέγμα (phlegme) n'avait pas une signification bien précise, en restreignit le sens dans son traité *De la nature de l'homme*, en réservant ce nom à ce qu'il y avait de brûlé, de cuit outre mesure dans les humeurs (1), et appela βλέννα (mucus) l'excrétion de la membrane pituitaire (2).

(1) Galen., édit. Chartier, t. V, p. 50.

(2) Galen., édit. Chartier, t. VI, p. 269 et 270. Voyez ce que nous avons dit de cette distinction établie par Prodicos dans notre livre *Sur la gymnastique médicale*, où, à propos d'Hérodicos de Sélymbria, nous nous sommes étendu sur ce point. — (Voy. note 1 de la page 320.)

Arésas traita probablement des mêmes matières dans son livre *De la nature de l'homme*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que lui s'occupa spécialement de l'âme. On ne sait cependant ni où il la plaçait, ni s'il la faisait matérielle ou immatérielle. Mais Stobée, à l'endroit cité, nous apprend qu'il y distinguait trois parties, l'esprit, la colère et le désir. La première produit l'intelligence et la prudence ; la seconde, la force et le courage ; la troisième, l'amour et la bienveillance. La plus forte, l'esprit, doit commander ; la plus faible, le désir, obéir ; la moyenne, la colère, tantôt commander et tantôt obéir. Mais si ces trois parties ne sont pas tempérées par la concorde, il règne dans l'âme la plus grande confusion. Aussi est-il extrêmement croyable qu'Arésas faisait intervenir ici l'harmonie, ce dogme si cher aux pythagoriciens et qu'ils mêlaient à tout.

Tous les ouvrages mentionnés ici ne sont pas les seuls dont nous ayons retrouvé les titres. Le recueil hippocratique, qui n'est lui-même qu'un fragment, échappé aux ravages du temps, de cette vieille littérature médicale, nous en fait connaître bon nombre d'autres. Nous ne les chercherons point, ces titres, dans les écrits vraiment légitimes d'Hippocrate ; ceux que nous découvririons, quoique en assez grande quantité, ne pourraient en aucune façon servir à notre but. Il n'y a que les ouvrages indiqués dans les livres supposés, en admettant toutefois que ces livres soient antérieurs à Hippocrate, qui puissent corroborer la thèse que nous défendons ici. Aussi ne parlerons-nous que de ceux-là.

Dans le traité *De la nature de l'homme*, l'auteur en

mentionne deux qui ont cessé d'exister : ce sont un traité *Sur les périodes des jours critiques* [1], et un autre où il était question du *traitement des maladies par les contraires, en procédant tantôt par retranchement, tantôt par addition, et en ayant égard à chaque âge, à chaque saison et à chaque maladie* [2].

L'auteur du livre *Des affections*, qui semble n'avoir écrit que pour des gens du monde, comme Tissot, son *Avis au peuple*, parle en divers endroits d'un traité *Des médicaments*, auquel il renvoie pour le mode de leur administration, sans nous faire connaître qui l'avait composé ; mais il dit expressément qu'il traitera dans autant d'ouvrages particuliers des *maladies des yeux* [3], des *collections de pus dans la poitrine*, du *tabes* et des *maladies des femmes* [4], de même qu'il assure, en parlant des fièvres tierce et quarte, avoir expliqué *ailleurs* qu'elles naissent tantôt de la bile, tantôt de la pituite [5].

Dans le deuxième livre des *Prorrhétiques*, il est également question de quelques traités que nous n'avons plus : celui des *Collections purulentes dans la poitrine* [6], un autre *Sur les fièvres qui surviennent sans causes apparentes* [7], et un troisième *Sur les différentes espèces d'ophthalmies* [8].

(1) *De Natura hominis*, édit. C.-G. Kühn, t. I, p. 360.
(2) *Ibid.*, p. 362.
(3) *De affectionibus*, t. II, p. 384.
(4) *Ibid.*, p. 408.
(5) *Ibid.*, p. 395.
(6) *Prœdict.*, t. I, p. 198.
(7) *Ibid.*, p. 209.
(8) *Ibid.*, p. 215.

Je trouve encore dans le *Quatrième livre des maladies* l'indication d'un livre *Sur la pneumonie* ([1]), qui a péri comme tant d'autres.

Nous n'avons seulement parcouru que quatre traités de la collection hippocratique, et nous y avons découvert douze ouvrages qui tous ont sans doute été publiés, bien que quelques-uns ne semblent avoir été que promis. Ces douze ouvrages joints à ceux dont nous avons indiqué les titres, prouvent irrésistiblement que la médecine occupait, dans un temps si éloigné de nous, une multitude d'intelligences, et démontrent combien était productive pour la science une époque qu'on est porté communément à regarder comme si stérile. Cette abondance d'écrits rend très probable l'existence de la bibliothèque de Cos et de celle de Cnide dont Soranus de Cos ([2]), Tzetzès ([3]) et Andréas ([4]) ont parlé ; ce qui fait présumer qu'il y en avait également une à Rhodes, à Crotone et à Cyrène, dont les médecins égalaient presque ceux de l'école d'Italie, qui tenait alors le premier rang. D'après tous ces faits, on aura peine à comprendre comment MM. Boisseau et Jourdan ont pu avancer dans la *Biographie médicale* qu'Hippocrate avait *le premier* écrit sur son art. Cuvier semble aussi partager cette erreur, quand il dit que le médecin de Cos est, après Hérodote, le premier écrivain qui ait employé la prose ([5]). Cette phrase serait inconce-

([1]) *De morbis lib. quart.*, édit. C.-G. Kühn, t. II, p. 374.

([2]) Soranus, *In vit. Hippocr.*, édit. C.-G. Kühn, t. III, p. 851.

([3]) *Hist. Chil.*, VII, 155, dans *Poetæ græci veteres*, Coloniæ Allobrog., 1614, p. 339.

([4]) Soranus, *Hippocr. genus et vit.*, édit. C.-G. Kühn, t. III, p. 851.

([5]) *Cours d'hist. des scienc. nat.*, t. I, p. 125.

vable, si elle n'était échappée à l'improvisation dans ses leçons sur l'*Histoire des sciences naturelles*, qu'on a publiées avec le seul secours de la mémoire et sans les soumettre à la révision de l'auteur. Je dis inconcevable, parce que le célèbre Cuvier ayant fait une étude approfondie de l'histoire des sciences, ne pouvait ignorer tout ce que j'ai rapporté précédemment. A la vérité, Galien dit que les devanciers d'Hippocrate n'avaient laissé qu'un petit nombre d'ouvrages sur la médecine ([1]); mais outre que cela ne dit pas qu'on n'avait rien écrit, le témoignage du médecin de Pergame ne peut balancer en aucune manière celui de Socrate, qui assure positivement le contraire, ainsi que je l'ai rapporté plus haut d'après Xénophon. Généralement, en critique, quand deux auteurs se contredisent sur le même fait, ne donne-t-on pas toujours la préférence à celui qui a vécu plus près du fait en litige, surtout quand on n'a rien à lui reprocher sous le rapport de la véracité?

On a pu voir par les ouvrages perdus dont nous avons fait connaître une partie des titres, que les travaux des philosophes et des médecins, prédécesseurs ou contemporains d'Hippocrate, étaient loin d'être sans importance. Mais par une fatalité singulière, aucun de ces écrits n'est parvenu jusqu'à nous. Déjà, du temps de Galien, ils avaient presque tous disparu; le médecin de Pergame en fait la remarque expresse dans son deuxième commentaire sur le traité *Des articulations*, en s'exprimant ainsi : « Plusieurs autres livres sont promis dans ce traité (celui » des articulations), et qui n'existent plus maintenant,

([1]) *Definit. medic.*, procemium, édit. Chartier, t. II, p. 235.

» soit qu'Hippocrate ne les ait jamais écrits, soit qu'ils » aient péri, comme un grand nombre de volumes anciens » qu'on ne retrouve plus aujourd'hui, et sur la perte des- » quels on a fait plusieurs ouvrages (¹). » Mais ces derniers écrits ont péri à leur tour, en sorte que tout se réunit pour jeter de l'obscurité sur une période que nous aurions tant d'intérêt à connaître. Nous devons surtout regretter les ouvrages de Démocrite, ainsi que le livre tout spécial de Bolus *Sur l'autocratie de la nature*. Le sujet que le philosophe démocritéen avait choisi sert de fondement à la doctrine d'Hippocrate; sous ce rapport, nous ne saurions trop en déplorer la perte.

Les richesses de la littérature médicale d'alors étaient donc beaucoup plus considérables qu'on est généralement porté à le croire. Il ne fallait cependant que parcourir avec des yeux attentifs le recueil hippocratique pour se convaincre du contraire. Outre cette multitude de livres qui y sont indiqués, et dont je viens de désigner quelques-uns, la plupart des auteurs de ce recueil parlent de nombreux travaux entrepris avant eux sur le sujet qu'ils traitent. Celui qui a écrit le traité *Du régime* est remarquable sous ce rapport, et ce qu'il dit même à cet égard est trop important pour le passer sous silence : « Si mes prédé- » cesseurs, remarque-t-il, qui ont écrit sur la diète que » les hommes doivent suivre pour assurer leur santé, me » paraissaient en avoir connu ce qu'il est possible à l'esprit » humain d'en savoir, il ne me resterait, en rendant justice » à leur travail, qu'à l'approuver et à profiter de son utilité;

(¹) *In Hippocr. artic. libr. comment. II*, édit. Chartier, t. XII, p. 374.

» mais je trouve que beaucoup ont écrit sur cette matière; » et qu'aucun ne l'a fait comme il le fallait. Certains ont » bien traité quelques points, nul n'a laissé un travail qui » satisfasse entièrement. On ne doit point les en blâmer » s'ils ne pouvaient faire mieux ; ils sont, au contraire à » louer pour les efforts que leur ont coûtés leurs recherches. » Mon intention n'est pas de critiquer les erreurs qu'ils » ont commises; je viens convenir avec eux sur tout ce » qu'ils ont de bon : il serait impossible que je fisse bien, » si je m'écartais de leur doctrine; je n'ai d'autre dessein, » quant à ce qu'ils ont déjà dit, que d'exposer ce qu'il y » a de bon. J'ai cru devoir prévenir là-dessus, fait observer l'auteur, parce que la plupart des gens, quand » ils apprennent qu'un autre travaille sur des matières déjà » traitées, sont peu disposés à accueillir son ouvrage, ne » prévoyant pas qu'il doive entrer dans son dessein de » rendre justice à ceux qui l'ont précédé. Quant à moi, » j'adhérerai à ce qu'ils ont dit de bon, ainsi que je l'ai » annoncé [1]. »

Voilà, j'espère, un témoignage positif. En désirerait-on un autre non moins décisif? Le voici : « Tous ceux » qui ont entrepris de parler ou d'écrire sur la médecine, » et qui ont établi leur doctrine sur l'hypothèse du froid » ou du chaud, du sec ou de l'humide, etc., dit l'auteur » du livre *De la vieille médecine*, se sont manifestement » trompés dans la plupart des choses qu'ils avaient avancées. Il est d'autant plus juste de s'en plaindre au nom de » la médecine, que la réalité de cette science est reconnue ;

[1] *De vict. ratione*, édit. Foës, Genevæ, 1657, lib. I, p. 340. Je me sers ici de la traduction de Gardeil.

» que les occasions où on l'emploie tous les jours sont des » plus importantes, et qu'on honore infiniment les habiles » gens qui la professent. Il y a sans doute dans cet art de » bons et de méchants ouvriers; ils diffèrent les uns des » autres et par la main et par la tête; cela fait même une » nouvelle preuve de son existence. Il n'en serait pas ainsi, » si l'art n'existait pas, et si l'on n'y avait fait des décou- » vertes....... Cet art, qui existe depuis longtemps, » ajoute l'auteur, a trouvé des principes sûrs et une mé- » thode certaine par laquelle on est parvenu depuis des » siècles à une infinité de découvertes dont l'expérience » a confirmé la vérité. Tout homme qui rejette les règles » approuvées, et qui, prenant un chemin nouveau, tente » d'autre méthode et se vante d'avoir découvert quelque » chose, se trompe lui-même et trompe les autres avec » lui : car cela est impossible ([1]). »

Est-ce là, je le demande, le langage d'un homme qui a inventé et perfectionné la médecine, et qui a écrit le premier sur son art? D'après les développements qui précèdent, il n'est plus permis de le soutenir aujourd'hui. On ne manquera pas de m'objecter, et je n'en disconviens pas du reste, que les deux traités d'où j'ai tiré ces passages, bien qu'ils aient été publiés sous le nom d'Hippocrate, ne sont pas de lui; mais au moins on m'accordera qu'ils sont très anciens, et si anciens même, qu'ils ont été attribués à des auteurs, les uns antérieurs au célèbre

([1]) *Hippocr. opera omnia*, édit. Foës, Genevæ, 1657, p. 8. — Il est encore dit, dans le traité *Des lieux dans l'homme* (édit. Kühn, t. II, p. 148), que l'art médical avait fait tous les progrès que l'on peut atteindre. Est-ce donc ainsi que l'on s'exprime quand l'art dont on parle n'est qu'à son début?

médecin de Cos, les autres ses contemporains, tels qu'à Acron d'Agrigente, à Hérodicos, à Phérécyde, Philétas, Phaon, Ariston, Philistrion de Locres (1).

Ainsi, les ouvrages sur la médecine étaient déjà fort nombreux au siècle d'Hippocrate; et c'est même, nous devons en faire la remarque, une circonstance sur laquelle n'ont pas assez réfléchi ceux qui veulent que le divin vieillard ait tout tiré de son propre génie. Les anciens ne sachant probablement comment expliquer les progrès qu'il fit faire à la science, ont imaginé bien des conjectures ou plutôt bien des mensonges à cet égard. Andréas de Caryste, dans son ouvrage *Sur les filiations des doctrines médicales* (2), dit qu'Hippocrate mit le feu à la bibliothèque de Cnide dans le but sans doute de mieux cacher ses larcins. Varron pense qu'il copia les tables votives du temple de Cos, et que, après l'incendie de ce temple (il ne dit pas par qui), il institua la médecine appelée *clinique* (3). Strabon ajoute, de son côté, que de ces mêmes tables votives, il tira tout ce qu'il écrivit touchant le régime (4). Enfin, Tzetzès affirme que, biblio-

(1) Galen., *In Hippocr. de acut. morb. vict. libr. comment. I*, t. XI, p. 14 et 15. — *De aliment. facult.*, t. VI, p. 306. — *In Hippocr. Aphorism. comment. V*, édit. Chartier, t. IX, p. 248, secunda pars. — Conring, *Herm. Medicin.*, p. 180. — *Introd. in med.*, par le même, p. 46. — Le Clerc, *Hist. de la méd.*, p. 186, la Haye, 1729.

(2) *In vit. Hippocr.*, édit. Chartier, p. 1.

(3) « Is, quum fuisset mos liberatos morbis scribere in templo ejus dei » (Æsculapii), quid auxiliatum esset, ut postea similitudo proficeret, » exscripsisse ea traditur atque instituisse medicinam hanc quæ clinice » vocatur templo cremato. » (Plin., *Hist. nat.*, lib. XXIX, cap. II, t. VIII, édit. Lemaire, p. 189.)

(4) « Narrant Hippocratem maxime e dedicatis ibi (Coo) curationibus

thécaire de Cos, il fit brûler tous les livres que renfermait la bibliothèque de cette île ([1]), sans dire pour quel motif, mais que l'on devinerait aisément, si le fait était certain, en supposant que le médecin de Cos, après avoir compulsé les livres des anciens médecins et en avoir fait son profit, ne commit cet acte de vandalisme que pour dérober ses plagiats à la connaissance de la postérité. Quoi qu'il en soit de ces diverses inculpations, regardées à juste titre comme de pures calomnies, toujours est-il qu'il passait pour certain, dans l'antiquité, qu'Hippocrate avait profité des travaux de ses prédécesseurs. Voudrait-on aujourd'hui soutenir le contraire? Cela n'est plus possible : nous possédons heureusement dans la collection hippocratique deux ouvrages, respectés par le temps et écrits avant le divin vieillard, qui montrent de la manière la plus évidente qu'il leur fit de nombreux emprunts. Ces deux ouvrages sont, l'un le premier livre des *Prorrhétiques* ([2]), et l'autre les *Prénotions de Cos*. Afin que le lecteur juge par lui-même de tout ce que le médecin de Cos doit à ce dernier ouvrage, nous allons mettre en pa-

» excrevisse ea quæ ad victus rationem spectant. » (*Geograph.*, lib. XIV, p. 272*a*.)

([1]) « In Coo autem librorum custos designatus Hippocrates,
» Antiquos medicorum excussit libros
» Et librorum armentarium............ »

(*Hist. Chil.*, VII, 155, dans *Poetæ græci veteres*, etc., Coloniæ Allobrog., 1614, p. 389).

([2]) A propos des *Prorrhétiques*, je dois relever ici une erreur de M. Daremberg, erreur qui me concerne, et que j'ai toute raison de croire involontaire. M. Daremberg me fait dire (*Trad. d'Hipp.*, p. 34), que les *Prénotions de Cos* ont donné naissance au premier livre des *Prorrhétiques*. Il est vrai qu'en 1821 j'avançai cette opinion dans ma

rallèle plusieurs sentences des *Prénotions de Cos* avec de pareilles sentences tirées du traité du *Pronostic*, livre qui a été unanimement attribué à Hippocrate. En y jetant les yeux, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que les unes ont servi de modèle aux autres. Nous ne parlons point ici des emprunts faits par Hippocrate au premier livre des *Prorrhétiques;* il en sera question quand nous discuterons l'authenticité de cet ouvrage.

dissertation inaugurale. Mais alors j'avais à peine lu la collection hippocratique, et j'avais à peine effleuré la question de l'ordre chronologique des différents traités qui entrent dans cette collection... Depuis je me suis livré à un examen plus approfondi de cette question, et je n'ai pas tardé à m'apercevoir que j'étais dans l'erreur. En conséquence, j'ai retranché, dans la première édition de mes *Études sur Hippocrate*, les *Prorrhétiques* du nombre des ouvrages que j'avais dit, en 1821, avoir été composés aux dépens des *Prénotions de Cos*. J'ai maintenu ce retranchement dans ma seconde édition.

PRÉNOTIONS DE COS [1].

—

Page 111 et suiv.

La décomposition de la face est un signe mortel, à moins qu'elle ne provienne ou d'un cours de ventre, d'une diète trop sévère ou d'insomnies. Dans ce cas, le visage reprendra son état ordinaire de santé dans les vingt-quatre heures. Autrement la mort est proche, qnand on a les yeux creux, le nez pointu, les tempes rétrécies, les oreilles froides et retirées, la peau de la face sèche, de couleur verdâtre, les paupières et les lèvres livides.

PRONOSTICS.

—

PREMIÈRE SECTION.

6, 7, 7.

La mort est proche quand le nez est effilé, quand les yeux sont creux, les tempes affaissées et aplaties, les oreilles froides et retirées en arrière; quand en outre la peau du front est dure, tendue à l'excès, et d'une sécheresse extrême; quand tout le visage enfin est d'une pâleur verdâtre ou d'un brun noirâtre, livide ou plombé.

Si le visage étant tel les trois premiers jours de la maladie, le concours des autres signes ne suffit pas pour déterminer votre jugement, interrogez le malade : demandez-lui s'il n'est pas épuisé par des veilles successives; s'il n'a pas souffert depuis longtemps de la faim. S'il convient s'être trouvé dans quelqu'une de ces circonstances, on doit juger le danger moins grand. Ces altérations du visage se dissipent en vingt-quatre heures quand elles sont l'effet des causes de ce genre; mais si le malade assure qu'aucune n'a eu lieu, et si sa physionomie ne reprend pas son air ordinaire de santé dans l'espace de temps que nous venons d'indiquer, on ne peut douter que la mort n'approche.

[1] J'indique ici les *Prénotions de Cos* de Duret, édit. de Choüet; quant aux *Pronostics*, je me sers de la traduction de Bosquillon.

PRÉNOTIONS DE COS. | PRONOSTICS.

L'état convulsif, la contraction, ainsi que la pâleur ou la lividité des paupières, des lèvres et du nez, sont les avant-coureurs d'une mort prochaine. Il en est de même des lèvres flasques, pendantes, froides et blanches.

Page 381.

La position la meilleure, quand on est alité, doit être telle que chez les personnes en santé.

MÊME SECTION.

12 et 13.

Quand le médecin arrive chez un malade sans être attendu, il est avantageux qu'il le trouve couché sur le côté droit ou gauche, les bras, le cou et les extrémités inférieures légèrement fléchis, et le reste du corps situé de manière qu'aucune partie ne paraisse gênée. Telle est, en général, la situation que prennent, étant couchés, ceux qui jouissent d'une bonne santé. Plus les malades en approchent, plus on doit être rassuré sur leur sort.

Page 381 et suiv.

Le coucher en supination, ou sur le dos, les jambes étendues, n'est pas de bon augure.

MÊME SECTION.

14.

Il est moins avantageux de trouver le malade couché sur le dos, avec les bras, le cou et les extrémités inférieures très tendus.

Si le malade glisse, et tombe au pied de son lit, il y a encore plus de danger.

MÊME SECTION.

15.

Le danger est plus grand, quand il coule comme une masse au bas de son lit.

PRÉNOTIONS DE COS.

—

Page 384.

Si les pieds et les mains sont toujours découverts, quoiqu'ils ne paraissent pas chauds, cela est mauvais et dénote des anxiétés.

PRONOSTICS.

—

MÊME SECTION.

16.

Il n'est pas moins fâcheux de trouver le malade les pieds et les bras nus, le cou et les jambes écartés çà et là hors du lit, lorsque ces parties ne sont pas excessivement chaudes : c'est un signe d'une grande anxiété.

Page 383.

Le coucher sur le ventre, quand on n'en a pas l'habitude, est un signe de léger délire ou de quelque douleur abdominale.

MÊME SECTION.

17.

Tout malade qui dort couché sur le bas-ventre, sans en avoir contracté l'habitude dans l'état de santé, est menacé de délire ou d'inflammation de quelqu'un des viscères du bas-ventre.

Page 115 et suiv.

Si les yeux paraissent couverts d'un nuage, ou si le blanc est rouge, livide, rempli de veines noirâtres, cela n'est pas de bon augure.

Il n'est pas bon non plus que les yeux fuient la lumière, larmoient involontairement ou soient renversés, ni que l'un paraisse plus petit que l'autre.

Il est également mauvais de les voir très agités, d'y remarquer de la chassie ou une petite concrétion blanchâtre sur la pupille ; ou si le blanc paraît prendre plus de dimension, et le noir moins, de sorte qu'il soit en partie caché sous la paupière supérieure.

MÊME SECTION.

18.

Aux approches de la mort, les yeux ne peuvent plus supporter la lumière ; il coule des larmes involontaires, ils sont dans un état convulsif, l'un devient plus petit que l'autre ; le blanc en est rouge, on y aperçoit de petites veines livides ou noires ; le tour de la cornée transparente est couvert d'une humeur sale et gluante ; le globe est dans une agitation continuelle, il sort hors de la tête ou il est très enfoncé dans l'orbite ; la cornée est ternie et privée de son éclat.

PRÉNOTIONS DE COS.

Page 135.

La respiration petite et fréquente indique des douleurs et l'inflammation des parties essentielles. Celle qui est rare et grande annonce le délire ou des convulsions.

PRONOSTICS.

MÊME SECTION.

24.

La respiration fréquente est l'indice d'un embarras extrême ou d'une inflammation des parties situées au-dessus du diaphragme. La respiration grande, et qui se fait à de longs intervalles, menace de délire.

Page 98.

Une douleur très intense d'oreille avec fièvre aiguë et quelque autre signe fâcheux, fait périr les jeunes gens le septième jour ou même plutôt dans le délire, à moins qu'il ne survienne quelque signe favorable, ou que le pus ne coule abondamment de l'oreille, ou le sang du nez. Chez les vieillards, ce terme est beaucoup plus long et bien moins redoutable, parce qu'ils sont rarement sujets à la suppuration et au délire. Mais les rechutes sont plus fréquentes, et communément mortelles.

TROISIÈME SECTION.

13, 14 et 15.

Les vives douleurs d'oreille avec fièvre continue et violente sont un signe terrible ; elles menacent de délire et de mort. Comme le cas est plein de danger, il faut avoir ici une attention particulière à tous les autres signes depuis le premier jour. Les jeunes gens meurent le septième, les vieillards beaucoup plus tard ; car chez ceux-ci, la fièvre et le délire sont moins funestes, et la suppuration des oreilles a le temps de s'établir. Ce sont les rechutes qui en tuent le plus grand nombre. Les jeunes meurent avant que la suppuration se fasse ; mais s'il leur coule de l'oreille un pus blanc, il y a espérance qu'ils échapperont, pourvu qu'il s'y joigne quelque autre bon signe.

Page 152 et suiv.

Les tumeurs douloureuses, avec dureté des hypochondres, sont un symptôme des plus pernicieux,

MÊME SECTION.

29, 30 et 31.

Les tumeurs dures et douloureuses qui s'étendent sur les deux hypochondres sont des plus fu-

PRÉNOTIONS DE COS.

surtout si elles occupent toute la région des hypochondres. Mais si elles n'affectent qu'un côté, il y a moins de danger pour la gauche.

De semblables tumeurs, dans le commencement de la maladie, annoncent une mort prochaine. Si elles paraissent le vingtième jour, tandis que la fièvre est continue, il en résulte la suppuration.

PRONOSTICS.

nestes. On doit moins redouter celles qui sont bornées à un côté, surtout au côté gauche.

Ces tumeurs, quand elles paraissent au commencement d'une maladie, présagent une mort prochaine.

Si la fièvre subsiste plus de vingt jours sans que la tumeur disparaisse, on doit s'attendre à la suppuration.

Page 154.

L'hémorrhagie du nez, qui arrive surtout dans la première période du mal, est très utile ; on doit s'y attendre particulièrement lorsqu'il y a de fortes douleurs de tête et trouble de la vue, surtout chez les sujets qui n'ont pas encore trente ans révolus, mais moins quand on est plus âgé.

MÊME SECTION.

32.

L'hémorrhagie du nez, quand elle survient dans le cours de la première semaine, est fort utile dans ces sortes de tumeurs. On demandera en conséquence au malade s'il ressent de vives douleurs de tête, ou si la vue se trouble, car ces symptômes indiquent que le sang se porte vers la tête.

Page 218 et suiv.

L'angine, qui ne fait rien paraître dans la gorge ni au cou, et qui est avec difficulté de respirer, donne la mort le jour de son invasion ou le troisième.

Celle qui est accompagnée d'enflure et de rougeur au cou est à peu

TROISIÈME SECTION.

17, 18, 19 et 20.

Les esquinancies sont des maladies terribles, elles donnent très promptement la mort, lorsqu'on n'aperçoit aucune humeur sensible ni dans l'arrière-bouche, ni à l'extérieur ; elles causent une anxiété insupportable qui oblige le malade de respirer sur son séant : et il périt suffoqué, le premier, le second, le troisième ou le quatrième jour.

Les esquinancies qui produisent une anxiété aussi forte que celle

PRÉNOTIONS DE COS.

—

près aussi dangereuse, mais elle accorde un peu plus de temps.

Lorsque la rougeur s'étend en même temps à la gorge, au cou et à la poitrine, la maladie est encore plus longue à se juger; mais on échappe, pourvu que la rougeur ne rentre pas.

Si elle disparaît, et que la matière ne se rassemble pas en un abcès externe, si le pus n'est pas expectoré facilement et sans douleur les jours critiques, la mort est imminente: peut-être y aura-t-il un empyème.

Page 240.

Dans toutes les pleurésies et les péripneumonies, les crachats doivent être expectorés avec facilité et mêlés de beaucoup de jaune.

PRONOSTICS.

—

dont je viens de parler, avec gonflement et rougeur dans l'arrière-bouche, sont pareillement mortelles, mais elles se prolongent un peu plus, lorsque la tumeur inflammatoire prend un accroissement considérable.

Les esquinancies dans lesquelles la gorge et le cou sont enflammés subsistent plus longtemps; quelques malades en guérissent, particulièrement ceux dont le cou et la poitrine sont gonflés et rouges, pourvu que la tumeur érysipélateuse ne rentre pas à l'intérieur.

On doit s'attendre à la mort ou au retour des tumeurs inflammatoires fort étendues qui ont disparu tout autre jour qu'un jour critique, sans qu'il se soit élevé de phlegmon à l'extérieur, sans que le malade ait craché de pus, et sans que l'expectoration ait pu se faire avec plus de facilité et avec moins d'anxiété.

DEUXIÈME SECTION.

41, 42, 43 et 44.

Dans toutes les maladies inflammatoires générales ou partielles du poumon, l'expectoration doit se faire de bonne heure et avec facilité, et les crachats paraître intimement mélangés de jaune.

C'est un signe très fâcheux quand le malade expectore, longtemps après que la douleur s'est manifestée, des crachats jaunes ou rougeâtres, avec une forte toux, sur-

PRÉNOTIONS DE COS.

Page 241.

Les crachats qui sont entièrement jaunes et visqueux, en petites masses rondes, verdâtres, spumeux, livides et érugineux, sont très mauvais; les pires de tous sont ceux qui, sans mélange, paraissent noirs.

Page 243.

Les crachats jaunes, non mêlés de beaucoup de sang, rejetés dès le commencement de la maladie, sont salutaires; mais au septième jour au plus tard, il y a moins de certitude de guérison.

Page 244.

Tous les crachats qui ne calment pas la douleur sont mauvais; si c'est le contraire, ils sont bons.

Page 247.

Il est avantageux, dans toute affection de poumon, de bien supporter la maladie, d'être sans douleur, de rendre facilement les crachats, de bien respirer et de ressentir partout une égale et douce chaleur. Il faut, en outre, que le sommeil, les sueurs et les urines, aient les conditions requises: le

PRONOSTICS.

tout lorsque ces deux couleurs ne sont pas intimement mélangées.

Tout crachat jaune, sans mélange, est dangereux. Les crachats d'un vert foncé et écumeux ne sont pas moins dangereux; mais ceux qui sont d'un vert nullement mélangé, au point de paraître noirs, sont encore plus effrayants.

MÊME SECTION.

47 et 48.

Les crachats jaunâtres, mêlés de peu de sang, sont salutaires et soulagent même beaucoup lorsqu'ils surviennent de la péripneumonie. Ils sont moins avantageux le septième jour et les jours suivants.

Tout crachat qui, dans la péripneumonie, ne dissipe pas la douleur est mauvais. Mais il n'y en a pas de plus pernicieux que les noirs, ni de plus avantageux que ceux qui enlèvent entièrement la douleur.

MÊME SECTION.

51.

On doit regarder comme des symptômes favorables la facilité avec laquelle le malade supporte son mal : la liberté de la respiration, la disparition de la douleur, l'expectoration aisée, la chaleur et la souplesse uniforme de toute la surface du corps, et l'absence de la soif, lorsque d'ailleurs les uri-

PRÉNOTIONS DE COS.

—

contraire est absolument mauvais. Cependant si le crachat est rendu avec facilité et que tout le reste aille bien, on peut guérir. Que s'il y a un mélange de signes fâcheux et favorables, la mort survient le quatorzième jour.

Page 151 et suiv.

L'hypochondre doit être mollet, égal des deux côtés et sans douleur ; s'il est enflammé, douloureux ou inégalement tendu, cela dénote une maladie grave.

Un violent battement dans l'hypochondre, avec un grand trouble, est un signe de délire, surtout si les yeux paraissent très agités.

Les tumeurs récentes des hypochondres, sans inflammation, se dissipent, ainsi que la douleur, par l'éruption d'un vent ou borborygme survenu dans l'hypochondre, surtout s'il s'échappe avec les excréments et l'urine ; ne ferait-il même que se frayer un passage, il est suivi de soulagement, particulièrement s'il se porte au bas, vers le siége.

PRONOSTICS.

—

nes, les selles, le sommeil et les sueurs ont chacun en particulier, les qualités avantageuses dont nous avons donné la description. On peut regarder la guérison comme certaine quand tous ces signes se trouvent réunis ; mais s'il ne s'en trouve qu'une partie, il est à craindre que le malade ne passe pas le quatorzième jour.

SECTION PREMIÈRE.

27, 28, 29, 30, 31 et 32.

Les hypochondres sont dans un état le plus favorable, lorsqu'ils paraissent exempts de douleur, mollets et égaux de chaque côté ; mais il faut se tenir sur ses gardes, lorsqu'ils sont enflammés, douloureux, tendus, et que l'un d'eux est plus dur et plus grêle que l'autre.

Une pulsation sensible dans les hypochondres présage un trouble général ou de délire.

DEUXIÈME SECTION.

23.

Les douleurs et les tumeurs circonscrites se dissipent, lorsqu'elles sont récentes et sans inflammation, dès qu'il se forme des borborygmes ou des flatuosités accompagnées d'un bruit sourd dans l'hypochondre, surtout lorsque ces flatuosités sortent avec les excréments et les urines ; il est même avantageux qu'elles descendent dans les parties inférieures.

PRÉNOTIONS DE COS.

Page 309 et suiv.

Les hydropisies, à la suite des maladies aiguës, sont très douloureuses et funestes ; la plupart commencent aux lombes et aux ailes, et d'autres au foie.

Celles qui commencent aux lombes et aux ailes occasionnent de l'enflure aux pieds et de longues diarrhées, qui n'amollissent pas le ventre et ne font pas cesser les douleurs des iles et des lombes.

Celles qui viennent du foie produisent une petite toux avec des envies de tousser et l'enflure des pieds ; le ventre est constipé, et ne rend, quand il y est forcé, que des matières dures ; des tumeurs s'élèvent tantôt à droite, tantôt à gauche de la circonférence du ventre, et disparaissent.

Page 339 et suiv.

Si la vessie devient dure et douloureuse, c'est un mal très grave, surtout avec une fièvre violente, car les douleurs de vessie sont capables de donner la mort. Le ventre

PRONOSTICS.

MÊME SECTION.

1, 2.

Les hydropysies qui succèdent aux maladies aiguës sont toutes fâcheuses ; elles ne délivrent pas de la fièvre ; elles causent de vives douleurs et même la mort. La plupart commencent par la région iliaque ou lombaire, et quelques-unes par le foie.

Les extrémités inférieures s'enflent chez ceux dont l'hydropisie commence par la région iliaque ou lombaire ; ces malades sont sujets à des diarrhées rebelles qui ne modèrent ni les douleurs des régions iliaque et lombaire, et ne diminuent pas le volume du ventre.

Les hydropisies qui tirent leur origine du foie sont caractérisées par des envies continuelles de tousser, suivies d'une expectoration très médiocre ; les pieds s'enflent, le ventre est resserré, et les malades ne rendent que quelques excréments durs avec beaucoup de peine. Il se forme tantôt dans l'hypochondre droit, tantôt dans le gauche, des tumeurs qui, après avoir subsisté quelques jours disparaissent.

MÊME SECTION.

71, 72, 73 et 74.

Les inflammations de la vessie, avec dureté et douleur de l'hypogastre, sont extrêmement vives et funestes. Les plus terribles sont celles qui sont accompagnées de

PRÉNOTIONS DE COS.

—

ne rend presque rien ; les urines purulentes, dont le dépôt est blanchâtre, terminent les douleurs. Si donc elles continuent et que la vessie ne s'améliore pas, on doit craindre que le sujet ne périsse dans la première période du mal ; ceci a lieu surtout chez les enfants depuis l'âge de sept ans jusqu'à quinze.

Page 489 et suiv.

L'urine avec un dépôt blanchâtre, poli, est le signe d'une prompte guérison.

Des nuages blancs à la partie inférieure de l'urine sont bons ; si rouges, noirs, livides, sont mauvais.

Dans les maladies longues, les urines constamment aqueuses et blanches sont le présage d'une crise difficile et incertaine.

Les déjections les plus favorables sont molles, bien liées, de couleur

PRONOSTICS.

—

fièvre continue ; car les douleurs seules de la vessie suffisent pour donner la mort. Il y a, tant qu'elles subsistent, constipation, et les malades ne rendent que quelques excréments durs avec la plus grande peine.

Ces douleurs disparaissent s'il survient un écoulement d'urines purulentes avec un sédiment blanc et lisse.

Mais le malade pourra périr avant le cinquième jour, si la fièvre continuant toujours, il ne s'échappe une goutte d'urine, et si l'inflammation ne se modère point.

Ce genre de maladie attaque principalement les enfants depuis l'âge de sept ans jusqu'à quinze.

MÊME SECTION.
24, 27 et 28.

On doit juger très favorablement de l'urine qui dépose un sédiment blanc, parfaitement égal et uniforme pendant tout le cours d'une maladie aiguë, jusqu'à ce que la crise soit parfaite.

Le nuage blanc suspendu dans les urines est avantageux, mais le noir est funeste.

L'urine douce et aqueuse indique, tant qu'elle ne change pas, que la maladie est dans un état de crudité.

MÊME SECTION.
12, 20 et 21.

Les meilleures selles sont médiocrement molles, liées entre

PRÉNOTIONS DE COS.

—

fauve, point trop fétides; elles viennent à peu près aux heures accoutumées, et en quantité proportionnée aux aliments.

Les selles doivent augmenter d'épaisseur vers la crise; à cette époque, il convient aussi de rendre des vers lombrics avec les excréments.

Les déjections grasses, noires, livides, fétides, bilieuses, d'une odeur analogue aux selles des nouveau-nés, sont toutes mortelles, de même que les selles variées, si elles persévèrent quelque temps. On en peut dire autant des bilieuses, des noires, des porracées et des sanguinolentes, semblables aux raclures de chair.

Le vomissement le moins défavorable est mélangé de bile et de phlegme; point trop copieux ni trop fréquent. Moins les matières sont mélangées, plus le vomissement est mauvais, surtout s'il est porracé, livide ou noir. La lividité et la fétidité des matières annoncent une fin prochaine. Lorsque toutes les couleurs paraissent en même temps, c'est un signe mortel.

PRONOSTICS.

—

elles; elles continuent à s'évacuer à l'heure à laquelle le malade était accoutumé dans l'état de santé, et elles sont proportionnées à la quantité d'aliments.

A mesure que la crise approche, les selles doivent prendre du corps, être modérément rousses, et ne pas avoir une odeur trop forte.

Il est bon, aux approches de la crise, de rendre des lombrics avec les excréments.

Les selles noires, grasses, livides, verdâtres et fétides, sont toujours funestes. Celles qui sont de différentes couleurs présagent une maladie longue, mais ne sont pas moins pernicieuses : telles sont les selles semblables à nos raclures de boyaux, ainsi que celles qui sont bilieuses, sanglantes, verdâtres ou noires.

MÊME SECTION.

36, 37 et 38.

Le vomissement le plus avantageux doit consister en un mélange parfait de mucus et de bile; ne pas être épais ni fort abondant. Moins les matières rejetées par le vomissement sont mélangées, plus elles sont funestes. Les matières verdâtres, livides, ou noires, rejetées par le vomissement, sont toutes mortelles. Lorsque le même malade vomit des matières de toutes sortes de couleurs, il ne reste plus d'espoir. Mais le vomissement de matières livides et fétides annonce que la mort est très proche.

En voilà assez pour démontrer de la manière la plus manifeste qu'Hippocrate a fait de nombreux emprunts à ses devanciers. Il faudrait copier presque en entier le livre des *Pronostics*, si l'on voulait montrer tous les endroits qu'il a tirés des *Prénotions de Cos*. Le même traité lui a également beaucoup fourni pour ses autres ouvrages, particulièrement pour celui des *Aphorismes*, en admettant toutefois que ce livre soit sorti de sa plume, en sorte que l'on peut dire avec vérité que les *Prénotions de Cos* ont été pour lui une véritable mine d'où il a extrait d'abondants matériaux. Mais il faut reconnaître aussi qu'il a su s'en servir en habile architecte, c'est-à-dire qu'il a disposé en meilleur ordre, a rendu plus correctes et plus complètes les diverses sentences qu'il y a puisées. C'est, en général, ce que font tous ceux qui reprennent en sous-œuvre un sujet déjà traité.

Nous venons de montrer qu'Hippocrate, en matière de pronostics, s'était beaucoup enrichi aux dépens de ses prédécesseurs; il convient maintenant, pour le but que nous nous proposons, de rechercher si la théorie qui le guidait dans la pratique n'était pas connue de ses ancêtres.

Le premier livre des *Prédictions* et les *Prénotions de Cos* nous fournissent là-dessus des renseignements aussi complets que nous pouvons le désirer. En effet, ces deux ouvrages nous apprennent que la doctrine de la coction, des crises et des jours critiques régnait à l'école de Cos avant le divin vieillard, et que sur ce point important il n'a rien à montrer qui lui soit propre. Ils nous apprennent en outre qu'Hippocrate, en cultivant exclusivement la

prognose ([1]), n'a fait que suivre l'exemple de ses aïeux. « Tout l'art des Asclépiades (de Cos), dit M. Ermerins ([2]), » consistait en une espèce de divination dont nous trouvons » facilement l'origine dans ce qui se pratiquait dans les » temples d'Esculape. Il était du plus grand intérêt, » ajoute-t-il, pour ces prêtres, que les oracles, rendus » au nom de Dieu, se trouvassent vrais; car de là dépen- » dait l'autorité de la divinité, ainsi que la célébrité du » temple. Plus l'un et l'autre avaient acquis de renom, » plus le nombre des malades était considérable, et plus » aussi les ministres de Dieu étaient gratifiés de riches » présents. »

Ces deux ouvrages, précieux restes de cette vieille médecine cultivée à Cos, sont d'une date antérieure à Hippocrate. Le premier livre des *Prédictions* paraît à M. Ermerins plus ancien que les *Coaques*. Le savant médecin hollandais prouve cette assertion par plusieurs raisons. La première, c'est qu'on voit dans les *Prorrhétiques* plus fréquemment le nom des malades, ce qui est une preuve que les propositions où ces noms figurent sont des cas particuliers et non des sentences générales. La deuxième, c'est qu'on y trouve plus souvent des propositions sous forme de doute, qui attendent du temps une rédaction définitive. La troisième, c'est que le nombre des sentences

([1]) Πρόνοια ou Πρόγνωσις, la prognose, dit M. Ermerins, renferme toute cette science que nous apprend à raconter le passé, à connaître le présent et à prédire l'avenir. Elle met le médecin à même, après avoir rassemblé, comparé et bien compris les signes, de prédire ce qui arrivera dans le cours des maladies, et de tirer de là ses indications. (*De Hippocr. doctr. a prognost. oriunda*, p. 14.)

([2]) *Ibid.*, p. 4 et 5; voyez encore p. 142 et 143.

y est beaucoup moins considérable que dans les *Coaques*. Enfin, la quatrième, c'est que les énonciations pronostiques y ont une généralité moins étendue, ce qui indique qu'elles sont déduites d'une plus petite quantité d'observations (1).

Ces raisons me paraissent d'une assez grande force pour assurer l'antériorité au premier livre des *Prorrhétiques;* aussi j'y acquiesce pleinement. Mais quant à ce que M. Ermerins dit, touchant l'origine de ces deux traités, à savoir, qu'ils ont été tirés des tables votives du temple de Cos (2), je ne puis être de son avis. Les Asclépiades de cette ville tenaient très probablement registre des malades qu'ils soignaient : c'est plutôt à cette source qu'ils ont puisé. Si l'on juge de ces tables par celles qu'ont recueillies Mercuriali (3) et Hundertmark (4), il est facile de voir que l'on n'en pouvait faire aucun usage pour la rédaction d'ouvrages traitant exclusivement de pronostic, puisque dans ces tables votives il n'en est nullement question.

Si l'assertion de M. Littré était incontestable, à savoir, qu'Hippocrate avait le premier recueilli des observations particulières (5), la raison que je viens de donner contre M. Ermerins n'aurait aucun fondement solide. Mais je crains bien que le célèbre traducteur d'Hippocrate ne se soit trompé ici. Dans le premier *Prorrhétique* et dans les

(1) *Specimen historico-medicum de Hippocratis doctrina a prognostico oriunda*, Lugduni Batavorum, 1832, p. 19.

(2) *Ibid.*

(3) *De art. gymnast.*, p. 2 et seq.

(4) *De incrementis artis medic. per exposit. ægrot. apud veteres in vias publicas et templa*, p. 44 et seq.

(5) *Trad. des œuv. compl. d'Hippocrate*, Paris, 1839, t. I, p. 450 et t. IV, p. 648.

Coaques, je vois souvent que, pour donner du poids à un pronostic, on cite tel ou tel malade par son véritable nom; cela me semble prouver que l'on avait rédigé leurs maladies, et que l'on conservait ces observations dans les archives du temple, soit comme moyens de vérification, soit à toute autre fin. A quoi bon, en effet, nommer simplement Archécratès, Thrasynon, Aristagoras, Hermippos, Didymarque, Numénius, Aspasius, etc., si l'histoire de leurs maladies ne fût restée dans les archives de l'école de Cos, et si l'on n'eût pu, par conséquent, vérifier l'exactitude de ce qui s'était passé chez eux? Si l'on admet que Sturz ait conjecturé juste en disant [1] que le Phérécyde dont la maladie est rapportée au septième livre des *Épidémies* [2] était véritablement Phérécyde de Scyros, il ne devait plus y avoir de doute à cet égard. Car le philosophe de Scyros ayant vécu longtemps avant l'auteur de ce livre, il est évident que ce même auteur n'a pu rapporter une telle observation que d'après la tradition écrite.

Ainsi, le *Prorrhétique* (premier livre) et les *Coaques* ne semblent avoir survécu au naufrage qui a englouti l'antique littérature médicale des Grecs, que pour ravir à Hippocrate son glorieux titre d'inventeur, de créateur de la médecine, titre dont le décoraient encore naguère MM. Double et Dubois (d'Amiens) [3]. D'après les développements qui précèdent, je doute que le médecin de Cos puisse le conserver, ce titre, surtout quand je vois,

[1] *Pherecyd. fragm.*, p. 18 et seq.

[2] *Hippocr. opera omnia*, édit. Kühn, t. III, p. 685 et seq.

[3] Voyez page 11 de cet ouvrage, note extraite du *Bulletin de l'Académie de médecine*, Paris, 1841, t. VII.

par les rares débris qui nous restent des travaux de ses prédécesseurs, que sa théorie se compose d'éléments empruntés à des écoles antérieures. A celle de Pythagore revient la notion qu'il s'était faite de la maladie en général, ainsi que l'influence des nombres sur le cours des affections morbides; à celle de Cos, la doctrine de la coction, des crises et des jours critiques, et surtout l'art d'appliquer la prognose. A cette dernière école est due encore l'idée si féconde de recueillir des observations particulières. Et quant au dogme fondamental d'une nature conservatrice, nous avons vu qu'il était déjà connu d'Épicharmos, ainsi que de tous ceux qui admettaient une âme du monde, et qu'un disciple de Démocrite en avait traité dans un ouvrage exprès. Que lui reste-t-il donc, enfin? La vérité, l'inflexible vérité répond pour moi: Rien, absolument rien de ce que l'on croyait si solidement lui appartenir. A chacun ses œuvres et ses mérites: ainsi le veut l'austère justice.

Je sais combien les apologistes outrés d'Hippocrate vont trouver ce jugement sévère et peu mérité; mais qu'ils veuillent bien, avant de se prononcer, démontrer que tout ce que je viens de dire ne repose que sur des suppositions gratuites, alors je me rangerai de leur avis. En attendant, je vais, de mon côté, essayer de leur prouver qu'il n'y a rien d'exagéré dans mes assertions. J'ai déjà mis plus haut dans tout leur jour les nombreux emprunts qu'Hippocrate a faits à ses aïeux touchant le pronostic; je vais maintenant montrer que la théorie de la coction et des crises est contenue dans le premier des *Prédictions* et dans les *Coaques*. C'est par là que je terminerai ce livre.

PRORRHÉTIQUES.

PREMIER LIVRE (traduction de M. Littré).

CRUDITÉ ET COCTION.

Laisser aller des matières ténues, sans le sentir, tout en ayant sa raison, est mauvais (78).

Des déjections alvines sublivides, avec perturbation, des urines ténues et aqueuses, sont des signes funestes (108).

Est-ce qu'une urine aqueuse, avec énéorèmes blancs, et variée, très blanche, fétide, cause des tumeurs parotidiennes (163)?

Chez ceux qui ont des hémorrhagies fréquentes, avec le temps le ventre se dérange, à moins que l'urine ne devienne cuite (133).

Des urines qui, dans les tumeurs parotidiennes, arrivent à coction promptement et pour peu de temps, sont mauvais (153).

Les malades ayant de petites sueurs dès le début, avec des urines de coction, brûlants, pris de refroidissement général sans crise, redevenant promptement très chauds, tombant dans l'accablement, le coma et les spasmes, sont dans un état funeste (102).

CRISES ET JOURS CRITIQUES.

Les douleurs autour de l'ombilic, avec battement, ont quelque chose qui annonce l'égarement de l'esprit; mais vers la crise il sort une grande quantité d'air avec ténesme (36).

Ceux qui, avec la fièvre, perdent la voix après la crise, pris de tremblement et de coma, meurent (91).

Tremblements devenus des spasmes, récidivant avec de petites sueurs, dans ce cas la crise vient après un frisson (105).

Un malade qui, dans les frissonnements, a eu en même temps de la sueur d'une manière critique, mais qui, le lendemain, sans cause, a un nouveau frissonnement, de l'insomnie, aura, je crois, une hémorrhagie (149).

Dans les cas où, les jours critiques, il y a un grand refroidissement avec agitation, sans sueur, cela est fâcheux (61).

Dans les refroidissements survenus les jours critiques, les violentes hémorrhagies sont très mauvaises (134).

COAQUES.

(Même traduction.)

CRUDITÉ ET COCTION.

Dans la péripneumonie, des urines épaisses au début, puis devenant ténues avant le quatrième jour, sont mortelles (410).

Dans une hydropisie commençante, une diarrhée aqueuse et sans crudité, survenant, dissipe la maladie (448).

Des urines ténues, avec quelques nuages suspendus dans le milieu, indiquent un frisson (521).

L'urine ténue et bilieuse, celle qui donne à peine un sédiment de matières visqueuses, et celle qui change en mieux et en pis, indique la durée du mal (564).

Dans l'angine, il est funeste de ne pas rendre promptement des crachats cuits (365).

Dans l'angine, des crachats visqueux, épais, très blancs, amenés avec violence, sont mauvais, et toute coction de ce genre est mauvaise (371).

Dans les pleurésies, la matière de l'expectoration, commençant le troisième jour à mûrir et à être rendue, accélère les solutions (379).

CRISES ET JOURS CRITIQUES.

Les agitations aux jours critiques, sans sueur, avec grand refroidissement et en général toutes les agitations sans sueur et sans crise, sont fâcheuses (39).

L'absence de crise dans les fièvres prolonge la maladie, mais n'est pas funeste (74).

Les fièvres légères au début, avec pulsation dans la tête et urine ténue, s'exaspèrent vers la crise (80).

L'ictère survenu avant le septième jour est mauvais; mais le septième, le neuvième, le onzième et le quatorzième, il est critique (118).

De fréquents retours, par les mêmes symptômes, avec vomiturition vers la crise, amènent un vomissement noir (119).

Ceux chez qui, dans des fièvres, les tremblements restent sans crise, sont pris à la longue d'un dépôt douloureux, suppurant dans les articulations, et souffrances à la vessie (137).

Des fièvres, celles qui ne cessent ni dans les jours critiques, ni après un signe de solution, récidivent (142).

Les maladies aiguës ont une crise en quatorze jours (143).

Les maladies aiguës se jugent par une hémorrhagie nasale, un jour critique par une sueur abondante, etc. (146). Des sommeils profonds, non troublés, annoncent une crise sur laquelle on peut compter (147).

Je m'arrête ; aller plus loin serait tout à fait inutile. A quoi servirait, en effet, un plus grand nombre de citations? Celles qui précèdent doivent suffire pour établir d'une manière solide la thèse que je soutiens ici. Le lecteur qui ne voudrait pas s'en contenter n'aurait qu'à lire les *Coaques;* je suis sûr d'avance qu'après cette lecture il embrassera mon opinion. Il y trouvera non-seulement la doctrine de la crudité et de la coction, des crises et des jours critiques, mais encore celle des jours pairs et impairs, point de doctrine auquel Hippocrate faisait jouer un grand rôle dans sa manière de considérer l'issue des maladies.

La conclusion de ce livre est que la littérature médicale était, au siècle d'Hippocrate, beaucoup plus riche qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Le témoignage de Socrate, que j'ai fait connaître page 271, suffirait seul pour le prouver. Malheureusement toute cette littérature a péri, et si quelques ouvrages ont surnagé, ce n'est qu'à la faveur du grand nom du divin vieillard. Sous cette égide sont arrivés jusqu'à nous les *Prorrhétiques* et les *Coaques*. Ces deux traités nous apprennent que la science du pronostic faisait la principale occupation des Asclépiades de Cos, et que sur ce point Hippocrate n'a fait qu'imiter ses ancêtres, de même qu'il les a pris pour guides dans la théorie qui dirigeait sa pratique médicale ([1]).

([1]) La mort a empêché M. Houdart de mettre la dernière main aux livres VIII, IX et X, qui avaient pour titres : *De la médecine gymnastique* (voy. page 291, note 2) ; — *Qu'Hippocrate appartient à un siècle de lumières ;* — *Récapitulation* et *Conclusion générale.*

FIN.